L'AUTRICHE

ET LES POÈTES VIENNOIS

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1848.

I. — *Genesis der Revolution in OEsterreich, im jahre* 1848 (*la Genèse de la Révolution en Autriche*). Leipzig, 1850.
II. — *Pfaff von Kahlenberg* (*le Curé de Kahlenberg*), par M. Anastasius Grün. Leipzig, 1850.
III. — *Soldaten-Buchlein* (*le Livre des Soldats*), par M. de Zedlitz. 2 vol. Vienne, 1849 et 1850.
IV. — *Gedichte*, von Fr. Halm (*Poésies* de Frédéric Halm). Stuttgart, 1850.

Les révolutions de 1848, en échange de tant de désastres dont elles sont cause, ont eu du moins ce précieux résultat de réveiller bien des forces endormies et de remettre dans le droit chemin nombre d'intelligences fourvoyées. Au milieu de ces événemens grotesques et terribles, les peuples, comme les individus, ont senti la puissance mystérieuse du choc qui les redressait; maintes révélations se sont faites, maintes sociétés, incertaines de leur route ou condamnées en apparence à l'immobilité, ont dû à ce sévère enseignement ce que leur propre esprit ne leur eût jamais donné. L'Autriche nous offre un singulier exemple de ce phénomène; les catastrophes de mars, de mai et d'octobre 1848, les révoltes des provinces et les révolutions de Vienne, tout ce qui menaçait enfin de briser le sceptre des Habsbourg a imprimé une vie toute nouvelle à cette vieille monarchie. Les rudes de-

voirs dont l'Autriche semblait s'inquiéter si peu lui ont été subitement dévoilés au milieu des horreurs des guerres intestines, et cette molle société, si dédaigneuse la veille encore de toute ambition virile, est engagée désormais dans des luttes qui n'admettent point de trêve. Ces races ennemies, Croates et Magyars, qu'on a vues se lever si fièrement, il y avait long-temps déjà que se développait dans leur sein une agitation extraordinaire; il y avait long-temps qu'elles refusaient de se confondre avec l'Allemagne, et que, réveillant leurs traditions nationales, elles réclamaient leur place au soleil; l'esprit public cependant était bien peu soucieux de ces grands problèmes; une politique prudente se consumait en efforts inouis pour ajourner, pour dissimuler même les difficultés qu'elle désespérait de vaincre; les hommes d'état se reposaient vaguement sur l'avenir, et l'Autriche, à qui ces provinces échappaient chaque jour davantage, ne se sentait pas l'obligation urgente, impérieuse, de regagner au plus tôt son influence perdue. Comment a-t-elle compris enfin le danger? Il a fallu pour cela des événemens étranges, il a fallu des menaces subites de démembrement, la révolution de Milan et la démagogie européenne s'alliant à l'aristocratie des Magyars.

Depuis cette crise formidable, la monarchie autrichienne commence à se régénérer. Certes ce sera un titre glorieux pour ce pays d'accepter tous ses devoirs et de surmonter un jour toutes les difficultés qui l'obsèdent; si l'on compare seulement sa situation présente au triste et languissant régime qui a précédé le 13 mars, quel développement inattendu! quelle physionomie fièrement accentuée! Cette terre épuisée, disait-on, cette société d'où s'était retirée la vie a déployé tout à coup des ressources que ses gouvernans eux-mêmes ne soupçonnaient pas. A coup sûr, celui qui aurait visité l'Autriche en 1847 et la reverrait aujourd'hui aurait peine à la reconnaître. Où est, des premiers rangs aux derniers, cet incroyable dédain de tous les problèmes politiques? Où trouverez-vous encore cette volontaire ignorance, cet épicuréisme intellectuel, cette incorrigible quiétude en face des plus pressans périls? Où trouverez-vous ce pouvoir débonnaire qui se croit dispensé d'agir et s'imagine que l'administration toute seule, pourvu qu'elle soit paternelle et honnête, peut suppléer à l'art si redoutable de conduire les destinées d'un peuple? Ce qui caractérise aujourd'hui l'esprit public en Autriche, c'est quelque chose de vaillant et de résolu. Au lieu d'éloigner comme des fantômes importuns tous les problèmes qui le harcèlent, l'esprit de l'Autriche s'est accoutumé à regarder l'ennemi en face, il est entré sans crainte dans le monde des choses réelles. Je ne parle pas seulement de la vieille discipline militaire et de ces patientes armées qui ont si rapidement vengé leur défaite; je parle avant tout des ressources morales, je suis surpris d'avoir à signaler tant de

décision et de vigueur chez ce peuple qui redoutait hier le moindre bruit des choses du dehors, et semblait chaque jour se retirer du sein de la famille germanique.

Ce changement si complet dans les allures d'un grand pays, ce rapide passage de la mollesse à l'action et de l'indifférence à l'audace tient certainement à des causes profondes. Que l'armée autrichienne ait opposé sur tous les points une résistance victorieuse à la démagogie, que Windischgraetz, Radetzky et Jellachich aient maintenu l'intégrité du territoire au moment où tous les liens étaient brisés et toutes les autorités méconnues, il n'y a pas là de quoi nous étonner beaucoup; l'esprit militaire a toujours été, en temps de révolution, le gardien de l'honneur, le dernier refuge de la discipline et de la force. Par malheur, cette suprême raison des sociétés aux abois, la force toute seule, ne peut guère fonder un établissement durable. Abattre les barricades n'est rien, tant qu'on n'a pas relevé les croyances et les mœurs, qui sont la tutelle des états. Or, quelque chose se fonde en ce moment dans la monarchie autrichienne; une certaine idée, une certaine puissance morale commence à grandir pour le salut de ce pays; laquelle? Le sentiment très vif de la mission de l'Autriche et des services qu'elle seule peut rendre. S'il y a un lieu commun en vogue chez les démocrates, c'est bien la tyrannie de l'Autriche, c'est le joug impitoyable qu'on l'accuse de faire peser sur les races diverses dont se compose l'empire. La démagogie française n'a jamais brillé par l'intelligence des questions extérieures; au pouvoir comme dans la presse, elle a fait mille fois ses preuves et donné sa mesure. Ce joug odieux contre lequel on s'indigne si fort est précisément la sauvegarde de toutes ces populations réunies, et le démembrement de la monarchie autrichienne serait le signal de leur ruine. La faute immense de l'Autriche avant la révolution de mars n'est pas d'avoir opprimé les Slaves ou les Magyars, mais d'avoir fermé volontairement les yeux au travail intérieur qui régénérait ces peuples, d'avoir laissé grandir ce mouvement sans étudier les problèmes inconnus qu'il apportait; de là ses embarras sans cesse renouvelés, cette continuelle politique d'expédiens et d'ajournemens, et enfin, à l'heure du péril, cette surprise profonde qui ne s'est dissipée qu'au bout de six mois, après une triple explosion de l'esprit révolutionnaire. Cette faute, avec le châtiment qui l'a suivie, devait être un enseignement lumineux; aussi, malgré les invectives des démagogues, la mission de l'Autriche est-elle désormais manifeste à tous les regards. C'est à elle de grouper en faisceaux les peuples de l'Europe orientale, de protéger leur développement légitime, de les conduire dans les voies de la civilisation, de se les attacher par la reconnaissance et l'intérêt, de les sauver enfin ou de la barbarie de l'isolement ou du redoutable protectorat de la Russie.

Voilà sa mission, et comme il n'y a pas de plus grande force en ce monde que d'avoir un but à poursuivre, le jour où l'Autriche comprendra sérieusement cette tâche nouvelle, elle sera plus qu'à demi transformée.

On doit espérer que le gouvernement autrichien, réveillé déjà par tant de secousses fatales, entrera avec suite dans cette politique féconde. Ce qu'il y a de certain, c'est que la nécessité l'exige et que les populations l'y convient. Un symptôme bien important, en effet, des modifications qui s'opèrent au sein de la conscience publique, c'est la foi de ces différens peuples, Tchèques, Illyriens et Magyars, dans le rôle que la Providence et l'histoire ont assigné à la monarchie des Habsbourg. Au milieu de l'effervescence de 1848, et en dépit des excitations démagogiques, les peuples autrichiens n'ont cessé de croire à la mission du pouvoir central, à l'action efficace de son autorité; les Tchèques de la Bohême et les Croates de l'Illyrie ont réclamé des droits nationaux : ils n'ont jamais songé à la destruction de cette monarchie qui est, ils le sentent d'instinct, une condition essentielle de leur existence. Que les prétentions des races diverses puissent avoir pour résultat l'affaiblissement de la monarchie, c'est une question à débattre; on ne fixera pas en un jour les rapports de ces races entre elles et leur situation vis-à-vis de l'autorité commune; il faut pour cela beaucoup de temps, beaucoup d'études, et peut-être des expériences qu'on sera obligé de recommencer plus d'une fois; il est clair du moins que, si les prétentions peuvent être souvent dangereuses, les intentions sont toujours bonnes, et que les plus fiers d'entre ces peuples visent à la transformation, non pas au démembrement de l'Autriche. Les Magyars eux-mêmes, cette brillante et hautaine aristocratie qui a tenu tout l'empire en échec, pense-t-on qu'elle ait pris les armes pour conquérir une indépendance absolue? Ce serait confondre à plaisir toutes les phases de cette malheureuse guerre. Au commencement de la lutte, quand aucun élément étranger ou factice n'était venu troubler les premiers sentimens de la révolte, les Hongrois invoquaient sans cesse la gloire et le salut de la monarchie : singulière insurrection, respectueuse pour la puissance impériale, et bien décidée à la reconnaître après l'avoir battue! Le résumé de ces luttes confuses, c'est une rivalité de races qui tendent au pouvoir, qui veulent s'y faire la place la plus large, mais qui n'ont point d'intérêt à le détruire. Quand les révoltés marchent au secours de Vienne le 9 octobre 1848, une proclamation signée du président de l'assemblée nationale de Hongrie et du commandant supérieur de l'armée déclare naïvement ce principe : « Nous sommes convaincus, s'écrient-ils, qu'en chassant de l'Autriche l'armée de Jellachich, nous rendrons le plus grand service et à la liberté d'un peuple frère et à la dynastie des Habsbourg. L'armée hon-

groise est prête à vivre et à mourir pour la monarchie autrichienne! » Ces dispositions se prolongèrent long-temps; il fallut, pour les modifier, que la guerre de Hongrie changeât complétement de caractère, il fallut que la démagogie européenne, vaincue à Paris, à Berlin et à Vienne, fît alliance avec l'aristocratie des Magyars, et qu'une lutte nationale devînt une campagne révolutionnaire. Lorsque M. Kossuth, ouvrant la diète à Debreczin le 14 avril 1849, proposa et obtint la déchéance des Habsbourg, ce n'était plus l'ancienne Hongrie qui répondait par ce décret aux paroles enflammées du tribun, c'était la Hongrie telle que les passions du moment l'avaient faite. Ces explosions de la vengeance n'empêchent pas l'antique foi des peuples de persister dans l'ombre. Cette foi dans la nécessité de l'empire n'est pas morte; elle renaîtrait au besoin, s'il était vrai qu'elle se fût effacée. Malgré tout le sang précieux versé de part et d'autre, les haines, si ardentes qu'elles soient, ne mettront pas obstacle à une conclusion imposée par la nature des choses. Puisse une lutte pacifique s'ouvrir entre ces races, puisse une émulation féconde succéder aux horreurs d'une lutte impie et faire disparaître à jamais tous les souvenirs néfastes! Tel est le but indiqué, et, si rien ne serait plus honorable que le succès d'une telle entreprise, il faut ajouter surtout que rien ne serait plus nécessaire : ce qui sera un titre de gloire est en même temps la condition du salut. Dans une situation si pressante, avec les ressources qu'elle s'est acquises et l'ardeur qui la soutient, comment ne pas espérer que ce grand idéal réglera désormais la politique de l'Autriche nouvelle?

La politique de l'Autriche! ces mots seuls révèleraient un progrès considérable. L'Autriche n'avait pas de politique avant les événemens terribles qui l'ont rappelée au sentiment de ses devoirs : on administrait à Vienne, on ne gouvernait pas. Quand une nation est soumise à une autorité sans contrôle, et que, soit par son développement intérieur, soit par l'influence de ses voisins, elle offre pourtant une sorte de résistance passive, il arrive presque toujours que le pouvoir, malgré tous les priviléges dont il jouit, est forcé peu à peu de remplacer la politique par l'administration. Gouverner au nom des principes de l'absolutisme, diriger systématiquement l'Autriche dans les voies des régimes évanouis, était-ce possible au milieu du développement intellectuel de l'Allemagne et sous le regard de la Prusse? Il n'était guère plus possible de changer de principe; l'Autriche n'était pas préparée au rôle de puissance libérale, et, à supposer même qu'elle eût pu l'être, la Prusse, en s'emparant de cette position, l'avait fermée à sa rivale. Arrêtés ainsi de toutes parts, les hommes d'état autrichiens se résignèrent à ne plus gouverner; l'administration devint le but du pouvoir : administration douce, honnête, paternelle sur bien des points, routinière et défiante pour tout ce qui tenait aux ques-

tions générales. Les événemens de 1848 n'ont que trop mis en lumière cette fausse situation de l'ancienne Autriche, et les aveux des hommes les plus favorables à ce système ont confirmé hautement les révélations des faits. J'ai sous les yeux un ouvrage fort instructif, *la Genèse de la Révolution en Autriche*, qui contient sur ce point de précieux renseignemens. L'auteur, qui n'a pas voulu se nommer, est-il, comme on l'assure, un des hommes d'état de l'ancien régime? Si ce n'est un des ministres, c'est au moins un homme qui a coopéré long-temps à la gestion des affaires; son livre est un plaidoyer *pro domo suâ*, une défense de l'administration antérieure au 13 mars 1848; le ton en est grave et triste, et des plaintes, des regrets, des confessions naïves viennent sans cesse donner au récit un intérêt inattendu. C'est l'auteur lui-même qui jette ce cri arraché par l'évidence : « Nous ne gouvernions pas, nous avions une administration intègre, nous n'avions pas l'impulsion première, la direction laborieuse et puissante qui devait imprimer le mouvement à l'état, qui devait prévoir les difficultés, résoudre les problèmes, suivre et gouverner les continuelles transformations des choses. Les reproches que s'est attirés l'Autriche, ce n'est pas l'administration qui les mérite; tout était bien dans les détails; point d'injustice, point d'oppression d'aucune sorte, partout un scrupuleux respect de l'équité, partout aussi une surveillance minutieuse qui, remontant par les différens degrés de la hiérarchie jusqu'à l'empereur lui-même, rendait impossible la tyrannie des subalternes. Qu'est-ce donc qui nous a valu de trop légitimes accusations? L'ensemble, la machine tout entière, machine compliquée, pesante, inhabile à se mouvoir. »

Tel est, dans les termes mêmes qu'emploie l'auteur, le résumé de ce curieux livre. Ne faut-il pas que la situation soit bien différente, et qu'une vive lumière se soit faite, pour que cette déclaration ait pu être si nettement formulée? Les événemens d'ailleurs avaient parlé assez haut. Cette absence de gouvernement, cette impuissance absolue des hommes qui devaient donner la direction ne devint que trop manifeste dès les premières heures de la crise. Pendant cette inextricable confusion du 13 mars au 31 octobre 1848, pendant cette longue anarchie que trois révolutions successives rendent parfois plus violente, l'administration, réduite à elle-même, ne pouvait rien arrêter, et le gouvernement, bien qu'entre les mains d'hommes nouveaux, avait l'air d'un fantôme. Ce n'était pas comme chez nous, de février à juin, le gouvernement du hasard; ce n'était rien. Il n'y a pas eu à Vienne de 16 avril, de 15 mai, de 24 juin; on n'a pas vu la société, après la stupeur du premier désastre, se réveiller peu à peu et se défendre; il n'y a eu qu'une série progressive de révolutions toujours victorieuses.

Au milieu de ces désordres inouis, les essais, les tâtonnemens, les

illusions de l'autorité, sont un des plus singuliers spectacles qu'ait donnés l'Europe; parmi tant d'expériences qui ne doivent pas être perdues, la conduite du pouvoir à Vienne, du 13 mars à la fin d'octobre, est certainement une des plus étranges et des plus instructives. Les documens commencent à abonder sur ce point. Révolutionnaires, libéraux, hauts fonctionnaires de l'état, tous ont contribué, par leurs souvenirs personnels, à mettre en lumière l'incertitude profonde des conseils supérieurs. L'auteur de *la Génèse de la Révolution* a éclairé plus que personne cette terrible époque. Après avoir loyalement signalé les vices de l'ancien régime, il soumet à une critique intelligente et ferme tous les actes du pouvoir pendant cette période de dissolution et de ruine. Ce n'est pas une œuvre de rancune, aucune passion haineuse n'enflamme l'auteur; il ne formule point d'accusation contre les hommes; il note seulement avec une tristesse sentie les fautes désastreuses qui furent alors commises, il signale chaque défaite de l'autorité, il dévoile les causes de cet abaissement continu, et cette calme exposition des faits répand sur le tableau une désolante lumière. Il est désormais hors de doute que le ministère Pillersdorf, continuant par son optimisme la quiétude d'autrefois, entretenait l'anarchie en voulant faire le bien, et que, sans l'inertie du pouvoir, la patente constitutionnelle du 15 mars, cette victoire inespérée et plus que suffisante, à coup sûr, pour les besoins démocratiques du pays, n'eût pas fait place à la dictature d'une démagogie aveugle. Ce qu'on faisait ici par ostentation théâtrale, on le faisait à Vienne avec la complaisante paresse du caractère autrichien; on avait l'air de jouer avec la révolution. Ici, on montait sur des tréteaux, on organisait des mascarades, bulletins et discours ministériels pindarisaient à l'envi pour cacher l'incapacité des gouvernans; là-bas, de la meilleure foi du monde, on s'abstenait, et quand la position était si belle, quand le gouvernement constitutionnel pouvait si facilement établir ses bases, on faisait bénévolement mille avances à la révolution démagogique. La fuite de l'empereur Ferdinand au 17 mai, la nomination de l'archiduc Jean à une sorte de gouvernement intérimaire, le pouvoir divisé entre le ministère et l'archiduc, l'imperturbable confiance de M. de Pillersdorf, les priviléges inouis accordés aux clubs, qu'est-ce que tout cela, sinon des invitations à l'anarchie? L'anarchie y répondit, et l'issue fut sanglante; depuis le ministère Pillersdorf jusqu'aux journées d'octobre, la société autrichienne roule sur une pente qui devait aboutir aux abîmes ou aux répressions sans pitié.

Malgré le désir qu'il avait de trouver quelque part un simulacre de résistance intelligente, malgré le soin qu'il met à la chercher, l'auteur de *la Genèse de la Révolution* est obligé de déclarer avec tristesse que l'armée seule a fait son devoir. La première défaite de l'esprit révolu-

tionnaire à Vienne, c'est la prise de la ville par le prince Windischgraetz. Au milieu de ces désordres de l'Autriche centrale, si les provinces, abusées par les tribuns, ne se sont pas détachées de l'empire, c'est à la force militaire, là comme partout, qu'il faut rapporter ce résultat. Vaincue à Vienne le 31 octobre seulement, la révolution avait été écrasée le 14 juin dans la capitale de la Bohême. Le bombardement de Prague est même la première grande victoire remportée en Europe sur la démagogie; c'est la première fois que la révolution de 1848 a senti sur sa poitrine la pointe de l'épée vengeresse. Le secours de l'esprit militaire ne suffisait pas cependant au salut de cette monarchie environnée d'embûches; le jour où l'empereur Ferdinand, bien que dans la force de l'âge, abandonna la couronne à son neveu, il confessa hautement que les anciennes voies ne pouvaient plus être suivies, et tous les esprits sensés purent espérer que la politique entrerait dans une période nouvelle. Ainsi, trois faits principaux, correspondant à trois phases très distinctes de cette histoire, résument la situation de l'Autriche: d'abord, cette société engourdie est brusquement secouée et mise dans la nécessité d'agir; puis, au milieu des tâtonnemens du pouvoir, c'est l'esprit militaire qui sauve la monarchie; enfin, après le mois d'octobre, les vieilles habitudes paraissent abandonnées, l'ancienne administration abdique avec l'empereur Ferdinand, et un ministère se forme, qui, aspirant désormais à gouverner, poursuit à ses risques et périls une solution quelconque des problèmes publics.

Ce livre de *la Genèse de la Révolution* est un symptôme important, il représente le réveil de la conscience générale en Autriche; il renferme les confessions, les regrets, et finalement l'abdication du vieil esprit qui administrait cet empire avec une si funeste insouciance. Le vieil esprit abdique en se transformant; il s'incline devant les nécessités nouvelles, et se rattache sans hésitation au gouvernement constitutionnel. Il y a aussi en Autriche tout un parti qui suit la même direction: bien que dévoués par habitude et par amour de l'ordre au régime qui a disparu le 13 mars, une foule d'esprits intelligens et graves ont compris, à la lueur sinistre des révolutions, que les conditions de l'ordre ont désormais changé. Ils apportent, comme l'écrivain dont nous parlons, un concours loyal, une adhésion sérieuse et réfléchie au gouvernement qui se forme. Seulement, et c'est bien leur droit, à ce concours qu'ils ne refusent pas, ils ont la prétention de mettre un prix élevé; ils veulent surveiller le régime nouveau, le soumettre à une critique décidée et droite, lui demander compte de ses fautes, créer enfin ce parti conservateur, ce parti d'une résistance, non pas hostile, mais bienveillante et sage, qui est indispensable à la pleine exécution du régime parlementaire. L'auteur de *la Genèse de la Révolution*, en examinant avec une haute et impartiale raison la conduite du ministère

Pillersdorf, a donné un exemple doublement salutaire; il a maintenu sa complète indépendance, tout en se résignant avec sincérité aux transformations de l'état. Cette résolution si nette, cet amour si décidé du vrai, cette absence de toute récrimination passionnée chez un des chefs du parti vaincu, attestent les dispositions austères de la pensée publique. *Errando discimus*, cette formule stoïque inscrite à la première page de son livre n'est pas une formule vaine; elle remplit tout l'ouvrage et lui donne une vie singulière. Comme un esprit abusé qui revient au sentiment des choses réelles, l'auteur est impatient de pénétrer les causes et le caractère des catastrophes récentes. Ce ne sont pas les révolutionnaires qui ont fait tout le mal; ils ont eu des auxiliaires qui ne s'en doutaient pas; voilà ce qu'il faut oser dire, et en effet le publiciste anonyme répète, comme une sentence, le vers d'Horace :

Iliacos intra muros peccatur et extra.

Il est manifeste enfin qu'une seule inspiration l'anime, le désir de bien comprendre la situation présente, l'intention de se soumettre en bon citoyen aux nécessités impérieuses, sans renoncer à son libre arbitre. N'est-ce pas là un fait digne de remarque chez le représentant d'un parti qu'une longue habitude du pouvoir absolu devait rendre sourd à tous les bruits du siècle? Et ne voit-on pas là une vivante image de cette régénération de tout un pays?

Il serait curieux, en vérité, que l'ancienne opposition libérale allemande eût moins bien profité de l'enseignement de 1848 que l'absolutisme lui-même. Cette opposition était généreuse et honnête; mais avait-elle un sentiment vrai de ce qui manque à l'Allemagne du midi? L'événement a prouvé le contraire. Elle adressait au gouvernement autrichien maints reproches qu'elle méritait autant que lui. Elle l'accusait de ne pas connaître le pays, de ne pas tenir compte des progrès du siècle, d'ajourner toutes les questions, de prendre une sorte d'administration de ménage pour les devoirs sérieux de la politique. Or que faisait-il, ce parti lui-même, lorsqu'il se payait de phrases sonores et de je ne sais quelles aspirations confuses? La poésie a été long-temps l'organe de cette opposition, d'abord parce que la presse n'était pas affranchie, et surtout parce que les désirs du libéralisme, trop indécis pour inspirer un publiciste, trop vagues pour subir l'épreuve du grand jour, couraient beaucoup moins de risques à se traduire dans la langue des rêveurs. C'était M. Nicolas Lenau, imagination ardente, esprit tourmenté, qui ressentait comme une injure présente les vieilles iniquités du moyen-âge et célébrait avec un sombre enthousiasme les révoltés ou les martyrs de la pensée, Savonarole et Joachim de Flores. C'était l'aimable et sympathique chantre de la Bohême, M. Maurice Hartmann. C'était surtout le chef de la poésie politique en Allemagne, M. le

comte d'Auersperg, plus connu sous le pseudonyme d'Anastasius Grün. M. d'Auersperg était l'honneur de la poésie allemande et du libéralisme autrichien. Ses *Promenades d'un poète viennois*, publiées il y a vingt ans environ, avaient donné un ébranlement salutaire aux intelligences, et tous les ouvrages qui ont suivi ce premier recueil, particulièrement *le Dernier Chevalier* et *le Niebelung en frac*, étaient comme des événemens politiques dans cette somnolente société. Quelle que fût cependant la sereine élévation de sa pensée, on peut se demander aujourd'hui si M. le comte d'Auersperg avait bien compris le rôle auquel il aspirait. Lui-même, n'en doutons pas, éclairé par tant de crises inattendues, il dut se dire plus d'une fois que l'idéal chanté dans ses poèmes n'était pas le but véritable où son pays devait tendre. Quel était donc cet idéal proposé à l'Autriche avec une si charmante poésie? Toujours le gouvernement paternel, toujours ces rêveries d'une société patriarcale, exploitées dans l'Allemagne du nord par un esprit tout différent, de telle sorte que le piétisme de Berlin et le libéralisme de Vienne semblaient se confondre dans la même chimère. Il y a autre chose à faire aujourd'hui que de prolonger ces rêves enfantins. La prédication libérale en Autriche avant 1848 n'était pas moins éloignée du but que le gouvernement lui-même; elle tournait dans le même cercle, elle se berçait des mêmes songes; ministère et opposition libérale, tout désormais doit changer de terrain, tout ce qui veut mettre la main aux affaires de ce pays est tenu de s'engager résolûment dans les voies laborieuses ouvertes pour long-temps encore à la monarchie des Habsbourg.

Je ne sais si l'on doit espérer un tel progrès de l'ancienne opposition, de celle-là du moins qui confiait à des poètes l'expression de ses rancunes ou de ses songes. Il y a une inspiration fort commode pour la poésie politique; on chante vaguement les réformes, la liberté, les droits du peuple, et si l'on possède une certaine facilité d'enthousiasme, si l'on manie habilement une langue souple et sonore, on recueille sans peine les applaudissemens de la foule. Cependant une crise peut éclater; ces droits invoqués si haut, on les possède enfin : quel usage en fera-t-on? quel parti va-t-on prendre au milieu des secousses de la patrie? Rêves et métaphores ne suffisent plus; il faut penser, il faut agir : c'est alors que le poète politique est singulièrement embarrassé. Combien il aimerait mieux cet ancien régime qui lui fournissait de si beaux poèmes! Comme il se serait accommodé de l'attaquer éternellement, de lui adresser sans fin de banales remontrances! Et que le triomphe arrive mal à propos! Il s'était fait un lit commode au sein d'une opposition à la fois paresseuse et fêtée; maintenant les révolutions lui imposent d'autres habitudes, et, sans respect de sa gloire, le contraignent à se montrer sérieux. O désolation! toute

la société se transforme, tous les esprits se redressent; pour conserver sa place, le voilà obligé, lui aussi, de devenir autre chose qu'un grand enfant occupé de futilités prétentieuses. Bien des poètes assurément ont dû éprouver ces plaisantes angoisses, puisque le plus habile et le plus honoré d'entre eux, M. le comte d'Auersperg, vient de publier un poème conçu manifestement avant les révolutions de 1848, et que ces révolutions auraient dû supprimer. Il y a deux choses très distinctes dans ce poème, comme dans tous les ouvrages de M. d'Auersperg : d'un côté, l'éclat de l'imagination et de l'art; de l'autre, le fond même de la pensée, l'intention secrète qui se retrouve toujours sous les caprices de l'écrivain. A la fois poète et homme de parti, M. d'Auersperg n'a jamais permis à ses croyances politiques de gêner les inventions de sa fantaisie; il est artiste avant toute chose. Or, si l'on doit louer dans ces pages étincelantes tout ce qui est imagination pure, il n'est plus possible, après les cruelles épreuves qu'on vient de subir, de dissimuler les graves méprises du publiciste.

Qu'est-ce donc que ce poème, *le Curé de Kahlenberg?* Le héros de l'auteur est une des plus bizarres figures du moyen-âge. Rappelez-vous un de ces compères sans soucis dont les incartades attestent la familiarité des vieux siècles; ajoutez au type ordinaire ce qui est particulier à l'Allemagne du sud, la dévotion, le bon sens et le cynisme marchant de front; composez enfin de tout cela une verte nature chez qui la jovialité la plus sensée s'épanouit en des extravagances sans nombre : voilà le personnage dont M. d'Auersperg a voulu transformer la légende. Ce Rabelais viennois, assurent les chroniques, vivait au commencement du XIVe siècle, et les souvenirs de sa gaieté, la tradition de ses folies conservée de bouche en bouche ou consacrée dans des fabliaux, en ont fait un des personnages les plus populaires de l'ancienne Autriche. Son nom était Wigand. Le burlesque et audacieux fondateur de l'abbaye de Thélème n'est connu en France que des lettrés; le curé Wigand est en Autriche un masque aussi bien venu de la foule que des artistes, sa biographie n'a pas de secrets pour le peuple de Vienne. On sait combien le moyen-âge, à côté des figures les plus saintement sublimes, a produit de ces grotesques héros; l'Autriche fournirait une liste nombreuse à ce catalogue, et le curé de Kahlenberg n'est pas le seul Viennois, il s'en faut bien, qui se présente avec ces bruyans grelots devant la postérité. Il y a deux noms inséparables du sien, le duc Otto et le poète Nithard. Le duc Otto, que l'histoire a surnommé Otto-le-Joyeux, était l'ami du curé de Kahlenberg; le poète Nithard n'a vécu que cent ans après, mais la légende a brouillé les dates, et ces trois personnages ne composent qu'un seul groupe dans l'imagination du peuple. M. d'Auersperg n'a pas voulu être plus exact que la légende : le poète Nithard, le duc Otto, le curé Wigand forment,

dans cette partition, un trio étincelant de bouffonnerie et de verve. Seulement, cette bouffonnerie et cette verve sont-elles bien à leur place? Si l'auteur a voulu faire une peinture railleuse du présent, ses héros, sous leur masque puéril, ne ressemblent-ils pas à des revenans d'un autre siècle? Si ce sont des conseils qu'il donne à l'état sous les voiles prétentieux du symbole, ces conseils sont-ils dignes de la gravité des circonstances et de la virile énergie de l'esprit nouveau? Le conseiller est-il lui-même dans le droit chemin? Le rêveur pantagruélique est-il bien sûr de ne pas être dépaysé depuis tantôt trois ans? J'ai grandement peur que M. d'Auersperg, malgré la distinction de son talent, ne soit resté le même quand tout le monde a changé.

Voyez d'abord comment il comprend le rôle du poète, car c'est au poète Nithard qu'est consacré le premier livre de la trilogie. Nithard, dont on montre encore le tombeau dans l'église Saint-Étienne de Vienne, était le chanteur de l'aristocratie, et c'est surtout par ses querelles avec les paysans qu'il s'est rendu célèbre. Son grand plaisir, dit-on, était de jouer force tours aux crédules populations des campagnes; de là, entre le trouvère et les manans, toute une guerre burlesque. Le chant intitulé *Guerre des Paysans* nous montre la lutte ouverte; les paysans et le poète sont aux prises, et l'avantage, comme on pense, est du côté de l'esprit et de la ruse. Le poète Nithard, profitant de la crédulité de ses ennemis, leur inspire des folies singulières. A ceux-ci il annonce que l'ère du paradis terrestre va s'ouvrir, il leur persuade de quitter leurs vêtemens, et les entraîne sur ses pas, aux sons de ses cantiques, dans le costume d'Adam avant la chute. A ceux-là il prêche la pénitence avec des paroles si persuasives, avec de si effrayantes images, que ces bonnes gens s'empressent de se flageller eux-mêmes jusqu'au sang; il y en a d'autres qu'il affuble de robes noires pendant leur sommeil, et moines, flagellans, adamites, promènent par les campagnes, à la grande joie de Nithard et de ses compagnons, la plus étrange mascarade qu'on puisse voir. Tout cela est raconté avec grace, avec esprit, nous le voulons bien; mais la grace et l'esprit touchent ici de bien près à la frivolité. Le second chant, intitulé *Otto*, nous transporte heureusement sur un théâtre bien différent; le duc d'Autriche, Albert-le-Sage, a chargé le duc Otto, son frère, d'aller recevoir le serment de fidélité de ses vassaux de Carinthie. Tel est le vieil usage, tel est le vieux droit. Ce n'est pas la Carinthie qui doit envoyer ses représentans à Vienne, c'est le duc d'Autriche qui est tenu de venir lui-même recevoir la couronne et le serment de vasselage. Le duc Otto est parti, accompagné du poète et du curé. Le voici dans les montagnes, devisant avec ses deux amis, abrégeant la route par maintes coffabulations pantagruéliques; mais insensiblement la majesté des Alpes, la religieuse beauté des forêts et des solitudes ouvre l'ame du joyeux duc à de plus hautes

pensées. Son éducation royale se fait au milieu des fortes populations de la montagne, en présence d'une vierge et magnifique nature. C'est le curé Wigand qui a les honneurs du troisième livre, et ici la fantaisie vient encore se substituer à l'inspiration sérieuse. Nous sommes revenus à Vienne; Otto gouverne l'Autriche; Nithard continue de chanter le printemps, et Wigand est installé dans son presbytère de Kahlenberg; ce presbytère, c'est proprement une abbaye de Thélème, et le curé Wigand ressemble fort au frère Jean des Entomeures. Les architectes du moyen-âge ne craignaient pas d'introduire les plus audacieuses bouffonneries dans leurs saintes constructions gothiques; on ne s'étonnera pas que le curé de Kahlenberg ait consacré son église par des repas et des danses d'une bonhomie burlesque. Il y a des instans où l'église tout entière semble se conformer à la pensée du joyeux personnage; les statues font des grimaces, les figures des vitraux éclatent de rire, c'est toute une ronde extravagante. Le curé de Kahlenberg finit cependant comme le poète Nithard et comme le duc Otto : il devient grave, les pensées sérieuses se dégagent de la folie qui les recouvre, et le brave homme écrit le journal de ses méditations. La dernière scène nous représente les trois amis, le duc, le poète et le curé, dans le presbytère de Kahlenberg. Le verre en main, animés par *la dive bouteille*, animés surtout par le feu des saillies qui se croisent, les vieux compagnons dissertent sur la vie humaine. Le résumé de cette philosophie, c'est une ardente improvisation du curé, un hymne au droit éternel, ou plutôt c'est une dernière explosion de bouffonnerie et d'enthousiasme; il y a comme des éclairs inattendus au sein de cette bizarre obscurité; on aperçoit comme des flammes soudaines au milieu des fumées de l'ivresse.

Si ce temps-ci pouvait s'accommoder de choses frivoles, si nous avions encore les loisirs qui ont vu naître la puérile école de l'art pour l'art, je dirais que le mérite de ce poème est surtout dans la forme, dans l'éclat un peu maniéré du style, dans les élégantes richesses des détails. Pour la conception même, quel jugement en porter? Quelle est au milieu de ces capricieuses arabesques la véritable pensée de l'écrivain? M. le comte d'Auersperg dédie son livre à M. Nicolas Lenau, à ce noble poète dont la raison s'était voilée il y a plusieurs années déjà, et que l'Allemagne vient de perdre; il lui dit :

« Bien que ta bannière fût d'un noir sombre, et la mienne couleur de rose, elles ne marchaient pas dans des rangs contraires. Toutes deux elles s'inclinaient devant la Liberté, qui avait filé leur tissu.

« Nous suivions ses traces jusque dans les sombres ravins du passé, toi à travers les sanglantes batailles de l'esprit, et moi par des sentiers plus heureux.

« Tu la voyais s'approcher comme sur un pont de glaives entre-croisés avec

rage, et par des portes tendues de deuil; moi, c'était le printemps qui me montrait sa route dans le pré, dans la forêt, sur la croupe des montagnes.

« Tout à coup la voilà qui paraît radieuse au milieu de nous; la voilà pure, magnifique, aussi puissante que l'ouragan, aussi douce et aussi riche d'espérances qu'un rayon de soleil printanier.

« Oh! qu'il était doux de la voir! Oh! quel charme de la reconnaître! Une seule chose me causait une poignante douleur : cette divine image, tu n'as pu la contempler; le voile épais de la maladie avait éteint ton regard.

« ... Mais la semence du bien fut emportée par les flots. Des flammes furieuses incendièrent le monde. O courte journée où la Liberté s'est montrée pure! Une journée, ai-je dit? ah! quelques minutes à peine.

« Le singe stupide toucha à l'œuvre divine, il prit notre bannière et nos cris de ralliement; la bêtise humaine s'écria : Et moi aussi, je suis libre! Le crime s'empara des armes saintes.

« Alors, pénétrée de dégoût, la Liberté s'enfuit de ces lieux abominables. Oh! puissent un jour les enfans de nos enfans retrouver ses traces disparues!

« Toi du moins, au fond de ta nuit sombre, tu as emporté son image grande, pure, complète. Nous, hélas! à côté de l'éclatante figure, nous apercevons toujours, enchaînée à ses pas, cette odieuse et grimaçante vision. »

Voilà certes de nobles paroles, voilà une douleur sincèrement sentie; M. d'Auersperg comprend que les révolutions démagogiques de 1848 ont été partout la ruine de la liberté et du progrès. Ce n'est pas assez pourtant de détester le désordre : que veut le poète? à quelle école de philosophie, à quel système de politique appartient son œuvre? Ces trois chants contiennent tout un ensemble d'idées sur l'art, le gouvernement et la religion; le poète Nithard, le duc Otto, le curé Wigand, expriment chacun l'opinion de M. d'Auersperg sur ces grands sujets, et la façon dont il les considère soulèverait assurément plus d'une objection sérieuse. Je résumerai tous les reproches dans un seul. La pensée fondamentale, la pensée qu'on retrouve à chaque page de ce livre, c'est une interprétation absolument fausse de l'idée de gouvernement, c'est une politique indécise et funeste dont les dangers ne sont aujourd'hui que trop clairement démontrés. M. d'Auersperg semble persuadé qu'il n'y a pas de gouvernement meilleur que le gouvernement patriarcal. Dans ce poème comme dans ses productions antérieures, il aime à représenter des rois, des princes, des hommes destinés au commandement, et les vertus qu'il donne à ses héros, les modèles qu'il leur propose, ce sont toujours les vertus propres à la famille, et non les qualités plus fortes, la science plus compliquée et plus haute qui est indispensable à la conduite des états. L'idéal de M. d'Auersperg, c'est un prince comme ce bon duc de Mersebourg qu'il a célébré dans *le Niebelung en frac*, c'est surtout ce joyeux duc Otto dont *le Curé de Kahlenberg* nous a tracé l'image.

Quand Béranger chantait le roi d'Yvetot, il écrivait une satire; les princes et ducs de M. d'Auersperg sont des rois d'Yvetot pris au sérieux. Bonnes gens, natures fades, intelligences sans prétentions et sans soucis, ces innocens pasteurs des peuples ressembleraient, sauf l'éclat de la poésie, aux bergers des idylles. Écartez ces ornemens où brille un travail si précieux, enlevez aux héros leur costume et le paysage où ils vivent, que restera-t-il de la création du poète? Quelques personnages de Fontenelle. En défigurant ainsi l'idée de gouvernement, on est bientôt conduit à défigurer la religion. Tout cela se tient : le caractère sérieux et profond de l'état moderne étant si étrangement méconnu, la hauteur des institutions religieuses disparaît par l'application du même système. Que le moment est bien choisi, en vérité, pour recommander à l'Autriche la littérature enfantine du poète Nithard, le régime pastoral du duc Otto et la religion avinée du curé de Kahlenberg! Quel merveilleux à-propos! quel sentiment du présent et de l'avenir! Et comment ne pas reconnaître là l'influence de cette vieille opposition qui énervait les esprits en leur procurant de trop faciles triomphes? Si M. d'Auersperg se fût réveillé comme tant d'autres, il eût condamné ce poème à l'oubli; s'il veut conserver sa place dans l'opinion, il faut qu'il renouvelle sa pensée par des œuvres viriles : le temps des banalités prétentieuses ne reviendra pas. Force est bien pour l'artiste le plus habile de suivre son temps, de marcher du même pas que la pensée de tous; la satire ou la peinture du XIXe siècle exige autre chose que les graces maniérées de l'idylle, ou les confuses bouffonneries de Pantagruel.

Quelques poètes l'ont bien senti; il est vrai que ceux-là n'appartenaient pas à l'ancienne opposition viennoise, et qu'ils n'avaient pas l'habitude de ces succès de parti si funestes à la fermeté de l'intelligence. Oui, parmi ces natures souvent creuses et sonores qui sont devenues partout ailleurs l'écho d'un siècle désordonné, parmi ces mobiles esprits qui croient mener le monde, tandis que le vent et la vanité les conduisent, il s'est trouvé en Autriche des poètes qui ont maintenu la dignité de leur mission. Ce qui caractérise presque par toute l'Europe la poésie du XIXe siècle, c'est l'éclat, la fantaisie, maintes choses brillantes et puériles; ce n'est jamais une seule de ces vertus simples et fortes, jamais une de ces qualités viriles qui ont fait la grandeur et l'autorité des vrais poètes dans les époques sévères. De là ces infatuations risibles, ces palinodies effrontées, toutes ces incartades grotesques dont la France particulièrement a donné le spectacle à l'Europe ébahie. Rien de semblable en Autriche; les poètes éminens de ce pays, ceux qui, par le succès de leurs œuvres et le retentissement de leur nom, étaient le plus exposés aux niaises ivresses de l'orgueil, n'ont pas oublié un seul jour le respect d'eux-mêmes. Ils n'ont emprunté

qu'une seule chose à la révolution, une inspiration plus décidée et de plus mâles allures. Ces doux et paresseux rêveurs, ces artistes trop insoucians qui redoutaient comme une souillure le moindre contact avec les choses réelles, on les a vus tout à coup se jeter dans la mêlée et faire entendre, au milieu du sifflement des balles, des accens inattendus. Écoutez Grillparzer et Zedlitz : ce sont deux vieillards, deux têtes blanchies par l'âge, et personne n'a ressenti avec une émotion plus juvénile, personne n'a plus intrépidement exprimé l'horreur de la démagogie. Le premier est un sage harmonieux qui avait consacré plus d'une fois en des drames touchans et purs la sereine élévation de sa pensée; le second est une imagination brillante, qui suivait dans les forêts enchantées les traces d'Ariel et de Titania. On reprochait à l'un sa gravité un peu froide, à l'autre l'élégance affectée et les subtiles recherches de son langage. Au premier bruit de l'émeute, Grillparzer et Zedlitz prennent en main l'héroïque lyre de Max de Schenkendorf et de Théodore Kœrner, la lyre qui chantait les combats, l'honneur et la patrie allemande. Les campagnes d'Italie et de Hongrie ont eu leurs poètes, et il y avait quelque courage en 1848, en face des factions soulevées, à célébrer dans une cause si ingrate le patriotisme et le respect du drapeau. Certes, pendant cette douloureuse guerre du Piémont, tandis que les démagogues de Rome, de Florence et de Milan, toujours prêts à l'émeute et à l'assassinat, évitaient si prudemment les champs de bataille, nos sympathies étaient pour les seuls champions que la liberté constitutionnelle ait trouvés à leur poste : nous suivions avec anxiété à Curtatone, à Vicence, à Peschiera et à Novarre le roi Charles-Albert et sa vaillante armée. Rien n'est plus facile pourtant que d'honorer un loyal adversaire; nous n'avons pas gardé rancune à nos ennemis de 1813, à ces ardens poètes qui soulevaient contre nous toute l'Allemagne et qui ébranlaient à Leipzig la fortune de l'empereur : comment refuser notre estime à ceux qui, en 1848, défendaient ou chantaient le drapeau de leur patrie? Ce qui me frappe surtout ici, c'est la franchise intrépide de ces écrivains, c'est ce premier mouvement qui les pousse sans hésitation et sans peur sous la bannière qu'ils doivent suivre. Toutes les idées étaient brouillées, tous les sentimens pervertis par les tartufes de la démagogie; patrie, fidélité, honneur, ces mots sacrés étaient flétris par les tribuns, et nombre d'esprits honnêtes ne savaient où trouver leur voie au milieu des ténèbres que tant de sophismes épaississaient autour d'eux. Ceux-ci n'ont pas éprouvé de doute; ils ont obéi à la sûre voix de l'instinct, ils ont suivi ces sentimens primordiaux auxquels il faut toujours revenir dans des temps comme les nôtres, où il y a des systèmes pour absoudre chaque passion mauvaise, des mensonges pour glorifier toutes les lâchetés. De là les saines inspirations des œuvres que je si-

gnale, de là ce ferme accent de vérité, mérite original assurément au milieu de l'hypocrisie universelle.

M. de Zedlitz a recueilli ses vers dans deux petits volumes qu'il a intitulés *le Livre des Soldats*. Le premier est consacré à l'armée d'Italie, le second aux adversaires des Magyars. Quand cette publication fut annoncée, il y a quelques mois, on pouvait craindre que l'auteur ne se fût associé aux vengeances dont le sentiment public en Europe fut alors si douloureusement ému. Il n'en est rien; ce n'est pas après la victoire, ce n'est pas à l'heure des répressions cruelles que M. de Zedlitz s'est senti inspiré; ses strophes ont reçu le baptême du feu, elles ont été dictées par les événemens, et elles accompagnaient l'armée sur les champs de bataille. *Le Livre des Soldats* doit même à cette circonstance le caractère particulier dont il est empreint; il est si bien né sous les batteries italiennes, qu'il reproduit fidèlement toutes les pensées, toutes les ardeurs, pourquoi le taire enfin? toutes les passions souvent injustes qui enflammaient les Autrichiens. Dans un brillant récit qu'on a lu ici même, M. de Pimodan confesse avec une grace militaire certains mouvemens de fureur, certaines explosions de ressentiment que sa générosité réprima aussitôt; M. de Zedlitz ne réprime rien, il s'abandonne sans scrupule à toutes les violences de la lutte. Tantôt il frappe l'ennemi, tantôt il lui prodigue l'outrage. Le bruit de la fusillade éclate dans ses vers. Ses malédictions et ses cris de joie, ses emportemens ou ses sarcasmes respirent l'ardente ivresse de la poudre. Qu'il exalte les chasseurs tyroliens, ou qu'il accable de railleries amères la princesse de Belgiojoso et les amazones de Brescia, toujours la même passion l'emporte, toujours le poète est là, ironique, hautain, impitoyable, armé de paroles de feu et d'invectives qui tuent. S'il dépasse trop souvent les limites permises, l'excuse est dans la nature même de son œuvre; son œuvre est un combat. Faut-il encore une autre justification? N'oubliez pas le dégoût que produit chez les cœurs généreux le spectacle de la démagogie. Ce n'est pas seulement au nom de la patrie que M. de Zedlitz élève si fièrement la voix, c'est au nom de la liberté outragée, au nom de la civilisation éperdue. La liberté! il la voit, il l'invoque dans le camp même de Radetzky. Quand il songe aux héros de la démocratie romaine, le camp autrichien est pour lui le camp de la liberté, la sauvegarde du droit, non pas certes du droit local, national, mais du droit humain, de l'éternelle justice partout foulée aux pieds des sombres milices du mal. La dernière pièce du recueil, *les Soldats de la Liberté*, exprime naïvement cette croyance, trop justifiée, hélas! par les événemens de ces années démoniaques. « O sainte liberté! s'écrie le poète, celui-là doit bien t'aimer, qui ne t'a pas prise en haine en te voyant ainsi entourée de hordes sauvages, d'assassins couverts de sang et d'impudens coquins! C'est nous qui, les premiers, avons

chassé les bandits; la divine statue de la liberté, c'est nous, prêtres de l'honneur, qui lui avons rendu son éclat, c'est nous qui avons fait disparaître ses souillures sanglantes. Nous lui avons élevé un temple dont nos corps étaient les murailles, et sur les portes nous avons imprimé le sceau du droit éternel, du droit unique et commun à tous les hommes. » — Ces vers paraîtront étranges; on ne s'attendait pas à voir la liberté appelée en témoignage par le Tyrtée de l'armée autrichienne. Qu'on y songe bien cependant : le poète exprime avec résolution un sentiment qui n'est que trop vrai; il jette un cri qui a retenti au fond de bien des ames, et qui éclairera pour l'historien cette désastreuse campagne. Entre l'armée de Radetzky et les révolutionnaires de Milan ou de Rome, si l'on demande de quel côté était la liberté, l'hésitation n'est pas possible; la liberté n'était ni à Rome ni à Milan. N'y avait-il pourtant que ces démagogues? Oublions-nous les Piémontais? Non, certes; mais telle est l'horreur de la démagogie, que son apparition seule évoque immédiatement la vengeance et que toutes les causes intermédiaires disparaissent dans ce conflit. La démagogie est condamnée à ruiner tout ce qu'elle touche. En France, elle s'est chargée un jour de nos libertés et de nos progrès, et jamais la liberté n'a dû faire de plus cruels sacrifices, jamais le mouvement progressif de notre pays n'a été plus violemment arrêté. En Italie, la démagogie a pris sous sa protection la cause de l'indépendance italienne, et la cause de l'indépendance italienne est pour long-temps perdue. A ce point de vue, M. de Zedlitz n'a pas tort de le proclamer avec force; puisque ses frères d'armes combattaient contre la démagogie, ils combattaient pour la liberté et pour le droit éternel!

Le volume consacré à la Hongrie est d'une allure moins véhémente. La pensée est grave, attristée, les entraînemens de la lutte ont disparu, et le triomphe, si cruellement acheté, est pour le poète une source d'inspirations douloureuses. On ne lira pas sans émotion une belle pièce intitulée *le Soldat et le Voyageur*. — Que fais-tu là? dit le voyageur. — J'élève, dit le soldat, un monument funéraire; je plante des cyprès sur la tombe des morts. — Pourquoi ces signes de deuil et non un trophée? — Ne parle point de trophée; ce sont nos frères dont les cadavres sont couchés dans ces sillons. — Ces frères nous ont trahis; éloigne cette pitié inopportune; sonnez, clairons, sonnez la victoire de la patrie! — Non, non, poursuis ta route, ô voyageur! et laisse-moi rassembler ces pierres en l'honneur de mes morts. Les joyeux clairons ne doivent pas sonner ici. J'aime ces vaillans Magyars, j'ai partagé leur gloire et leurs périls, je les ai vus vaincre, je les ai vus mourir bravement et fidèlement. Jadis ils pouvaient marcher le front haut à côté de ce qu'il y a de meilleur dans le monde. Où sont-ils maintenant? La honte est leur compagne.

« Pourtant, ce n'est pas là leur place! malgré toutes leurs erreurs, malgré ce souffle de l'abîme qui leur a renversé le sens, ils briseront bientôt une alliance honteuse, ils redeviendront pareils à leurs glorieux ancêtres. N'as-tu jamais vu bondir un cheval, quand il est fouetté par les frêlons, quand l'insecte lui enfonce dans les oreilles, dans les naseaux, son dard empoisonné? N'as-tu jamais vu le taureau, piqué par le taon, rugir, et de sa corne puissante fouiller la terre avec rage? Chassez l'insecte qui le blesse, toute cette fureur est bientôt calmée. Ce peuple est bon, mais malédiction et ruine éternelle à ceux qui excitaient sa folle colère et qui l'ont abandonné quand l'heure de la mort est venue! Elevez une colonne, un monument de honte, qui, du haut des cimes nuageuses des Carpathes, regarde au loin les vastes plaines où le sang coule par ruisseaux. Inscrivez-y en lettres gigantesques les noms des pâles coquins qui ont abusé ce peuple, qui l'ont précipité dans la misère et qui ont pris la fuite, oui, les noms de ces ravageurs de villes, de ces hyènes affamées, de tous ceux qui de ces populations heureuses ont tiré du sang et des larmes comme on tire du vin d'une tonne pleine, de ceux qui n'ont su tenir ni l'épée ni le fusil, et qui fuyaient le champ de bataille de toute la vitesse des chevaux, pendant que leurs dupes tombaient vaillamment, la face ensanglantée. Inscrivez-les tous! Comme le récit d'une grande action va de bouche en bouche à travers les âges, que la malédiction de leurs enfans accompagne leurs noms dans tous les siècles à venir! Chaque fois que la tempête ébranlera les montagnes, la tempête les réveillera en secouant leurs cercueils, elle traduira leurs ossemens devant le tribunal, et l'histoire saura la vérité; mais ceux qui n'ont fait que céder aux excitations, une même tombe doit les réunir à nos morts. — Et ceux qui vivent? Eh bien! voici notre main, pardonnons-leur. S'ils reviennent à nous, oublions leur courte honte, ne songeons qu'à leurs longues années de gloire. »

L'invective, comme on voit, tient au moins autant de place que la pitié dans ces poésies de M. de Zedlitz, et elle y prend souvent une grandeur singulière; l'assassinat du comte Lamberg sur le pont de Pesth devait aussi évoquer chez le poète des paroles et des images vengeresses; soyez sûr qu'il n'a pas manqué à sa tâche. Il n'y a pas manqué non plus lorsqu'à la fin de son livre il dessine vigoureusement les portraits de tous les généraux autrichiens, Windischgraetz, Radetzky, Jellachich, Haynau, Schlick, Nugent, Welden, Hess, Schwarzenberg. C'est comme une salle des maréchaux où le jeune empereur François-Joseph Ier occupe la première place. M. de Zedlitz ne se soucie pas de savoir s'il y a dans cette liste des personnages impopulaires, si certains noms ne réveillent pas des souvenirs qu'il vaudrait mieux écarter. Sans jeter de défi à ses adversaires, il est décidé à ne rien sacrifier de ce qu'il pense. Il excelle surtout à mettre en relief les actions d'éclat, l'intrépidité aventureuse ou tranquille, l'héroïsme rehaussé par la noblesse des cheveux blancs; il y a de magnifiques portraits dans ses vers : ces deux vieillards, par exemple, qu'il appelle les deux aigles; le maréchal-de-camp Berger, qui, après s'être battu contre nous à Leipzig à la tête d'un régiment hongrois, s'est vu forcé, trente-six ans

plus tard, de sabrer les fils de ses vieux soldats, et le général Rukawina, qui, âgé de quatre-vingts ans, défendit si héroïquement Temeswar pendant trois mois et demi, et mourut de joie subitement quand il sut que le général Haynau venait de délivrer la ville. Voyez encore, dans la pièce intitulée *au Milieu des Tombeaux*, toute une nécropole peuplée de figures martiales : le baron de Geramb, si célèbre par sa brillante audace; le baron Boehm, frappé dans tout l'éclat de la jeunesse; le vieux colonel Puchner, marchant sur l'ennemi la pipe à la bouche; l'aumônier Roth, exécuté par les insurgés; chacun est placé dans cette galerie funèbre avec les couleurs éclatantes ou sombres qui lui conviennent. Que vous semble d'une telle poésie? N'atteste-t-elle pas une invincible ardeur de patriotisme? Il y a surtout, et c'est précisément ce que j'ai voulu signaler, il y a dans les vers de ce poète, jadis si gracieusement efféminé, une hardiesse, une netteté de résolution vraiment extraordinaire. Nul symptôme ne dit mieux, selon moi, quelle rude secousse a éveillé les esprits.

Si les guerres d'Italie et de Hongrie ont inspiré à la poésie autrichienne des œuvres d'un caractère tout nouveau, les événemens de l'intérieur ont dû saisir aussi maintes intelligences et modifier profondément la physionomie des lettres. Quels enseignemens dans cette année 1848! Quelle vive et impitoyable clarté sur la société tout entière! Les révolutions de 1848 se sont ressemblé presque partout; elles ont pourtant certaines variétés qui les distinguent, car le propre de ces explosions démagogiques a été de faire éclater dans chaque peuple le mauvais côté de sa nature. Pour ne parler que de l'Allemagne, la révolution, pédante et impie à Berlin, a montré surtout à Vienne la crédulité populaire. Aucun peuple ne s'est laissé plus niaisement tromper par les tribuns, aucun ne s'est livré avec plus de complaisance, et n'a donné les mains à de plus étranges mascarades. Ne lui a-t-on pas persuadé qu'il était tenu d'applaudir à la révolte des Slaves de Bohême et à l'insurrection féodale de l'aristocratie magyare? Une lutte est ouverte depuis longues années entre l'esprit allemand et ces différentes nationalités, qui veulent restaurer leurs vieilles traditions; on a fait croire aux Allemands de Vienne qu'ils devaient se réjouir des progrès de leurs adversaires, que l'affaiblissement de leur propre influence était pour eux le plus beau des triomphes. Bonne race, gens débonnaires, la frénésie démagogique n'a pas eu de peine à les pousser dans la rue et à leur mettre les mains dans le sang; cette bonté imbécile fournissait une matière commode aux entreprises des factieux.

Un poète distingué, M. Frédéric Halm, a été surtout frappé de ce caractère que présente la révolution viennoise, et il l'a exprimé en de beaux vers. M. Halm, comme M. de Zedlitz, vivait fort en dehors des

événemens politiques et des questions sociales, avant que la révolution vînt briser le cercle où s'enfermait sa pensée. Fils d'un homme d'état éminent, M. Munch de Billinghausen (on sait que Halm est un pseudonyme) avait conquis une place brillante parmi les poètes de son pays; il reproduisait surtout, et c'était pour beaucoup d'esprits une des principales causes de son succès, il reproduisait avec une fidélité singulière les défauts et les graces de la société viennoise. Imagination sérieuse et élevée, au lieu de développer les dons qu'il avait reçus, au lieu de fortifier son talent et d'agrandir son art, il s'était abandonné sans résistance à cette mollesse, à cette efféminatión intellectuelle qui était la marque de l'ancienne Autriche. Ses drames, remplis d'abord de qualités touchantes, tels que *Griseldis, le Fils du désert*, attestaient dans une progression continue cette victoire d'une société énervante sur l'ame indécise du jeune artiste. La révolution l'a relevé comme tant d'autres, et ce qui lui est apparu tout d'abord au milieu du désordre général, c'est la prédominance de ce défaut qu'il avait partagé lui-même, c'est ce laisser-aller, cette sensiblerie du caractère viennois qui offre tant de prise aux excitations menteuses. « Le diable, s'écrie le poète, n'est pas aussi inventif qu'il veut le paraître; il n'a pas, comme on le croit, mille tours dans sa gibecière; une seule ruse lui suffit avec la pauvre humanité. Cette ruse unique, la voici : elle consiste à séparer en nous la lumière et la chaleur. Tantôt il aiguise notre esprit, et cet esprit si bien aiguisé, cet esprit froid, rusé, subtil, que le cœur n'échauffe jamais, est d'autant plus ardent au mal; tantôt au contraire il éteint la lumière de l'intelligence et donne libre carrière aux puissances désordonnées de notre cœur; de là les incohérentes songeries et les utopies insensées. Méchanceté adroite! bonté stupide! lumière froide et flammes ténébreuses! voilà la ruine du monde. » Qu'en dites-vous? n'est-ce pas là le tableau le plus vrai des révolutions de 1848? n'est-ce pas là, en Allemagne, le nord et le midi, le pédantisme hégélien et la niaiserie viennoise? Et partout enfin, en Italie et en France comme chez les peuples germaniques, qui ne reconnaîtra dans cette formule l'action désastreuse des meneurs et la béate confiance des masses, pauvres troupeaux hurlant dans les ténèbres? Il faut du moins que les dupes se ravisent, il faut que les esprits endormis se réveillent, et l'on aime à entendre ces accens virils chez ceux qui se laissaient aller jadis à l'assoupissement général. Le recueil des poésies de M. Frédéric Halm contient des pièces gracieuses, des récits pleins d'élégance et d'art : pourquoi n'y trouve-t-on pas plus souvent la forte inspiration qui ose dénoncer le mal et le flétrir? Toutes les fois que M. Halm se mesure avec la révolution, il est original; des pensées plus hautes, de plus ardentes images viennent animer son style; on sent qu'il est rempli alors d'émotions sérieuses, qu'il est aux prises, non pas avec les pué-

riles fantaisies de son cerveau, mais avec les terribles apparitions de son temps. Or, s'il y a un devoir pressant à l'heure qu'il est, c'est de marcher vaillamment au milieu des systèmes, au milieu des mensonges de ce siècle troublé, et, comme le héros de Virgile au fond des enfers, d'écarter de l'épée tous les fantômes.

Cette résolution que nous révèlent dans les lettres l'ouvrage d'un publiciste dévoué naguère à l'ancien régime, les poésies militaires de deux écrivains occupés jadis de rêveries insouciantes, les inspirations mêmes du timide et affectueux Frédéric Halm; cette résolution vigoureuse qui semble le caractère nouveau de l'Autriche, puisque nous l'avons trouvée partout, excepté chez le représentant attardé d'un parti qui n'est plus, elle éclate principalement chez les hommes qui ont reçu le dépôt de l'autorité après les événemens d'octobre 1848. Ce qui s'organise en ce moment dans l'empire autrichien, c'est quelque chose d'assez semblable à ce qu'était le gouvernement de 1830, c'est un pouvoir modéré, libéral, intelligent, et qui sera obligé de s'entendre avec les organes légaux de la nation. Après 1830, la lutte fut ardente entre le pouvoir et les agitateurs; mais la haute sagesse d'un souverain éminent veillait alors aux destinées de la France, et la royauté avait trouvé presque aussitôt les ministres dont elle avait besoin. En Autriche au contraire, après le 13 mars 1848, il sembla que le pays était jeté au hasard dans le tourbillon révolutionnaire, jusqu'à ce que l'anarchie ramenât l'absolutisme. Heureusement ces craintes ne se réalisèrent pas. Le nouvel esprit de l'Autriche, cet esprit jeune, décidé, que les révolutions et les périls ont si promptement mûri, a suscité des représentans énergiques, lesquels, partis d'origines opposées et doués de qualités diverses, ont établi sur des bases durables le régime constitutionnel. Après les indécisions de M. de Kolowrath, après les faiblesses par trop naïves de M. de Pillersdorf, après les tentatives nécessairement impuissantes de MM. Dobblohf et Hornbostl, après tout ce tumulte enfin des six mois révolutionnaires, on a vu tout à coup paraître un ministère intelligent et résolu, le premier qui ait relevé en Autriche, je ne dis pas tel ou tel système, mais l'idée même de gouvernement. C'est M. le prince de Schwarzenberg qui est l'ame de ce ministère, c'est lui qui a eu l'honneur d'imprimer cette direction féconde à son pays.

M. le prince de Schwarzenberg est un caractère élevé, une intelligence droite. Il appartenait avant 1848 à ce parti qui ne prévoyait pas les catastrophes prochaines, mais qui, se redressant avec fierté sous le coup de la révolution, a osé regarder le péril en face. Il était attaché à M. de Metternich et avait représenté sa politique à la cour de Russie. Quand la révolution de mars 1848 eut dévoilé les vices de l'ancien ordre de choses et fait connaître les obligations de l'Autriche régénérée,

M. de Schwarzenberg comprit immédiatement la gravité de sa tâche. Esprit élégant et mondain, tout entier jusque-là aux devoirs spéciaux de ses fonctions et aux plaisirs d'une existence princière, il comprit qu'une vie nouvelle allait commencer pour ceux qui aspiraient à se rendre utiles. Les journaux et les pamphlets de la démocratie ont prétendu que M. de Schwarzenberg était, après les événemens de mars, le centre d'une réaction absolutiste; il était simplement l'ame d'un parti sérieux qui voulait connaître les devoirs et les intérêts nouveaux, et qui espérait bien un jour, après cette préparation féconde, arracher la liberté constitutionnelle à la dictature des factieux. Son jour n'était pas venu, il attendait. C'est seulement après le 31 octobre que le rôle de M. de Schwarzenberg devenait possible. Désigné au choix de l'empereur par la vigueur de son attitude et ses facultés brillantes, il accepta la tâche dont il mesurait toutes les difficultés. Le programme de M. de Schwarzenberg, lu à l'assemblée de Kremsier dans la séance du 27 novembre, peut être considéré comme l'installation définitive de la monarchie constitutionnelle en Autriche. « Messieurs, disait le ministre aux députés de la diète, lorsque la confiance de l'empereur nous a appelés au conseil de la couronne, nous n'ignorions pas les difficultés de notre mission, nous savions combien était grande notre responsabilité et vis-à-vis du trône et vis-à-vis du peuple. Nous avons à guérir les blessures du passé, à terminer les embarras du présent, à édifier dans un prochain avenir un nouvel ordre de choses. La conscience de notre loyale ardeur pour le salut de l'état, le bien du peuple et la liberté, l'assurance que votre concours ne nous manquera pas dans cette grande entreprise, nous ont décidés à mettre de côté toute considération personnelle, pour n'obéir qu'à notre patriotisme et à l'appel du monarque... Nous voulons la monarchie constitutionnelle loyalement et sans réserve. Nous voulons cette forme sociale dont l'essence et la base sont la puissance législative exercée en commun par le souverain et les corps représentans de l'Autriche. Nous voulons que ce gouvernement soit fondé sur l'égalité de droits et le libre développement de toutes les nationalités comme sur l'égalité de tous les citoyens devant la loi; nous le voulons garanti par la publicité dans toutes les branches de la vie sociale, nous le voulons appuyé sur la libre commune, sur la libre organisation des provinces dans toutes les affaires intérieures, et resserré par le lien commun d'une puissante centralisation. » Il était impossible d'indiquer avec une décision plus nette le but où marchait le ministère, et les applaudissemens de la majorité accueillirent chacune de ces paroles. C'est dans ce même manifeste que M. de Schwarzenberg, jetant un défi aux constituans de Francfort et à la politique cauteleuse de la Prusse, maintenait avec vigueur l'intégrité de l'empire. On reconnaissait déjà l'homme résolu qui allait

marcher d'un pas si ferme au milieu des embarras d'une monarchie en train de se refondre, et dont chaque note devait faire reculer la vanité prussienne.

Les collaborateurs de M. de Schwarzenberg sont animés de son esprit. M. le comte Stadion, qu'une maladie douloureuse a éloigné du ministère, apportait dans les conseils de la couronne le secours d'une volonté calme et d'une intelligence exercée aux affaires. Il y a surtout un homme qui représente au sein du pouvoir la profonde transformation de l'Autriche : c'est un ancien avocat de Vienne, M. le docteur Alexandre Bach, ministre de l'intérieur. M. Bach est le premier ministre important qui soit sorti du tiers-état. Avec lui, la bourgeoisie fait son avénement, de même que la noblesse, avec M. le prince de Schwarzenberg, se plie aux affaires sérieuses et s'incline devant l'état nouveau. M. Bach avait trente-quatre ans à peine lorsque le ministère de la justice lui fut confié par l'administration Dobblohf et Hornbostl. C'était le libéralisme qui l'avait porté au pouvoir; il sut s'y maintenir par l'ascendant du talent et l'éclat des services rendus. Quand tous ses amis furent renversés par leur faiblesse ou leurs accointances démagogiques, M. Bach, après la prise de Vienne, rentra dans le ministère Schwarzenberg. Comment un esprit laborieux, éclairé, sachant ne désirer que les choses possibles, ne serait-il pas injurié par les impatiens et les brouillons? M. Bach fut accusé de trahison par ses anciens amis, par ceux-là même qui n'avaient rien pu, excepté pour le désordre, et qui auraient ramené le despotisme, si leur influence eût duré plus long-temps; il avait renié la liberté, disait-on, parce qu'il avait travaillé sérieusement à l'asseoir, parce qu'il avait accompli des réformes durables, au lieu de bouleverser l'état et de ruiner le peuple. Les excellentes modifications opérées dans l'ordre judiciaire, les garanties d'indépendance accordées aux tribunaux, la séparation de l'administration et de la justice, toutes ces réformes si sérieuses, dont les démagogues ne se soucient guère, c'est M. Bach qui les a faites, sans bruit, sans fracas, avec la persévérance d'un esprit dévoué. Lorsque M. le comte Stadion s'est retiré des affaires, M. Alexandre Bach a pris sa place au ministère de l'intérieur, laissant à M. de Schmerling le soin de continuer son œuvre à la justice. Là, une nouvelle carrière s'ouvrait à son activité. La constitution du 4 mars 1849, préparée en grande partie par M. Stadion et M. Bach, promettait aux différentes parties de l'empire tout un ensemble de constitutions communales et provinciales. C'était la tâche du ministère tout entier, mais il était naturel que M. Bach y eût la plus grande part. Cette organisation de la monarchie autrichienne est le plus difficile, le plus hérissé de tous les problèmes que le jeune gouvernement constitutionnel pût être appelé à résoudre. Ce sera le principal titre du ministère Schwarzen-

berg d'y avoir consacré une attention si loyale et de si courageux efforts.

Pour une tâche aussi considérable, ce n'est pas encore assez de toute l'intelligente activité du pouvoir, il faut chez les gouvernés beaucoup de bonne volonté et de patience. C'est seulement lorsque tous les états provinciaux auront été successivement organisés que l'assemblée centrale de cette monarchie fédérative pourra se réunir, et que commencera l'application pleine et entière du système constitutionnel. En attendant, il n'y a pas lieu d'être étonné si de vagues inquiétudes s'éveillent çà et là dans la conscience du pays. A peine délivrée des liens de l'absolutisme, l'Autriche n'ose croire complétement à la transformation de ses destinées. Le fantôme du passé se dresse par instans devant elle, et il suffit parfois de la plus insignifiante aventure pour exciter de vives alarmes chez les meilleurs esprits. Qu'un officier, qu'un gentilhomme de la cour publie un pamphlet contre le régime constitutionnel, aussitôt cette boutade d'une rancune impuissante est signalée comme l'indice d'une trahison prochaine, comme la menace d'une révolution par en haut. C'est ce qui est arrivé tout récemment à propos des *Confessions d'un soldat*, par M. le major Babarczy. Une brochure qui ne méritait que le dédain a acquis l'importance d'un événement, tant est vive et jalouse la susceptibilité de l'esprit public. Les journaux se sont émus, une polémique ardente s'est ouverte, et il a fallu une solennelle disgrace du major Babarczy pour que l'opinion se rassurât. Il est difficile de prévenir ces craintes dans un pays occupé à se réformer, dans un pays que remplit une vie nouvelle, et qui cependant ne possède pas encore d'une façon définitive les institutions qui lui sont dues. Jusqu'à ce que les états provinciaux soient tous réunis et que la constitution centrale puisse fonctionner, jusqu'au jour où les dernières traces de l'arbitraire disparaîtront devant l'autorité de la loi, il faut s'attendre à ces naïfs mouvemens de l'opinion. Ajoutez à cela l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche, qui a poussé le ministère Schwarzenberg à des actes regrettables dans l'affaire de la Hesse. Si la politique intérieure de l'Autriche est excellente, le désir de faire reculer la Prusse et de châtier ses prétentions à l'empire a entraîné le ministère dans des voies où il est permis de ne pas le suivre. On comprend sans peine que le ministère Schwarzenberg ait rétabli l'ancienne diète comme un défi à *l'union restreinte* et au parlement d'Erfurth; mais, quand il soutient la funeste administration de la Hesse pour avoir une occasion éclatante d'humilier le cabinet de Berlin, il protége dans M. Hassenpflug une politique toute différente de celle qu'il suit à l'intérieur. On ne doit pas confondre ces choses, si l'on veut se rendre un compte exact de la situation présente de l'Autriche. Par malheur, l'opinion, déjà si facilement alarmée, trouve

dans ces circonstances un sujet d'inquiétudes que la mauvaise foi exploite; il n'y a rien à craindre cependant. Je ne rappellerai pas aux esprits qui s'effraient l'intrépide loyauté du prince Schwarzenberg; je ne leur dirai pas que la présence de M. Bach, de M. Bruck et de M. de Schmerling dans les conseils de l'empereur est une garantie assez haute de la régénération libérale du pays; je leur dirai seulement : Si vous vous défiez de tels hommes, ayez foi du moins dans la nécessité. Entre l'Autriche d'aujourd'hui et l'Autriche qui a précédé le 13 mars, il y a un abîme qu'on ne franchira pas. Le gouvernement constitutionnel est la seule voie de salut. Lui seul peut terminer les embarras de l'empire, imposer silence aux prétentions des races rivales, restaurer les finances obérées. Ce que l'Autriche a accompli depuis deux ans au milieu de tant de périls, c'est le régime nouveau qui l'a fait. Retourner à l'absolutisme, ce serait ramener la crise des nationalités soulevées, ce serait compliquer des problèmes qu'on serait impuissant à résoudre, ce serait surtout se priver des fécondes ressources que fournit maintenant au budget l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt. Si la situation financière de l'Autriche est fâcheuse, si le papier presque partout y a remplacé l'argent, ce n'est pas la période révolutionnaire qui a produit toute seule ces résultats; le mal date de plus loin, et le gouvernement disparu n'était guère en mesure d'y porter remède. Désormais l'affranchissement de la terre, la suppression des priviléges féodaux, l'obligation pour tous de contribuer aux charges communes, offrent aux finances de l'Autriche des avantages jusque-là inconnus. L'organisation du budget était impossible dans l'ancienne Autriche; l'Autriche nouvelle, grace aux réformes obtenues, aura un budget régulier. Les hommes éminens chargés de ces grands intérêts savent tout ce qu'ils doivent aux légitimes changemens de ces deux dernières années; ils savent que, si les passions de quelques esprits entêtés pouvaient prévaloir contre la raison générale, la démagogie seule en profiterait. L'activité persévérante avec laquelle le ministère poursuit sa tâche, sa foi profonde dans l'efficacité des institutions nouvelles, démontrent assez hautement, malgré les alarmes des esprits chagrins, que le régime constitutionnel sera solidement établi. Quelque jugement que l'on porte sur telle ou telle question de détail, il faut reconnaître que le ministère Schwarzenberg a rendu et rendra encore de précieux services. Après cet exemple d'un ministère laborieux et hardi, il ne sera plus permis de retourner aux erremens du passé; plus d'imprévoyance complaisante ni de violence aveugle; il faudra étudier et comprendre.

Comprendre, reconnaître à propos les nécessités, c'est la suprême loi des affaires humaines : en ce temps-ci surtout, après tant de révolutions qui ont bouleversé l'Europe, au milieu des complications et

des raffinemens inouis de l'état social, la science est le premier devoir et la première sauvegarde des empires. La politique actuelle de l'Autriche est l'exemple le plus frappant peut-être de ce que peut le gouvernement d'un grand pays, quand il sait comprendre la situation nouvelle de l'Europe et y conformer ses actes. Il y a vingt ans, l'Autriche devait favoriser le développement de l'esprit et de l'influence germaniques dans l'empire; elle devait s'efforcer d'unir les races slave et magyare à la race allemande et de les faire disparaître au sein d'une patrie commune. Aujourd'hui, le problème est bien différent. Ces races qu'on aurait pu empêcher de renaître, elles existent, et par cela seul elles ont des droits comme tout ce qui vit. M. de Schwarzenberg, M. le comte Stadion et M. Alexandre Bach, dans leur constitution du 4 mars, avaient cru d'abord que la centralisation la plus jalouse était indispensable au salut de l'Autriche; ils ont compris bien vite, nous l'espérons du moins, que l'état présent des peuples exigeait une étude plus compliquée, et les institutions communales et provinciales ont fait une part généreuse et habile à la spontanéité de chaque pays. Les solutions données sont-elles en tout point les meilleures? Une polémique passionnée agite en ce moment même la presse allemande de l'Autriche et la presse des peuples slaves. Ces constitutions accordées aux provinces par le ministère Schwarzenberg, constitutions très larges et très libérales assurément, tendent vers un but caché; elles doivent servir, telle est la secrète pensée du pouvoir, à diviser profondément la famille slave, à mettre obstacle aux affinités naturelles, à empêcher enfin les différentes races de former des groupes trop puissans. La Croatie, par exemple, demande par la voix de ses ardens publicistes que la Waywodine, la Styrie, la Carniole, la Carinthie, soient réunies à elle par une seule et même loi; les Slovaques de la Hongrie veulent être réunis à la Bohême par une circonscription nouvelle, et les Valaques à la Transylvanie. Le ministère a grand soin, au contraire, de donner une constitution spéciale à chaque province. La nécessité n'ordonnera-t-elle pas bientôt une transformation plus complète de la vieille Autriche? Ne vaudrait-il pas mieux, pour empêcher les Slaves de se donner à la Russie, se résigner à leur faire une plus grande place dans l'empire? On peut être sûr que les conseillers du jeune empereur, en attendant les lumières de l'avenir, ne perdent pas de vue ce problème, j'allais dire cette menace. Ils seraient prêts, qu'on n'en doute pas, et prêts en temps opportun, aux douloureux sacrifices que leur imposerait le salut de la monarchie. Soit qu'il suffise de donner à chaque province une existence particulière sous la tutelle commune, soit qu'il faille se résigner à une fédération, dont les Slaves deviendraient quelque jour les chefs, cette carrière nouvelle peut encore être glorieuse; elle est digne assurément de l'esprit jeune et intrépide qui

s'est éveillé en Autriche, elle est digne d'exercer l'ardeur de ses hommes d'état et les sérieuses dispositions de la conscience publique.

Dans cette transformation d'une monarchie, la littérature a aussi des devoirs à remplir. Les poètes autrichiens nous ont montré comment une école doit se renouveler pour suivre l'appel des événemens. Il n'y a qu'une vraie poésie, il n'y a qu'une littérature digne d'une époque virile : c'est celle qui, rejetant les puérilités frivoles et se gardant bien des violences démagogiques, s'associe dans une juste mesure aux intérêts et aux obligations de la patrie. Nous avons vu en France, au milieu des préoccupations les plus graves, des écrivains incapables de comprendre les leçons de l'histoire et de donner une direction sérieuse à leur pensée, tandis que d'autres, changeant de théâtre et de public, allaient mendier bassement les bravos de la multitude; ceux-ci sont de vieux enfans dont le visage fardé ne dissimule pas les rides; ceux-là ne cachent pas mieux, sous leur démagogie d'emprunt, l'incorrigible vanité de leur esprit. Il serait beau pour les lettres autrichiennes de concourir à ce redressement de tout un peuple et de marquer sa place dans ce généreux travail. Si la littérature qu'on peut appeler désintéressée, si la poésie, sans renoncer à son indépendance, vient ainsi en aide à la cause commune, les lettres politiques, à plus forte raison, accompliront une mission féconde. Déjà une presse s'organise, sérieuse, élevée, vigilante, qui est appelée à rendre d'incontestables services. Cette presse, il est vrai, ne jouit pas d'une liberté complète; débarrassée de la censure, elle est soumise à l'autorisation du gouvernement, et certaines mesures fiscales lui rappellent sans cesse de quel œil jaloux l'autorité la surveille. Qu'importe? Ces entraves sont de celles qu'une presse bien disciplinée, sous les institutions les plus libres, devrait s'imposer à elle-même. En Autriche particulièrement, en face des problèmes si périlleux de la situation actuelle, dans cette laborieuse préparation de l'ordre nouveau, la littérature politique serait bientôt perdue, si la brutalité des brouillons pouvait s'y donner carrière. N'est-ce pas un bonheur pour cette jeune presse de sentir ce frein salutaire et d'être forcée d'avoir toujours raison? Les violences des énergumènes ne serviraient que l'absolutisme; elles rallumeraient les passions dans une société qui a besoin du plus grand calme et des plus intelligens efforts; elles arrêteraient pour long-temps ce grand travail que nous avons signalé dans la monarchie autrichienne, et dont nous attendons l'issue avec confiance.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LORD BYRON

ET

LA SOCIÉTÉ ANGLAISE.

I. — DE LA POPULARITÉ DE LORD BYRON DE SON VIVANT. — CAUSES LITTÉRAIRES ET MORALES.

Le nouveau ou l'ancien redevenu nouveau, voilà la première cause de la fortune des livres. Ce ne fut pas le moindre des attraits de lord Byron. Il est vrai que le nouveau dans ses poésies, c'était la poésie elle-même. Depuis Pope et Dryden, l'Angleterre avait eu plus d'un habile écrivain en vers, elle n'avait pas eu un grand poète. L'histoire de la poésie anglaise offre une succession de poèmes descriptifs ou didactiques qui s'adressent uniquement à la raison, à la haute quelquefois, plus souvent à la raison de ménage. La sensibilité y est plutôt un ton que prend le poète où il convient que le cœur sérieusement remué par la tristesse des choses humaines. Ces poètes considéraient comme poétique tout ce qui est naturel, et comme naturel tout ce qui passait pour l'être de leur temps. Leurs descriptions, faites sur un patron convenu plutôt que d'original, ne représentent qu'une nature de cabinet. Le rustique y sent plus l'huile que l'odeur des champs. Depuis *la Forêt de Windsor* de Pope, tout ruisseau avait sa naïade et tout arbre son hamadryade, et, entre autres impressions de froid que vous causent ces poésies, on grelotte pour ces pauvres nymphes transplantées de la Grèce, — où, par leur privilége de déesses comme par

hygiène, elle pouvaient rester nues, — dans les humides forêts d'un pays qui a inventé les vêtemens imperméables.

On ne serait pas bien loin de la vérité en disant que les successeurs de Pope et de Dryden ne firent que réfléchir le XVIIIe siècle français, soit dans son idéal de l'homme selon la philosophie, soit dans ses utopies de l'homme selon la nature. Les poèmes de Voltaire et les romans de Jean-Jacques Rousseau ont passé par là. Vers la fin du siècle, un effort généreux fit sortir Crabbe des lieux communs de l'humanité abstraite et de la description classique. Il toucha aux conditions sociales; il peignit l'homme sous les haillons du pauvre, et la cabane, non celle qui fait point de vue dans un parc aristocratique, mais celle où la misère engendre des passions et des douleurs inconnues (1). Je ne m'étonne pas que lord Byron l'ait eu en grande estime (2) : avec plus d'invention, il eût été lord Byron; il en fut du moins l'énergique précurseur. Après lui, et à l'époque où lord Byron écrivait ses premiers vers, d'agréables poètes ramenaient l'art dans l'innocente voie du jeu d'esprit. Wordsworth, Thomas Moore, Coleridge, Walter Scott, Southey même, le Cotin de lord Byron, trouvaient, entre l'homme abstrait de l'école de Pope et l'homme caractérisé par sa condition, tel que Crabbe l'a peint, l'homme romanesque des légendes et des ballades. Ils rendaient la langue poétique plus précieuse, ou, comme Southey, plus bizarre, sans la renouveler. Cependant ils n'étaient indignes ni du dépit jaloux avec lequel lord Byron les attaqua dans son amère satire des *Bardes et des Critiques écossais*, ni surtout de la réparation qu'il leur fit dans la suite. La douceur de Wordsworth, dans une telle langue, est un don supérieur; Rogers a élevé l'élégance jusqu'à la poésie; les romans en vers de Walter Scott seraient beaucoup plus estimés, si ses romans en prose étaient moins aimés.

Voilà de quelle poésie s'amusaient des insulaires qui craignaient une descente de l'étranger dans leur pays, des marchands menacés du blocus ou occupés de prises, une aristocratie qui délibérait aux communes ou se battait sur le continent. Ce travail ingénieux contentait des imaginations absorbées et comme épuisées par le spectacle de la lutte entre la France et l'Angleterre, et qui demandaient aux poètes des distractions plutôt que des émotions.

Grande fut la surprise de cette société, lorsqu'en janvier 1812 les deux premiers chants de *Childe-Harold* lui révélèrent un grand poète. C'en fut assez pour faire diversion aux rumeurs qui circulaient déjà sur la campagne de 1812. L'Angleterre, à la veille de faire un suprême effort pour soulever contre Napoléon tout le poids de la Russie, se

(1) *The Village, the Borough*, etc.

(2) Dans une lettre à M. D'Israëli, il appelle Crabbe « le premier des poètes vivans, » et, dans la satire des *Bardes et Critiques écossais*, « *nature's sternest painter*. »

tourna tout entière du côté de ce dédaigneux jeune homme, qui, dans des vers insolens et charmans, se raillait de tout ce qu'elle aimait, même de sa gloire militaire, qu'elle évaluait au taux de ses dépenses. Les esprits étaient à la fois provoqués par ces mépris superbes de tout ce qu'ils tenaient pour maxime nationale, et séduits par le charme de tant de force parmi tant d'éclat, de tant de profondeur dans un penseur si jeune, par cette liberté de tout dire qui les soulageait, sans qu'il y parût, de la contrainte des mœurs publiques.

A ne voir que le côté littéraire de *Childe-Harold*, quel plaisir de nouveauté ce dut être pour les Anglais, que la guerre claquemurait dans leur île, de voyager, à la suite de lord Byron, en Espagne, où l'Angleterre usait la fortune de Napoléon sans le battre, et dans cet Orient, jusqu'alors un lieu commun de poésie classique! Aujourd'hui l'Orient lui-même, son soleil, ses parfums, ses perles, les beaux yeux noirs derrière le voile, l'amour mystérieux sous la pointe de l'yatagan, sont devenus un lieu commun; mais en ce temps-là combien cette Asie de Mahomet, combien cette Grèce d'Ali-Pacha devaient paraître belles, comparées à l'Asie et à la Grèce apprises dans l'Homère traduit par Pope! Combien des descriptions faites sans modèles, ou des modèles minutieusement copiés, durent rehausser le prix des chaudes peintures de lord Byron! Il renouvelait la description en en chassant les abstractions et le détail d'inventaire, et en y faisant rentrer le sentiment. Cependant la description, dans *Childe-Harold*, n'était qu'un cadre, et, quoique tout y fût nouveau, il s'en fallait que tout fût de bon aloi. C'est d'ordinaire dans le cadre que l'auteur fait la plus grande part au tour d'esprit de son temps et au désir d'attirer les yeux sur lui-même; aussi ne cherchez pas les défauts ailleurs : s'il y a de l'affectation, vous la trouverez là. Mais dans le cadre de *Childe-Harold* il y avait un tableau, le plus original et le plus intéressant de tous les tableaux, un esprit indépendant, dans un pays où tout le monde est assujetti à une règle, un penseur émancipé dans la nation qui se gêne le plus, un homme parlant de soi et ne se taisant guère sur les autres dans une société où l'on ne parle jamais ni de soi ni d'autrui.

C'est par le cadre que lord Byron avait attiré les passans; c'est par le tableau qu'il attira et fixa les esprits sérieux. Cependant on ne parla que du cadre, preuve qu'on était bien plus touché du tableau; car, par la raison qu'on ne parle pas de soi en Angleterre, personne ne s'y avisait de prononcer sur ces poésies un blâme ou un éloge qui pût être un aveu de son propre fonds. Le peuple anglais est le peuple le plus libre du monde; mais la société anglaise est celle où l'on se contraint le plus. Entrez dans un *meeting*; vous voyez la censure, la calomnie même s'y donner carrière sous le manteau de la politique. Si l'on y garde quelque mesure, ce n'est pas que le droit y soit limité ou qu'on

ait à craindre une peine quelconque; c'est que sur ce point, comme sur tous les autres, les mœurs tempèrent la liberté. Vous serez à la fois effrayé de ce qu'on y dit et étonné qu'on n'en dise pas davantage. Comment la nation est-elle si modérée là où l'individu peut impunément être si violent? C'est que la contrainte sociale y fait contrepoids à la liberté politique.

Il s'en faut que nous soyons un peuple aussi libre que le peuple anglais, et à qui la faute? Il s'en faut tout autant que la société anglaise soit une société aussi agréable que la nôtre. Sur ce point, notre avantage n'est pas médiocre. Nous ne goûtons pas moins que nos voisins la vie de famille; mais ils ne connaissent pas comme nous les douceurs de la vie de société. Nous ne nous barricadons pas chez nous; la maison appelle la compagnie. La plus grande pièce n'est pas celle où se tient la famille, c'est celle où l'on reçoit les amis, c'est le salon, pour lequel bien des gens se logent mal : c'est le travers de cet esprit de société. Là nous causons fort librement, même des sujets défendus; là les esprits se mêlent, se polissent, font jaillir les mots heureux; là chacun paie de sa personne, parle de soi, parle des autres, qui le lui rendent : aimable privilége de la France, et qui nous fait faire beaucoup de fautes, parce qu'il nous en console.

Je ne dis que ce que tout le monde sait. Nous sommes les premiers par la conversation, parce que nous sommes la société la plus libre du monde; et si notre conversation est si excellente, c'est qu'on y parle beaucoup des autres et de soi. Pour peu que, dans ce qu'on dit des autres, l'indulgence tempère la malice, et que, dans ce qu'on dit de soi, la candeur corrige la bonne opinion, il n'y a rien au-dessus de cette conversation-là. C'est la seule originale. On ne cause pas sur le gouvernement, sur la religion, même sur les lettres; on décide, on tranche. Il se fait sur ces sujets de brillans monologues, il n'y a pas de conversation. Et puis la langue du jour y a trop de part : c'est plus ou moins un discours de tribune ou un article de journal. On n'est original qu'en parlant des autres ou de soi. Il n'y a pas de matière où ce que nous disons ne vienne plus de nous, et pour peu qu'on ait d'esprit, c'est là qu'on en a. Voyez le même soir, dans la même compagnie, le contraste des discours sur les matières générales et des conversations sur les gens. La langue des généralités semble avoir été ramassée dans tout ce qui s'entend et ce qui se lit chaque jour; mais ce qu'on dit des gens a toutes les graces de la charmante langue française, telle que l'invente à chaque instant tout homme d'esprit qui sent et s'exprime vivement.

L'Angleterre n'a pas de conversation, parce qu'on n'y parle ni des autres ni de soi. Y parle-t-on du moins de la politique, de la religion, des choses de l'esprit? Guère plus. Sur la politique, on est fort réservé;

la raison, c'est qu'on ne parle que de ce qu'on sait, et qu'on ne croit pas savoir la politique. Sur la religion, entre dissidens, on ne dispute pas, on évite le sujet; entre conformistes, on s'entend, et tout est bientôt dit. Quant aux choses de l'esprit, comment en parlerait-on sans parler des autres ou tout au moins de soi? Il faudrait dire son goût, et dire son goût, c'est s'ouvrir. Mais quoi! si l'on ne parle ni du gouvernement, ni de la religion, ni des choses de l'esprit, ni des personnes, ni de soi-même, de quoi parle-t-on donc? Des environs, des alentours de toutes ces choses, mais point des choses elles-mêmes. On parle de tout ce qui n'engage pas la conscience et ne découvre pas le fond, par exemple du pique-nique, de la visite à la ruine, ou bien du prédicateur à la mode, ou bien du procès criminel qui remplit les colonnes des journaux, et de la pluie donc! le climat en renouvelle à chaque instant le sujet, et du beau temps quand on le peut. Les chasseurs de renard et les *country gentlemen* s'entretiennent de chevaux, de chasse et d'élections; c'est leur conversation d'avant le déluge. Les dissidens se demandent s'ils ont assisté à tel *Bible-Meeting*, lu le livre de la *Paix parfaite*, entendu tel sermon; combien ont donné les troncs, soit pour la conversion des Juifs, soit pour la fondation d'une école dans une des îles de l'Océan Pacifique. Chaque question reçoit une réponse catégorique, et ce qu'on appelle en Angleterre se renvoyer la balle de la conversation consiste en une sorte de catéchisme par demandes et par réponses. La conversation est générale, facile; chacun y fait sa partie, et personne ne manque la note; il est vrai que le concert est un peu fade. On y rit, et souvent; est-ce d'une plaisanterie maligne? est-ce de quelque pointe de gaieté échappée à un imprudent qui s'émancipe? Non. Le rire est la forme d'adhésion à ce que disent les gens. On est d'abord surpris de cette facilité de parole propre à toutes les personnes sans exception, et de ce rire si fréquent chez une nation si sérieuse; mais bientôt tout s'éclaircit. Cette facilité est celle de gens qui répètent un formulaire; ce rire n'est que l'approbation la plus obligeante et qui engage le moins.

Dans la société anglaise, on se fréquente, on ne se lie pas; on parle, on ne cause point. C'est commode pour les gens qui n'ont pas de *moi;* mais n'en coûte-il pas beaucoup aux esprits distingués? Ils se gardent pourtant de troubler le concert, ils étouffent leur originalité pour ressembler à tout le monde. S'il en est qui éclatent, qui véritablement parlent pour dire ce qui se passe en eux, chez nous, ce seraient des gens d'esprit; en Angleterre, ils sont affichés : voilà les *excentriques*.

En effet, l'esprit est tout près d'y être une bizarrerie. En France, on aime tant l'esprit, que tout le monde y aide; les gens qui en ont sont fort goûtés, c'est tout simple; dans les louanges que nous leur donnons, nous croyons prélever notre part. En Angleterre, l'esprit ressemble plus

à une licence que prend l'individu; c'est de l'audace, de l'entreprise; tout le monde en a peur. Aussi n'ont-ils pas de mot dans leur langue pour exprimer un homme d'esprit, ou, s'ils en ont un, ils ne s'en servent pas. L'esprit lui-même s'y appelle l'humeur, *humour*, qui est proprement le caprice, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus singulier chez les gens et ce qui appartiendrait à l'ame sensitive des philosophes anciens, si nous reconnaissions cette ame-là.

Il est vrai que, comme on ne parle de soi ni d'autrui dans la société anglaise, on n'y connaît ni la vanité ni la médisance. Je n'ai jamais vu un Anglais avantageux, je n'en ai jamais ouï de médisant. Il ne faut pas s'y fier pourtant. Ils savent tout aussi bien que nous par où ils valent mieux que les autres et par où les autres leur donnent prise; mais ils jouissent tout seuls de leur mérite, sachant bien qu'on ne trouve personne à qui faire partager ce plaisir-là, et s'ils ne disent pas de mal d'autrui, ce n'est pas faute d'en penser. Tout cela se passe au fond d'eux, et il n'en paraît rien. J'admire les beaux côtés de cette double discrétion; mais enfin la vanité et même la médisance n'ont-elles pas du bon? Un homme d'esprit qui parle de lui en dit trop; mais ce trop, nous nous chargeons de le retrancher; le reste est charmant : c'est un homme. De même, s'il parle des autres, nous ôtons le mal qu'il y voit par trop de complaisance pour lui-même ou par prévention; dans le reste, nous trouvons ou un plaisir de curiosité, ou des nuances délicates, ou un sujet d'utiles retours sur nous-mêmes. Par malheur, on ne peut pas donner aux gens d'esprit le droit de parler d'eux et des autres sans le donner aux sots, et les sots nous font payer cher le plaisir que nous avons à entendre les gens d'esprit. C'est justice d'ailleurs, le plaisir n'étant pas toujours irréprochable. Est-ce pour éviter les propos des sots que la société anglaise fait taire les gens d'esprit? Non. Cependant, qu'en matière de conversation elle ait fait le calcul des profits et pertes et qu'elle ait préféré par intérêt la réserve à la liberté, je l'en crois bien capable. Notre charmant vers :

On perd à trop parler ce qu'on gagne à se taire,

devrait être anglais.

La religion favorise singulièrement cette réserve. Les prédicateurs, qui sont fort suivis, parlent beaucoup du dogme, des différentes interprétations des livres saints, de la justification par la foi : du monde, c'est-à-dire de nous-mêmes et des autres, peu ou point. Il est vrai que cette discrétion est d'orthodoxie. L'église protestante suppose que nous nous connaissons assez, et qu'il suffit d'avoir la foi pour savoir toute la morale. Notre église à nous croit que nous nous ignorons, ou que nous nous connaissons fort mal; elle nous force à regarder dans nos obscurités, elle nous démêle, elle aide les esprits lourds à se voir, elle

ne permet pas aux pénétrans de se dérober à leur conscience. La foi commande, la morale persuade; ce fut là le grand caractère de la prédication catholique chez nos sermonnaires du XVIIe siècle, lesquels sont nos plus profonds moralistes. Le protestantisme lui-même n'a pas toujours dédaigné l'alliance de la théologie et de la morale, témoin l'anglican Jeremy Taylor (1), si semblable à notre Charron quand il met le bon sens de l'antiquité au service des idées chrétiennes, à notre François de Sales par les images familières dont il émaille les sévérités du dogme; mais le caractère actuel de la prédication en Angleterre est exclusivement théologique. Je n'ai pas à dire pourquoi je lui préfère la méthode catholique; je dois seulement remarquer par quelle convenance singulière la religion vient fortifier dans les deux pays la qualité dominante de chacun. En Angleterre, pays d'intelligence politique, elle se présente sous la forme du dogme, c'est-à-dire de la loi dans son expression la plus absolue; en France, le pays sociable par excellence, c'est à l'esprit de sociabilité qu'elle vient en aide, comme la plus parfaite des morales.

Il suffit de quelque séjour en Angleterre et d'un médiocre usage de la langue pour reconnaître que la conversation courante n'y est guère qu'un formulaire. Ce qui est vrai de l'écriture des Anglais est vrai de leur discours; on dirait que c'est la race, et non l'individu, qui tient la plume et qui parle. De là, dans l'écriture anglaise, une certaine beauté régulière, uniforme, mais noble, qui montre combien est profonde l'empreinte de la discipline chez ce peuple libre; de là aussi, dans la conversation, à défaut des graces du langage individuel, cette précision et cette hardiesse qui sont les qualités de la race, et qui feraient prendre pour un homme distingué le premier Anglais qu'on entend parler. Dans cette uniformité expressive, s'il est difficile de distinguer ce que nous appelons les gens d'esprit, il l'est encore plus de reconnaître des sots. Enfin, cette langue est celle du génie de la nation; elle a de grands traits, il lui manque de la physionomie. C'est encore un de nos avantages sur l'Angleterre. Notre langue a, comme la sienne, un cachet national, la clarté, et elle a de plus autant de physionomies qu'il y a de gens d'esprit qui la parlent. Les Anglais éclairés le reconnaissent, et le cas médiocre que certains d'entre eux paraissent faire de notre supériorité sur ce point n'en rend l'aveu que plus précieux. Ce qu'on envie le plus aux gens est souvent ce qu'on affecte d'estimer le moins.

On devine la cause de ce manque de diversité dans la langue de la conversation en Angleterre. Là où l'on ne parle ni de soi ni des autres, et où l'ame ne vient pas sur les lèvres, je ne m'étonne pas que la langue n'ait pas de physionomie.

(1) Né en 1613, mort en 1667 avec le surnom du Shakspeare des théologiens.

Cette discrétion extraordinaire de la société anglaise, quoiqu'à beaucoup de calcul il s'y mêle une disposition naturelle, ne doit pas laisser que de lui coûter. Le sacrifice n'est pas petit de ne jamais parler de soi. Quant à se taire sur autrui, ce n'est guère plus aisé, le principe étant le même qui nous fait parler des autres et de nous. Il doit donc y avoir beaucoup de gêne dans une société où l'on s'interdit l'une et l'autre chose, et c'est en cela surtout que la pratique du *self denial* est méritoire. Certaines gens se permettront même de qualifier cette retenue d'hypocrisie, et d'autres n'y verront que l'extrême raffinement de la vanité. Quelque chose qu'on en pense, vertu ou travers, ce n'en est pas moins un travail, travail allégé chez les uns par la médiocrité d'esprit et l'habitude, aggravé chez les autres par plus de choses à dire. Il n'y a qu'à regarder un salon anglais pour voir qu'on ne s'y divertit point, et que plus d'un des assistans en est convaincu. Eh bien! jetez au milieu de cette société gênée, froide, où l'on se cache de tout le monde et de soi-même, au milieu de ces esprits volontairement effacés, que dis-je? de ces ombres, un homme qui vient leur faire des confessions brutales sur lui-même et sur eux, qui dit le bien et le mal, le bien sans enthousiasme, le mal sans voiles, qui prend de force pour confidens, résistans et presque honteux, ces gens qui ne veulent rien savoir des autres pour qu'on ne s'informe pas d'eux; jetez au milieu de ce salon, où l'on s'amuse si peu, quoiqu'on y rie beaucoup, un livre puissant, provoquant, par lequel les assistans sont révélés à eux-mêmes et dénoncés les uns aux autres, quel effet! C'est cet effet, c'est ce scandale que produisirent les premières confessions de Childe-Harold. Les héros des poèmes qui vinrent après complétèrent ses confidences. Lord Byron faisait monter de subites rougeurs à plus d'un front que n'avaient jamais troublé que des émotions permises; il suscitait des doutes au sein de cet acquiescement d'habitude ou de calcul à tous les principes de la société établie; il soulageait les esprits de cette retenue consentie dans l'intérêt de la conservation sociale, et des sacrifices que l'homme fait en Angleterre à *l'animal politique*.

Dans ce temps-là, beaucoup de choses étaient tenues pour des vérités hors de contestation parmi les compatriotes de lord Byron, par exemple, les victoires des Anglais sur Napoléon, la bravoure de leurs alliés de la Péninsule. Byron, trop Anglais pour nier les victoires, niait la gloire militaire, niait l'héroïsme et se moquait des braves alliés. Il s'attaquait aussi à des vérités moins douteuses que les victoires de l'Angleterre, et, entre autres, à l'immortalité de l'ame. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, il plaisait. Plaire est un mot trop faible : il remuait, il mettait hors de lui le flegme anglais. Le plaisir des individus était en proportion de l'offense faite aux mœurs publiques.

Pour ceux qui étaient tout bas de son avis, les libres penseurs, *free*

thinkers, ce plaisir était une sorte de délivrance. Ils savouraient cette hauteur de mépris pour les choses les plus respectées, cette haine de tous les jougs, et, avec les sauvages douceurs de l'indépendance, ses tristesses et ses découragemens. Le *spleen* anglais se reconnaissait à cette maladie de la plénitude qui travaille Childe-Harold, à ce cœur que la sensualité a endurci, à cet égal dégoût des affaires et des plaisirs, à cette dégradation que traverse de temps en temps un remords, et qui d'ailleurs est moins l'effet de la perversité du cœur que d'un violent désappointement après l'épreuve des choses humaines.

Pour ceux, au contraire, qu'effarouchait tant d'audace, le plaisir, moins avoué, n'était pas moins grand. On peut avoir assez de vertu pour accepter, par la considération de leurs avantages politiques, toutes les barrières, toutes les hiérarchies, toutes les gênes de la société anglaise; mais était-il une vertu capable de résister à la tentation de s'en émanciper un moment, sous prétexte de lire des poésies nouvelles? On tâtait ainsi de la liberté de penser sous la responsabilité d'un autre; on osait s'occuper d'autrui, se parler à soi-même de soi, et ce dont on se privait dans la conversation, la lecture en donnait le plaisir sans le scandale. D'ailleurs, une infraction à la règle raffermit quelquefois l'amour de la règle, et qu'était-ce que cette infraction? Un coup d'œil sur un livre, un nuage de doute qui passe, une nudité qu'on a vue malgré soi. Libérateur pour quelques-uns, tentateur pour le plus grand nombre, Byron était admiré de tous. Le petit nombre même que l'âpreté d'une opinion militante, une position en vue, une foi plus à l'épreuve, irritaient contre les séductions du penseur, rendait les armes aux beautés du poète. Chacun faisait une secrète et étrange amitié avec lord Byron.

Est-ce à dire qu'on parlât beaucoup de lui dans les compagnies? Du libre penseur, personne; mais on louait le poète, comme on loue toutes choses en Angleterre, par des généralités, et tout le monde *secundum formulam*. Un témoin de cette grande popularité de lord Byron me donnait cet échantillon de ce qu'on en disait : — Avez-vous lu le nouveau poème? *Very beautiful!* disait l'interlocuteur avec une interjection étouffée. C'était tout. Les beaux esprits citaient un passage, le plus innocent, une description, jamais une pensée ni une peinture morale qu'il leur fût impossible de louer ou de blâmer sans se découvrir. Les plaisans nommaient les ouvrages scabreux devant les dames pour voir si quelque rougeur ne trahirait pas sur un beau visage une lecture interdite. L'Angleterre goûtait au fruit défendu, mais elle ne voulait ni se l'avouer ni qu'on le lui dit.

Ce fut la cause la plus générale du succès de lord Byron. Il réussit en outre auprès des femmes par une cause particulière et romanesque. Elles s'éprirent secrètement de ses héros, ou plutôt du caractère unique qu'il a donné à tous, de ce mélange du bien élevé jusqu'à l'hé-

roïsme, et du mal poussé jusqu'au crime. Seulement, le bien est à l'honneur du personnage, et le mal à la charge de la société, qui n'a pas su lui faire assez de place ni lui donner assez d'air. C'est par sa volonté qu'il est grand; c'est par les circonstances qu'il devient criminel : type séduisant et qui plaît aux femmes de tous les pays, sans doute par notre faute à nous, qui ne leur donnons à voir qu'un mélange bourgeois de petites qualités et de grands défauts.

A l'attrait singulier de ce contraste, le personnage favori joignait la première des graces de l'homme aux yeux des femmes, son plus beau titre, dit-on, auprès du sexe anglais, la fidélité. Tous les héros de lord Byron sont fidèles. Le Giaour, Sélim, dans la *Fiancée d'Abydos;* Conrad, dans *le Corsaire* et dans le roman où il reparaît sous le nom de Lara; Hugo, dans *Parisina,* sont des types de la fidélité dans l'amour (1). L'aîné de ces enfans du poète, Childe-Harold, qui, dès la jeunesse, est dégoûté de tout et même de lui, qui voyage pour se fuir, et qui semble en vouloir à tout le monde de sa satiété, garde pourtant au fond du cœur, comme un dernier reste de vertu, le souvenir d'un amour unique. « Il n'avait soupiré que pour trop de femmes; mais il n'en avait aimé qu'une (2) ! » Enfin, il n'est pas jusqu'à don Juan qui, dans ses nombreuses amours, ne soit fidèle à sa manière. Très différent de son prototype, il n'aime qu'une femme à la fois, et, s'il la quitte, c'est par nécessité et non par caprice. Il pousse la fidélité au souvenir d'Haïdée jusqu'à refuser les faveurs d'une belle sultane. Il est vrai qu'il succombera plus tard aux tentations dont le poursuit à plaisir le poète, mais il a toujours l'air d'un amant de la façon du Giaour et de Conrad, qui subit plus qu'il ne recherche les bonnes fortunes de don Juan.

Par toutes les opinions que lord Byron prête à ses héros, par ce mépris qu'ils affichent pour les habitudes et pour les devoirs de la vie sociale, par ce parti pris de persuader au monde qu'il n'y a d'héroïsme qu'au prix de vices extraordinaires, ni de grandes vertus que dans ceux qui méprisent les petites, il n'est que trop vrai qu'il offensait grièvement les mœurs de son pays; mais il leur faisait la plus sensible de toutes les caresses en donnant à ses personnages le mérite de la fidélité dans l'amour. En Angleterre, quoiqu'il ne faille pas s'y trop fier aux apparences, on ne connaît pas, à proprement parler, la galanterie. L'idée de la fidélité dans l'amour est une tradition, ou, si l'on veut, une illusion nationale. Pour lord Byron, peut-être a-t-il voulu qu'on l'en crût capable, peut-être au fond de son cœur en a-t-il sincèrement adoré l'idéal. L'amour unique, la fidélité à cet amour, n'est-ce donc pas plutôt une rareté qu'une chimère? Que ceux qui ont aimé disent si l'on aime deux fois. Il y a plus d'un lien; il n'y a qu'un

(1) *Lara,* tale, II, st. I.
(2) *Childe-Harold,* tale, I, st. V.

amour. Pareils à Lara, nous cherchons dans un autre amour les émotions premières de l'amour unique, et, en regardant le tendre et dévoué Kaled, nous nous souvenons de Médora.

Ainsi, par l'effet d'une double séduction, quand lord Byron se raillait des opinions et des croyances de son pays, il le scandalisait, mais en le soulageant; et quand il idéalisait la fidélité dans l'amour, il le flattait dans une de ses prétentions les plus chères, car le sexe anglais croit volontiers que la Grande-Bretagne est la patrie de l'amour unique.

Le privilége des caractères romanesques créés par le génie, c'est d'être aimés par tout ce que l'auteur a de lectrices. Au XVIIIe siècle, toutes les jeunes filles à qui on laissait lire *la Nouvelle Héloïse* voulaient avoir Saint-Preux pour précepteur, et toutes les femmes regrettaient de n'avoir pas eu l'occasion d'aimer comme Julie, en se conduisant mieux. A Saint-Preux a succédé Werther, et combien de femmes qui ont envié à Charlotte le triste bonheur d'être aimées d'un homme capable de se tuer par amour! Après Werther, ç'a été le tour de René de susciter dans toute l'étendue de l'empire français des Amélies éprises de son chagrin dédaigneux, de sa satiété avant d'avoir joui, de son mélancolique amour pour les ruines. Que de cœurs en Angleterre, de 1810 à 1821, n'ont pas fait secrètement leur choix entre Childe-Harold, Conrad, Sélim, Hugo et peut-être don Juan! Que de douces colombes qui ont rêvé de s'abriter sous la serre de ces fiers oiseaux de proie! Le fiancé qu'on aimait était capable de leur courage, de leur mépris pour le danger, de leur fidélité à l'amour unique, et certainement il n'avait aucun de leurs vices. Cela même a dû servir plus d'un fiancé, sauf à nuire à plus d'un mari.

Quand l'auteur de ces créations est vivant, qu'il est jeune et noble; quand il y a plus que de l'apparence qu'il s'est peint lui-même dans ses héros, c'est à lui que s'adresseront tous ces soupirs. Lord Byron en est un exemple éclatant. Je ne sais s'il est un poète pour qui plus de cœurs de femmes aient battu en secret. Vainement se défendait-il dans ses préfaces de toute ressemblance avec ses personnages, cette précaution n'y faisait croire que davantage; car à quoi bon cet avis au public, s'il n'avait craint qu'on ne le reconnût? Ce qu'on savait de lui, ce qu'on disait du moins, autorisait la confusion. Dans sa courte et orageuse vie, lord Byron joua tour à tour quelque partie des rôles de ses personnages. Ce contraste de l'extrême générosité et du mépris pour les hommes, c'est toute son histoire. Sur une pierre tumulaire qui ne recouvrait pas une cendre humaine, il osait écrire que le chien vaut mieux que l'homme, et il sacrifiait à la cause de l'humanité personnifiée dans la Grèce esclave sa fortune, sa santé et sa vie.

Enfin on savait que, pour peindre l'extérieur de ses héros, il avait plus consulté son miroir que son imagination, et qu'il avait très bien fait. Bien des gens n'avaient pu voir sans admiration ce regard fier et

doux, ce front inspiré, que couronnait une chevelure bouclée naturellement, cette pâleur qui trahissait à la fois la passion et la mélancolie, ce cou antique, autour duquel était nouée avec une négligence complaisante une cravate qui n'en cachait ni la forme ni la blancheur. On avait reconnu, avant le fameux pacha de Janina, sa naissance aristocratique à la petitesse de ses oreilles et à la blancheur de ses belles mains (1). La gravure avait rendu populaire le beau portrait peint par Philipps, lequel respire à la fois la passion, la jeunesse et le génie (2). Les contemporains ne l'avaient vu qu'enfant, adolescent ou jeune homme, avec la triple beauté de ces trois âges charmans, et sa mort n'avait été que la fin de sa jeunesse. Si telle est l'auréole que met au front de l'écrivain la gloire des créations romanesques, qu'elle fit trouver beau Jean-Jacques Rousseau après ce qu'il appelle sa *réforme somptuaire,* lorsqu'à quarante ans il quitta la dorure, les bas blancs, l'épée et le linge fin, et qu'il prit une perruque ronde, quelle impression ne dut pas faire lord Byron, lui qui n'avait qu'à copier ses propres traits pour donner à ses héros toute la beauté que pouvait leur prêter l'imagination des femmes de son pays!

Je ne dois pas oublier le charme suprême; cet homme à la fois noble, jeune, beau, riche de tous les dons de l'esprit, cet homme était un grand poète. La poésie relève tout : l'auteur, si sa personne est au-dessous de ses talens; l'œuvre, si le sujet ou les pensées ne sont pas dignes de l'art. Les personnages d'un roman n'excitent pas la même admiration que les héros d'un poème. La prose romanesque peut faire des types de fantaisie, la poésie seule a le privilége de faire un idéal. Les attaques contre les opinions ou les mœurs d'une société dans un roman en prose, fût-elle d'un Rousseau ou d'un Chateaubriand, ne seront jamais qu'une polémique éloquente. Dans les vers d'un grand poète, ces mêmes attaques prendront la couleur d'un suprême dédain jeté du haut des sphères supérieures sur les intérêts subalternes qui s'agitent en bas. Telle est l'illusion que nous fait la poésie. La beauté y est plus belle, et la laideur y paraît moins. Il semble que rien de vulgaire ne s'ose produire dans cette langue privilégiée, ni qu'un poète de génie puisse être jamais un libelliste ou un factieux.

Telles ont été, si je ne m'abuse, les causes de la popularité de lord Byron de son vivant. Cette popularité fut comme une fièvre. Aucun auteur n'a attiré sur lui une attention plus générale et plus ardente. Le débit de ses poèmes est un des faits les plus curieux de l'histoire des lettres. *Le Giaour,* qui suivit les deux premiers chants de *Childe-Harold,* avait été publié en mai 1813; neuf mois après, en janvier 1814, la critique rendait compte de la onzième édition (3). Dans le même

(1) Il lui en fit le compliment. Lettres de lord Byron à sa mère.

(2) Ce portrait se voit dans la belle galerie de Newstead au-dessus de la cheminée.

(3) *Quarterly Review,* année 1814.

mois paraissait la septième de *la Fiancée d'Abydos*, publiée en décembre 1813. *Le Corsaire*, commencé le 18 décembre 1813 et terminé le 31, paraissait en janvier 1814, et, dans son numéro d'avril, l'*Edinburg Review* parlait de la cinquième édition. Les comptes-rendus coûtaient certainement plus de temps que les poèmes. C'est ainsi qu'une voix de poète trouvait à se faire entendre dans le fracas de la fortune croulante de Napoléon. Un poète charmait, avec des descriptions et des contes de l'Orient, l'Angleterre épuisée et saignante. Les imaginations étaient partagées entre l'incendie de la flotte du pacha par le corsaire (1) et les batailles de Dresde, de Leipsig, d'Hanau, de Vittoria. La mort de Sélim, dans *la Fiancée d'Abydos*, celle de l'aimable Zuléika, attristèrent l'Angleterre dans les derniers jours de 1813; elles troublèrent du moins la joie qu'on y avait de voir toutes les places fortes de l'Allemagne évacuées par cent mille de nos vieux soldats se retirant devant la coalition, à la suite de l'aigle impériale blessée à mort dans les plaines de Leipsig.

II. — EXIL VOLONTAIRE DE LORD BYRON. — DES CAUSES DE LA DISGRACE DE L'HOMME DANS LA PLUS GRANDE POPULARITÉ DU POÈTE.

Cependant, au plus fort de la popularité de lord Byron, un orage s'amassait sur sa tête: exemple unique peut-être d'un pays où, tandis que les imaginations sont sous le charme du poète, les mœurs se révoltent sourdement contre l'homme. A l'expression de l'admiration la plus sentie pour les beautés poétiques de ses ouvrages, les *Revues* avaient mêlé dès le commencement des réserves sur ses opinions. Ces réserves devinrent plus précises et plus sévères à mesure que le poète grandissait, sans toutefois que l'admiration se refroidît. Malgré les déclarations de lord Byron, on s'obstinait à le reconnaître sous ses héros et à le rendre responsable de leurs sentimens. Ce qui avait transpiré de sa vie ne confirmait que trop ces soupçons d'identité. Les voûtes de Newstead n'avaient pas été discrètes, et ce qu'on en racontait eût effarouché même une société moins prude que la société anglaise. En France, où nous sommes à la fois plus faciles et plus littéraires, la critique ne touche pas à la personne et ne confond pas la liberté spéculative de l'écrivain avec la conduite de l'homme. Pour lord Byron, si les attaques littéraires ne lui manquèrent pas (2), de plus sensibles coups furent portés au penseur impitoyable, au sceptique qui jetait l'ironie sur tout ce que respectent les sociétés humaines, à l'Anglais se raillant des institutions et des passions de son pays. Ses amis même prirent

(1) *Le Corsaire*, chant II.
(2) On alla jusqu'à lui reprocher le plagiat.

contre lui le parti des consciences troublées, et bientôt il ne plus fut possible autour de lui de ne point l'admirer et de ne point le blâmer.

Lord Byron en fut ébranlé. Déjà maître des esprits, il eut le sentiment qu'il ne se rendrait pas maître des mœurs, et, après le prodigieux succès du *Corsaire*, il songea un moment non-seulement à ne plus écrire, mais à racheter pour le détruire tout ce qu'il avait déjà publié. Les conseils intéressés de son éditeur Murray, mais, plus que cela, la gloire trop nouvelle encore pour avoir perdu toute sa douceur, et le poème touchant et terrible de *Lara* qui déjà fermentait dans sa tête, le détournèrent de ce singulier dessein. Il y pensa long-temps. « Si je prends une femme, écrivait-il dans son journal, et si cette femme me donne un fils, je le mettrai dans le plus anti-poétique de tous les chemins : j'en ferai un homme de loi, un pirate ou tout autre chose; mais, s'il écrit, j'y verrai la preuve qu'il ne sera pas de moi. » Boutade dans l'expression, au fond cette disposition d'esprit était sérieuse; elle prouvait deux choses : la force de cette résistance des mœurs qu'il se sentait impuissant à conjurer, et l'amertume qui se mêle toujours à la gloire. Il s'était même dégoûté d'écrire son journal. « J'y veux renoncer, écrivait-il, et, pour m'empêcher d'y retourner, comme le chien à ce qu'il a vomi, j'en déchire les derniers feuillets. Oh! je deviendrai fou! » Ce dépit se dissipa en écrivant *Lara;* mais la cause demeurait : un instinct sûr avait averti lord Byron qu'il devenait incompatible avec son pays à mesure qu'il y devenait populaire.

Dans cette prévention croissante contre ce qu'on savait ou ce qu'on supposait de son caractère, lord Byron ne pouvait pas faire une faute impunément. Sa séparation d'avec sa femme fut un malheur dont la prévention publique fit plus qu'une faute. Le poète fut blâmé même par ses proches parens. Lord Byron, qui s'en plaint avec vivacité, n'en dit pas la cause; c'était la puissance des mœurs publiques qui lui ôtait l'approbation de sa famille, et qui la forçait de défendre la sainteté du mariage, même contre un parent. L'Angleterre ne le jugea pas en jury; elle vit une jeune femme respectable quitter le domicile conjugal et se réfugier chez son père. C'était assez; les mœurs demandent moins de preuves que les tribunaux. Le procès fait à lord Byron était un procès de tendance; il le perdit. « Les sages condamnèrent, dit Walter Scott; les bons, — et il en était, — regrettèrent (1). » Mais les regrets des bons ne pouvaient pas soutenir lord Byron contre la condamnation des sages : il songea dès-lors à l'exil, « sentant bien, écrivait-il, que, si tout ce qui se disait à voix basse, s'insinuait, se murmurait, était vrai, il n'était plus fait pour l'Angleterre; si c'était faux, que l'Angleterre n'était plus faite pour lui (2). »

(1) Note sur la stance seizième du troisième chant de *Childe-Harold*.
(2) Lettre à M. D'Israëli.

Il la quitta en effet dans l'année 1821, et pour n'y revenir jamais. Il avait voulu engager une lutte avec la société anglaise; il était vaincu. Cet homme, dont les livres étaient dans toutes les mains, et la personne protégée par tous les priviléges aristocratiques et par toutes les garanties des lois libérales de sa patrie, qui n'avait à craindre ni qu'un parlement le décrétât comme Jean-Jacques Rousseau, ni d'être mis à la Bastille comme Voltaire, qui pouvait braver librement et en face toutes les croyances et tous les préjugés de son pays, ce poète si populaire se retirait devant les mœurs de sa nation, admiré pour son génie, chassé pour l'usage qu'il en avait fait. Il n'y eut point de scandale, quoique la vanité de lord Byron en eût espéré. Il rappelle avec complaisance les bruits qui coururent alors. Il ne pouvait plus se montrer au théâtre, lui disait-on, sans risquer d'être sifflé, ni aller au parlement sans insultes. La foule devait s'amasser autour de sa voiture le jour de son départ, et lui faire violence (1). Il n'y eut ni sifflets au théâtre, où il put voir Kean impunément dans tous ses rôles, ni huées quand il se rendit au parlement voter selon ses principes; son départ n'attira ni foule ni violence, et le grand poète partit comme Platon voulait qu'on renvoyât les poètes de sa république imaginaire, avec une couronne de fleurs que l'Angleterre lui mettait au front en se le reprochant.

L'ostracisme anglais n'est pas bruyant comme celui d'Athènes. Ce qui forçait Byron de s'exiler, ce n'était pas une sentence de bannissement rendue dans les formes légales, ni une émeute populaire, c'était un souffle, *breath :* il l'a senti, il l'a dit; mais ce souffle était assez fort pour courber la tête d'un descendant des Normands de la conquête, comme se qualifiait lord Byron. Personne n'a mieux caractérisé que lui cet arrêt de l'opinion de son pays : « Un homme exilé par une faction, écrit-il à M. D'Israëli, a la consolation de penser qu'il est un martyr; il est relevé par l'espérance et par la dignité réelle ou imaginaire de sa cause; celui qui quitte son pays pour se soustraire au poids de ses dettes peut avoir quelque douceur à penser que le temps et la bonne conduite pourront réparer ses affaires; le condamné, que la loi bannit voit un terme à son bannissement, il le rêve du moins; il peut se consoler par la connaissance ou par la pensée de quelque injustice dans la loi ou dans l'application qu'on lui en a faite; celui qui est exilé par l'opinion publique, sans avoir contre lui ni griefs politiques, ni jugement illégal, ni affaires embarrassées, celui-là est condamné à toutes les amertumes de l'exil, sans espérance, sans orgueil, sans soulagement. »

Telle était la situation de lord Byron, et certes, quand on lit cette

(1) Lettre à M. D'Israëli.

plainte éloquente, on serait tenté d'abord de la trouver juste. Bien que l'homme de génie soit libre de faire des dons qu'il tient de Dieu un emploi irréprochable, il se mêle à cette liberté tant de mouvemens impérieux et involontaires, qu'on est près de prendre parti pour le poète contre la société qui l'exilait. Quoi! se prend-on à dire, la justice légale accorde au crime même des circonstances atténuantes; elle autorise le juge à discerner entre la perversité calculée et l'entraînement de la passion; elle tient compte de ce redoutable mystère de la fatalité des passions, et, par les degrés qu'elle établit dans la peine, elle fait en sorte de frapper ce qui appartient à la volonté et d'absoudre ce qui n'est que l'aveugle impulsion de la nature. Avec combien plus de justice une grande société ne doit-elle pas se montrer indulgente pour les égaremens du génie? Contradiction cruelle! Dans son admiration pour ce don supérieur, elle le caractérise par tous les mots qui peignent le plus fortement la passion. Enthousiasme, feu poétique, souffle divin, c'est à peine si elle y souffre la raison, comme sentant trop le ménage, et, si cette irresponsabilité qu'on fait au génie l'emporte hors des voies communes, elle le punit comme un coupable qui aurait agi avec tout le sang-froid de la volonté.

Voilà les premières pensées que fait naître la lettre à M. D'Israëli, et l'on a peut-être raison d'en garder quelque chose; mais on finit par se ranger, sinon parmi les sages qui condamnèrent, du moins parmi les bons qui regrettèrent, c'est-à-dire qui laissèrent partir lord Byron. S'il est quelque chose de plus respectable que le génie, c'est sans doute une nation qui défend ses mœurs. Qu'il y ait dans ces mœurs des préjugés, une nation qui croit qu'on ne peut livrer les uns sans compromettre les autres fait bien de défendre ses préjugés pour garder ses mœurs. Elle témoigne par là de son intelligence, car elle comprend qu'en voulant séparer de force les erreurs des vérités, on s'expose, pour grand nombre de gens, à désagréger les fondemens de leur vie morale. Parmi ce qu'on appelle les préjugés, combien qui ne sont que des vérités abaissées à la portée de la foule! Cette nation le sait, elle sait qu'une certaine philosophie qui fait profession de les attaquer n'est qu'un art cruel d'ôter à la foule les seules vérités qui soient à sa main. Sans doute cette philosophie est un droit de l'esprit humain; mais j'aime qu'une nation intelligente lui fasse contrepoids par un autre droit, son droit de se conserver en conservant ses mœurs. J'aime surtout la manière dont s'y prend l'Angleterre. Ce n'est point par des lois, comme le remarque amèrement lord Byron, qu'elle se protége contre les séductions de son doute ou les attaques ouvertes de son dédain; les arrêts des lois rendent les condamnés populaires : c'est du fond des consciences émues que sortait ce souffle redoutable qui le poussa doucement hors de son pays.

De tous les contrastes qu'offrent les sociétés anglaise et française, celui-là est peut-être le plus sensible. Chez nous, non-seulement le talent n'est pas forcé de s'exiler, mais il ne parvient jamais à se déconsidérer sans ressource. Jusqu'au dernier moment, l'esprit couvre la conduite, et l'auteur innocente l'homme. C'est tout simple. N'avons-nous pas proclamé la suprématie de *l'idée*, et ne sommes-nous pas jaloux même du droit inconnu qui viendrait après le droit de tout dire? Là où toutes les idées sont libres, peu s'en faut qu'on ne croie qu'elles sont égales. Le sophiste qui fait aimer à la foule le poison qui la tue n'est chez nous qu'un spéculatif ingénieux et hardi qui nous fait voir de nouveaux aspects de l'esprit humain. Il n'y a de vrai ni de faux absolu; le faux n'est tout au plus qu'un vrai intempestif, et le vrai que le faux rendu vrai par des conventions arbitraires. Nous n'avons pas de véritable colère contre l'homme qui nous fait du mal avec talent, et, dans tout débat où notre adversaire déploie de l'esprit, nous ne sommes pas assez fiers d'avoir raison pour y tenir fermement. La raison en France a besoin, pour croire en elle, d'avoir la vanité dans son parti. Quand un écrivain a de l'esprit contre nous, nous tenons à être un peu de son côté. Nos mœurs le soutiennent contre nos intérêts et nos principes. Pourtant il vient un moment où le mal fait trop de ravages. Alors nous nous défendons par des lois : c'est pour cela que nous sommes si faibles. Lord Byron en France n'aurait pas eu à s'exiler; tout au plus eût-il couru le risque d'arriver de ce coup au gouvernement.

Je sais que cela est plus aimable, oui, quand on est loin des révolutions; mais, au lendemain d'un bouleversement où le désordre des idées a eu la principale part, qui n'aimera mieux le spectacle d'une société chez qui la gloire de bien écrire n'absout pas l'écrivain du tort de mal penser? Qui ne préférera, pour l'honneur même de l'esprit humain, à cette police ingrate et laborieuse des lois qui se tourne toujours contre les gouvernemens, la police secrète et insensible des mœurs? Les torts de la liberté de la pensée sont d'une nature si particulière, la bonne foi peut si souvent les recommander, la source en est si sacrée, que le châtiment qui les réprime a presque toujours l'air d'une vengeance de la force contre l'esprit. Les verrous tirés sur un écrivain discréditent plus souvent le juge qu'ils ne déshonorent le prisonnier; mais là où les mœurs font l'office des lois, c'est le coupable lui-même qui s'administre ou qui accepte le châtiment. Personne n'a à porter la main sur le poète qui s'est insurgé contre les croyances de sa patrie, et l'esprit humain est respecté jusque dans la manière dont ses égaremens sont punis. C'est ainsi que la société anglaise châtia les atteintes portées à ses croyances par lord Byron. Il est vrai qu'il n'accepta ni le jugement ni la peine. Il n'avoua que

l'incompatibilité entre son pays et lui. Or l'incompatibilité laisse intact l'honneur des parties.

Cependant lord Byron a accusé la société anglaise d'hypocrisie. C'est ce *cant*, « le péché criant de ce temps à double conduite et à parole double, » dont il parle en plusieurs endroits de ses lettres et de ses poésies. Je crois à l'hypocrisie individuelle. C'est un masque fort connu, quoique beaucoup de dupes le prennent encore pour un visage; je croirais aussi à l'hypocrisie d'une classe, bien qu'il soit déjà difficile que le même masque s'adapte à tant de visages. Quant à l'hypocrisie de toute une société, je n'y crois pas. Les foules, très capables d'erreurs et d'illusions, sont incapables de mensonge. Il peut y avoir des hypocrites à la tête, et, comme ils ne font après tout que se conformer au sentiment général, je ne sais si cette déférence peut s'appeler hypocrisie, et si un mot si dur convient à un acte si sensé. Les Romains étaient un peuple fort religieux, et ce trait de caractère, qui leur est commun avec les Anglais, ne contribua pas peu à la grandeur de leur nation. Ils eurent, sur la fin de la république, des chefs qui l'étaient moins, ou qui ne l'étaient pas du tout, et un sénat où la philosophie de Lucrèce avait peut-être plus d'adeptes que la religion de Jupiter. Peut-on néanmoins qualifier d'hypocrisie le soin qu'ils continuaient à prendre du culte des aïeux? Ils y étaient intéressés, dit-on, comme à un moyen de discipline et d'ordre; mais cela même ne leur fait pas tort. Eût-il mieux valu qu'ils proposassent au peuple pour religion soit le doute des plus honnêtes, soit l'incrédulité des plus corrompus?

Si la disgrace de lord Byron n'eût été qu'un acte d'hypocrisie publique, il serait donc vrai que ce que l'Angleterre défendit contre son grand poète, ce ne fut pas ses mœurs, mais un double masque politique et religieux. Et quel admirateur de lord Byron irait jusqu'à le dire? Oui, au moment suprême de la lutte entre l'Angleterre et la France, lord Byron jetait sur la guerre, sur la gloire des armes, non pas la réprobation d'un chrétien ni les paroles de pitié d'un ami des hommes, mais la dédaigneuse ironie d'un homme de parti, s'efforçant de déshonorer la guerre dans les hommes d'état qui la conduisaient, la gloire militaire dans les chefs qui la faisaient. Il attaquait son pays dans ses passions au moment où ce pays en avait besoin pour des efforts désespérés, au moment où ces passions étaient ses moyens de défense. Il le troublait dans ses croyances au moment où elles le consolaient de ses sacrifices. Par une inconséquence cruelle, il décrivait, avec la profondeur mélancolique de la pensée chrétienne, la faiblesse de l'homme, le vide de ses plaisirs, la vanité de tout bonheur humain, et il attaquait la foi qui explique ces misères et qui en fait espérer la réparation. En même temps qu'il élargissait la plaie, il discréditait la main qui la guérit. Il ajoutait à la désolation chrétienne, et il ôtait l'espérance. Ce

que l'Angleterre défendait contre lord Byron, c'était, il faut le dire, les deux principaux ressorts de sa vie morale, son patriotisme et sa foi.

Il y eut cependant la part du *cant*. Le mot est anglais, il faut bien que la chose le soit un peu. Ainsi, que les tories se soient montrés plus scandalisés qu'ils ne l'étaient, et qu'ils aient exagéré le péril des mœurs, rien de plus croyable. Byron était whig. Il y a bien encore une apparence d'hypocrisie dans ce public qui lit l'auteur avec délices et condamne le penseur, commettant le péché de curiosité et s'en repentant aux dépens du poète. L'Angleterre ressemblait à une femme vertueuse qui souffre les propos galans, parce qu'elle est bien sûre de ne pas s'y laisser prendre : il vaudrait mieux fermer les oreilles. Cette contradiction fut relevée dans le temps même par les esprits indulgens, qui en prenaient note, à la décharge de lord Byron. « Nous lui disons sous toutes les formes, écrivait un critique de talent, que le grand et caractéristique mérite de la poésie est dans l'énergique expression des sentimens personnels du poète; nous l'encourageons à disséquer son propre cœur pour notre plaisir; nous l'invitons à plonger dans les profondeurs les plus reculées de la connaissance de soi-même, à mettre son orgueil et son plaisir dans un examen auquel les autres se dérobent comme à un supplice... et s'il lui arrive d'en dire plus que nous n'en voulons approuver, nous tournons en critique ce qu'il écrit, et nous lui reprochons d'entretenir indécemment le public de ses pensées (1). » Voilà un curieux témoignage des dispositions de la société anglaise. Individuellement, on trouvait que lord Byron n'en disait pas trop; chacun était flatté de sa confession comme d'un secret dit tout bas à une oreille choisie; comme société, on s'en scandalisait. J'aimerais mieux une conduite plus conséquente; il est vrai qu'elle eût demandé une nation de saints.

Il faut bien le dire, un certain air d'hypocrisie, de *cant*, pour rester dans le terme anglais, peut rendre suspectes à première vue les vertus mêmes de la société anglaise. Le devoir n'y a pas la grace d'un mouvement volontaire. Il y paraît moins l'acte d'un être libre que l'accomplissement d'une prescription d'ordre public ou l'imitation d'un usage général. Et comme la société est divisée en classes, la soumission de l'individu à la société ressemble un peu au mot d'ordre d'une coterie ou à la discipline intéressée d'une caste qui défend ses priviléges. Pourtant le principe de cette soumission n'est autre que la puissance des mœurs publiques, lesquelles ne sont nulle part plus fortes ni plus uniformes que chez les nations politiques. Même dans les vertus privées, après ce qui appartient à l'individu, on y reconnaît ce qu'on donne à l'exemple; il y a ce qu'on fait volontairement et ce qu'on fait

(1) Note de M. Lockart sur des vers de lord Byron relatifs à une maladie de sa femme.

par prestation. Les choses se passaient ainsi à Rome, et je ne doute pas que cette exagération des doctrines stoïciennes, que les relâchés reprochaient au vieux parti républicain personnifié dans Caton, n'ait été le *cant* romain.

Comme presque toutes les vertus humaines, la réserve anglaise est une vertu qui a son travers; lord Byron ne vit que le travers et méconnut la vertu. Il manqua de respect à son pays, parce qu'il ne s'y était pas rendu respectable. Sans doute, la gêne lui était plus malaisée qu'à tout autre. Ce n'est pas tout simple d'être né d'un tel sang et avec un tel tour d'esprit. L'oncle auquel il succéda était une façon de demi-sauvage caché au fond de Newstead-Abbey, dont il faisait abattre tous les chênes pour payer des dettes équivoques. Son père, le capitaine Byron, cadet de famille, eût vendu les plombs du manoir, s'il eût été l'aîné; mais, si Byron hérita de quelque bizarrerie d'humeur, certes il ne manquait pas de moyens pour s'en rendre maître. Par son esprit profond et pénétrant et qu'il avait fort cultivé, il n'ignora rien du vrai et du faux; par sa conscience, qui était fort susceptible, il n'ignora rien du mal et du bien. Malheureusement il ferma souvent les yeux au vrai qui le contrariait, et il ne sut pas se gêner pour faire le bien dont tout le monde profite et dont personne ne parle. C'est la faute universelle; seulement le génie la rend moins excusable, parce qu'à cette hauteur et dans un tel éclat de lumière, elle est d'un plus mauvais exemple.

Si ce ne fut pas un tort pour lord Byron d'être whig, c'en fut un d'être parmi les plus téméraires et les plus inconséquens de ce parti, et d'attaquer, par-dessus la tête des tories, des institutions auxquelles il devait son rang, sa fortune, l'impunité d'une vie oisive à l'étranger, loin des devoirs par lesquels l'aristocratie anglaise paie ses priviléges. Comme poète, il aima trop l'effet. « Le grand art, disait-il, c'est l'effet; peu importe comment on le produit (1) : » triste aveu, et qui siérait mieux à un charlatan qu'à un poète. Heureusement, chez lord Byron, l'improvisation est si abondante et si impétueuse, qu'elle n'attend pas le calcul. L'effet est produit avant que le poète ait eu le temps de le gâter en le cherchant; mais une si vilaine pensée n'entre pas impunément dans l'esprit. Byron fut trop complaisant pour le faible que M. Lockart reproche à la société anglaise; il fit de ses humeurs les moins respectables une pâture pour cette sorte de curiosité malhonnête dont ne peuvent pas se défendre les plus honnêtes gens. Rien ne lui coûta pour attirer les regards. Il y employa jusqu'à l'anonyme, dans la pensée qu'il doublerait l'effet en outrant l'audace des confidences et en masquant l'auteur. Il se dérobait pour être d'autant plus

(1) Lettres de lord Byron.

cherché, ayant soin d'ailleurs que sa piste fût assez visible pour qu'on ne fît pas honneur à un autre du scandale qu'il excitait. Il avait commencé par révéler au public, sous le voile de créations romanesques, tout ce que son cœur renfermait de passions sérieuses; il finit par dire en son propre nom, dans *Don Juan*, tout ce que son esprit engendrait de bizarreries ou nourrissait de dépits subalternes. Le lecteur de ses poèmes s'était cru le confident préféré des secrètes souffrances du génie; le lecteur de *Don Juan* s'aperçut qu'il était persiflé par une vanité désespérée. Le succès de ce poème s'en ressentit : de tous les ouvrages de lord Byron, c'est celui qui fut le plus contesté du vivant du poète et le premier négligé après sa mort.

En ôtant à lord Byron l'excuse d'une sorte d'*excentricité* héréditaire, je ne vais pas plus loin que le plus bienveillant de ses juges, Walter Scott, dans la douce sérénité de cette note que je lis au bas d'une page de *Childe-Harold* : « Le bonheur ou le malheur du poète, dit l'aimable écrivain, ne dépend pas de la nature de ses talens, mais de l'usage qu'il en fait. Une imagination puissante et sans frein est l'auteur et l'artisan de ses propres désappointemens: ses fascinations, ses tableaux exagérés du bien et du mal, la douleur qu'il en reçoit, sont les maux inévitables attachés à cette vive susceptibilité de sentiment et d'imagination propre aux natures poétiques; mais le dispensateur des dons de l'esprit, en même temps qu'il a mélangé chacun d'eux d'un alliage particulier et distinct, a donné à l'homme bien doué le pouvoir de les dégager de cet alliage. Une sage et juste prévision a voulu, pour atténuer l'arrogance du génie, que le poète lui-même réglât et domptât le feu de son imagination, et qu'il descendît de lui-même des hauteurs où elle s'élève afin d'obtenir le repos et la tranquillité de l'ame. Les élémens du bonheur, c'est-à-dire de ce degré de bonheur qui s'accorde avec notre existence actuelle, sont répandus autour de nous à profusion; mais il faut que l'homme supérieur se baisse pour les ramasser : il n'y a point de route royale ni poétique qui mène au contentement d'esprit et au repos du cœur. On y peut arriver dans toutes les classes de la société, et l'intelligence la plus bornée n'en est pas exclue. Réduire nos vœux et nos désirs à ce qu'il nous est possible d'atteindre; regarder nos malheurs, si singuliers qu'ils paraissent, comme notre partage inévitable dans le patrimoine d'Adam; réprimer cette irritabilité maladive, qui se rendra bientôt maîtresse, si elle n'est gouvernée; éviter cette intensité cuisante de réflexion qui torture l'esprit et que notre poète a décrite si fortement dans son brûlant langage : — « J'ai pensé trop long-temps et trop profondément, jusqu'à ce que mon cerveau, travaillant et bouillonnant dans son propre tourbillon, devînt un gouffre de flamme et de fantaisie; » — descendre enfin aux réalités de la vie; nous repentir si

nous avons offensé notre semblable; pardonner si l'on nous a offensés; regarder le monde moins comme un ennemi que comme un ami capricieux et peu sûr, dont nous devons chercher à mériter l'approbation, sans la briguer ni la mépriser : voilà, ce semble, les moyens les plus certains de garder ou de regagner la tranquillité de l'esprit.

Semita certe
Tranquillæ per virtutem patet unica vitæ (1). »

III. — DES CAUSES DE LA DÉFAVEUR OU SONT TOMBÉES LES POÉSIES DE LORD BYRON.

Depuis la mort de lord Byron, la société anglaise continue de se défendre contre la gloire de ce grand poète. Bien des choses sont venues l'y aider. Le propre des ouvrages dont la principale beauté consiste dans la peinture des sentimens individuels de l'auteur, c'est que l'admiration qu'ils ont excitée pendant sa vie s'éteint ou se refroidit après sa mort. Tant qu'il est vivant, ses livres sont un roman dont le héros existe, et rien n'intéresse plus qu'un roman qu'on sait être une histoire vraie. Imaginez dans ces dernières années, quand notre société française tout entière, sauf quelques obstinés qui se doutaient d'un piége, ou qu'une vieille prévention défendait d'une illusion, lisait certains romans qui se débitaient feuille à feuille chaque matin pour irriter l'appétit en le faisant languir, imaginez quel eût été le charme si l'on eût soupçonné que l'auteur était caché sous le beau rôle du roman. Ce fut là le charme des poèmes de lord Byron. L'enchantement dura tant que l'enchanteur vécut. Les morts sont bientôt oubliés, les plus tôt oubliés sont ceux qui ont le plus parlé d'eux; tandis que les hommes de génie qui ont été les interprètes désintéressés de la vérité générale grandissent chaque jour dans la sérénité de leur gloire innocente, ceux qui ont passionné les ames par des peintures flattées ou exagérées des troubles de la leur ont peine à se soutenir sur cette mer de l'oubli où s'engloutissent, dans la foule des noms obscurs, tant de noms qui ont fait du bruit. La gloire de lord Byron a connu ces retours. L'idéal de ses poèmes était sa personne; sa personne disparue, l'idéal s'évanouit : ce fut une première disgrace.

Le temps, qui marche si vite pour les morts, en amena une seconde. Il y avait dans ces poésies deux sortes de nouveautés, celle des beautés qui durent et celle des ornemens qui passent. Celle-ci, comme la plus extérieure, avait été la plus admirée; ce fut aussi la première dont on se dégoûta. La grace de ces nouveautés venait surtout de ce qu'elles remplaçaient le vieux paganisme, la mythologie de *la Forêt de Wind-*

(1) Note de Walter Scott sur la quatorzième stance du IIIe chant de *Childe-Harold*.

sor et la métaphysique de la poésie du XVIIIe siècle. On était las de cette défroque classique au temps où vint lord Byron; après sa mort, on se lassa de la défroque orientale qu'il avait mise à la place.

Mais la cause la plus sérieuse de la défaveur qui a suivi sa popularité, c'est le progrès de l'esprit religieux dans son pays. L'Angleterre est plus religieuse aujourd'hui qu'elle ne l'était au temps de lord Byron. Combien ne l'est-elle pas plus que l'époque où Voltaire pouvait dire en observateur exact : « Il n'y a guère de religion aujourd'hui dans la Grande-Bretagne que le peu qu'il en faut pour distinguer les factions (1) ! » Telle y est en ce moment la force des idées religieuses, que je doute qu'un homme de talent osât chercher un succès littéraire dans quelque étalage d'incrédulité. On ne l'en empêcherait pas, mais on ne lirait pas son livre. C'est ainsi qu'on en use en Angleterre avec les libertés dangereuses. L'Anglais est libre de tout dire, parce que la société anglaise ne se croit pas libre de tout entendre. Il n'y a de scandale que là où le public s'y prête. Ici les mœurs feraient bientôt un désert autour de celui qui blasphémerait.

A quoi tient cette disposition religieuse de l'Angleterre? Ce n'est pas un de ces retours à Dieu qui suivent les grandes calamités publiques. L'Angleterre est loin du temps de ses dernières épreuves, et dans la lutte prodigieuse du commencement de ce siècle, si elle a beaucoup souffert, du moins l'avantage lui est demeuré. Est-ce l'ennui attaché aux plus grandes prospérités humaines? Pas davantage. Loin que l'Angleterre s'ennuie de sa fortune, elle en paraîtrait plutôt enivrée, et son attitude actuelle est plutôt d'une nation emportée par le succès que d'une nation assouvie qui revient à Dieu après avoir épuisé toutes les fortunes terrestres; mais elle a jugé nécessaire à sa conservation de remonter, pour ainsi dire, ses ressorts religieux, et, chose unique dans l'histoire, elle y a réussi. Peut-être avait-elle peu d'efforts à faire, étant naturellement religieuse; encore fallait-il les faire. Et ce n'est pas le respect humain qu'elle a raffermi, c'est la foi. Elle a bâti des églises, non pour la montre, mais pour s'en servir. L'homme, dans ce pays, sent l'utilité publique de sa foi personnelle. On croit pour croire, et parce qu'il importe à la société que l'on croie; on pratique, parce qu'on en reçoit l'exemple, et pour le donner à son tour. Une idée d'intérêt général se mêle même à ce qui paraît être le don le plus individuel, la grace. L'Anglais sait qu'en faisant sa prière dans l'intérieur de sa famille, les serviteurs agenouillés à côté du maître, il fait quelque chose pour lui et quelque chose pour le public. Je ne me cache pas ce qu'il y a d'un peu terrestre dans ces sentimens; rien ne ressemble moins aux extases de sainte Thérèse, ni aux graces de la

(1) *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXII.

religion de Fénelon; mais l'état s'en trouve mieux, et je ne vois pas en quoi une prière individuelle, à laquelle se mêle la pensée d'un devoir public accompli, serait moins agréable à Dieu que la pieuse extase d'un ascète absorbé par l'œuvre de son salut personnel.

Cette idée d'utilité publique attachée à la religion n'est-elle donc propre qu'à l'Angleterre? En France, par exemple, est-on moins convaincu que la religion est un bon ressort de gouvernement? Comment donc! non-seulement on le croit, mais on le dit sans cesse. Combien de gens qui vont répétant d'un air profond qu'il faut une religion pour le peuple! Combien de jeunes esprits forts qui ne veulent épouser qu'une dévote! Il est vrai qu'ils songent moins au public qu'à eux-mêmes; ce qu'ils veulent, c'est pouvoir être impunément maris médiocres, ou peut-être pis. Le plus grand nombre est persuadé que, de tous les liens de la société, le plus puissant est la religion; que dis-je? ils lui viendraient volontiers en aide par les lois. Il n'est pas jusqu'à l'anarchie qui ne tienne à avoir le Christ de son côté. Quant à donner l'exemple, fort peu entendent aller jusque-là; nous voulons bien d'une discipline qui nous assure contre les autres, non d'un devoir qui nous contraigne au profit de tous.

En Angleterre, sauf quelques esprits *excentriques*, personne ne demande de venir en aide à la religion par des lois. Il suffit de celles qui existent. On remarquerait plutôt dans ce grand pays une tendance contraire. Pour ne point parler des lois d'émancipation votées dans ces dernières années, ni de celles qui le seront inévitablement (1), les lois en général sont plutôt marquées de l'esprit philosophique que de l'esprit religieux. Ainsi, dans ce pays aussi grand que singulier, quoique la religion soit dans l'état et que le chef de l'un soit en même temps le chef de l'autre, le gouvernement tend de plus en plus à séculariser l'autorité. Il a raison; il ne faut pas employer Dieu comme instrument de politique, ni l'exposer à ce qu'on fasse remonter les imperfections des gouvernemens à la source de toute justice et de toute vérité.

La puissance de la religion, comme discipline publique, doit venir tout entière des mœurs. Il n'y faut pas de lois, mais des exemples. C'est ainsi que l'entend le peuple anglais. On ne se contente pas de louer la religion, on la pratique. Les parens y montrent le chemin aux enfans, les maîtres aux serviteurs, les grands aux petits. Les incrédules disparaissent dans cette immense multitude de croyans, et, s'il est quelques hypocrites, il y a plus de chance qu'ils reçoivent de la foule la croyance qu'ils ne la convertissent à leur hypocrisie. Le moindre effet d'un exemple si universel, c'est de donner le respect. Qu'y a-t-il de plus beau à voir que la nef de Westminster un dimanche? Là le

(1) Ainsi la loi qui doit ouvrir aux Juifs les portes du parlement.

père prie à côté de son fils, le mari à côté de sa femme, le frère à côté de sa sœur, le maître à côté du domestique. Dieu, qui connaît le fond des cœurs, sait si, dans cette assemblée recueillie et courbée sous la parole qui descend de la chaire chrétienne, il est un père qui ne songe qu'à s'assurer de l'obéissance de son enfant, un mari qui s'associe à la piété de sa femme parce qu'il en a besoin, un maître qui se fait hypocrite au temple pour être impunément dur à la maison; l'étranger qui entre sous ces voûtes n'y voit qu'un devoir public dont personne ne se dispense, et un moment d'égalité pour tous en présence du père commun.

Jamais peuple n'a autant fait que l'Angleterre contemporaine pour propager et entretenir sa foi. Jamais civilisation plus avancée n'a mis plus de ressources au service de la religion. L'esprit du protestantisme étant de faire lire les livres saints, il n'est moyen qu'on n'emploie pour y attirer les lecteurs. C'est pour la Bible que la typographie et les arts du dessin réservent leurs embellissemens les plus ingénieux. On ne voit que Bibles illustrées de gravures représentant les lieux, les personnages avec leurs costumes, l'intérieur des maisons, et jusqu'aux meubles et ustensiles, s'il en est de mentionnés dans le texte. Les Bibles des sectes dissidentes sont moins ornées; mais elles contiennent tout au moins de petites cartes des lieux saints relevées d'après les travaux des meilleurs géographes. On peut, quoique catholique, préférer cela aux cœurs percés de flèches et aux grossières estampes de certains de nos *Paroissiens*.

Je n'examinerai pas si cette science un peu matérielle de la religion vaut l'ignorance délibérée et cette petitesse devant l'incompréhensible que nous enseignent les grands docteurs du catholicisme. Il n'est pas question de décider entre deux églises ni entre deux sortes de pratiques religieuses. Je juge seulement l'effet de ces usages sur les mœurs de la nation, et je l'admire. Cette association des idées positives, si fort du goût des Anglais, avec le dogme, tourne au profit du dogme. La jeunesse qui a appris la religion dans des livres où l'on a su intéresser sa curiosité à sa foi en garde des impressions qui, jointes à l'habitude des devoirs religieux, peuvent suffire quelquefois pour écarter le doute, et suffisent certainement pour entretenir le respect. L'imagination à laquelle s'adresse cet art ingénieux n'est sans doute pas celle qui s'exalte par l'idée seule du mystère et qui fait quelquefois des fanatiques; c'est l'imagination d'un peuple essentiellement pratique, qui veut se rendre présente l'histoire du christianisme et connaître, autant qu'on le peut par les représentations des arts, le pays d'où lui sont venues ses croyances. « L'Anglais, disait dernièrement lord Palmerston, est éminemment touriste. » C'est pour cela que le protestantisme accommode ses livres au goût du pays; la Bible illustrée est une Bible de touristes.

Voilà par quelles mœurs la société anglaise se défend contre ce que le temps et les changemens du goût ont laissé de séductions aux poésies de lord Byron. Chez les dissidens, *low church*, chez les personnes très strictes, et le nombre en est immense, lord Byron est proscrit. Lord Byron et le diable, me disait un Anglais, dans ces saintes maisons, c'est tout un. Les fidèles de la haute église en ont un exemplaire dans leurs bibliothèques, mais point sur la table du salon, et peu l'ont complet. Ne demandez pas d'ailleurs à ceux qui le lisent ce qu'ils en pensent; une formule d'admiration banale sur la beauté des vers, c'est tout ce que vous en tirerez.

Pour dernier ennemi, lord Byron a affaire à l'indifférence croissante de son pays pour les livres de haut goût. C'est un mal qui lui est commun avec toutes les nations civilisées, et très certainement avec la France. On croirait être en France, à voir la faveur dont y jouissent les romans. On y parle du nouveau roman de Dickens et de Thackeray comme de lord Byron, hélas! il y a vingt-cinq ans. Les attentions sont devenues trop molles pour les plaisirs sévères et délicats d'une forte lecture, et moitié prudence, moitié langueur, on n'est pas tenté d'aller chercher des secousses chez un penseur hardi et impérieux. Les poètes s'en vont de notre Europe industrielle et économique. On ne demande plus aux lettres ni de fortes méthodes pour penser, ni des enseignemens pour se conduire, ni ces voluptés secrètes qui rendent indifférent aux faux plaisirs; on leur demande des distractions après les travaux de la vie active ou contre les inquiétudes que jettent au sein des sociétés les plus prospères les prophéties et les menaces de l'esprit démocratique. Ce serait un sort trop beau, si l'Angleterre, qui défend si bien ses mœurs contre ses poètes, avait su défendre avec le même succès son goût d'il y a un siècle pour les hautes lettres contre les inventions de ses romanciers. Il n'est donné à aucune société de n'offrir point de prise au temps, de faire des profits sans pertes, et de changer sans s'altérer. La société anglaise fait assez pour elle-même et pour l'exemple en sachant concilier la civilisation avec la religion, le changement avec la durée, et en perfectionnant son sens moral au milieu des causes les plus propres à le corrompre. Son secret est dans l'union de ces deux mots si connus, ou plutôt des deux choses corrélatives qu'ils expriment : *self-government*, *self-denial*, gouvernement de la nation par la nation, abnégation volontaire, ce qui veut dire un peuple qui sait garder sa liberté, parce qu'il sait se gêner.

IV. — DES BEAUTÉS DURABLES DE LORD BYRON.

Tels ont été pour lord Byron les retours de la popularité dans ces dernières années. Dirai-je maintenant ce que pensent de ce poète les

esprits réfléchis? C'est le bon moment pour l'essayer. Les impressions téméraires de la foule ne viendront plus imposer au lecteur l'admiration ou le blâme. Que disent ces poésies, autrefois si vantées, soit à ceux qui les lisent pour la première fois, soit à ceux qui, les ayant lues au temps de leur vogue avec des yeux prévenus, rouvrent le livre, non pour prendre parti pour ou contre le poète, mais pour le connaître? Les poésies de lord Byron ont le mérite commun à tous les ouvrages du génie : elles nous touchent par tout ce qui ne change pas en nous, et ne dépend ni des temps ni des lieux, et elles dureront, parce qu'elles sont vraies. Ce n'est ni la vérité homérique et virgilienne, ni celle de nos dramatiques français, ni celle de l'incomparable compatriote de lord Byron, Shakspeare. Celle-là, tous les cœurs mortels, s'il s'agit de passions et de sentimens, tous les esprits, s'il s'agit de caractères et d'actions, en sont d'accord. La vérité, dans les œuvres de lord Byron, est une lumière qui s'éclipse à chaque instant, un miroir terni çà et là, non par un souffle passager, mais par des taches irréparables : elle est l'effet d'un moment de calme et comme d'une courte trêve de la passion dans un esprit emporté et aigri; elle n'est pas l'habitude et l'état de santé de l'ame.

Pour commencer par ses personnages, le faux s'y heurte à chaque instant au vrai. Il n'est pas exact, Dieu merci, qu'une certaine hauteur d'ame ne soit donnée qu'à des hommes capables de grands crimes, et que le caractère le plus près d'un héros soit un brigand. Dans cette complaisance du poète pour des hommes en insurrection ouverte contre la société, et qui lui font la guerre pour garder impunément un prétendu trésor d'héroïsme incompatible avec ses conventions et ses lois, je ne veux voir que la rancune du poète contre les gênes de la société de son pays. Ce mélange de l'extrême grandeur et du brigandage, ces traits d'humanité dans le plus implacable mépris pour les hommes, ces pirates délicats sur l'amour comme les héros de d'Urfé et fidèles comme M. de Montausier à Mlle de Rambouillet, ce respect des convenances les plus raffinées dans la violation ouverte de toutes les lois divines et humaines, cette profondeur de méditation et ce goût pour la rêverie dans l'activité fiévreuse de la vie d'aventure, toute cette beauté du corps et de l'ame chez des gens qui se sont mis d'eux-mêmes hors la loi, c'est un idéal de roman relevé par la poésie.

L'auteur y est d'ailleurs trop souvent de sa personne. Sa disposition à s'incorporer à ses héros est si forte, qu'il ne prend pas toujours le soin de déguiser la métamorphose, et qu'à son insu il se met à leur place. Alors on voit un corsaire animé des ressentimens au moins inconséquens d'un lord anglais contre l'aristocratie de son pays, un pacha penser et s'exprimer comme un whig, et le Childe-Harold des premiers chants de ce poème se confondre avec lord Byron dans les

derniers. Telle est la fougue de ses sentimens personnels, que, dans les sujets les plus étrangers à ce qui le touche, et où il semble qu'il va jouir enfin de son imagination un moment désintéressée, il se jette tout à coup au milieu de son roman, et il donne de force à ses personnages la passion qui vient de s'éveiller dans son ame, ou la fantaisie qui lui traverse l'esprit.

Mais ni l'inconséquence de ces créations, ni l'amalgame presque matériel de la personne du poète et de ses héros, ne peuvent détruire l'impression de vérité qui reste de cette lecture. Ce sont, il est vrai, des êtres chez qui la grandeur et la bassesse, le crime et la vertu sont unis contre la logique et la nature : vous diriez des Chimères, poètes par devant, par derrière héros de romans; mais telle est la force de leur structure, qu'ils se meuvent librement dans leur incohérence, et qu'ils vivent malgré la nature et la logique. Le feu qui animait le poète a fait de ces métaux divers comme un airain de Corinthe, étrange et indestructible. Si le vrai « peut quelquefois n'être pas vraisemblable, » pourquoi l'invraisemblable ne serait-il pas quelquefois le vrai? L'esprit ne consent pas à ce qu'une invention poétique qui l'a ému, tout en l'élevant, n'ait pas le caractère de la vérité. Le faux peut émouvoir, témoin un mélodrame; mais il n'élève pas. Une marque de la présence du vrai, c'est quand ce qui nous touche nous donne de l'estime pour nous-mêmes, et quand nous nous sentons honorés par notre plaisir. Comment sont vrais Childe-Harold, le Corsaire, le Giaour, Hugo, Manfred, Parisina, les prisonniers de Chillon? Je ne le sais, mais ils sont vrais. Ils vivent comme Achille, Didon, Othello, Phèdre. On peut les moins aimer; il n'y a pas de théorie critique qui puisse les anéantir. Ils ont accru ce peuple d'élite de l'idéal que les hommes de génie ont créé au milieu de nous de leur propre limon, et sur les types de l'éternel Créateur.

Voilà une première cause de durée pour les poésies de lord Byron. Il en est une seconde, moins contestable peut-être : c'est la vérité des peintures de son propre fonds et la conformité de ce fonds avec le nôtre.

Nous ne sommes pas tous des lord Byron, Dieu merci, quoique beaucoup, au temps de sa vogue, aient cru lui ressembler; mais tous nous avons quelque chose de sa profonde et incurable misère. Nous la sentons diversement, les uns avec la foi qui l'adoucit par la connaissance de la cause et par le ferme espoir de la guérison, les autres avec l'incrédulité qui l'aggrave. Le mal dont lord Byron a souffert, c'est l'imperfection de toutes les choses humaines, c'est le dégoût qui est au fond de tous les plaisirs, et l'impuissance qui est au bout de toutes les volontés. Ce mal, le christianisme seul a connu par quelles racines il est attaché à notre chair, et quel inextricable tissu il y forme avec les fibres

par lesquelles se transmet la vie. Lord Byron le sent et le peint en moraliste chrétien. On le croirait nourri des Pères quand il regarde dans son cœur et qu'il confesse sa corruption. Le christianisme semble être entré de vive force dans ce frère des anges rebelles de Milton; mais il y met la connaissance sans en chasser l'orgueil : Byron est comme certains blessés, il prend un triste plaisir à voir saigner ses plaies.

Le dégoût des choses humaines, le doute sur les choses divines, tel est l'état d'esprit habituel de ce grand poète. Avant de s'en amuser effrontément dans *Don Juan*, il en avait gémi, il se l'était reproché plus d'une fois. Quand il écrivit *Don Juan*, il était endurci par l'exil, ennuyé de la gloire, sans en être rassasié, las des hommes, dont la louange ne le touchait plus et dont le blâme continuait à l'irriter; plus las de son propre cœur, où les passions s'éteignaient sans que le repos y rentrât. Son doute est insultant; il raille tout ce qu'il ne peut plus aimer; les vertus qu'il n'a pas, il les nie, et, par le dernier travers où puisse tomber un Anglais, il perd le respect de son pays. C'est pourtant de l'abîme d'un tel doute qu'il sortit, comme un désespéré, pour aller défendre la cause des Grecs, et voilà pourquoi beaucoup crurent que l'héroïsme de sa fin n'était que le suprême effort d'un homme blasé courant après un dernier amusement.

Avant ce doute impie, il en avait connu un meilleur : c'est le doute de ses premiers poèmes, c'est le doute de Childe-Harold, de Conrad, de Lara; c'est celui du poème qu'il écrivit dans les premiers jours de l'exil, alors qu'à l'orgueil d'une proscription volontaire il mêlait la tristesse d'un adieu à la patrie. Ce doute est bien plus près de ressembler aux angoisses de l'ame de Pascal qu'à l'insouciance de Montaigne ou à la gaieté de Voltaire. Byron n'était pas fait pour le doute de nos libres penseurs, ni pour dormir sur l'oreiller qu'il leur fait, lui qui met dans la bouche de Manfred ces paroles si vraies de son propre cœur : « Mon sommeil, si je connais le sommeil, n'est pas dormir; ce n'est qu'une continuation opiniâtre de la pensée... Quelque chose veille dans mon ame, et mes yeux ne se ferment que pour regarder au dedans de moi (1). » Un tel doute est-il d'un cœur incapable de bons mouvemens et d'un esprit incapable de bonnes pensées? Le remords y perce d'ailleurs plus d'une fois et trahit un malheureux qui nie le bien en se reprochant de ne l'avoir pas fait, et qui, ne croyant pas à la vertu, n'ose pas se trouver innocent. Quel orgueil ne serait pas racheté par des paroles telles que celles-ci à sa sœur, la muse de ses plus aimables chants : « Si au milieu d'écueils inaperçus ou imprévus j'ai supporté ma part des choses de ce monde, la faute en est à moi. Je n'irai point

(1) *Manfred*, acte Ier, scène Ire.

abriter mes erreurs sous un paradoxe; j'ai été ingénieux pour ma propre ruine et le pilote diligent dans mon propre naufrage. Miennes furent mes fautes, que mienne soit la punition. Toute ma vie n'a été qu'une lutte, depuis le jour qui, en me donnant l'être, me donna quelque chose qui devait en corrompre le bienfait, une destinée et une volonté marchant hors de la droite voie (1). » On voit bien dans ces derniers mots un faux-fuyant de l'orgueil : il dit destinée ou volonté pour que l'alternative laisse la faute dans le doute; mais l'aveu n'en est pas moins d'un être libre qui s'accuse.

Enfin, à l'insu de son esprit, qui niait les affections humaines, son cœur lui inspirait des vers comme il n'en vient qu'aux doux, *mites*, et à ceux qui croient à Dieu et à la vertu. Outre toutes ses pièces à sa sœur, je citerai cette stance à sa fille sur les joies dont il est privé par le divorce et par l'exil : « O ma fille, avec ton nom a commencé ce chant, avec ton nom il doit finir. Je ne te vois pas, je ne t'entends pas; mais nul n'est plus ravi en toi que moi... Aider au développement de ton ame, épier l'aurore de tes petites joies, m'asseoir pour te regarder grandir, te voir saisir la connaissance des objets, merveilles pour toi; te prendre doucement sur mes genoux caressans et imprimer sur tes douces joues les baisers d'un père, toutes ces choses sans doute n'étaient pas faites pour moi, et pourtant elles étaient dans ma nature. Tel que je suis aujourd'hui, je ne sais ce qui se passe en moi, mais j'y reconnais quelque chose qui ressemble à tout cela (2). »

A voir lord Byron de loin, pair d'Angleterre à vingt et un ans, assez riche pour solder des armées, jeune, beau, célèbre, qui ne le croirait digne d'envie? Si l'on ne fait attention qu'à ses peines réelles, elles n'ont pas excédé de beaucoup la mesure commune : un mariage malheureux qu'il rompt au bout d'un an, l'exil volontaire pour un homme qui aimait la solitude, et qui ne méprisait pas le surcroît d'effet que produit l'éloignement; tout cela ne forme pas une part extraordinaire des épreuves humaines. Il n'y a d'extraordinaire dans la destinée de lord Byron que la vanité de ses plaisirs de jeunesse, et plus tard, quand vinrent les maux réels, la vanité des dédommagemens qu'il tira de la gloire, de la richesse, des voyages, de l'amour enfin, s'il connut tout ce qu'il en a rêvé. Ses poésies sont pleines des cris que lui arrache le sentiment de cette misère des vies privilégiées, la plus profonde de toutes et la moins réparable. Et quoi de moins à envier qu'une destinée qui donnait, à trente-trois ans, son dernier mot dans quatre vers grimaçans : « A travers la pénible route de la vie, de ses

(1) *Epistle to Augusta.*
(2) *Childe-Harold*, stances 115 et 116.

ténèbres et de sa fange, voilà que je me suis traîné jusqu'à l'âge de trente-trois ans. Que m'ont laissé toutes ces années? Rien, si ce n'est trente-trois ans (1)! »

Lord Byron se plaint souvent de l'inanité de sa vie; il s'en fait plaindre par ses personnages. Ainsi, dans *Manfred*, sa personnification la moins déguisée, l'abbé de Saint-Maurice dit du comte de Manfred : « Cet homme-là pouvait être une noble créature. Il a toute l'énergie qui de tant de glorieux élémens eût pu faire un tout accompli, s'ils eussent été sagement combinés. Tel qu'il est, c'est un chaos digne d'être admiré; lumière et ténèbres, esprit et poussière, passions et pensées pures qui se mêlent et se combattent sans ordre et sans fin, ou inactives ou destructives. Il périra, et pourtant il ne devrait pas périr (2). »

Un tel homme, s'il a le don de la poésie, nous intéressera à la peinture de son intérieur aussi long-temps que nous serons, comme Manfred, « un mélange de lumière et de ténèbres, de passions et de pensées pures. » Et quand serons-nous autre chose? Mais il est des temps où le bien trouve dans la forte constitution des sociétés plus de secours contre le mal, et où tout le monde vient en aide aux pensées pures contre les passions. Dans ces temps-là, un poète comme lord Byron serait médiocrement goûté, et n'aurait d'admirateurs que parmi les esprits aventurés comme lui, « hors de la droite voie. » Je me persuade qu'au XVIIe siècle, au temps des grandes croyances, ces confessions d'une ame qui s'avoue vaincue dans le combat du mal et du bien, et qui n'en est pas humiliée, eussent trouvé peu de confidens sympathiques. De nos jours, la conscience individuelle n'ayant plus d'auxiliaire dans la conscience publique et personne ne venant prêter l'épaule à celui qui ploie sous le poids de son doute, les beautés dangereuses d'un penseur à la fois audacieux et découragé ont plus de chances de nous toucher que les beautés sérieuses des époques de grande force sociale. Dieu seul sait l'avenir qu'il nous réserve; mais il est douteux qu'il lui plaise de faire cesser bientôt cet isolement moral de l'individu dans nos sociétés sans croyance commune, et lui plaira-t-il jamais d'affranchir l'esprit humain de la tyrannie du doute? Tant que durera ce genre de souffrance, un charme invincible attirera les esprits cultivés vers les tristesses du grand poète anglais. Ceux qui auront à soutenir ses

(1) *On my thirty third birth day*, 22 janvier 1831. Le même jour, il écrivait dans son journal : « Demain est mon jour de naissance, c'est-à-dire qu'à minuit, dans douze minutes, j'aurai complété l'âge de trente-trois ans, et je vais me mettre au lit avec un poids sur le cœur pour avoir si long-temps vécu et pour si peu..... Il est minuit trois minutes à l'horloge du château, et j'ai maintenant trente-trois ans; mais je les regrette beaucoup moins pour ce que j'ai fait que pour ce que j'aurais pu faire. »

(2) *Manfred*, acte III, scène Ire.

combats trouveront une secrète douceur à voir qu'ils n'ont ni souffert le plus, ni souffert les premiers, et ceux qui auront mis leur ame en paix, ou qu'une nature modérée aura soustraits à cette lutte, ne se déplairont jamais aux images de périls qu'ils n'auront pas connus.

Parmi les sentimens les plus habituels à Byron, aucun ne l'a mieux inspiré que son enthousiasme pour la nature. Les beautés des arts et des livres le touchaient médiocrement. Il déclare tout net à Horace qu'il le goûte fort peu. « C'est une malédiction, lui dit-il, d'entendre tes vers sans les avoir jamais aimés (1). » A Florence, il n'a qu'une admiration de respect humain pour les tableaux et les statues. Il ne veut pas en dire moins que les autres sur des chefs-d'œuvre vantés par tout le monde, et il s'exalte à froid pour ne pas être au-dessous du sujet. Je l'aime mieux confessant qu'il n'en est point touché : c'est, à la vérité, une supériorité et une grace qui lui manquent; mais ne vaut-il pas mieux ne pas aimer les arts que d'affecter qu'on les aime? « Ce n'est pas pour moi, dit-il, que, sur les bords de l'Arno, la sculpture rivalise avec sa sœur aux couleurs de l'arc-en-ciel, car je suis plus accoutumé à associer ma pensée à la nature dans les champs qu'à l'art dans les galeries. Mon esprit rend hommage à un ouvrage divin; mais il cède plutôt qu'il ne sent (2). » Il en dit encore plus qu'il n'en pensait. Sa correspondance est plus sincère : « Je ne connais rien à la peinture, écrit-il à un ami; de tous les arts, c'est le plus artificiel, et celui qui en impose le plus à la sottise humaine. Je n'ai jamais vu ni un tableau ni une statue qui ne soit resté une lieue en-deçà de ma pensée ou de mon attente; mais j'ai vu beaucoup de montagnes, de mers, de fleuves, de paysages, et deux ou trois femmes qui les ont surpassées. »

On s'en aperçoit bien en lisant ses poésies, et pour commencer par où sa lettre finit, les femmes, quel poète plus énergique a peint les femmes avec plus de douceur et de suavité? Médora, Zuléika, Haïdée, Gulnare sont trop sœurs peut-être, et, pour des filles de l'Orient, on peut leur trouver une subtilité de sentimens qui siérait mieux à des femmes d'Europe et à des chrétiennes : elles n'en sont pas moins charmantes; on les aime et on y croit; elles réalisent l'idée qu'on s'est faite de tout temps de l'aimable par excellence, la douceur et la passion. Cependant la critique pourrait y noter quelques traces de convenu; il n'y en a aucune dans l'amour de lord Byron pour la nature. Il fait très peu de descriptions; ce qu'il voit, il ne le voit pas pour les autres, et n'en prend pas des croquis pour en composer à loisir des tableaux; il ne peint pas les objets séparés de l'ensemble, l'arbre sans le paysage, le flot sans la mer, l'étoile sans les cieux. Lord Byron n'est

(1) *Childe-Harold*, chap. IV, st. 77.
(2) *Ibid.*, chant IV, st. 61.

pas un poète descriptif; mais nul poète ne sent plus fortement la grandeur des scènes de la nature, et n'en reçoit des impressions plus profondes. Formes, lumière, couleurs, harmonies, grandes voix de la mer et des montagnes, murmure des rivières, silence des solitudes, tout ce qui est comme l'ame de chaque lieu, il le sent, il l'exprime; il parle de la nature, non pour obéir à une convenance du sujet ou de l'art, mais pour se rendre par la pensée la volupté de ses sensations en présence de ces grandes scènes. Avant d'écrire cet hymne magnifique à l'Océan qui termine *Childe-Harold*, il va de sa personne sur le bord de la mer comme pour empêcher que le travail du cabinet ne mêle quelque artifice de langage à la vérité de ses impressions; il se remplit de sa présence et touche *sa crinière* de la main frémissante qui va tracer l'hymne sur le papier.

Il y a entre la nature et de tels esprits de mystérieuses affinités qui les rendent plus sensibles à ses beautés que les autres hommes. Les montagnes inaccessibles plaisent à leur orgueil, les solitudes sourient à leur isolement, leur indépendance n'est nulle part plus à l'aise qu'en présence de la mer, parce que la mer ne porte point de jougs. « L'homme, dit Childe-Harold, marque la terre de ruines; son empire s'arrête sur ton rivage, sombre Océan... Il ne reste sur ton sein nulle trace des ravages de l'homme, sauf de son propre ravage, lorsque, comme une goutte de pluie, il s'enfonce dans tes profondeurs avec un sourd bouillonnement (1). » Ainsi parlerait l'aigle de ses cimes familières où la neige du soir efface les vestiges que l'homme y a laissés le matin. Je ne cherche pas de figures; mais, s'il y a quelque chose dans l'instinct des bêtes qui ressemble aux mouvemens de l'ame humaine, quoi de plus semblable à ce farouche amour de Childe-Harold pour la nature inviolable que ce qui fait aimer à l'oiseau ses montagnes, au lion son désert?

Les sentimens de lord Byron sont d'ailleurs plus d'un païen que d'un chrétien. Ils rappellent Virgile demandant qui le transportera dans les fraîches vallées de l'Hémus, et le couvrira de l'ombre de ses bois immenses. Pourquoi n'y sent-on même pas le Dieu que Virgile avait entrevu :

Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris? . . . . . .

Lord Byron ne pense pas à rapporter à Dieu toute cette beauté de la terre. Ce qu'il aime dans la nature, c'est le refuge qu'il y trouve contre les sociétés; c'est que là il n'y a plus de lutte avec les hommes ni de controverse avec les opinions. Il se sent affranchi en présence des mon-

(1) *Childe-Harold*, chant IV, st. 179.

tagnes et de la mer; il n'est pas touché. Cet attendrissement qui nous fait verser de douces larmes à certains jours de voyage, quand nous avons à la fois la liberté, la santé, et, à défaut de la complète paix de l'esprit, une trêve avec nos peines morales, lord Byron l'a ignoré. Il ne connut pas, dans le bonheur de vivre, ce qui en est le meilleur, le besoin de chercher à qui nous en sommes redevables; mais cet amour de la nature sans retour vers son auteur nous émeut, faut-il l'avouer? à certains momens où nous-mêmes nous jouissons de la nature en païens, et où, pour être plus près d'elle, peu s'en faut que nous ne désirions être le bœuf qui paît l'herbe fraîche, l'oiseau qui peut prendre possession des cieux, le poisson qui visite l'abîme mystérieux des mers: courte ivresse des sens, d'où nous revenons, non sans quelque honte, à la pensée religieuse et à un amour de la nature reconnaissant. Byron est le poète de ces momens-là; il est le poète de ces jours où notre esprit a besoin de se repaître de trouble, et préfère à la paix que lui verserait le beau livre lu d'un cœur « trois fois pur » la fièvre qu'allument en nous des poésies qui caressent nos doutes et nous offrent l'orgueil pour consolation de notre impuissance.

Quand je lus pour la première fois lord Byron, il était à la mode, et la mode m'éloigne de tous les ouvrages qu'elle vante. Leibnitz disait : « Toutes les fois que j'entends dire contre quelqu'un *tolle, crucifige*, je me doute de quelque supercherie (1). » Ce qu'il pensait des haines de la foule, il le dut penser de ses amours. Quand on entend crier d'un livre : *Pulchre, bene, recte*, il faut se douter de quelque illusion. C'est un malheur pour un bon livre d'être à la mode, car, tandis qu'on l'exalte pour ses beautés spécieuses, on n'aperçoit pas ses qualités solides, et, la mode passée, le même oubli menace qualités et défauts. Il courrait grand risque, si, en dehors du troupeau de la mode, il n'y avait pas, pour le préserver d'une disgrace imméritée, des gens sérieux qui lisent les livres d'un esprit libre, et qui vont droit à ce qui dure à travers ce qui fait du bruit.

Comment ne me défierais-je pas de la mode? elle fait faire des fautes même à ceux qui lui tiennent tête. Voyez autour d'un livre populaire les admirateurs et les opposans : ils sont dupes des mêmes défauts, les uns parce que c'est tout ce qu'ils admirent du livre, les autres parce qu'ils n'y voient que par où il pèche. Le beau échappe aux uns et aux autres : aux admirateurs, faute d'yeux pour le voir; aux opposans, par leur ardeur à poursuivre son contraire. Ces derniers ne songent pas combien un poète de talent, fût-il entêté de théories, rencontre de poésie naturelle et libre dans l'intervalle des théories, et que de beaux vers lui souffle la muse à l'insu du système. Les modèles

(1) Lettre à l'abbé Nicaise.

anciens qu'ils opposent à ceux du jour ne sont que des autorités de polémique admirées par contradiction, et tel est l'effet de la mode que, dans les controverses qu'elle suscite, elle communique de sa témérité et de son vain langage même à ceux qui ont raison.

Je me souviens qu'au temps de la vogue de lord Byron, j'étais touché du mal que me paraissait faire aux ames un enchanteur qui présente le doute comme une supériorité de l'esprit, les devoirs comme des conventions, le désespoir comme l'impression dernière que reçoit des choses humaines un observateur de génie. Par un juste sentiment de ma faiblesse, je soupçonnais tout ce qui voulait intéresser mon imagination à ce que n'approuvait pas ma raison; je préférais les conseils des livres à leurs complaisances, et j'aimais mieux, pour franchir la première entrée dans la vie, prendre la main des guides éprouvés, des gens qui montrent le grand chemin, que de me jeter à la suite du grand novateur anglais dans toutes les aventures de la pensée. Du moins je n'en ai rien écrit, et je m'en félicite, car il eût fallu rendre à lord Byron une partie de ce que je lui aurais ôté, adorer ce que j'aurais brûlé, et, pour être vrai, être inconséquent.

Aujourd'hui, l'impartialité est devenue facile. Il y a long-temps que la controverse au sujet de lord Byron a cessé. La mode a changé d'idoles, et la critique a suivi la mode. Lord Byron n'est ni un poète populaire ni un auteur classique; on ne le lit ni par imitation, ni par obligation. Il n'attire plus les yeux sur lui que par le pur et paisible rayonnement de ce qu'il y a de durable dans sa gloire. Au lieu d'apologistes et de critiques, il n'a plus pour lecteurs que de simples curieux des choses de l'esprit, qu'intéresse cet astre solitaire à demi caché derrière les étoiles qui se voient de tous les points du monde. D'ailleurs, le temps lui a ôté ses plus dangereuses séductions et émoussé ses pointes les plus acérées. La partie romanesque de ses poèmes a vieilli, et ce doute dont il se prévalait comme d'un privilége du génie ne nous paraît plus qu'un privilége de misère. On pourrait le louer impunément; il n'y a pas de risque qu'un éloge isolé lui ramenât la foule, cet éloge fût-il d'une plume capable de mettre à la mode ce qu'elle loue.

Il y a pourtant de très bons esprits qui croient le temps mal choisi pour montrer les côtés louables d'un poète tel que lord Byron. Dans un temps où la faiblesse de la société exalte la superbe de l'individu et rend le doute insolent, il est du devoir de la critique, pensent-ils, d'attaquer sans relâche ces deux travers, et de les discréditer dans leurs plus grands exemples. Il est bon, tant que le mauvais esprit dure, de protester contre ceux qui lui ont donné la grandeur d'une insurrection de la liberté contre l'arbitraire ou les graces d'un caprice du génie : j'en suis d'accord, et je ne voudrais pas manquer, pour mon compte, au devoir commun; mais il y a deux manières d'attaquer le mauvais

esprit dans les livres qui l'ont rendu populaire : la première le prend corps à corps, et, selon la forme sous laquelle il se produit, ou bien lui arrache son masque, ou bien lui prouve qu'il est dupe de ses propres sophismes. La seconde consiste à montrer, dans ceux qui y ont employé sincèrement ou prostitué par calcul leur talent, le spectacle du mal qu'ils se sont fait en nuisant aux autres, et à appeler quelque pitié sur leurs mains saignantes des blessures qu'ils ont portées au genre humain.

L'une est plus efficace du vivant de l'écrivain. Il est là pour y répondre, ou, s'il n'accepte pas le combat, assez de gens sont intéressés à la mauvaise morale, pour qu'il ne manque pas de champions. C'est une belle lutte alors, et combien ceux-là sont à envier qui savent défendre avec éclat la conscience de leur pays contre les sophismes de ses écrivains, la raison contre la mode, et la morale contre la gloire!

L'autre sied mieux avec les écrivains morts. Les erreurs d'un vivant sont orgueilleuses, ses sophismes ont je ne sais quoi de triomphant; ses lecteurs sont des sujets, son succès est un règne. Avec sa vie cesse tout ce bruit; la mort est déjà une défaite; que sera-ce si cette mort, comme celle de lord Byron, a été prématurée et héroïque, prématurée parce qu'il s'est dévoré, héroïque, sauf à faire dire même aux sages qu'il avait cherché l'héroïsme pour échapper à l'ennui! Une première fois vaincu par les mœurs de son pays, il le fut une seconde fois par la mort, mais sans la ressource de l'orgueil pour s'en consoler, ni de la renommée pour s'en venger. N'est-ce pas de la meilleure justice, et qui néanmoins ne désarme pas la morale, que de se borner, envers un tel mort, à faire voir ce qu'il lui en a coûté pour avoir marché hors « de la droite voie, » et quel cilice armé de pointes il portait sous le poétique costume que lui ont prêté les arts, le beau et noble jeune homme, le souci public de toutes les femmes de son temps? Voilà ce que j'ai tâché de faire dans ces remarques sur lord Byron, et s'il en résulte la preuve que le plus puni du scandale d'un livre, c'est souvent l'écrivain, et que le génie sans croyance n'est que le plus vulnérable des amours-propres, ce ne sera, ce semble, ni de la mauvaise morale, ni de la critique à contre-temps.

NISARD.

UNE SAMARITAINE.

Si scires donum Dei...
JOAN., cap. IV.

PERSONNAGES.

LA MARQUISE.
LA BARONNE.
LE COMTE.

(Salon au faubourg Saint-Honoré.)

LA MARQUISE.

Personne? Est-ce que le comte n'a pas voulu attendre?

FLORENCE.

Il n'est pas venu, madame.

LA MARQUISE.

Il n'est pas venu?

FLORENCE.

Non, madame.

LA MARQUISE.

On aura dit que je ne recevais pas.. Voilà vingt fois qu'on fait cette sottise.

FLORENCE.

Madame la marquise peut être sûre...

LA MARQUISE.

Laissez-moi. (Florence sort.) Il était plus empressé avant ce voyage. Que s'est-il donc passé dans son cœur? Ce n'est pas au fond de la Bretagne qu'on aura pu me faire oublier. Quoi! il s'en va désespéré, et après trois mois il revient in-

différent! (Elle sonne.) Ce sont les femmes qu'on accuse d'inconstance! (A Florence.) Eh bien?

FLORENCE.

Madame a appelé?

LA MARQUISE.

Que vous a-t-on dit à la porte?

FLORENCE.

Madame la marquise ne m'a donné aucun ordre.

LA MARQUISE.

Vous n'avez pas demandé si on a renvoyé le comte?

FLORENCE.

J'ignorais...

LA MARQUISE.

Vous ignorez tout. Dites qu'on le renvoie... Non... Dites qu'on le reçoive. (Florence sort.) Je lui avais indiqué trois heures; il en est quatre. C'est de la fatuité. Il n'était pas fat pourtant, ni habile. Toute son adresse était de me laisser voir naïvement un cœur admirable et de s'affliger avec une sincérité parfaite quand je voulais trop l'affliger. Pour prendre moi-même le temps de la réflexion, je lui conseille un jour d'aller en Bretagne conter sa peine aux rochers; il part. Pouvais-je croire que trois mois l'auraient consolé? Certes, je ne le tiens pas quitte, et je veux au moins des explications. (On entend une voiture.) Est-ce lui?... La baronne... quel contre-temps! (Entre la baronne.)

LA BARONNE.

Devinez qui je viens de voir?

LA MARQUISE.

Votre mari.

LA BARONNE.

C'est bien plus rare! Un embarras m'arrête devant Saint-Roch, et j'aperçois le comte qui monte gravement l'escalier. Certains bruits qui courent me reviennent en mémoire. Je veux voir ce qu'il va faire là; je descends de voiture, et j'entre après lui dans l'église.

LA MARQUISE.

On faisait quelque cérémonie?

LA BARONNE.

Il n'y avait pas un bedeau. Le comte s'avance jusqu'à la chapelle du fond, s'agenouille, prie quelques instans, s'assied, tire un livre de sa poche, se met à lire. Il y est encore.

LA MARQUISE.

N'est-ce pas une petite mode royaliste?

LA BARONNE.

Pardon! on va aux grands prédicateurs, on entend, le dimanche, la messe d'après midi; mais s'agenouiller dans une église déserte, à l'heure de la promenade, lorsqu'il fait beau, ce n'est plus mode, c'est dévotion.

LA MARQUISE.

De sorte qu'il est dévot?

LA BARONNE.

On le dit tout de bon, et vous verrez qu'il en a l'air.

LA MARQUISE.

Il a l'air d'un homme de mérite, ce pauvre comte.

LA BARONNE.

Moi, je le trouve encore très bien. Cependant, de l'avis de tous ceux qui l'ont revu, ce n'est qu'une relique. Il s'est converti en Bretagne, d'où il arrive. A peine le rencontre-t-on. Il parle peu, ne pense qu'à son salut : tout le monde croit qu'il prendra les ordres, et que, ne pouvant supporter le spectacle de nos corruptions, il ira s'enfermer dans une chartreuse ou prêcher les sauvages.

LA MARQUISE.

C'est la légende?

LA BARONNE.

Elle est bien plus longue et bien plus attendrissante. Savez-vous la cause de ce changement merveilleux?

LA MARQUISE.

La cause ordinaire, je suppose : une passion?

LA BARONNE.

Justement. Il adorait une danseuse.

LA MARQUISE.

Lui! allons donc!

LA BARONNE.

Remarquez qu'il ne met plus le pied dans aucun théâtre. La danseuse l'aimait aussi. Néanmoins, quoique le comte ne manquât point de magnificence, elle faisait de grands frais de costumes, et.... elle se rattrapait sur la quantité.

LA MARQUISE.

Quelle horreur!

LA BARONNE.

C'est l'usage. Elle ne croyait pas faire mal. Le comte apprit tout et rompit. La danseuse, vraiment éprise, courut après lui. Il lui ferma la porte; elle s'empoisonna.

LA MARQUISE.

Pauvre fille! Je pense qu'on lui fit prendre un vomitif?

LA BARONNE.

Vous riez; mais rien n'est plus vrai : je le tiens d'un ami du comte. Croyant bien mourir, l'infidèle demandait à grands cris son amant, afin de le voir une dernière fois et d'être pardonnée. Il vint et pardonna. Plus tranquille alors, elle se laissa soigner et....

LA MARQUISE.

Et reprit son commerce.

LA BARONNE.

Que vous êtes dure! Elle ne reprit point son commerce; elle alla se cloîtrer après avoir dit plusieurs belles choses qui touchèrent le comte, et qui enfin l'ont converti.

LA MARQUISE.

Mais, ma chère, vous me faites un roman-feuilleton.

LA BARONNE.

Un roman historique. Vous verrez si le héros ne prend pas la soutane au

prochain numéro. Je serais curieuse de l'entendre prêcher. On assure qu'il s'essaie déjà, et que même il est un peu ridicule.

LA MARQUISE.

J'ai encore peine à croire cela. Le comte a toujours passé pour homme d'esprit.

LA BARONNE.

Avouez pourtant qu'il fait une étrange escapade. Donner dans la piété à son âge, lorsque la fortune l'avait mis sur un si beau chemin, et si facile! Il y a des positions dans l'église; mais, devînt-il évêque ou cardinal, tout cela ne vaut pas une ambassade ou même une place au conseil d'état. Je ne dis rien du reste.

LA MARQUISE.

Quel reste?

LA BARONNE.

Comment, quel reste? Mais le monde, la liberté, la vie, tout. Un homme dans l'église, c'est une femme au couvent. Le voilà claquemuré, c'est fini. Vous n'en frissonnez pas!

LA MARQUISE.

Ce goût me semble triste; néanmoins je vois qu'il vient encore à quelques personnes. Il faut croire que la chose a aussi ses charmes. Le monde est si mal arrangé, on s'y ennuie tant!

LA BARONNE.

Taisez-vous donc, ma chère, vous me feriez pleurer. Est-il possible qu'on s'ennuie dans le monde! Quand j'entends dire cela, il me semble qu'on parle de quelque affreuse maladie dont je serais menacée. Véritablement, êtes-vous quelquefois triste?

LA MARQUISE.

Et vous, ma belle, véritablement, ne l'êtes-vous jamais?

LA BARONNE.

Jamais! Je n'appelle pas tristesse de petites fatigues qui me paraissent inséparables de l'existence et qui ne me lassent nullement de vivre. Ah! si la destinée avait fait pour moi ce qu'elle a fait pour vous!

LA MARQUISE.

Vous voyez bien, voilà un soupir. Pourtant vous êtes riche, vous êtes jeune, vous êtes belle : que demandez-vous à la destinée?

LA BARONNE.

Rien; à Dieu ne plaise! Mais en vous donnant tout ce que j'ai, la destinée, mettant le comble à ses caresses, vous a ôté quelque chose qu'elle m'a laissé à moi : un mari. N'importe, la vie est bonne, et ce pauvre comte me fait grand'pitié. Voilà qu'il n'a plus le droit de nous plaire.

LA MARQUISE.

Y tenait-il beaucoup?

LA BARONNE.

En ce qui me concerne, non. J'en ai vu peu de moins empressés. Je ne perds point à sa faillite; je n'avais rien de placé par là; mais, comme femme, je suis sensible à l'affront qu'il nous fait.

LA MARQUISE.

Quelle comédie avez-vous entendue hier? Je ne vous comprends plus.

LA BARONNE.

Ah! vous me trouvez du style? Eh bien! je croyais parler tout uniment.

LA MARQUISE.

J'arrive de la campagne; mettez-vous à ma portée.

LA BARONNE.

Je traduis. Je prétends que le comte nous outrage en donnant à croire qu'il a trouvé quelque chose de plus aimable que nous et de plus digne d'amour; car enfin un homme qui se convertit, qu'est-ce que cela veut dire?

LA MARQUISE.

Apprenez-le-moi.

LA BARONNE.

Cela veut dire : Madame la marquise, madame la baronne, parez-vous pour d'autres; ayez pour d'autres de beaux yeux, des sourires, des migraines, des caprices. Tout cela ne me charme plus et ne me désole plus; je n'ai que faire d'y penser; il y a désormais quelque chose qui m'occupe davantage. Serviteur à vos beautés! Il fait la révérence, s'en va et ne reparaît plus. C'est impertinent.

LA MARQUISE.

Ne connaissez-vous que les dévots qui nous fassent ces injustices? Les affaires, la politique, les chevaux même, pour ne pas descendre jusqu'aux danseuses, finissent toujours par séduire les plus purs, et nous les perdons.

LA BARONNE.

Bah! les affaires, la politique, les chevaux ne sont que des modes pour attirer notre attention, ou de petites Californies que l'on remue afin de grossir notre liste civile. Nous sommes au fond de tout cela. Je voudrais savoir quel orateur est jamais descendu de la tribune sans songer au salon où il viendra le soir quêter nos complimens. Quant aux galanteries, c'est une façon de coquetterie grossière à l'usage de ces messieurs. Telle ou telle femme peut s'en plaindre; les femmes ne sont pas trahies. La chose en elle a si peu d'importance, que nous la pardonnons volontiers. D'ailleurs on peut se venger; mais contre la dévotion, une bonne, franche et terrible dévotion, point de lutte, point de vengeance possible : nous ne pouvons rien, nous ne sommes rien.

LA MARQUISE.

Bah!

LA BARONNE.

Ma chère amie, vous avez un air de tête tout vainqueur; mais vous ne connaissez point cela comme moi. Vous êtes calviniste?

LA MARQUISE.

Pas du tout. Je suis catholique... tiède. J'ai été baptisée à Saint-Sulpice, et mariée à la chapelle du Luxembourg.

LA BARONNE.

Vous n'avez pas reçu, comme moi, une éducation religieuse. Votre père était un illustre savant qui ne vous a point fait pâlir sur le catéchisme de persévérance. Son vieux compagnon, votre mari, grand philosophe....

LA MARQUISE.

Éloignons ce souvenir.

LA BARONNE.

Moi, j'ai été élevée au couvent, et, jusqu'à dix-huit ans, j'ai vécu parmi les saints, chez une tante livrée aux bonnes œuvres. Vous n'imaginez pas quels sont ces gens-là. C'est une insensibilité extravagante. Ils me regardaient comme rien, et il n'a pas tenu à eux que je ne me crusse un petit monstre de laideur et de stupidité. Mon mari est le premier qui m'ait dit quelque chose d'un peu vivant. J'ai une cousine dominicaine; une autre, de mon âge, est à son cinquième enfant : la plus belle personne du monde, et dont on n'a jamais vu les épaules. On nous menait à la messe tous les jours.

LA MARQUISE.

Tous les jours?

LA BARONNE.

Et au sermon tant qu'il y en avait. Point de spectacles, point de soirées, point de lectures. Lamartine paraissait corrupteur, Walter Scott semblait dangereux...

LA MARQUISE.

Comment donc viviez-vous?

LA BARONNE.

Je dormais, et je croyais vivre. Ah! mon Dieu, il faut être juste : sans mon mari, j'en serais encore là pourtant! Qu'il me parut aimable, ce cher baron, lorsqu'il déchira tous ces voiles épaissis sur mes yeux! Ce fut une éducation prompte.

LA MARQUISE.

Ne dites-vous pas qu'il se plaint d'avoir trop réussi?

LA BARONNE.

Je ne le donne pas pour parfait. Après m'avoir ouvert la porte, il aurait voulu que je demeurasse en cage. Nous avons argumenté là-dessus. C'est égal, je lui dois d'être bien débrouillée, et ma reconnaissance est inébranlable comme son bienfait; mais écoutez ceci. Quelques habitués de ma tante, gens d'ailleurs distingués et point gauches, me venaient voir. Au milieu de ma baronnie, je fus étonnée et choquée de leur indépendance. Je voulus rompre cette glace, et qu'ils se missent à brûler comme les amis du baron. Peine perdue!

LA MARQUISE.

Vous m'étonnez... sans flatterie.

LA BARONNE.

Qu'est-ce qui vous étonne? Que j'aie voulu leur tourner la tête?

LA MARQUISE.

Non; qu'elle n'ait point tourné.

LA BARONNE.

C'est la vérité pure. Parfois cela commençait assez bien; mais aucune suite. Je perdais en un jour le terrain gagné laborieusement en plusieurs semaines. J'avais laissé un certain regard, un air penché, un front rêveur : je retrouvais quelques jours après, souvent le lendemain, une roche, un Polyeucte,

un sauvage... On s'était confessé. D'autres, qui donnaient plus d'espérances, ne revenaient plus; enfin le carême arriva : ce fut une rafle; tous disparurent.

LA MARQUISE.

Vous riez?

LA BARONNE.

Je ne ris pas. Je suis encore indignée quand j'y pense. S'il faut vous l'avouer, je m'étais promis d'en enchaîner un au moins. Je le voulais à mes pieds, à genoux. J'étais curieuse de triompher du confesseur et de savoir comment disent : *Madame, je vous aime*, ceux qui n'en font pas leur métier; car nos lions de par-ici sont jolis, mais point inventifs, et ils copient toujours un peu le jeune premier en vogue. Songez donc à l'émotion, à la pâleur, à l'ingénuité, à la bêtise d'un homme que la crainte même de l'enfer ne retient pas de laisser parler son cœur.

LA MARQUISE.

Ma chère, cela doit être dangereux.

LA BARONNE.

Peut-être... Je n'avais pas beaucoup réfléchi. Avouez que cela aussi doit être bien amusant. Enfin je voulais voir... et je n'ai point vu.

LA MARQUISE.

Quoi! pas un! Bien vrai?

LA BARONNE.

Vous voulez mon secret; je vous le dirai. Je les croyais tous partis, lorsqu'un soir (je chantais), un énorme soupir et deux yeux timides, mais pourtant animés d'une flamme sans pareille, attirèrent mon attention et ranimèrent mon courage. C'était un simple bachelier, mon cousin de très loin, et l'un des aides-de-camp les plus occupés de ma tante. Je le savais si perdu de sermons, de visites aux pauvres, de congrégations, de Ravignan, de Lacordaire, de tout, et je le voyais si peu, que je ne l'eusse jamais soupçonné de pouvoir pousser de tels soupirs et ouvrir de pareils yeux. Je le fais causer, et je trouve les commencemens d'une passion africaine. Le pauvre enfant! il me disait mille choses qu'il ne voulait pas dire, et mille autres qu'il croyait taire. Il avait de l'esprit, le cœur noble. Le baron, tout en cherchant à faire son éducation, comme il venait d'achever la mienne, l'aimait tendrement...

LA MARQUISE.

Vous m'effrayez.

LA BARONNE.

Hélas! n'ayez pas peur. Il voulait combattre sa passion; mais, malgré des résistances qui me divertissaient et qui m'attendrissaient, il se laissait subjuguer jusqu'à négliger, pour me voir, les commissions de ma tante. Il venait au théâtre, chose extrême! Caché dans un coin, il me regardait tout à son aise. Je sentais que ses yeux étaient là. Un jour, on parlait d'une représentation où nous avions assisté la veille : ni lui ni moi n'avions entendu un mot de la pièce, ni seulement vu les acteurs.

LA MARQUISE.

Oh! oh!

LA BARONNE.

Attendez. Mon mari lui dit : « Cousin, tu es amoureux! » Il s'empourpra

et nia de toutes ses forces. Mon mari continua : « Cousin, *faux témoignage ne dirai.* » Cousin se tut; mais cette parole avait porté. Le lendemain, je le vis arriver. Rien qu'à son air je devinai d'où il venait, et qu'il avait fait ses malles. — Ma cousine, me dit-il, je vous aime. — Je le sais, répondis-je sans trop calculer ma réponse, et moi aussi je vous aime. Il ne broncha point. — Cet amour, reprit-il d'une voix grave, offense Dieu, et j'ai voulu que vous le sachiez de moi avant d'aller m'en punir. — Quoi! m'écriai-je stupéfaite et épouvantée, voulez-vous vous tuer? — Ce serait un autre crime, dit ce pauvre fanatique; mais j'espère bien mourir. — Et il me laisse.

LA MARQUISE.

C'est une tragédie. Est-ce qu'il est mort?

LA BARONNE.

N'attendez d'eux aucune politesse. Il est marguillier en Bretagne (ce pays est mauvais) et père de deux garçons. Il a bien osé me présenter sa femme et me sermonner indirectement en faveur du baron.

LA MARQUISE.

Merci de votre aimable histoire, ma chère.

LA BARONNE.

Aimable vous-même! Je me suis vue sur le point de l'aimer tout de bon, ce pieux cousin, et en somme j'ai été..... remerciée. Voilà ce que vous trouvez aimable? Si tout le monde ressemblait à ces dévots, le sort des femmes prendrait des teintes lugubres. Sérieusement, à quoi devons-nous de n'être pas tout-à-fait esclaves, d'exercer un peu d'autorité, d'avoir un peu de liberté? Réfléchissez : vous verrez que nous tenons tout de ce que l'on appelle la coquetterie. S'il n'y avait pas cette émulation de nous plaire et cet espoir enraciné d'y parvenir, il nous faudrait revendiquer nos droits les armes à la main, en grand danger d'être battues.

LA MARQUISE.

Mais aussi tout changerait de face : nous regagnerions à la maison ce que nous perdrions dans le monde; nos maris seraient la vertu même.

LA BARONNE.

Grande question! Il s'agit de savoir si la vertu est toujours aimable. Grande, grande question!

LA MARQUISE.

Tant de gens le disent!

LA BARONNE.

Si peu le prouvent!

LA MARQUISE.

Qu'est-ce que votre cousine, femme de votre cousin?

LA BARONNE.

Vingt-deux ans, une fraîcheur exquise, une taille divine, une voix d'ange, des cheveux de comète..., et des chapeaux de la bonne faiseuse de Quimper. Cette infortunée, qui serait admirée de tout Paris, grignote la vie dans une forêt sans jamais rien voir, sans être jamais vue. Elle compte avec les fermiers, veille à faire rentrer le foin en grange, et lit le *Traité de la perfection chrétienne*.

LA MARQUISE.

Mais se plaint-elle?

LA BARONNE.

Voilà le comble : elle se croit heureuse, et son unique souci est de savoir comment elle élèvera ses garçons. Elle a des idées sur l'éducation des hommes. Je vous donne en mille à deviner ce qui l'occupe par-dessus tout : elle veut absolument savoir si M. de Montalembert obtiendra la liberté d'enseignement. Elle dit là-dessus des choses de l'autre monde, totalement incompréhensibles, que son traître de mari écoute d'un air charmé. Enfin, enfin, croirez-vous qu'ils ont passé un mois à Paris sans aller à l'Opéra seulement une fois!

LA MARQUISE.

Quelle étrange existence!

LA BARONNE.

Ce sont des mœurs barbares. Ignorer ou s'ennuyer, et mettre au monde un enfant tous les dix-huit mois, voilà ce qu'on appelle vivre chrétiennement. (Entre Florence.)

FLORENCE.

M. le comte est là et demande si madame la marquise reçoit.

LA BARONNE.

L'heureuse rencontre! Recevez-le, ma chère, et livrez-le-moi.

LA MARQUISE.

Serait-il aussi votre cousin?

LA BARONNE.

Ils sont tous frères et par conséquent tous mes cousins. Je déteste l'espèce entière.

LA MARQUISE, à part.

Après tout, je ne risque plus rien. (A Florence.) Faites entrer.

LA BARONNE.

Comte, vous venez à propos. Je parlais de vous.

LE COMTE.

Ah! madame, qu'ai-je donc fait?

LA BARONNE.

Bien obligée! Vous pensez que je vous déchirais. Point du tout, monsieur, et je disais au contraire comment, vous ayant vu tout à l'heure à Saint-Roch, vous m'avez édifiée.

LE COMTE.

Édifiée! Décidément, madame, j'aurais dû arriver plus tôt.

LA BARONNE.

Décidément, comte, vous me soupçonnez de médisance. Non; je ne péchais que par curiosité. Je l'avoue, je m'épuisais à deviner ce que vous alliez faire à Saint-Roch.

LE COMTE.

Je suis prêt à vous le dire, madame; mais franchement cela ne vaut pas la peine d'être répété.

LA BARONNE.

Dites toujours. On verra.

LE COMTE.

Eh bien! j'allais prier Dieu.

LA BARONNE.

Bon! tous, matin et soir, nous prions; mais une prière, en plein midi, dans une église, c'est moins ordinaire, et je me suis lancée dans le champ des suppositions. J'en ai fait mille. Je me suis dit : Le comte prépare un grand coup. Me suis-je trompée?

LE COMTE.

Non. Je me prépare à quelque chose de grave en effet.

LA BARONNE.

Voyez-vous, marquise! Ah! la belle chose que l'indiscrétion! car vous n'ignorez pas, comte, que vous êtes une énigme. Il fera ceci, il fera cela. Quoi? Personne n'en sait rien. Et nous, grace à mon indiscrétion, nous saurons tout, vingt-quatre heures avant les autres journaux. Allons, comte, ne vous exécutez pas à demi; confiez-nous ce secret; il sera bien placé. Vous mariez-vous? Entrez-vous dans les ordres? Faites-vous un ouvrage sur la réforme des mœurs?

LE COMTE.

Est-ce qu'il faut répondre sur tout cela, madame?

LA BARONNE.

N'omettez rien.

LE COMTE.

Je me marierai, si quelqu'un pense là-dessus comme moi; j'entrerai dans les ordres, si c'est la volonté de Dieu, et je veux, en tous cas, essayer de vivre de telle sorte que ma vie soit un traité pratique de la réforme des mœurs.

LA MARQUISE.

C'est donc vrai?

LE COMTE.

Quoi, madame?

LA MARQUISE.

Vous êtes...

LE COMTE, souriant.

Achevez.

LA MARQUISE.

Monsieur le comte, vous ne faites rien, je le sais, que sérieusement et honorablement, et je serais désespérée de prononcer un mot qui vous blessât; mais enfin, lorsque l'on m'apprend que quelqu'un du monde, une femme et surtout un homme, se... convertit, donne dans la... piété... j'estime la piété pourtant... néanmoins... comment vous le dirai-je? involontairement j'y attache une idée de...

LE COMTE.

Une idée de ridicule, n'est-ce pas, madame?

LA BARONNE.

Quelque chose comme cela.

LA MARQUISE.

Oh non!

LE COMTE.

Pourquoi vous en défendre? Voyez la noble franchise de Mme la baronne.

Elle en juge, et vous devez en juger comme tout le monde. Je hante les églises, je fais maigre, je songe à la mort et au jugement, je me confesse, et peut-être ai-je dans ma poche un chapelet que j'achevais de réciter en montant votre escalier. Voilà dix-huit cents ans que les plus aimables dames et les plus charmans esprits de la terre attachent à cela une idée de ridicule, et le disent. Je l'ai dit aussi, et vous n'êtes pas, mesdames, les premières de qui je l'entends. Que voulez-vous que j'y fasse? Je laisse dire, et je n'en suis pas même importuné.

LA BARONNE.

Il faut que ce soit vous qui l'assuriez au moins.

LE COMTE.

Vous allez me croire, madame. Je suppose qu'il y a quelque part un mari très amoureux de sa femme...

LA BARONNE.

C'est une parabole!

LE COMTE.

J'arrive de Bretagne, et c'est un apologue traduit du breton. Ce mari donc aime sa femme uniquement, publiquement, obstinément. On vient, et on lui dit : Vous vous rendez ridicule; personne n'aime sa femme de cette façon, cela ne se fait plus. C'est vieux, c'est mal porté. Que répond le mari?

LA BARONNE.

Oui, que répond le mari?

LE COMTE.

Il ne répond pas, et il continue d'aimer sa femme. Que lui importe qu'on rie? il a le cœur plein de respect, plein de confiance, plein d'amour. Or, si vous voulez bien n'en être point offensée, madame, je prétends qu'un homme peut remplir et enivrer son cœur d'un amour encore plus grand, plus confiant et plus heureux que celui-là. Le ridicule alors devient facile à porter. Pour moi, je consens très volontiers qu'on me raille, et parfois même je ris à mon tour.

LA BARONNE.

De nous peut-être?

LE COMTE.

Quelque chose comme cela. Je considère la facilité avec laquelle on s'embarque à poursuivre un autre bonheur, les peines qu'on y prend, l'obstination qu'on y met, les sacrifices qu'il en coûte, et cette sagesse me semble infiniment plus risible que ma folie.

LA MARQUISE.

Vous pourriez avoir raison.

LE COMTE.

Plut à Dieu, madame, que vous en fussiez persuadée!

LA BARONNE, à part.

Voilà un accent de mon cousin. (Haut.) Que dites-vous? Prenez garde, ma chère, il vous pousse au couvent, et je vous avertis que les jours sont terriblement longs sous la grille.

LA MARQUISE.

C'est de quoi j'aurais peur.

LA BARONNE.

J'en ai goûté, moi. Quelles journées! Rien sous les yeux, rien dans la tête, rien dans le cœur.

LE COMTE.

Comment! rien dans le cœur? Au couvent et dans le monde, un cœur chrétien est rempli de Dieu. A quoi sert donc de vous conter des apologues?

LA BARONNE.

Contez ce que vous voudrez. Je ne puis comprendre cet amour abstrait, ni que la passion s'attache à ce que l'on ne voit pas, à ce que l'on n'entend pas, à ce qui ne parle pas.

LE COMTE.

Admirez comme les esprits diffèrent : ce que j'ai peine à m'expliquer, moi, et ce que je ne croirais pas, si l'exemple en était plus rare, c'est que la passion s'attache à ce que l'on voit, à ce que l'on entend, à ce qui parle. Regardez de plus près, madame, nos passions à objet visible et présent; voyez le train qu'elles mènent et le but qu'elles cherchent. Il me semble que nous faisons là un jeu de marionnettes étonnamment désordonné et ridicule.

LA BARONNE.

Un moment, monsieur le comte! Il y a passion et passion.

LE COMTE.

Oui, madame; il y a l'avarice, l'orgueil, l'envie, la gourmandise, la colère, d'autres passions encore, ce n'est pas de celles-là que je parle; mais, il faut bien que je le dise, la grande passion, la belle passion d'amour est, par beaucoup de côtés, sœur de toutes celles-là. Il existe même certain catalogue, très philosophique, où elle n'a que son rang parmi les sept péchés capitaux.

LA BARONNE.

C'est trop mépriser le cœur humain.

LE COMTE.

Les phalanstériens le disent ainsi; mais philosophons un peu. Connaissez-vous rien de plus drôle que deux personnages, un beau monsieur et une belle dame, attachés chacun de son côté d'une chaîne sacrée, qui se laissent néanmoins conduire l'un vers l'autre par ce magicien qu'on appelle amour? Il me semble que je les entends : Lie-nous les mains, mets un bandeau sur nos yeux, ferme nos oreilles, déguise-nous, prends notre volonté, fais-nous mentir, rends-nous insensibles à la pitié, au devoir, aux sermens, et traîne-nous où tu voudras!

LA BARONNE.

Je plains ces victimes d'une fatalité inexorable. Les condamnez-vous?

LE COMTE.

Qu'est-ce que la fatalité, madame? Êtes-vous Turque? Ces insensés, victimes si vous voulez, mais victimes lâches d'une lâche folie, certainement je les condamne, et vous aussi les condamnez. A moins qu'on ne prétende que la belle passion est particulière aux enfans trouvés, ceux qui s'y abandonnent ont bien autour d'eux quelques cœurs que leur emportement déchire. Il y a un mari, une femme, des enfans, une famille, des amis. Tout cela vous a élevé, vous a

aimé, a travaillé et souffert pour vous; tout cela veut votre affection, a besoin de votre vertu, est jaloux de votre honneur. Et tout cela sera sacrifié, devra pleurer, devra rougir, parce que la fantaisie sera venue à M. le chevalier ou à Mme la comtesse de faire un roman!... Je laisse le crime : ne voyez que la vilenie. Cette abdication absolue de tout courage, ce consentement à boire un poison qui va tout à l'heure produire de tels effets, c'est déjà stupide, et c'est encore trop beau quand on vient à la réalité; c'est la fiction poétique. Dans le fond, la prétendue fatalité n'est qu'une suite de calculs astucieux. On manœuvre savamment, on se pipe; le pêcheur déploie moins de ruse contre le poisson que vos victimes n'en inventent à se prendre réciproquement et à dépister le monde. On réussit. On extermine le pauvre Orgon et on vilipende Tartufe; mais quoi! ce charme s'altère, l'amour bâille tout comme l'hymen, on s'ennuie. Nouvelle diplomatie, ruses nouvelles pour se déprendre, et ce n'est pas qu'on veuille finir, c'est qu'on a déjà recommencé. Ils appellent cela de l'enivrement, du délire; c'est de la géométrie. Tenez, en fait de passion franche, audacieuse et constante et de véritable ivresse, parlez-moi des buveurs. Voilà des gens qui aiment.

LA BARONNE.

Fi! monsieur le comte; vous êtes horrible.

LE COMTE.

Madame, j'ai fait là-dessus beaucoup de réflexions et très impartiales, car je ne suis qu'un Breton dégénéré. Je n'aime pas le vin.

LA BARONNE.

Qu'est-ce que vous aimez dans ce misérable monde, vous?

LE COMTE.

Ne désespérez pas de le savoir, madame; je ne désespère pas de pouvoir un jour le dire.

LA BARONNE, saluant la marquise.

Madame la marquise, ceci certainement n'est pas pour moi.

LA MARQUISE, à part.

J'y compte bien. (Haut.) Rendez-vous digne, madame la baronne, et vous en aurez votre part; mais ce que je voudrais savoir, moi, si vous le permettez, c'est pourquoi la passion du vin est plus glorieuse que celle de l'amour? Cette question me paraît *palpitante d'actualité*.

LA BARONNE.

Voyons donc, monsieur le comte, votre paradoxe?

LE COMTE.

Ce n'est point un paradoxe, madame. Tout le monde sait qu'il y a de grandes ressemblances physiques et morales entre ces deux ivresses. Les poètes les chantent également, sur le même rhythme et souvent avec les mêmes mots, et certainement les poètes du vin ne sont inférieurs ni par le nombre ni par l'inspiration aux poètes de l'amour; ils sont incomparablement plus populaires, ce qui prouve qu'il y a plus d'ivrognes que d'amoureux. Les ivrognes sont plus fidèles, plus dévoués, plus héroïques dans leur genre : le vin dompte tous les jours des cœurs mâles et mûrs dont la glace résiste aux feux des yeux les plus

charmans. J'ai connu des hommes pleins de courage sous ce rapport, qui ne pouvaient passer devant un cabaret. A jeun, ils rougissaient d'avoir été vus trébuchant par les chemins; ils regrettaient avec larmes d'avoir bu le pain de leur famille et battu leur femme, et néanmoins, encore malades de l'ivresse de la veille, ils recommençaient. L'amour ne fait pas de prodiges plus grands.

LA BARONNE.

Mais vous nous dépeignez là des brutes.

LE COMTE.

On en connaît, madame, qui font de très beaux discours ou de très jolis vers; il y a de grosses taches de vin sur plus d'un traité de philosophie. Orateurs, poëtes, penseurs, ou simples brutes, ils ont autant de droit que les amans au beau nom de victimes de l'inexorable fatalité. Leur fatalité est de boire, comme la fatalité des autres est d'aimer. Savez-vous qu'ils auraient bien des choses à dire en faveur de leur penchant? D'abord, que ce penchant est dans la nature comme l'autre; ensuite, qu'ils ont commencé par l'amour, qu'ils l'ont trouvé fade et trompeur et que le vin les a consolés; puis, qu'il y a dans le vin une poésie inépuisable, tantôt d'allégresse, tantôt de mélancolie, et que jamais les joies et les peines de l'amour n'ont rendu le soleil si brillant, ni la nuit si sombre, ni la terre si vivante, ni rempli leur esprit de tant de beaux rêves et de puissantes illusions; enfin, que c'est une chose beaucoup plus honnête et morale de boire du vin qui est à soi que d'aimer une femme qui est à autrui. Voilà leurs raisons, une partie de leurs raisons, car elles sont sans nombre. J'avoue qu'elles me paraissent solides.

LA BARONNE.

En sorte que, s'il fallait choisir, vous seriez ivrogne?

LE COMTE.

Sans hésiter. L'autre jour, on contait deux nouvelles. La même nuit, Mme la comtesse de B..., laissant là son mari et ses enfans, était partie, enlevant son professeur de piano, et l'écrivain moraliste D... avait été recueilli par la patrouille, endormi dans la rue, un lampion sur le ventre. Je préfère aller à la messe; mais après cela j'aimerais mieux être l'ivrogne que l'amant. Le crime est moins gros, et très franchement je ne crois pas le bonheur plus mince. Quelle qu'ait été la fumée du lampion, j'en aperçois davantage et de plus âcre autour des feux de la comtesse.

LA BARONNE.

Pas encore.

LE COMTE.

Tout de suite, madame. Je puis dire que je l'ai vu par moi-même et de mes yeux.

LA BARONNE.

Quoi! vous avez aussi enlevé une comtesse?

LE COMTE.

Dieu merci, non; mais, dans mes voyages, j'ai rencontré une autre grande dame et un autre pianiste qui avaient joué ce morceau à quatre mains. Cela ne datait pas d'un mois, le monde entier s'entretenait de leur flamme, et déjà la torche d'amour charbonnait affreusement. Je fis connaissance avec eux aux

environs de Naples, dans un coin du paradis terrestre. Ils marchaient côte à côte, l'œil morne et la tête baissée, ne rompant le silence que pour échanger des aigreurs toutes conjugales, si bien que je voulus m'en éloigner comme d'un vieux ménage. L'insupportable ennui du tête-à-tête leur fit faire des bassesses pour me retenir. La mauvaise compagnie alors ne me déplaisait pas trop; je les assistai quelque temps. Chacun en fut bientôt aux confidences. Quelle pitié! Dans la réalité, ces malheureux s'abhorraient. Le croque-notes surtout était excédé. — Moi, disait-il, qui suis sans fortune et qui avais une si belle clientelle! Il m'insinuait que, si je le voulais supplanter, il ne se mettrait pas en travers, et que ce serait une éclatante aventure, propre à bien poser un jeune homme indépendant. Ce serpent ne put m'abuser sur mon peu de mérite; je pris soin de lui laisser tout entier le cœur de la mère de famille, et je les abandonnai enfin à leur ivresse, non, je crois, sans exciter quelques regrets.

LA BARONNE.

Ah! monsieur le comte, êtes-vous bien sûr de vous défendre en ce moment de toute fatuité?

LE COMTE.

De toute fatuité et de toute envie, madame. Depuis le temps dont je vous parle, le pianiste est retourné à ses pédales, et la belle dame, poussant au bout la vocation, a fini par tremper dans l'encre ses doigts amaigris : elle a écrit l'histoire de son cœur, que j'ai eu la curiosité de lire. C'est bien débarbouillé, cependant il y a du vrai, et j'ai vu là qu'on m'avait en effet présenté la coupe; mais j'ai fait comme les enfans de Sparte : le déplorable état de l'ilote en proie sous mes yeux aux nausées me préserva de boire.

LA BARONNE.

Vous tenez à cette similitude. Je vous avertis qu'elle m'agace, et qu'en dépit de vos raisonnemens je ne la trouve ni juste ni galante.

LE COMTE.

Vous me désolez, madame. Je m'aperçois d'un oubli que j'ai fait, et je vous en demande pardon. Quand j'ai vu le chemin que la conversation prenait, j'aurais dû vous avertir que le terrain est scabreux pour nous autres pauvres dévots : nous sommes obligés de dire à peu près ce que nous pensons, même aux dames, même de l'amour, et il y a une franchise chrétienne qui est cent fois plus ingénue que la franchise bretonne. Mon excuse, c'est que j'ai été provoqué.

LA BARONNE.

Pas du tout, monsieur. Rien ne vous provoquait à dire que mes serviteurs sont plus insensés que les ivrognes, et que mes sourires ne valent pas un verre de vin, car voilà ce que vous me faites entendre.

LE COMTE.

M'ordonnez-vous de me taire, madame?

LA BARONNE.

Non, monsieur, parlez; mais parlez humainement.

LE COMTE.

Eh bien! madame, il faut vous satisfaire. Laissons donc les buveurs, et mettons que l'amour est la plus noble, la plus délicate, la plus généreuse des

passions.... J'en suis, pour ma part, très convaincu. J'y fais des conditions pourtant.

LA BARONNE.

Voyons. Écoutez bien, marquise.

LA MARQUISE.

Je ne perds pas un mot.

LA BARONNE, à part.

J'ai tout-à-fait dans l'idée qu'on encourage le prédicateur.

LE COMTE.

Cet amour-là... Mais d'abord il est entendu que nous soufflons sur la flamme des pianistes et que nous posons également l'étouffoir sur tous les petits foyers qui s'allument dans la propriété du prochain. Vous m'accordez bien cela?

LA MARQUISE.

Accordons-nous cela, baronne?

LA BARONNE.

Un moment; c'est mon tour d'être à la comédie. Je ne comprends plus.

LE COMTE.

Si vous me permettez d'être clair, je dis, madame, que ceux qui s'aiment sans but légitime ne s'aiment pas. C'est de la coquetterie, un jeu ridicule et dangereux, ou c'est, plus ou moins, l'histoire du pianiste et de la mère de famille. Si la mère de famille avait aimé le pianiste, elle ne lui aurait pas fait perdre sa clientelle, et si le pianiste avait aimé cette belle dame, il n'aurait pas permis qu'elle abandonnât pour lui ses enfans et son honneur. Ainsi les maris ont le droit d'aimer leurs femmes, les femmes ont le droit d'aimer leurs maris, mais rien de plus, ni d'un côté ni de l'autre. Voilà ce que je demande qui soit entendu.

LA BARONNE.

Vous êtes un impertinent, mon cher comte, de vouloir me faire dire oui ou non là-dessus. Vous posez très mal les questions, et je réserve ma réponse.

LE COMTE.

Je vous en conjure, madame, ne me réfutez pas. Je me suis fait des idées sur ce chapitre, et je serais capable, pour les défendre, de parler tout-à-fait breton et tout-à-fait chrétien.

LA BARONNE.

Mais enfin, tyran, vous ne laissez donc rien aux pauvres femmes, aux victimes du contrat de mariage? Il y en a.

LE COMTE.

Madame, si vous saviez tout ce que la religion vous donne pour quelques fades courtisans qu'elle veut vous enlever....

LA BARONNE.

Voyons, voyons, ne prêchez pas. Arrivons à la physionomie du noble amour, tel qu'on le mène en Bretagne et que l'église le permet. Cela doit être compliqué.

LE COMTE.

Il n'y a rien au contraire de plus simple, madame, et cet amour consiste tout bonnement à aimer.

LA BARONNE.

Monsieur le comte, ayons, s'il vous plaît, la précision du catéchisme. Qu'appelez-vous aimer?

LE COMTE.

J'appelle aimer, madame, un désir très grand du bonheur présent et futur d'autrui....

LA MARQUISE.

Mais cela s'étend à tout le genre humain.

LA BARONNE.

J'allais le dire. Vous équivoquez, monsieur. Nous ne parlons pas de la charité, nous parlons de l'amour.

LE COMTE.

J'y viens, madame; mais il faut que cet amour soit premièrement enraciné dans la charité et s'en élance, pardonnez-moi une phrase, comme la fleur brillante et pure de cette noble terre. A l'égard d'un homme, ce sentiment plus délicat et plus fort s'appelle l'amitié. Tous les hommes sont nos frères, il y en a un qui est notre ami. A l'égard d'une femme, c'est une servitude fière et profonde, et comme un don de soi-même où l'on ne réserve que ce qui est dû à Dieu.

LA BARONNE.

Ce qui est dû à Dieu, c'est tout. On le disait au couvent.

LE COMTE.

On disait bien. Mais de ce tout que nous lui devons, Dieu nous en rend assez pour satisfaire le cœur et même contenter l'ambition d'une pauvre créature. La femme qui veut être aimée plus que Dieu veut être aimée d'un drôle ou d'un sot, et elle n'entend pas ses intérêts, car le drôle la flétrit et le sot l'assomme. L'un et l'autre d'ailleurs, l'aimant de cette façon, n'aiment en réalité qu'eux-mêmes. Ils cherchent..... Mais nous voici sur le chemin du cabaret.

LA BARONNE.

Fuyons!

LE COMTE.

Je reviens sur mes pas, et je répète que l'amour, c'est tout simplement aimer, non pas soi, mais celle que l'on aime; c'est vouloir qu'elle soit heureuse et parfaitement honorée, parfaitement assurée dans son bonheur; c'est aimer en elle non-seulement une créature aimable, mais une ame immortelle, et qui paraîtra un jour devant Dieu pour répondre de tout ce qu'elle aura reçu et de tout ce qu'elle aura donné.

LA BARONNE.

Nous voici dans la théologie.

LE COMTE.

Je vous en supplie, madame, ménagez-moi ici. Ces pensées de l'immortalité de l'ame et du jugement, vous en êtes peu occupée, et vous avez pu en entendre rire plus d'une fois; mais j'atteste qu'elles sont défendues contre les sages et les beaux esprits de votre intimité par beaucoup de bonnes raisons qu'ils ne connaissent pas. Remarquez, au surplus, que je parle de nos senti-

mens, à nous autres dévots, et que je cherche à vous les faire comprendre, comme vous me l'avez commandé. Or, suivant nous, les femmes ont une ame; cette ame est immortelle, elle sera jugée, et ce serait un malheur, le plus grand des malheurs, le seul irréparable pour cette ame, si elle venait à se perdre, et pour nous, si nous avions contribué à sa perte. Nous sommes donc obligés de régler nos affections de telle sorte que ceux qui en sont l'objet, et nous-mêmes, non-seulement nous ne perdions rien, mais nous croissions en vertu. Je me persuade qu'on y trouve quelque garantie pour le bonheur.

LA BARONNE.

Un bonheur sans mélange.

LE COMTE.

Vous voulez dire un bonheur ennuyeux? Je n'ai rien à répondre. Lorsqu'on traite avec nous, c'est à prendre ou à laisser; mais aux cœurs qui veulent de grandes flammes, la route d'Italie est ouverte, et il reste des pianistes à enlever.

LA BARONNE.

Allons, vous abusez de cette équipée.

LE COMTE.

Mon Dieu! madame, les combinaisons de deux cœurs ne sont pas si variées que l'on pense. Ou cela, ou des intrigues de paravent, ou l'austérité de l'affection chrétienne, voilà toutes les sortes d'amour; en dehors de quoi il n'y a plus que l'association bourgeoise pour la tenue des livres et la conservation de l'espèce humaine.

LA BARONNE.

Très bien, monsieur le comte. A présent, je sais quels conseils donner aux filles à marier. Voulez-vous garder la maison et filer votre quenouille? Prenez un bon chrétien. Aimez-vous un peu le monde, un peu la parure, un peu la musique et la danse? Ah! réfléchissez, on s'y damne; mais enfin, si vous y tenez, choisissez un païen. N'est-ce pas cela?

LE COMTE.

A peu près. Je ne pense pas qu'une femme chrétienne soit absolument condamnée à la prison cellulaire et aux habits monastiques; cependant la gravité ordinaire de ses pensées l'éloigne du monde et lui en interdit les coutumes. Ce qui se passe au-delà de son seuil ne la regarde guère. Il est essentiel qu'on l'estime beaucoup, que son ménage soit paisible, ses enfans bien élevés, et pas du tout qu'elle soit proclamée la femme la plus belle ou la plus vertueuse de Paris.

LA BARONNE.

Vous me glacez avec vos sentences. Quoi! jamais d'Italiens, jamais de bals, aucune notion de la pièce nouvelle ni du roman nouveau? ne connaître les histoires qu'après tout le monde ou ne les pas connaître du tout, et sauter au moins trois modes sur cinq?

LE COMTE.

Il y a des compensations. On ne lit pas les livres nouveaux, mais on en lit de vieux; on n'entend pas le grand chanteur, et on ne cause pas avec de beaux esprits, mais on cause avec les pauvres, et on les habille des économies faites

sur les modes sautées. Croyez, madame, qu'il y a encore de quoi employer son temps, sa fortune, son esprit et son cœur, et je ne vous dis pas le plus beau, je l'ai gardé pour la fin.

LA BARONNE.

Voyons votre plus beau, monsieur.

LE COMTE.

Madame, c'est le mari.

LA BARONNE.

Vous m'étonnez.

LE COMTE.

On ne sait pas combien ce personnage sacrifié est susceptible d'amendement. Son utilité, personne ne la conteste. Tout méprisé qu'il soit, on fait encore des frais pour se le procurer; mais ce serviteur laborieux, patient, fidèle même, il ne demande qu'à être aimable; oui, madame. Si j'étais femme, je voudrais réhabiliter le mari. Pour peu que l'on consente à ne point l'inquiéter et à ne point le ruiner (c'est beaucoup, j'en conviens), il peut à lui seul tenir lieu de toute une cour, et il offre cet avantage rare de rester, tandis que les autres s'en vont. Songez-vous quelquefois à la vieillesse, madame?

LA BARONNE.

Certes j'y songe, et avec déplaisir. Vous n'allez pas me parler de cela!

LE COMTE.

J'y mettrai des ménagemens. Donc, madame, on vieillit, et c'est une triste chose, surtout lorsqu'on voudrait ne pas vieillir. Il n'y a point de fontaine de Jouvence qui puisse replanter un cheveu tombé. On vieillit, on vieillit très vite. La plus grande et solide beauté du monde n'est que la décoration d'un jour de fête; l'air même où elle brille la détruit et l'emporte en lambeaux. Ce charmant visage aura demain une ride, après demain il en aura deux; chaque jour en apporte une et creuse les autres, et il ne se donne pas dans l'orchestre un coup d'archet qui ne vous chasse du bal et de la vie. L'on engraisse ou l'on maigrit d'une manière désobligeante; l'œil s'éteint, la voix se casse, la taille fléchit; la fête enfin est donnée, les étrangers se retirent. Ils se retirent pour jamais, car la fête de la jeunesse est finie pour jamais. Un seul convive demeure, afin de vous aider à ranger la maison. Eh bien! madame, il faut savoir les perdre, tous ces indifférens qui sont venus à votre fête et pour votre fête, mais non pas chez vous et pour vous. Et comment ferez-vous pour ne point regretter leur inexorable absence, si le convive qui demeure est précisément celui que vous n'avez pas aimé? Voilà un joli tête-à-tête que vous aurez su vous ménager, en un instant, pour le reste de vos jours!

LA BARONNE.

Vous évoquez des spectres et vous cherchez à vaincre par la terreur; mais je vous échappe : j'ai résolu de mourir jeune.

LE COMTE.

A quel âge, madame, pensez-vous n'être plus jeune?

LA BARONNE.

Vous parlez breton, comte. Je ne serai plus jeune quand je m'ennuierai.

LE COMTE.

Après l'amour, madame, l'ennui est la passion dont on meurt le moins. Il ne faut pas compter que l'ennui vous délivrera de l'ennui. Nous sommes condamnés à souffrir de la vie et à vouloir vivre, et voilà pourquoi c'est une si grande duperie de chercher à ne pas prendre la vie au sérieux. Il n'y a pas de meilleur moyen d'en diminuer les joies et d'en accroître démesurément les misères. Et qu'est-ce que c'est que le sérieux de la vie? L'humble petit chemin du devoir, tout bonnement. Il peut ne pas plaire à notre orgueil, mais Dieu l'a fait pour nous, et nous a faits nous-mêmes de telle sorte que nous n'avons ni sens, ni repos, ni dignité, ni grandeur hors de là. En vain nous nous élançons dans des espaces qui nous paraissent plus beaux; nous nous trompons, on nous trompe; tout ce que nous croyons voir à droite et à gauche de ce petit sentier n'est qu'un mirage dans le vide. Nous n'avons pas plutôt franchi le parapet que nous tombons misérablement sur les ronces, et quelquefois dans la fange.

LA BARONNE.

Il me semble que vous m'arrachez les ailes.

LE COMTE.

Non; mais peut-être que je dissipe des fantômes.

LA BARONNE.

Pauvres chers fantômes! ils sont pourtant bien gentils. Qu'en dites-vous, marquise, ne les regrettez-vous pas un peu? Je trouve que vous ne venez guère à mon secours, et l'on ne sait pour qui vous êtes. Donnez-vous raison à ce croisé? Pour moi, je me sens plus qu'à demi défaite, et j'ai envie d'aller tout à l'heure acheter *la Bonne Ménagère*.

LA MARQUISE.

Je vous y engage : c'est un livre que je connais, et où l'on trouve d'excellentes recettes. Quant au système du comte, il me semble avoir du bon, et je lui sais gré de n'y pas prodiguer les ornemens; mais j'y vois une chose qui m'effraie : voulez-vous que je le dise, monsieur le comte?

LE COMTE.

Parlez, madame; je défendrai trop mal ma cause, et mes vœux seront cruellement trahis, si je ne puis vous rassurer.

LA MARQUISE.

Pour moi, je crois que je pourrais m'élever jusqu'à sacrifier l'Opéra, le bal, le roman nouveau, qui n'est jamais nouveau, et diverses choses encore; je sauterais bien aussi deux modes sur trois; enfin, sans trop d'efforts, je soufflerais les bougies de la fête avant qu'elles fussent descendues jusqu'aux bobèches...

LA BARONNE.

C'est fini, vous m'abandonnez, je suis vaincue; je me voile la tête d'un pan de mon manteau.

LA MARQUISE.

Attendez. Il y a quelque chose que je ne voudrais pas éteindre, monsieur le comte : c'est une certaine liberté d'esprit et une certaine vigueur d'ame qu'on dit être et que je crois très menacées par cette règle forte de la vie chrétienne dont vous nous parlez. Vous me direz que vous vous y soumettez bien, vous;

mais vous êtes homme, et où vous n'avez que la servitude, j'ai peur que nous ne trouvions l'esclavage.

LE COMTE.

A une autre, madame, je pourrais répondre que l'esclavage est partout, et que sous cette règle seulement est la liberté. Ce sont les femmes surtout que la loi chrétienne affranchit du joug des passions, tant des leurs que de celles qu'elles inspirent. Les hommes ont dans le monde plusieurs refuges presque assurés contre la tyrannie de l'amour, vous n'en avez qu'au ciel : il faut que vous y viviez dès ici-bas par vos pensées. Il y a plusieurs grands hommes à côté des saints; il n'y a de femmes grandes, à côté des saintes, que celles qui se forment à leur image. Vous avez en propre la beauté, la grace, l'esprit, mille qualités charmantes : vous n'êtes grandes que par la sainteté. De quoi voudraient s'effrayer la fierté de votre esprit et la noblesse de votre cœur, madame? Vous n'y songez pas. La raison sera-t-elle moins libre, parce qu'au lieu de se prendre à toutes les opinions qui courent, elle s'élèvera jusqu'à la contemplation de la vérité éternelle? Et comment, si la raison se fortifie et s'élève, l'ame sera-t-elle affaiblie et abaissée? Hélas! on vous a caché la splendeur où vous pouvez prétendre. Le Christ n'a voulu être homme qu'afin que l'homme pût être ce qu'est le Christ : c'est là tout le christianisme, et vous ne le savez pas!

LA BARONNE.

Vous êtes peut-être hardi dans vos définitions, monsieur le comte.

LE COMTE.

Non, madame, et, si je ne craignais de paraître pédant, je vous citerais mon auteur, qui est des plus autorisés; c'est un saint, un père de l'église et un martyr. Par sa vie et par sa mort, il a prouvé que l'homme peut s'élever jusqu'à cette sublime place où il se sent appelé de Dieu. Ce qu'il a fait, des saints sans nombre, avant lui, l'avaient fait; depuis lui, des saints sans nombre n'ont cessé de le faire.

LA BARONNE.

D'autres bons auteurs, qui ne sont ni pères de l'église, ni saints, ni martyrs, mais qui sont professeurs, disent, je l'ai entendu, je l'ai lu et je l'ai vu, que cette séve est épuisée. Vous avouerez qu'ils ont bien l'air de ne pas se tromper entièrement, et qu'à présent la sainteté ne court pas les rues.

LE COMTE.

Ce n'est point son métier, madame, et quand vous me diriez que vous ne l'avez jamais vue ni polker, ni valser, ni jouer des proverbes, je n'en serais pas surpris. Toutefois elle n'a point disparu, et, pour peu qu'on la cherche, on la trouve encore, même à Paris. Nous parlions tout à l'heure des dames qui ont poussé l'héroïsme de la passion jusqu'à laisser enfans et famille pour aller en Italie jouir du bonheur que je vous ai dépeint. Laissez-moi vous montrer le trait d'un autre héroïsme. Madame la marquise y verra qu'on peut être chrétienne et ne point manquer de vigueur d'ame. Vous souvenez-vous de cette belle et jeune Amélie de Villars, qui fut un instant si admirée dans le monde il y a quatre ou cinq ans?

LA BARONNE.

Je me la rappelle très bien. Après nous avoir éblouis, elle disparut subitement,

ravie par un gentilhomme du faubourg Saint-Germain, qui l'enferma dans son château fort et qui ne lui permit plus de passer l'eau : un M. de Létancourt, je crois.

LE COMTE.

Oui, et fort galant homme, quoique bon catholique. Mme de Létancourt, plus belle et plus charmante encore que vous ne l'avez vue, menait, depuis son mariage, une vie toute sainte. Sans emphase, sans bruit, sans aucun travail visible, elle assistait, nourrissait, consolait une population de pauvres. Elle était aussi heureuse que bonne, lorsque tout à coup le malheur éclata comme la foudre sur sa joie et sur sa vertu. Son enfant fut atteint d'une maladie cruelle. A la fin de la sixième nuit passée auprès de ce pauvre enfant, elle le vit mourir. Elle éveilla doucement la religieuse qui l'aidait dans ses veilles, et qui sommeillait en ce moment-là. — Ma sœur, lui dit-elle, récitons le *Te Deum*, mon enfant est dans le sein de Dieu. Elle se rendit ensuite à la messe, communia et revint ensevelir son fils unique. On n'entreprit pas de l'arracher d'auprès de lui. Elle y passa tout le jour et toute la nuit suivante, consolant et raffermissant l'ame écrasée de son mari. Le lendemain, elle assista cachée à la messe des funérailles; ses gémissemens ne troublèrent point le grave cantique d'allégresse de l'église, qui ne pleure pas les enfans morts avec la grace du baptême, parce que Dieu les a reçus dans sa gloire. A son retour, seule auprès du berceau vide, elle osa enfin pleurer; mais on ne le sut que par sa pâleur plus mortelle et par ses yeux gonflés. Le jour même, elle donna aux pauvres ses soins ordinaires, et elle n'a jamais parlé de son enfant ni de sa douleur. Voilà le trait d'une chrétienne.

LA BARONNE.

Ce n'est pas le trait d'une mère; je ne vois là qu'un argument contre la religion qui peut si étrangement endurcir le cœur.

LE COMTE.

Vous m'avez interrompu, madame; je n'avais pas tout dit. Après que la chrétienne se fut soumise, la mère se montra. Elle avait reçu le coup sans murmure, parce qu'il venait de Dieu; mais elle était mère, et elle se meurt, elle va rejoindre son enfant. (A la marquise.) Que trouvez-vous de plus beau, madame, et que pourrait faire de plus grand même votre cœur?

LA MARQUISE.

Rien, monsieur le comte, et, je l'avoue, à moins d'une force qui lui manque encore, mon ame ne saurait rester si ferme en de pareils momens. Dieu veuille conserver Mme de Létancourt et me la donner pour amie!

LA BARONNE.

Et moi, monsieur le comte, j'avoue que je vous faisais tout à l'heure une mauvaise querelle en accusant Mme de Létancourt de dureté. Je disais cela pour ne point pleurer; mais il me faudrait d'autres modèles, et jamais je ne pourrais ni tant me contraindre ni tant souffrir.

LE COMTE.

Permettez-moi de vous dire, madame la baronne, que vous ne savez pas du tout ce que vous pourriez, et qu'il y aura en vous comme en toute autre l'é-

toffe d'une sainte, dès que vous voudrez vous mêler d'aimer Dieu. Cela vous viendra probablement avec la première ride. Je préférerais pour vous que ce fût tout de suite; mais vaut mieux tard que jamais.

LA BARONNE.

Ne me mettez pas au défi. Je suis capable de ne pas oublier tout ce que je viens d'entendre.

LE COMTE.

Mesdames, quel tort on vous fait lorsqu'on vous apprend à détester cette simplicité auguste des prétendus petits devoirs de la famille, de l'intérieur, du mariage, de la piété! On vous arrache du trône pour vous pousser sur de misérables théâtres, où vous devenez des jouets. Vous perdez l'affection durable, le tendre respect, la vénération de tout ce qui est bon et honnête, pour l'applaudissement éphémère d'un essaim de fats. Ne vaut-il pas mieux être aimée de son mari, adorée de ses enfans, honorée de ses proches dans l'humble paix du foyer domestique, que d'être louée des gens à la mode, ou célébrée d'un poète, même d'un qui fait de bons vers, et ils n'en font pas tous? Un jour, devant moi, lisant je ne sais quelle chanson en l'honneur de je ne sais quelle Elvire, une dame osa bien s'écrier : Je voudrais être cette femme-là! Je vous assure que jamais un homme de sens et de cœur, même à l'âge où les hommes de sens et de cœur peuvent prêter l'oreille à ces puérilités, ne s'est dit : J'aimerais cette femme-là, et je lui donnerais mon nom! Un homme capable d'amour, de l'amour grand et vrai dont nous parlons, n'admet pas que la compagne de sa vie puisse s'attirer les éloges d'un rimeur. Ce qu'elle obtient d'admiration de la part de certaines gens n'est à ses yeux qu'une tache qui la rabaisse, et dont il s'offense.

LA BARONNE.

Quoi donc! les chrétiens sont-ils jaloux?

LE COMTE.

Madame, ils sont dignes et fiers; ils désirent à leurs femmes cette dignité et cette fierté qui ne laissent pas même arriver jusqu'à elles des regards et des vœux insolens.

LA BARONNE.

C'est bien dur; mais je commence à n'être plus de mon avis. Cette silencieuse marquise me glace. Soyez bien sûr, monsieur le comte, qu'elle est pour vous. Je rends les armes. *Je vois, je sais, je crois, je suis chrétienne...* vrai! Il n'y a plus qu'une chose que je voudrais savoir. Nous vous avons toujours connu homme de bien, mais depuis quelques mois, vous avez tant grandi!... Voyons, dites-nous bien franchement ce qui vous a touché. Vous intéresserez la marquise. Elle est discrète, mais elle grille comme moi de pénétrer ce mystère. N'est-il pas vrai, ma belle?

LA MARQUISE.

Je l'avoue.

LE COMTE.

Je n'ai point sujet d'être mystérieux là-dessus, madame. Il y a deux mois, en Bretagne, où je m'étais rendu par ordre supérieur, et un peu pour voir qui serait plus fort de mon cœur ou de ma raison, je vis une jeune personne de

bonne famille, qu'un homme (un brave garçon pourtant) avait séduite, trompée et abandonnée. Elle se mourait; le déshonneur avait tué sa mère, son père l'avait maudite, un de ses frères s'était expatrié, un autre gisait des suites d'un coup d'épée reçu du séducteur, qui n'avait pas d'autre moyen de réparer sa faute. Ayant vu ces effets de l'amour, je jurai de ne jamais me rendre coupable d'un crime si lâche, et de ne point charger ma conscience et ma vie du poids de tant d'irréparables malheurs; mais personne n'est assuré de sa seule force. Aidé par quelques restes de foi, j'allai chercher en Dieu le bouclier que je voulais avoir, et je me fis chrétien pour être honnête homme.

LA BARONNE.

Bravo! monsieur le comte, vous avez bien fait et bien dit, et vous me faites du bien. Si l'on vous rapporte que j'ai mal parlé de vous, ne le croyez pas. Vous avez en moi une amie. (Elle se lève.) Marquise, je m'en vais... Mais j'oubliais le but de ma visite. Prêtez-moi ce petit collier d'enfant que vous m'avez montré l'autre jour; je veux le faire copier pour une filleule. (La marquise sort.) Je vous le dis très sérieusement, comte, vous m'avez fait du bien, et je suis votre amie. Il est vrai qu'on nous abuse et qu'on nous perd, et qu'on nous jette dans de mauvais chemins où nous ne trouvons rien de ce qu'on a promis. Le bon chemin est le meilleur. Ça a l'air d'une bêtise, ce que je dis là; je suis troublée, mais je sais ce que je pense. Je ne vous ai pas fâché, n'est-ce pas? Vous ne m'avez point fâchée non plus, ni la marquise. Vous l'aimez, et vous avez raison; elle vous aime aussi...

LE COMTE.

Madame...

LA BARONNE.

Laissez, je ne le dis pas méchamment, et ce secret ne sera pas divulgué par moi. Elle deviendra une bonne chétienne, et son exemple ne sera point perdu. Tenez, la voici. Elle a jeté une guimpe sur ses épaules et couvert d'un bonnet ses beaux cheveux. Ce bonnet s'allongera en voile de religieuse, ou plutôt en voile de mariée. Je serais étonnée qu'elle ou vous entrassiez au couvent. Adieu, ne m'oubliez pas. (Elle sort. Un moment après, la marquise revient.)

LA MARQUISE.

Cette bonne petite baronne est tout émue. Elle a plus de cœur qu'elle n'en veut montrer. (Silence.) Eh bien! est-ce que la baronne a emporté la conversation?

LE COMTE.

Madame, vous savez maintenant quelles réflexions j'ai faites et quelles résolutions j'ai prises dans cette retraite de Bretagne où vous m'aviez envoyé. Je n'ai rien à ajouter, puisque me voici devant vous.

LA MARQUISE.

C'est donc à moi de parler. (Elle sonne. Florence paraît.) Florence, je ne reçois point. Monsieur le comte, je vous ai écouté avec beaucoup d'attention, et je vous ai parfaitement compris. Il faut vous répondre clairement, n'est-ce pas? et ce n'est plus le temps de vous désoler.

LE COMTE.

Vous le pouvez toujours, madame; mais il est vrai que j'espère de vous une parole franche, qui vous engage, ou qui me force à me délier.

LA MARQUISE.

Vous avais-je lié?

LE COMTE, souriant.

Madame, si vous le voulez, je me suis lié moi-même, et si bien, vous le voyez, que ces nœuds, que j'ai formés tout seul, je ne les puis rompre sans vous. Mon cœur s'est élargi, il n'a point changé. Vous n'y êtes plus seule ni la première. Cependant vous y tenez plus de place que jamais.

LA MARQUISE.

Vous n'avez pas essayé de me chasser?

LE COMTE.

Non, madame, et je ne l'essaierai pas; mais je vous ai peut-être mise au second rang.

LA MARQUISE.

Vous me dites cela! à une néophyte, et qui n'incline à penser comme vous que depuis un instant! Si je trouvais que vous m'offrez un trop humble partage, que ce second rang ne va pas à ma gloire, et que je suis faite pour le premier, et que ces doctrines sévères qu'il faut embrasser nous acheminent à la lumière céleste par de trop sombres chemins?

LE COMTE.

S'il en était ainsi, madame, je vous plaindrais, non de me perdre assurément, mais de sacrifier au monde une ame, la vôtre, qui vaut mieux que lui. Quant à moi, je ne reprendrais pas et je n'offrirais pas à une autre ce que je vous ai donné. J'irais demander à Dieu des consolations qui n'offenseraient point votre souvenir, et, comme mon amour se porte surtout à vous vouloir chrétienne, je ne désespérerais pas d'y travailler encore, quand même j'y travaillerais sans vous et loin de vous.

LA MARQUISE.

Allons, vous savez relever cette seconde place, et vous la rendez encore sortable malgré ce qu'elle semble offrir d'un peu mortifiant.

LE COMTE.

C'est celle que je désire moi-même.

LA MARQUISE.

Descendez donc d'un degré dans mon cœur, cher comte, et donnez-moi la main.

LOUIS VEUILLOT.

LA

VIE MILITAIRE EN AFRIQUE.

ÉPISODES ET SCÈNES D'UNE COURSE DANS LA PROVINCE D'ORAN.

Le timonier venait de piquer trois heures à bord du *Charlemagne*, qui filait ses dix nœuds, par une belle nuit du mois de novembre 1846, en traçant sur la mer unie comme une glace son sillage de feu, lorsque le matelot placé en vigie au bossoir signala le phare d'Oran. Aussitôt chacun de monter sur le pont, heureux de voir approcher le moment où il pourrait quitter et la prison flottante et l'excellent capitaine Arnaud. — Tant que le monde sera monde, l'officier habitué à la terre préférera son cheval et un plancher solide aux bonds capricieux d'un vaisseau.

Deux heures plus tard, nous entrions dans la baie de Merz-el-Kebir, que le soleil éclairait de son premier rayon. En congé depuis plusieurs mois, nous revoyions tous avec joie ces collines et ces montagnes, ces horizons bien connus, pour nous si remplis de souvenirs; mais aussi quel spectacle magique! Pas un souffle dans l'air; l'ombre abandonnait peu à peu les montagnes. D'abord s'offraient au regard les maisons de Merz-el-Kebir, attachées aux murailles de la vieille forteresse espagnole, puis les tours démantelées de Saint-Michel et la ligne de montagnes qui, sur l'espace d'une lieue, côtoie la baie, séparant le port de la ville d'Oran; enfin le fort de Saint-Grégoire, fièrement campé à

mi-côte sur la droite, au pied de Santa-Cruz, nid d'aigle bâti au sommet d'une crête aride, dominant la ville et les campagnes. Sous le feu des batteries de Saint-Grégoire, les maisons de la ville serpentent aux flancs de la colline, et viennent s'arrêter aux murailles du Château-Neuf, vaste construction élevée en face de Saint-Grégoire par les soldats de Philippe V. A l'est, sur cette ligne de falaises au pied desquelles se brise la mer, le regard découvre la mosquée, demeure des chasseurs d'Afrique, bâtie de leurs mains il y a dix ans; plus loin, sur le rivage opposé à Merz-el-Kebir, les pentes dénudées de la montagne des Lions, et, à l'horizon, les roches du cap de Fer. Sur toutes ces collines, sur toutes ces montagnes, pas un arbrisseau. A l'entrée du ravin d'Oran, on apercevait cependant un peu de verdure que l'angle de la montagne de Santa-Cruz laissait entrevoir à peine. Un frais village aux maisons blanchies se détachait aussi du milieu des jardins, au pied de la montagne des Lions, sur le bord de la mer, et une molle vapeur adoucissait les contours aigus de ces terres dont la brise nous apportait les parfums.

Appuyés avec nos compagnons de route sur le bastingage, nous contemplions ce panorama enchanteur. Les cris des Maltais se disputant les bagages des passagers nous rappelèrent bientôt à la réalité, mais, fort heureusement, nous n'avions pas à nous préoccuper des ennuis d'un débarquement; le canot du commandant du port venait d'accoster *le Charlemagne* pour se mettre aux ordres du gouverneur militaire de la province, que l'on croyait à bord. Officiers d'ordonnance du général de Lamoricière, qui était passé par Alger afin de recevoir les instructions du maréchal Bugeaud, nous profitâmes de son canot, et quelques coups d'aviron suffirent aux vigoureux matelots qui le montaient pour nous faire aborder.

Une heure et demie sépare Merz-el-Kebir d'Oran; au temps des Espagnols et durant les premières années de notre occupation, on suivait, pour se rendre à la ville, un sentier étroit qui, montant par des pentes constantes, traversait le fort Saint-Grégoire à quatre cents pieds au-dessus des maisons d'Oran. A chaque moment, que le cheval bronchât, que la mule buttât, et l'on courait risque d'être précipité dans la mer: tous ces dangers n'existent plus maintenant. Les soldats de la garnison d'Oran, quittant le fusil au retour d'une expédition, prirent la pelle et la pioche, et, sous la direction des officiers du génie, ils taillèrent, dans le flanc de la montagne, une route large et commode où notre char-à-bancs, sans s'inquiéter des bourriquots et des piétons, luttait de vitesse avec cent carrioles accourues pour transporter les nombreux passagers au coup de canon qui avait signalé le courrier de France. Les deux *criquets*, que leur maigreur rendait plus rapides encore, nous eurent bientôt amenés au Château-Neuf. C'était là que nous de-

vions attendre le général de Lamoricière. L'usage veut que l'on choisisse un domicile, que l'on dise : « J'habite là. » Le général s'était conformé à l'usage, et il avait pris pour logement le Château-Neuf; mais celui qui eût voulu savoir en quel endroit, depuis six ans, il avait passé ses nuits aurait dû courir tous les bivouacs de la province.

I.

La paix, troublée par la grande révolte de 1845, était alors complétement rétablie. Les tribus avaient de nouveau demandé merci, et une femme, selon le dicton du pays, aurait pu traverser cette province d'Oran, si rude à l'obéissance, une couronne d'or sur la tête, sans qu'un seul Arabe eût osé y porter la main. L'œuvre de guerre accomplie, un commandement vigilant et ferme maintenant la tranquillité, toutes les pensées se tournaient vers la colonisation. Ministres, généraux, députés, tous ne rêvaient que colonisation, grande ou petite, militaire ou civile, à l'aide des compagnies ou par les soins de l'état. Bref, les systèmes marchaient leur train; mais, à Oran, la colonisation par l'industrie privée était en honneur, et, dès que le général de Lamoricière fut de retour d'Alger, il donna tous ses soins aux concessions et aux concessionnaires.

L'on ne sait pas, en France, quelle était et quelle est encore, bien que leur position ne soit plus aussi considérable, la situation d'un officier-général commandant une province d'Afrique: c'est une seconde Providence. Maître absolu du pays arabe, sa volonté commande; tout cède devant un de ses ordres; son autorité ou son influence sur les Européens n'est pas moins grande : dans beaucoup de cas, sa décision a force de loi, sa recommandation est toujours puissante, et sur lui reposent la paix et la sécurité qui, seules, peuvent assurer la fortune des gens venus pour tenter le sort sur une terre nouvelle. Aussi le commandant d'une province ne doit-il pas seulement s'occuper de ses troupes et de la guerre : toute amélioration, tout projet utile est l'objet de son examen; sans cesse, le premier, il provoque les mesures qu'il croit efficaces pour la prospérité du pays. A la fois homme de guerre et d'étude, accessible à tous, ses heures se passent dans le travail, et il ne quitte la table du conseil que pour monter à cheval et s'assurer par lui-même de l'état des choses, soit qu'il parcoure le pays arabe et s'entretienne avec les officiers chargés du commandement, soit qu'il reçoive les plaintes des chefs indigènes, ou visite et encourage les colons dans leurs travaux.

Le général de Lamoricière se proposait de parcourir ainsi toute la province d'Oran, dès qu'il aurait expédié les affaires les plus urgentes. Traversant d'abord la plaine du Sig et le village nouveau que l'on di-

sait en souffrance, il voulait aller à Mascara, de là à Mostaganem, et revenir à Oran en longeant la mer par Arzeuw, les Salines et les villages prussiens de la montagne des Lions. Plus tard, dans une seconde course, il devait visiter tout l'ouest de la province; mais, en attendant que l'heure du départ fût venue, nos journées se passaient au Château-Neuf, dans l'activité et le travail.

Appelé par les Arabes le Fort-Rouge ou *Bordj-el-Hameur*, le Château-Neuf a la forme d'un vaste triangle dont la base regarde la mer au nord; le côté de l'est domine la campagne, et celui de l'ouest la ville. Dans cette enceinte immense, bâtimens, magasins, casernes, ont été élevés, soit par nous, soit par les Espagnols, et là comme dans tous les lieux où ils ont formé des établissemens, ces derniers ont laissé des traces pleines de grandeur. A l'extrémité de la pointe la plus élevée du triangle se trouve le Bordj-el-Hameur proprement dit, l'ancienne résidence des beys, la demeure du général. On arrive, après avoir gravi une pente assez raide et passé une porte voûtée, dans une cour étroite, ombragée par des mûriers. Au fond de la cour, une galerie à arceaux mauresques précède une grande salle que les beys, après s'être emparés de la ville, avaient fait élever. Sous les arcades, à droite, une porte basse s'ouvrait sur un petit jardin abrité des vents d'ouest par une muraille à châssis. Là, de belles fleurs, des plantes grimpantes embaumaient le kiosque où les pachas venaient prendre leur repos en contemplant la ville entière qui se déroulait à leurs pieds, au milieu des ondulations du terrain. Du même côté que la petite porte du jardin, une treille aux grandes vignes s'appuyait à un bâtiment élevé d'un étage, dont la cour intérieure, entourée d'arcades supportant une étroite galerie, rappelait les anciens cloîtres. C'était là que se trouvaient les bureaux de l'état-major et le logement des officiers d'ordonnance du général, qui pouvaient, dans leurs rares momens de loisir, se promener sur une vaste terrasse voûtée dont le rez-de-chaussée servait de caserne. De cette terrasse, on découvrait les rivages de la baie, les cavernes servant de magasins à la douane, Merz-el-Kebir et la grande mer. Mélange du caractère arabe et espagnol, cette demeure portait le cachet des deux races, et l'activité française qui y régnait lui donnait encore un aspect nouveau. Le temps ne se perdait guère en effet au Bordj-el-Hameur; le général prêchait d'exemple, et la nuit était souvent bien avancée quand l'heure du repos sonnait pour lui.

De service à tour de rôle, nous recevions, — le nombre en était grand, — ceux qui venaient pour parler au général, et que, faute de temps, il lui était impossible d'écouter. Chacun s'occupait ensuite du travail dont il était chargé; le plus maladroit, — c'était moi, — écrivait d'ordinaire sous la dictée. Le matin, M. de Lamoricière donnait ses ordres, puis l'on se retrouvait à l'heure du déjeuner, où presque tou-

jours prenaient place quelques-uns de ceux que les affaires de service avaient amenés au Château-Neuf, car l'hospitalité était grande, et le soir comme le matin la table du général était toujours prête à recevoir les hôtes que la fortune lui envoyait. Le déjeuner fini, on passait dans l'immense pièce mauresque aux arceaux de marbre sculptés, et, tout en fumant un cigare sans fin, le général s'entretenait avec les chefs de corps qui avaient à lui parler. Le chef d'état-major, M. le colonel de Martinprey, arrivait ensuite avec toutes ses signatures. Nul n'était plus respecté dans l'armée que le colonel de Martinprey. Sa loyauté, son courage, sa bonté bienveillante, pleine de fermeté, lui avaient attiré l'affection de tous. On aimait à entendre sa parole grave, toujours écoutée avec déférence. C'était une de ces grandes figures qui rappellent les guerriers du temps passé. Le travail de l'état-major fini, le général étudiait les questions, écrivait ou discutait les projets, montait parfois à cheval quelques instans, et, le soir venu, quand, n'étant pas de service, on se croyait libre de prendre sa volée, bien des fois il nous arrivait d'être retenus pour achever un mémoire ou un projet en train, et de ne regagner notre chambre qu'au milieu de la nuit.

Telle était la vie qui s'appelait *le repos d'Oran;* mais aussi, grace à cette activité incessante, à la promptitude et à la rapidité de son intelligence, le général de Lamoricière, dont la ligne de conduite à cette époque était clairement tracée par des devoirs bien définis, exécutait ou préparait d'utiles projets, cherchant partout les avis ou les conseils, et souffrant qu'on lui dît et qu'on lui prouvât qu'il avait tort, lorsque son esprit hardi se laissait aller à l'un de ces brillans paradoxes qu'il aimait parfois à soutenir. Nous vivions tous dans l'accord le plus intime. Les compagnons les plus anciens, les plus éprouvés du général, tels que le commandant d'Illiers et Bentzmann, le capitaine philosophe, étaient les premiers à partager nos passe-temps : le capitaine Bentzmann lui-même nous permettait de railler son étude de prédilection, l'économie politique, et les graves méditations qui l'entraînaient parfois au milieu des nuages. Ainsi les heures passaient rapides, et pourtant l'on soupirait en songeant à cette paix monotone qui menaçait de se prolonger éternellement. Les causeries et les travaux du Château-Neuf nous plaisaient sans doute, mais nous aurions préféré courir les champs en pays inconnu et bivouaquer au milieu des coups de fusil. C'était aussi l'avis de deux officiers indigènes, de deux *Douairs* attachés à la personne du général : l'un, Caddour-Myloud, vrai renard, savait mieux que pas un *tondre la laine arabe,* ou, comme dit le proverbe, *pêcher en eau trouble;* mais sa finesse, son intelligence, sa connaissance des choses et des hommes, les services nombreux qu'il avait rendus et qu'il rendait encore, faisaient fermer les yeux sur bien

des méfaits; — l'autre, Ismaël-ould-Caddi, était l'un des plus braves d'entre les Douairs. Neveu de ce Mustapha-ben-Ismaël que sa valeur nous fit nommer général, et dont le renom est venu jusqu'en France, on retrouvait en lui le cavalier maure, tel que les conteurs espagnols se sont plu à nous représenter ces Abencérages de Grenade, qui couraient si vaillamment au danger. L'un par amour de la poudre, l'autre par l'instinct de l'homme de proie, désiraient donc, ainsi que nous, le bruit et les combats. Enfin, dans le courant de décembre 1846, ordre fut donné de se tenir prêt à partir; mais ce n'était point pour une expédition bien périlleuse. Le général nous traitait un peu comme ces enfans à qui l'on donne un osselet pour distraire leur caprice : il allait nous faire parcourir, en nous promenant, ces terrains où nous ne devions rencontrer, au lieu de tribus rebelles à combattre, que des Arabes amis, accourus pour saluer le chef de la province.

Notre petite troupe eut bientôt terminé ses préparatifs de départ. Sur l'invitation du général, un compagnon se joignit à nous : c'était M. de Laussat, venu pour rendre visite à son gendre, concessionnaire de la belle terre d'Akbeil, à dix lieues d'Oran. Nous aimions tous son esprit enjoué et sérieux, sa bienveillance pleine de délicatesse; aussi nos mains serrèrent la sienne avec joie, lorsque, fidèle au rendez-vous, il vint, à huit heures précises du matin, dans la cour du Château-Neuf. Un cheval bai, le seul qu'il eût pu se procurer en toute hâte, lui servait de monture; mais sa peau transparente, sa maigreur qui criait famine, firent, séance tenante et au milieu des rires, décerner à la pauvre bête le surnom d'*Apocalypse*. Malgré le mauvais temps dont nous étions menacés, la mélancolie, on le voit, n'était guère notre fait, lorsque nous prîmes la route de Mascara.

Le général Alava, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, visitant Ceuta dans sa jeunesse, voulut monter sur le rempart de cette ville pour examiner la campagne; un vieil officier le retint, lui fit élever son chapeau au bout de son fusil, et aussitôt un coup de fusil partit des broussailles extérieures. « Souvenez-vous qu'ici, dit l'officier, toutes les fois qu'un Castillan se montre, il se trouve un Arabe pour l'ajuster. » Ce fut, pendant dix années, l'histoire des Français à Oran. A peine si le canon des remparts faisait respecter les Douairs et les Zmélas, qui, dès les premières années de notre occupation, étaient venus à nous. L'escorte du général était choisie dans ces tribus fameuses, et les plus illustres d'entre nos alliés avaient tenu à honneur d'accompagner le *bou-haraoua* (littéralement le *père du bâton*) tant qu'il marcherait sur leur territoire. C'était Mohammed-ould-Caddour, l'homme de fer au regard de feu; toujours le premier quand parlait la poudre, son bras frappait, sans jamais se lasser, à la voix qui le commandait; car il ne fallait pas lui demander de comprendre; comment, sans cela, aurait-il mérité le surnom de *Caddour-le-Bête*, qui servait à le faire re-

connaître, tout aussi bien que celui de *Caddour-le-Brave*, dont il était également digne? Venaient ensuite Adda-ould-Athman, le *cavalier de la matinée noire*, El-Arbi-ben-Yusef, la *tête du goum;* mais le mieux reçu par le général, le plus entouré de respect par les Arabes, c'était un enfant, le fils de ce brave général Mustapha, qu'une balle kabyle avait frappé dans le bois des Flittas. Partout, sur notre route, nous devions rencontrer des souvenirs de la tribu des Douairs et aussi du noble général dont le fils marchait avec nous.

Au moment de notre départ, un vent violent d'ouest balayait les nuages. Dès que nous eûmes franchi la première lieue, nos regards ne rencontrèrent plus au loin que des terrains dénudés, depuis le fort Sainte-Croix et les crêtes arides qui s'arrêtent à l'ouest de Miserghin, jusqu'au grand lac salé, que nous laissions à droite, et aux montagnes du Tessalah, se dressant face à nous sur une ligne parallèle à la mer; car, du bassin d'Oran, l'on ne peut apercevoir la forêt d'oliviers de Muley-Ismaël. A l'est, près de la mer, on voyait des montagnes, des collines, puis de grandes nappes de terre : partout la tristesse. A mesure que nous avancions pourtant, les tentes de la tribu des Douairs se montraient plus pressées; nous entrions dans la plaine fertile de la Melata, où les Arabes laboureurs traçaient leur sillon peu profond avec une charrue semblable à celle que l'on retrouve dans les dessins des premiers âges de Rome. Nombreuses et puissantes tribus, les Douairs et les Zmélas, si l'on en croit la tradition du pays, vinrent du Maroc en 1707 au temps du bey *Bou-Chelagrham* (le père de la moustache), à la suite du chériff Muley-Ismaël; battus par le bey de Mascara, ils se soumirent, devinrent ses auxiliaires fidèles, et contribuèrent puissamment à chasser les Espagnols d'Oran. Le bey, pour les récompenser, leur donna l'usufruit du territoire des Beni-Hamer, qui s'étaient alliés aux Espagnols, et les établit dans la riche plaine de la Melata, pendant qu'il reléguait les Beni-Hamer de l'autre côté des montagnes du Tessalah, à seize lieues au sud d'Oran. Depuis cette époque, les Douairs et les Zmélas devinrent les instrumens de la puissance turque; c'était le fouet dont les conquérans se servaient pour châtier les tribus, faire rentrer les impôts; en un mot, vassaux, ils devaient le service militaire à leur seigneur en échange de certaines immunités, et trouvaient aussi dans ce service de nombreux profits. Ils étaient devenus *marghzen* de la province. *Marghzen*, en arabe, signifie magasin, arsenal; c'est la force prise dans le pays même, et sur laquelle l'autorité s'appuie.

En 1830, lorsque l'arrivée des Français détruisit la puissance turque, les Douairs avaient pour chef Mustapha, le plus considérable d'entre eux par la naissance comme par l'illustration personnelle, car il descendait des Ouled-Aftan, une vieille famille issue des Mehal, les premiers conquérans de l'Afrique, que la politique turque avait eu l'habileté de mêler à son marghzen; sa réputation de droiture était si

grande qu'il était connu sous le nom de Mustapha-el-Haq (Mustapha la Justice). Tous regardaient sa parole comme la meilleure garantie. Jamais, en effet, Mustapha n'y manqua; il avait promis fidélité aux Turcs: tant que le bey conserva une ombre d'autorité, il resta son serviteur; dès qu'il nous eut engagé sa foi, il la garda loyalement jusqu'à la mort.

Si jamais vous avez vu le tableau d'Horace Vernet représentant *Abraham et Agar*, vous aurez vu la figure du vieux Mustapha. C'était la même majesté, la même grandeur; ce nez aquilin, cette barbe blanche et ces deux yeux étroits comme l'œil de l'aigle d'où jaillissait l'éclair; son regard fascinait : la volonté, la décision, le courage, étaient gravés sur les traits du noble vieillard; on sentait en lui un homme que la mort frapperait avant qu'il eût plié. Telle fut aussi l'histoire de sa vie depuis le jour où les tribus arabes de la province d'Oran, délivrées du joug de fer qui pesait sur elles, se livrèrent au désordre et à l'anarchie. L'empereur du Maroc essaya alors d'établir son autorité; mais, sur les représentations de la France, il dut rappeler les chefs qu'il avait envoyés à Mascara et à Tlemcen. Mustapha et ses Douairs avaient été les derniers à saluer comme sultan le *chériff de l'ouest;* cependant lorsqu'en 1832, trois tribus, pour rétablir l'ordre et la sécurité, avaient proclamé le fils de Mahiddin, El-Hadj-Abd-el-Kader, chef du pays, Mustapha, dans son orgueil d'homme de race, ne put consentir à se soumettre à un homme de *zaouia* (association religieuse), et, après avoir battu par deux fois celui dont par le traité Desmichels nous fondions la puissance, voyant ses offres au général français repoussées et les pertes qu'il venait de faire éprouver à Abd-el-Kader réparées par les Français, plutôt que de courber le front devant le nouveau sultan, il renvoya sa tribu dans la plaine de la Melata, en lui commandant de se soumettre, et se retira, avec cinquante familles dévouées à sa fortune, dans le *mechouar* de Tlemcen (enceinte fortifiée), où les Coulouglis (1) se défendaient courageusement. En 1835 pourtant, les Douairs vinrent se soumettre au général Trézel. Un an après, Mustapha, délivré par l'occupation de Tlemcen, se trouvait de nouveau à la tête de ses braves cavaliers, et commençait à nous rendre les glorieux services qui lui méritèrent l'admiration de l'armée entière.

Tous les anciens de nos colonnes d'Afrique parlent encore avec enthousiasme de cet homme à barbe blanche, et se plaisent, dans leurs récits des combats passés, à dire combien le vieillard était majestueux quand il s'avançait debout sur ses étriers d'or, ses haïks flottant au vent, et que, l'œil enflammé, il tirait le premier coup de fusil en s'écriant : *Ettlog el goum*, découple le goum. Alors tous ses hardis ca-

(1) Fils de Turcs et de femmes arabes.

valiers partaient à fond de train, jaloux de se distinguer sous les yeux du chef redouté. « Je n'ai que deux ennemis, répétait-il souvent, Satan et El-Hadj-Abd-el-Kader. » Aussi sa joie fut grande lorsqu'au mois de juillet 1842, la colonne du général de Lamoricière quittant pour la première fois les terres de labour du Tell, son cheval foula ces plateaux du Serrssous qu'il n'espérait plus revoir. La colonne alla jusqu'aux Montagnes Bleues et bivouaqua au pied du piton de Goudjila, où Abd-el-Kader avait caché, comme dans une retraite inaccessible, les approvisionnemens dérobés jusqu'alors à nos recherches. Ceux de cette course racontèrent depuis que le vieux chef monta au sommet de la montagne, et que, semblable à un prophète des premiers âges, il chargea les vents de porter à son ennemi ces paroles : « Fils de Mahiddin, cette terre n'est pas écrite au nom d'un marabout comme toi, d'un homme de *zaouia*. La conquête l'a arrachée à ceux que j'avais servis toute ma vie; cette terre est maintenant le bien de ceux dont le bras a su la prendre; elle ne te reviendra pas, à toi qui ne l'avais que volée. De mon sang et de mes forces, j'ai aidé les Français à reprendre leur bien. Soldat, mon obéissance ne devait être donnée qu'à des soldats. Je les ai conduits jusqu'aux portes du Sahara; la mort peut venir maintenant, car justice sera bientôt faite de ta vaine ambition. »

Quinze jours plus tard, le marghzen rentrait à Oran, et célébrait, au bruit de la poudre, les nouvelles noces de son chef. Depuis lors Mustapha se montra moins ardent. L'heure du repos semblait venue pour lui; il chérissait sa jeune femme, et craignait de perdre cette vie qu'il avait prodiguée jusque-là. Vers le mois de juin 1843, il se trouvait pourtant encore à cheval à la tête de ses *goums*, et, par une razzia heureuse, tombait, avec la colonne du général de Lamoricière, sur les débris de la *Smala* que M. le duc d'Aumale venait de frapper. Tandis que le général de Lamoricière retournait à Mascara, Mustapha devait regagner la plaine de l'Illill par le chemin direct, en traversant le pays des Flittas. Les chevaux étaient chargés de butin; la troupe marchait en désordre; arrivé dans un passage difficile, elle fut attaquée par des Kabyles, et, comme Mustapha se portait du côté du danger, une balle inconnue le frappa. Il tombe; aussitôt une panique s'empare de toute la troupe; le cadavre reste à terre; deux cavaliers seuls se font tuer en essayant de l'enlever; chacun fuit, et il y en eut qui arrivèrent d'une traite à Oran, à plus de quarante lieues, semant l'épouvante sur leur passage. Dépouillé par des gens de la montagne, qui ne savaient pas quel était celui dont la mort leur livrait tant de richesses, le cadavre, étendu le long d'une broussaille, fut reconnu par un courrier d'Abd-el-Kader à une blessure reçue à la main lors de la bataille de la Si-Kak. La main et la tête détachée du corps furent portées à l'émir, qui ne pouvait se lasser de contempler le sanglant témoignage de la

mort de son ennemi. Il voulut que sa mère se rassasiât aussi de ce spectacle; mais Zora refusa. « De pareils trophées, dit-elle à son fils, doivent être confiés à la terre, et non promenés de tribu en tribu, comme les restes d'un homme du vulgaire. » Le tronçon du corps, racheté le surlendemain aux Kabyles, fut rapporté à Oran, où l'armée française rendit au guerrier arabe les honneurs dus à un général.

A l'heure de sa mort, durant un instant, l'ame de Mustapha sembla s'être retirée de ses cavaliers; les Douairs eurent peur, mais plus tard ils vengèrent sur l'ennemi ce moment d'effroi, car ils sont d'une vaillante race, où le courage est un titre de gloire, même parmi les femmes. L'on cite encore avec fierté dans leur tribu le nom de Bedra, qui, enlevée près de Ras-el-Aïn, dans une razzia, le 22 octobre 1841, par Bou-Hamedi, refusa, lorsque le khalifat de l'émir voulut l'envoyer aux tentes de la fraction des Douairs soumise à Abd-el-Kader, d'accepter la protection de ses frères transfuges. « Votre cœur est tortueux, leur dit-elle; vous avez abandonné le sentier de vos frères; la lâcheté est votre compagne. Et toi, ajouta-t-elle en s'adressant au khalifat devant la foule étonnée de son audace, tu es semblable au voleur de nuit qui se glisse dans la tente comme le chacal. L'ombre du guerrier t'inspire la crainte; tu n'oses attaquer que les femmes sans défenseurs : devant les fusils de nos cavaliers, tu aurais fui, mais ta fuite est vaine; quelque profonde que soit ta retraite, le bras de Mustapha saura t'atteindre. » Bou-Hamedi envoya la courageuse fille à Nedroma. Quelques mois plus tard, lorsqu'une colonne française parcourait cette partie du pays, Mustapha se présentait devant la ville et exigeait des habitans que Bedra, la fille des Douairs, fût solennellement ramenée dans son camp par les notables, tenant eux-mêmes la bride de sa mule richement caparaçonnée.

Chacun de nos pas nous rappelait des souvenirs de cette grande figure de Mustapha, dont l'ombre semble encore planer sur les Douairs, et nous prenions plaisir à les raconter à M. de Laussat, quand Ismaël-ould-Caddi, qui comprenait le français et avait suivi nos récits, se mit à psalmodier lentement ce chant que les rapsodes du pays ont composé sur la mort de l'agha :

« O malheur! le fils de Mustapha se jette éperdu au milieu du goum, il parcourt les rangs des cavaliers et ne voit plus Mustapha, Mustapha, le protecteur des malheureux.

« Il parcourt les rangs des cavaliers et demande son père. Hélas! l'homme héroïque, celui dont l'ascendant maintenait la paix dans les tribus, a quitté pour toujours la terre, et nous ne le verrons plus!

« Lorsqu'il s'élançait à la tête des goums, sur un coursier impétueux, l'animant des rênes et de la voix, les guerriers le suivaient en foule.

« Pleurons le plus intrépide des hommes, celui que nous avons vu si beau

sous le harnais de guerre, faisant piaffer les coursiers chamarrés d'or; pleurons celui qui fut la gloire des cavaliers.

« Tant que les hommes se réuniront, ô Dieu miséricordieux! ils verseront des larmes sur son trépas, ils passeront dans le deuil les heures et les années.

« Braves guerriers, poussez des gémissemens unanimes sur cette mort si soudaine qui a fermé pour nous les portes de l'espérance.

« Comment est-il tombé dans les ténèbres de la mort, lui si brillant de gloire, laissant ses amis dans l'affliction, comme s'il n'avait jamais existé;

« Comme si jamais nos yeux ne l'avaient vu? Ah! quelle blessure pour nos cœurs! Il ne s'élancera plus à notre tête au jour du combat!

« Guerriers, pourquoi vous rassemblez-vous? Qui pourrait avoir aujourd'hui la prétention de vous commander, d'égaler celui qui remplit le pays de la renommée de ses hauts faits?

« Souvenez-vous du jour où il fut appelé à Fez par ordre du chériff; comme il brilla parmi les grands de la cour, plus grand par ses belles actions que tous ceux qui l'entouraient!

« On reconnut en lui le sang de ses nobles ancêtres, et, pour le lui témoigner, le chériff le combla d'honneurs.

« Présens de toutes sortes, chevaux richement caparaçonnés qui semblaient composer à son coursier une escorte d'honneur, on lui offrit tout ce qu'il pouvait désirer.

« Qu'il était beau dans l'ivresse du triomphe, lorsque, sur le noir coursier du Soudan à la selle étincelante de dorure, il apparaissait comme le génie de la guerre ou le dragon des combats!

« Souverain dispensateur de la justice éternelle, tu nous l'as enlevé, et cette mort, ô mes frères! rend intarissable le fleuve de nos larmes.

« Contemplez ces armes, ces nobles dépouilles, et devant ce spectacle de désolation, vos yeux se consumeront dans les douleurs!

« Comme les rameaux de nos jardins se dessèchent après avoir fleuri, de même, dans ces temps malheureux, les vents et la tempête l'ont emporté dans leur tourbillon.

« Il fut la gloire de notre époque; mais le flambeau de sa maison s'est éteint depuis qu'il a mêlé sa poussière à la poussière des cavaliers qui l'avaient précédé dans le tombeau.

« Il ne reste plus personne qui puisse remplacer le lion, et ses amis consternés n'ont plus de force que pour remplir la contrée de leur désolation.

« Dieu est témoin que Mustapha-ben-Ismaël fut fidèle à sa parole jusqu'à la mort, et qu'il ne cessa jamais d'être le modèle des cavaliers. »

Au son voilé du chant monotone, nos chevaux avaient ralenti le pas, ils semblaient comprendre la tristesse du cavalier douair; mais la mélancolie ne pouvait faire longue route avec nous. Les causeries reprirent leur entrain dès que nous eûmes chassé la tristesse et le froid à l'aide de cigares et de la gourde du commandant d'Illiers. Un Parisien ne se doute guère, en voyant les tonnes d'eau-de-vie roulées sur le quai de Bercy, qu'il se trouve auprès du meilleur et du plus fécond encouragement de la colonisation d'Afrique. Le *trois-six*, le modeste

trois-six, méprisé des élégans à mains jaunes, rend la force au soldat fatigué, ranime le courage de celui qui allait s'abandonner à la peur. Quant à nous autres coureurs de grands chemins, nous le bénissions, car, sans le petit verre et ses profits attrayans, nous n'aurions pas trouvé sur les bords déserts du Tlelat une auberge en planche, où, sur la table raboteuse, l'industrieux Martin, ce maître-d'hôtel du bivouac du général de Lamoricière, bien connu de la division d'Oran, put placer quelques plats français au milieu de la *diffa* arabe apportée en l'honneur du général.

Pendant que nous déjeunions, la pluie voulut prendre part à la fête, et il fallut remonter à cheval, le capuchon du caban rabattu sur les yeux pour se garer d'une de ces averses à larges gouttes dont le ciel d'Afrique a le secret. Fort heureusement, la route traversait la forêt de Muley-Ismaël. Le terrain pierreux résistait au sabot des chevaux, tout joyeux d'avoir quitté enfin les terres grasses et boueuses de la Melata. Aux époques de guerre, la traversée de ce bois est périlleuse; on s'y est battu souvent. Nous laissâmes un peu sur la droite le tertre où le colonel Oudinot, du 2e chasseurs, trouva la mort, en 1835, dans une brillante charge à la tête de son régiment. Près du retrait d'eau que le général Lamoricière fit établir au milieu du bois, afin de désaltérer les colonnes à leur passage, on montre un vieil olivier sauvage tout couvert de petits morceaux d'étoffes et dont le pied est encombré de pierres. C'est l'arbre sous lequel s'arrêta le chériff du Maroc Muley-Ismaël, lorsque, il y a cent quarante ans, à la tête d'une cavalerie nombreuse, dont les Douairs et les Abids faisaient partie, il vint tenter la conquête du pays. Cette forêt a pris son nom de sa défaite; toute femme qui a son mari en guerre, fidèle à la croyance populaire, jette en passant une pierre au pied de l'olivier, et attache à ses branches un morceau de ses vêtemens, afin de le préserver du mauvais sort.

A trois heures, nous traversions le pont de bois, et le tambour du poste saluait l'entrée du général dans le village du Sig, composé de six baraques et d'une maison en pierre. Quant aux autres habitations, elles étaient à moitié construites ou en projet, et ceux des colons que la fièvre n'avait pas menés à l'hôpital passaient leur temps à se disputer. L'année précédente, lorsque l'on construisait l'enceinte du village, tous croyaient à sa prospérité rapide. Cette partie de la plaine était saine, la terre d'une fertilité proverbiale; le canon faisait retentir les échos de la vallée, les cavaliers arabes couraient à fond de train le long des canaux d'irrigation, saluant de leurs coups de fusil l'arrivée de l'eau dans la plaine, et toute la population était dans la joie. C'était en effet un grand jour, car, sous l'habile direction du capitaine du génie M. Chapelain, l'ancien barrage turc venait d'être relevé. Rien de plus beau que cette maçonnerie, large de plus de cent pieds, élevée avec de gros blocs de

pierre tirés presque tous des ruines romaines qui couvrent le sol dans un rayon de quatre mille mètres. Arrêtées entre les deux rochers par l'obstacle, les eaux se répandent sur les deux rives par deux canaux principaux portant dans tous les champs l'abondance et la fertilité. Lorsque, placé sur le petit pont d'où l'on fait manœuvrer les vannes, vous vous tournez du côté de la plaine, tandis que sous vos pieds vous entendez les eaux inutiles franchir la barrière et tomber avec fracas dans l'ancien lit, vos yeux découvrent un horizon immense, une plaine verdoyante, fertile, des collines qui se perdent dans la brume, et sur la droite, à huit lieues du Sig, les marais de la Macta et les dunes de sable se déroulant comme les mailles d'un filet. En 1841, les troupeaux des Garabas, nos ennemis, paissaient librement dans cette plaine, sous la protection des bataillons réguliers de Mustapha-ben-Tami; mais le général de Lamoricière, qui venait de prendre le commandement de la division, ne devait pas les laisser long-temps en repos.

Dans le courant de décembre, un cavalier arabe se présenta aux portes d'Oran, demandant à parler au général. Amené au Château-Neuf, conduit en sa présence, il lui dit : — Je suis Djelloul, mon nom est connu dans le pays, et tous savent que je n'ai jamais reculé devant une vengeance. J'ai tué des hommes de tous les partis, en ce moment je viens de chez Abd-el-Kader, et je me rends à toi : prends ma tête ou mes services, la vengeance m'amène.

— Je prends tes services, dit le général; je garde ta tête pour te punir, si tu me trompes.

— Écoute, reprit Djelloul, et tu croiras. Bou-Salem, le chef des Garabas, avait une fille, et je l'aimais. Je la lui ai demandée en mariage, et il me l'a refusée : alors j'ai juré vengeance sur lui et sur les siens. J'ai quitté Abd-el-Kader et suis venu vers toi pour mettre les Garabas dans tes mains. Je reste à tes ordres, et, lorsque l'heure du châtiment sera venue, je t'avertirai.

— C'est bien, retire-toi; tiens ta parole, et tu seras récompensé.

— Le sang de Bou-Salem sera ma récompense.

Deux semaines se passèrent, et le général n'avait plus revu Djelloul. Un soir, il donne l'ordre qu'on le lui amène. On le trouva près de la porte de la ville, dans un café maure où il se rendait chaque jour.

— Et tes promesses, tu les as donc oubliées? lui dit le général.

— Tu es bien impatient, reprit Djelloul; je sais bien attendre, moi, et cependant ce n'est que ma vengeance que tu exécutes. Chaque nuit, je sors et je veille; mais, quand la vingt-neuvième (1) sera venue, l'heure sera proche, et, s'il plaît à Dieu, je te guiderai suivant mes désirs.

(1) Nuit sans lune.

La vingt-huitième nuit, Djelloul était chez le général. — Que ceux que tu commandes soient prêts demain à la nuit; le moment est venu.

Le lendemain, à six heures, les troupes étaient sur pied, et la colonne s'ébranlait dans la direction du Sig. Au jour, pendant que les bataillons de Mustapha-ben-Tami se dirigeaient de leur côté sur Oran pour tenter un coup de main, la colonne française arrivait sur les tentes des Garabas. — Voilà l'ennemi! s'écria Djelloul; je te l'ai donné, maintenant je suis libre et à ma vengeance. Et l'Arabe partit en tête des cavaliers. Quand le ralliement sonna, quand le butin était épuisé, Djelloul revint, mais le dernier. — Mon bras s'est rassasié de sang, disait-il au capitaine Bentzmann, mais Bou-Salem m'a échappé. Comme je m'en revenais, pourtant, tout à l'heure, j'ai trouvé derrière un buisson le plus vieux de la tribu; je lui avais déjà mis mon pistolet sur la tête, quand le Puissant m'a envoyé une idée. Alors je lui ai dit : — Toi, Mohammed, tu es le plus vieux d'entre les Garabas; je te rends la vie, retourne vers Bou-Salem et les tiens, et dis-leur que c'est Djelloul qui les a livrés. Dis à Bou-Salem que ma vengeance n'est pas satisfaite. Dis-lui que, toutes les fois qu'il posera sa tête sur une pierre, il regarde dessous, pour voir si mon poignard n'y est pas.

Depuis cette époque, Djelloul s'est vengé, mais lui-même a reçu la mort dans un combat. Les Garabas soumis et fidèles cultivent maintenant en paix la plaine, et si vous leur demandez pourquoi, pendant deux heures dans la journée, et même durant une partie de la nuit, quand la lune est dans tout son éclat, le vent soulève régulièrement des tourbillons de poussière. — La ville, vous diront-ils, dont on voit les ruines de tous côtés, avait refusé de *témoigner* à la foi musulmane lorsque les *Mehral* firent la conquête du pays. Le prophète alors envoya un vent violent, qui détruisit ses murailles et fit mourir une partie de la population. Depuis lors, une fois la nuit, une fois le jour, toutes ces ames traversent en pleurant les ruines de la ville, enterrées maintenant en partie sous les terres d'alluvion; de là viennent les bruits et les gémissemens que ce vent fait entendre.

Le général voulait se rendre compte des causes qui arrêtaient le développement d'un village placé dans les meilleures conditions de prospérité; il fit donc annoncer qu'à partir de cinq heures il recevrait tous les colons qui auraient à lui parler. Je ne sache pas spectacle plus triste que cette audience, tenue dans la salle enfumée d'un cabaret de planches. Assis sur un méchant escabeau de bois, le général recevait un à un tous ces malheureux, les interrogeait avec bonté, pendant que sur une table boiteuse on prenait note de leurs noms, de leurs familles, de leurs ressources et de leurs besoins. C'était toujours la même histoire : personne qui pût employer leurs bras et leur faire gagner un salaire; les maladies, la mort décimaient leurs familles. Deux

familles pourtant des montagnes des Pyrénées s'étaient tirées d'affaire : leurs terres rapportaient, elles avaient un petit troupeau, et, si elles venaient voir le général, c'était pour lui demander un bélier. Le général prit plaisir à les écouter. « Eh bien! vous êtes heureux, disait-il à la femme; c'est meilleur qu'en France? — Ah! oui, monsieur le général, répondit la bonne femme, on est bien ici, mais il y a une chose qui fait bien souffrir, allez; c'est dur de ne pas entendre le son des cloches. » C'est qu'en effet, pour qu'une colonie réussisse en Afrique, il ne faut pas seulement songer à la chair et au corps, il faut ce qui console et rappelle les souvenirs de l'enfance, l'église et la cloche. Le premier ordre qu'expédia le général fut celui de la construction d'une chapelle à Saint-Denis-du-Sig. Un seul homme avec ces deux familles, un nommé Nassois, avait su se tirer d'embarras. Il possédait une longue et belle maison en pierre, où s'arrêtaient presque tous les rouliers qui parcouraient sans cesse la route d'Oran; mais celui-là était un vieux routier, façonné depuis longues années à l'Afrique. Habile, énergique, industrieux, il tirait parti de tout, et, qui le croirait? le billet de banque, grace à lui, était connu des Arabes, non pas la banque de France, mais la banque Nassois. Un bon de lui se passait de main en main sur tous les marchés des environs comme argent comptant.

Dès que le général eut fini son interrogatoire et comparé les notes prises, sa résolution fut arrêtée. Il fallait à la petite colonie un commandement ferme et net, décidant promptement les contestations, et pourvu des ressources nécessaires pour venir en aide avant l'hiver à tous ces malheureux. Ordre fut immédiatement envoyé au commandant Charras de venir au Sig bivouaquer sous les tentes avec son bataillon. Les soldats devaient se faire chauffourniers, tailleurs de pierre, maçons et laboureurs, pour tirer cette misérable population de sa souffrance. Quelques mois plus tard, celui qui aurait traversé le Sig n'aurait plus reconnu Saint-Denis : ce village était transformé.

Un peu au-delà de Saint-Denis commencent les gorges des montagnes qui séparent de Mascara et de la plaine d'Eghris la vallée du Sig et de l'Habra. La nuit était noire, quand nous traversâmes ces défilés, pour gagner le pont de l'Oued-el-Hamam (la rivière du Bain), où nous devions bivouaquer; le lendemain matin, il fallut se remettre aussitôt en route. Nous laissâmes derrière nous la petite redoute où, lors de la révolte de 1845, renfermé dans le blockhaus avec deux vigoureux compagnons, un cantinier, ancien sous-officier d'un régiment, tint tête aux Kabyles, et fut dégagé par un détachement se rendant à Mascara. La pluie recommençant de plus belle, nous quittâmes la route des prolonges, et nous escaladâmes le chemin de traverse, au risque de culbuter dans les ravins; mais enfin la fameuse montée, baptisée

par les soldats du nom de *Crèvecœur*, fut franchie, et nous rencontrâmes peu après le général Renaud, venu à la rencontre du général Lamoricière, avec un grand nombre d'officiers, de chefs arabes et le commandant de place, M. Bastoul, le Salomon de l'endroit. Nous arrivions à Mascara.

II.

L'histoire de Mascara se rattache aux souvenirs les plus glorieux de la province d'Oran. En 1704, Bou-Kedach, le dey d'Alger, confia le commandement de l'ouest à l'un de ses favoris, un jeune homme de vingt-quatre ans, nommé Bou-Chelagrham (le père de la moustache). Ambitieux, actif, intelligent, Bou-Chelagrham avait juré de venger la mort de son prédécesseur, le bey Chaban, tué par les chrétiens d'Oran; mais, avant de tourner ses armes contre l'infidèle, il voulut réduire toute la province sous son autorité. Jusqu'alors, la ville de Mazouna, située dans le Dahra, entre le Chéliff et la mer, avait servi de résidence aux beys; mais, trop éloignés du centre de la province, ceux-ci voyaient un grand nombre de tribus échapper à leur autorité. Le premier acte du nouveau bey fut de quitter Mazouna et de transporter le siége de la puissance turque de l'autre côté de la première chaîne de montagnes, dans un lieu appelé le *pays des Querth*, du nom d'une tribu berbère qui l'habitait. Cette position, qui permettait aux cavaliers de Bou-Chelagrham de prendre à revers les tribus des plaines de la Mina, de l'Illill, de l'Habra et du Sig, les mettait également à portée des tribus du sud, qui, jusqu'à cette époque, avaient osé braver les ordres des beys, et, par les hauts plateaux de Sidi-Bel-Abbes, les communications des chefs turcs avec Tlemcen avaient lieu sans difficulté. Sur les derniers mamelons de la chaîne qui domine la fertile plaine d'Eghris, s'éleva donc la ville de Mascara (*Ma-Askeur*, littéralement la *mère des soldats*), qui devint la résidence des beys jusqu'au jour où ils chassèrent les chrétiens d'Oran. Mascara ne tarda pas à prospérer.

Cette ville renfermait une population nombreuse, peu morale, si l'on en croit le dicton de Mohammed-ben-Yousef le voyageur : « J'avais conduit les fripons jusque sous les murs de Mascara, ils se sont sauvés dans les maisons de cette ville. » Ses habitans pouvaient être de mauvais drôles, mais, à coup sûr, leur position militaire était excellente : aussi à toutes les époques Mascara fut regardé par les hommes de guerre comme la clé du pays, et lorsque le général Bugeaud, ayant réuni une forte colonne à Mostaganem, était incertain s'il marcherait sur Tegdempt, le nouveau poste fondé par Abd-el-Kader à la limite du Tell, ou sur Mascara pour s'y établir comme le conseillait le général de Lamoricière, le général Mustapha-ben-Ismaël, interrogé, fit cette

réponse : « Lors de l'insurrection de Ben-Chériff (1840), il y eut un grand conseil d'hommes à barbes grises, de Turcs et d'Arabes. L'on discuta ce qu'il fallait faire : aller à Mascara ou faire la guerre aux tribus par razzia. Les hommes bons par le conseil et les hommes bons par l'étrier furent tous d'avis d'aller à Mascara. Je n'ai pas la prétention d'en savoir plus qu'eux, et ce qu'ils disaient alors, je le dis aujourd'hui : il faut aller à Mascara et y rester. » L'armée cependant partit pour Tegdempt; mais l'on fut bien forcé de revenir à l'avis du vieux Mustapha et du général de Lamoricière. Établi, durant l'hiver de 1841 à 1842, dans cette ville, sans approvisionnemens, sans ressources, le général de Lamoricière dut entreprendre et sut mener à bonne fin une campagne qui assura la pacification de la province et porta le plus rude coup à la puissance de l'émir, pendant que le général Changarnier, le *montagnard*, comme l'appelait le maréchal Bugeaud, par son audace et son énergie, amenait à merci les populations de la province d'Alger.

Bien des gens s'étonnent de la considération attachée à l'uniforme du soldat, même pendant la paix. Ils en seraient moins surpris, s'ils se rappelaient que dans un régiment chaque soldat est l'héritier de ceux qui l'ont précédé au danger. On sait bien aussi que la guerre d'Afrique n'est pas semblable à la guerre d'Europe, que la souffrance y est de chaque heure. Combattez en effet en Allemagne ou en Italie, vous combattez des hommes, des nations où l'humanité est une loi; le blessé est secouru, le prisonnier bien traité, et, lorsque la bataille est livrée, vos membres fatigués trouvent des abris, des maisons, pour se reposer; parfois les fêtes se rencontrent sur le passage, et les plaisirs viennent ranimer votre ardeur. En Afrique, dès que la lutte commence, plus de repos. L'ennemi est invisible, il est partout. On marche le jour, on marche la nuit, bravant la rosée froide, le soleil ardent, ou, l'hiver venu, les pluies glacées qui s'abattent sur vous des semaines entières. Pour soutenir le corps au milieu de tant de fatigues, on n'a qu'une nourriture insuffisante qu'il faut porter avec soi, et, pour relever le courage, rien, absolument rien, toujours les mêmes visages, toujours l'isolement. Durant des mois, vous n'entendez pas une parole amie, vous ne rencontrez pas un regard qui encourage. Ces souffrances, ces fatigues, l'oubli sera leur récompense; elles resteront inconnues, et le lendemain n'apportera que le même labeur et une force de moins. Que la fatigue brise le corps, le soldat accablé, si le général prévoyant ne le faisait relever, serait livré à la barbarie de ces tribus que l'instinct du sang rend semblables aux bêtes fauves. Dans la guerre d'Afrique, la mort glorieuse qui arrive au bruit de la poudre n'assure pas le repos; parfois même, dans l'ardeur du combat, l'inquiétude s'empare du plus courageux, car, au milieu des hurlemens

de ces sauvages, il est poursuivi par l'image de son corps privé de tête, devenu le hideux trophée qu'outragent les femmes et les enfans de ses ennemis. Pour dominer une pareille vie, il faut des soldats que rien n'abatte et que l'ame du chef remplisse. Si le succès a couronné nos efforts en Afrique, nous le devons au caractère vigoureusement trempé de nos soldats, à cette gaieté énergique qui les faisait plaisanter de leurs misères et de leurs douleurs. La campagne qui suivit l'occupation de Mascara peut donner une juste idée de ces souffrances et de l'énergie que le général de Lamoricière sut inspirer à ses troupes.

Le climat est affreux, durant l'hiver, dans cette partie du pays : neige, pluie, grêle, vents, toutes les intempéries du ciel, et, dans certaines directions, le manque de bois, pour surcroît de misères! Quand la division s'établit dans la ville conquise, il ne restait plus une maison intacte, pas un abri; on se hâta de réparer celles qui étaient en moins mauvais état pour établir les magasins et les hôpitaux, car il fallait conserver avec soin le peu d'approvisionnemens que l'on avait pu apporter. La place ne pouvait être ravitaillée avant quatre mois, il n'y avait qu'un mois de vivres. « N'importe, avait dit le général Lamoricière : les Arabes vivent et tiennent la campagne, nous vivrons comme eux et nous les battrons, » et il fut fait comme il l'avait dit. Le troupeau amené de Mostaganem fut enlevé au moment où on le conduisait au pâturage; les courses de nuit, la razzia rapide, rendirent bientôt la viande aux soldats; le biscuit dut être soigneusement ménagé, mais il y avait du blé dans le pays, enfoui, il est vrai, dans ces greniers souterrains que les Arabes nomment *silos;* on saurait le découvrir, et des moulins portatifs permettraient à la colonne de faire elle-même sa farine et son pain, et de prolonger ainsi ses sorties. Quand les renseignemens des espions indiquaient un emplacement de silos, c'était vraiment un spectacle singulier que celui de ces soldats piquant le sol avec leurs baguettes de fusil, essayant une place, puis l'autre, jusqu'à ce que la terre, plus friable, cédant sous la baguette bienheureuse, eût indiqué l'étroite ouverture du silos : alors le soldat favorisé du sort recevait dix francs, et, l'administration s'emparant de ce magasin, les distributions régulières commençaient, car le blé était un spécifique universel qui, dans les mains de l'intendant, se changeait en riz, sucre, café, biscuit, que sais-je? blé-riz, tant de livres, blé-sucre, tant de livres, puis les moulins à bras tournaient, et la farine recueillie se métamorphosait en galettes entre deux gamelles, four improvisé quand le temps manquait pour établir ces fours en terre et en branchages que quelques heures suffisent à creuser. C'était une vie pénible, et j'ai peine à croire que les élégans du Café de Paris se fussent contentés de l'ordinaire de la colonne de Mascara; mais l'entrain y régnait : le succès a aussi son ivresse, et rien ne fait supporter la fatigue comme

l'heureuse réussite d'un coup de main. Or, les espions étaient bien payés, les renseignemens excellens, et l'on manquait rarement son coup.

Chaque jour, après dîner, le général de Lamoricière interrogeait lui-même les prisonniers : un soir on lui en amène un, qui commence par s'accroupir à terre, puis tout à coup, relevant la tête et le regardant fixement, s'écrie : — *Enta bou chechia, enta bou haraoua,* et il répéta constamment ces paroles avec des gestes de terreur. Il faut savoir que dans la province d'Alger, lorsqu'il commandait les Zouaves, le *chechia,* coiffure tunisienne que M. de Lamoricière portait toujours, lui avait fait donner le surnom de *père du chechia,* de même que, dans la province d'Oran, il avait celui de *père du bâton,* ou, pour mieux dire, *père la trique.* Or, ce prisonnier était le cafetier d'un bataillon régulier de l'émir, il avait connu le général dans la province d'Alger, et il était frappé de crainte en voyant que le *bou haraoua,* dont tous les Arabes parlaient dans le pays, n'était autre que le *bou chechia,* qu'il avait appris à redouter.

— Je te connais, lui dit le prisonnier au bout d'un instant, te rappelles-tu que c'est moi qui t'ai remis une lettre au bois des Oliviers?

— Oui, répondit le général, alors donne-moi des renseignemens sur le bataillon.

— Sur Dieu ! jamais. Je serai muet.

— Fais attention, je vais faire appeler le *chaous,* et le bâton frappera.

— Frappe, je serai muet.

— Non, ce n'est pas comme cela que je vais m'y prendre avec lui, dit le général à ses officiers, qui assistaient à l'interrogatoire; il est trop fanatique. Je veux vous prouver que la corruption peut tout sur les Arabes. Bentzmann, prenez un sac de mille francs, et versez-en la moitié sur la table.

Au bruit des pièces d'argent, les yeux de l'Arabe commençaient à s'ouvrir, et sa prunelle se dilatait à mesure que les pièces s'ajoutaient aux pièces.

— Tu les vois, dit le général, elles t'appartiennent, si tu me mènes où sont les bataillons.

— Tes gens sont-ils prêts? partons, dit l'Arabe en se levant brusquement.

— Ce n'est pas tout, reprit le général. Et il fit signe à Bentzmann de verser le reste du sac. Il me faut ta tribu.

— Je suis prêt, je te conduirai, dit l'Arabe, qui ne quittait pas l'argent du regard; partons.

— Si tu es prêt, je ne le suis pas encore, dit le général, et je n'ai pas encore besoin de ta tribu; mais demain, si tu me fais rencontrer les bataillons, comme je l'ai promis, la moitié de cet argent sera à toi.

Le lendemain, la colonne surprenait les bataillons de l'émir, et depuis cet homme fit faire un grand nombre de razzias au général; mais aussi le succès de ces entreprises était rendu plus facile par l'habileté de nos soldats. En peu de temps, les Français étaient devenus aussi rusés que les Arabes, et souvent ils les prenaient dans leurs piéges. Parfois, quand la colonne traversait un pays en apparence vide, et que l'on voulait attirer les Arabes qui se cachaient, on envoyait des cavaliers douairs et des spahis qui avaient ôté leur burnous rouge, leur seul uniforme alors, simuler une attaque contre l'arrière-garde. Au bruit des coups de fusil, des broussailles, des ravins, de chaque pli de terrain sortait bientôt toute la population du pays, qui venait prendre part à la fête et recevoir ce que les soldats nomment, dans leur langage si expressif, *une bonne frottée.* « Avec du pain et des cartouches, on va jusqu'au bout du monde, disait un général de la révolution passant en revue ses troupes en guenilles. — Et les souliers donc, il n'en parle pas, celui-là, » grogna un des soldats. Les troupes du général Lamoricière auraient pu lui faire la même réponse, car bientôt souliers et culottes furent, non pas usés jusqu'à la corde, mais détruits. L'industrie était là, elle tira tout le monde d'embarras : les peaux de bœufs fraîchement écorchés étaient distribuées aux soldats, qui, avec des cordes d'une espèce de joncs nommés *alpha,* se faisaient des espadrilles excellentes, et remplaçaient pour leurs culottes le drap par le cuir. Les habiles mêmes savaient très bien choisir le cuir de résistance, celui du dos. L'activité du général de Lamoricière ne lui laissait pas une seconde de repos : grace à l'imprévu et à l'entrain de la colonne, les quatre mois furent si bien remplis, qu'à l'arrivée du général d'Arbouville, venu de Mostaganem avec un convoi et des troupes fraîches, le coup mortel était porté au cœur même de la puissance de l'émir. Bientôt de toutes parts allait commencer la dissolution du faisceau qui formait sa puissance.

C'était en effet au pied de Mascara, dans la plaine des Hachems, que cette puissance, que nous avions semblé prendre plaisir à fortifier par une série de fautes, avait pris naissance. A quatre lieues de Mascara, sur le revers de la colline opposée, on voit les ombrages de Cachrou, la *zaouia* de Si-Mahiddin, père d'Abd-el-Kader, et sur la droite, tout près de la ville, Ersibia, où les chefs des trois tribus des Hachems, des Beni-Hamer et des Garabas se réunirent pour nommer un chef qui devait tirer le pays de l'état de désordre où le renversement de la puissance turque l'avait plongé; car, disaient les sages, l'Arabe a toujours besoin, pour le conduire, d'un homme qui sache manier avec une égale hardiesse le mors et le *chabir* (1). Tous les hommes influens,

(1) Tige de fer pointu qui sert d'éperon aux Arabes.

marabouts et guerriers, s'y rendirent à cheval, et le conseil fut présidé par Si-Larach, marabout centenaire des Hachems, que tous tenaient en respect.

A cette époque, Mahiddin, le père d'Abd-el-Kader, jouissait dans toute la contrée d'une grande considération, que lui avaient méritée sa réputation de savant, les persécutions des Turcs et ses deux pèlerinages à la Mecque. Lorsqu'il visita pour la seconde fois le tombeau du prophète, vers 1828, il emmena avec lui son fils Abd-el-Kader, et, quand les pèlerins eurent fait leurs dévotions à la Mecque, ils se rendirent à Bagdad, où se trouve la *kobba* (tombeau) de Si-Abd-el-Kader-el-Djélalli (le sultan des hommes parfaits), en grande vénération dans toutes les contrées de l'ouest de l'Afrique. Ils étaient entrés pour prier dans une des sept chapelles au dôme doré qui entourent le tombeau du saint, quand le saint lui-même entra dans cette chapelle, sous la forme d'un nègre, portant un panier qui renfermait des dattes, du lait et du miel. « Où est le sultan de l'ouest? dit le nègre à Mahiddin. — Il n'y a pas de sultan parmi nous, répondit Mahiddin, nous sommes de pauvres gens craignant Dieu et venant de la Mecque. » Et comme ils avaient mangé une des dattes apportées par le nègre, ils se trouvèrent rassasiés. Alors le nègre, se retirant, ajouta : « Le sultan est parmi vous; gardez souvenir de ma parole, le règne des Turcs va finir. »

Cette légende, qui avait couru le pays lors de la chute de la puissance turque, avait donné un nouveau crédit à la famille de Mahiddin, et l'on s'en entretenait dans l'assemblée arabe d'Ersibia, lorsque Si-Larrach, le marabout centenaire, raconta que pendant la nuit Muley-Abd-el-Kader-el-Djélalli lui était apparu et avait causé avec lui. Un trône s'était dressé devant ses yeux. « Pour qui ce trône? avait-il demandé. — C'est celui d'El-Hadj-Abd-el-Kader-Ould-Mahiddin. » L'assemblée aussitôt fut unanime pour reconnaître le choix que Muley-Abd-el-Kader avait fait lui-même, et l'on envoya Si-Larrach avec trois cents cavaliers à la tente de Mahiddin pour chercher le nouveau sultan. Mahiddin avait eu précisément la même vision que Si-Larrach, et lorsqu'il avait demandé à Muley-Abd-el-Kader à qui était destiné ce trône, il lui fut répondu : « A toi, ou à ton fils Abd-el-Kader. Si tu acceptes, ton fils mourra; dans le cas contraire, tu mourras bientôt. » Lorsqu'il se fut entretenu avec Si-Larrach, Mahiddin, appelant son fils, lui fit cette question : « De quelle façon commanderais-tu, si tu devenais le sultan? — Si j'étais sultan, répondit Abd-el-Kader, je gouvernerais les Arabes avec une main de fer, et, si la loi ordonnait de faire une saignée derrière le cou de mon propre frère, je l'exécuterais des deux mains. » Mahiddin sortit alors de sa tente avec Abd-el-Kader, et s'écria : « Voilà le fils de Zora, voilà le sultan qui vous est annoncé

par les prophètes. » Et le nouveau sultan, suivi de la foule des cavaliers, fit son entrée à cheval dans Mascara, n'ayant pour tout trésor qu'un franc noué dans l'un des coins de son haïk. Le lendemain, une contribution de 20,000 boudjous, frappée sur les Juifs et les Mozabites, lui assurait les premières ressources, et depuis lors il plaça sous la protection de Muley-Abd-el-Kader tous les actes importans de son commandement, annonçant toujours que le saint les lui avait conseillés dans la nuit.

Les tribus de la province, à l'exception des trois qui avaient nommé le fils de Mahiddin, refusèrent d'abord de reconnaître l'autorité du jeune sultan; mais son habileté, sa réputation de justice, les audacieuses entreprises qu'il tenta, les amenèrent pourtant bientôt en grand nombre à l'obéissance. Nous avons été nous-mêmes, il faut bien le dire, les principaux instrumens de sa puissance. Le traité Desmichels, en 1834, fut notre première faute. Par ce traité, où nous faisions reparaître en son honneur le titre des anciens kalifes, nous lui fournissions les moyens matériels qui lui manquaient pour asseoir son autorité. Ouvriers, poudre de guerre, armes, tout lui fut donné, et, lorsqu'à la suite de querelles de tribu à tribu il se voyait en deux rencontres battu et presque ruiné par Mustapha-ben-Ismaël et ses Douairs, nous refusions les offres de Mustapha, et nous envoyions de nouveau à l'émir des munitions et des fusils. Le traité de la Tafna vint compléter cette série de fautes, et fit naître chez Abd-el-Kader l'espoir de créer à son profit une nationalité arabe. Lorsque le nouveau sultan des pays musulmans voulut reprendre les hostilités en 1839, les idées d'organisation qu'il avait prises en traversant l'Égypte vers 1828 avaient porté leurs fruits, et il avait une armée régulière, des serviteurs dévoués, des ressources en armes et en munitions, des places de dépôt à la limite du Serssous. Nous voyant alors si lourds et si lents, il croyait que nous ne parviendrions jamais à l'y atteindre. Les espérances de l'émir furent déçues, et nos colonnes, devenues bientôt aussi mobiles que l'ennemi qu'elles avaient devant elles, commencèrent les opérations qui devaient amener sa ruine. Les premiers coups furent portés dans la province d'Alger, et ce fut après la campagne de 1840 que le général de Lamoricière eut avec M. le duc d'Orléans une longue conférence, où il exposa et ses idées sur les Arabes et son plan d'attaque. Dans la pensée du général de Lamoricière, la province de l'ouest était la base de la puissance de l'émir; il venait du *Grheurb*, c'était dans le *Grheurb* même qu'il fallait l'attaquer, tout en poussant vigoureusement l'offensive du côté d'Alger. Un mois plus tard, M. de Lamoricière était nommé au commandement de la province d'Oran, et, dès les premiers jours, il commença ces razzias et ces hardis coups de main qui amenèrent le succès de nos armes. « Les Beni-Hamer et les Garabas sont mes

vêtemens, les Hachems sont ma chemise, » disait l'émir en parlant des trois tribus qui l'avaient proclamé sultan. C'est pour lui enlever à la fois les vêtemens et la chemise que fut entreprise la campagne d'hiver de Mascara. Ce système, suivi cent quarante ans auparavant par les beys turcs, devait avoir le même résultat (1). Qui eût vu en effet Mascara, lorsque la colonne expéditionnaire de 1841 vint pour l'occuper, n'aurait plus reconnu la ville, s'il nous eût accompagnés en 1846. Ruinée par deux fois, Mascara n'est plus habitée maintenant que par un petit nombre d'Arabes; en revanche, sa population européenne est nombreuse, et de toutes parts s'élèvent maisons, casernes, établissemens militaires qui lui donnent l'aspect d'une ville de France. Bâtie sur deux collines que sépare un ruisseau dont les eaux font tourner un moulin, entourée de jardins, d'oliviers, de vignes, d'arbres fruitiers, l'ancienne capitale de l'émir domine la fertile plaine d'Eghris, la terre des Hachems, qui s'étend à ses pieds sur quatre lieues de largeur et dix de long. Çà et là, de grands champs de figuiers coupent la monotonie de cette plaine, le regard se perd sur les longues silhouettes des collines, et, du côté de l'ouest, sur les hautes montagnes que l'on découvre par une large ouverture dans un horizon lointain, où leur sommet semble toujours flotter dans la brume.

— Le voyageur arabe Mohammed-ben-Yousef a dit : « Si tu rencontres un homme gras, fier et sale, tu peux dire : C'est un habitant de Mascara. » Vois si la parole de Mohammed-ben-Yousef est la vérité, ajoutait Caddour-Myloud, l'officier douair, en me montrant du doigt le premier Arabe que nous rencontrions à la porte de Mascara, et il se mit à rire de ce rire silencieux que donne l'habitude de l'embuscade. Force nous fut de partager l'opinion de Caddour-Myloud, car, au milieu de cette foule bigarrée qui se pressait pour saluer le général, l'indigène de Mascara se faisait facilement reconnaître, et Dieu sait pourtant s'il y avait des Arabes déguenillés, des Kabyles aux haïks rapiécés. Pour les Européens, chacun avait la veste de son pays; du nord ou du midi, d'Espagne comme d'Italie, il y en avait de toutes terres, et, au moment où nos chevaux avaient peine à se frayer un passage dans la foule, notre compagnon de route, M. de Laussat, qui se trouvait à côté de moi, s'entendit tout à coup appeler par son nom et saluer

(1) Lorsque nous eûmes enlevé à l'émir les places où il avait déposé ses approvisionnemens, il constitua la *Smala*, c'est-à-dire une ville nomade. Là se trouvaient réunies plusieurs tribus et les familles de ses serviteurs groupés autour de la sienne; mais les Arabes qui venaient vendre des approvisionnemens trouvaient à la *Smala* tout ce qui leur était nécessaire. Des Juifs, en grand nombre, fournissaient à tous les besoins. Aussi, dès que les places de pierre eurent été prises, le soin le plus important fut la poursuite et la destruction de cet arsenal mobile. C'est ce que M. le duc d'Aumale accomplit par un glorieux fait d'armes en 1843.

dans le plus pur patois des Pyrénées. Étonné, il tourna la tête : c'était un Béarnais qui l'avait appelé, une figure mâle et décidée, tout heureuse de retrouver là *le monsieur*. Dès qu'il eut reconnu son compatriote, deux coups d'éperon obligèrent *l'Apocalypse* à traverser la foule, et la main de M. de Laussat serra, non sans une certaine émotion, la main de l'enfant d'un village auprès duquel il avait été élevé. Joyeux et content, ce Béarnais avait une jolie concession dans les jardins de Mascara; tout lui prospérait, et il fit promettre à M. de Laussat de venir goûter dans sa maison le vin de la récolte

La maison de la halte se trouve sur la place, au centre de la ville, auprès d'un gros mûrier soigneusement respecté. A peine descendu de cheval, le général commença à tenir cour plénière pour l'expédition des affaires pendant que la musique du régiment jouait ses fanfares, car c'était jeudi, et ce jour-là les *douze* femmes de Mascara se paraient de toutes leurs parures sous le prétexte d'entendre la musique, et coquetaient du regard avec tous les désœuvrés de la garnison, qui, le service fini, viennent promener leurs ennuis, fumer leur cigare et prendre leur verre d'absinthe chez Vivès, pâtissier illustre. Arrivé avec la première colonne d'occupation, sous une tente de toile, Vivès eut ensuite baraque de bois, puis pignon sur rue, et sa fortune marche de pair avec celle de la ville.

« Une pièce fausse est moins fausse qu'un homme des Hachems, » dit le proverbe arabe. Pour ne point faire mentir le dicton, les chefs des Hachems venaient de commettre quelques peccadilles qui avaient fort irrité le général de Lamoricière, et son premier soin fut de traiter cette affaire. Lorsque le chef du bureau arabe lui eut amené les coupables, le général commença par les admonester en arabe avec cette verve et cet entrain qui font de tous ses discours une charge de cavalerie. Il écouta leur réponse, traita à leur juste valeur leurs protestations menteuses, et termina le lit de justice en faisant prendre au corps et conduire en prison séance tenante l'un des caïds, qui parut peu flatté de l'aventure. Puis il s'occupa de la situation des hommes et des choses avec le général Renaud et le commandant Bastoul. Le commandant Bastoul, plus connu de tous ceux qui ont été à Mascara sous le nom de *Père Bastoul*, est un gros homme aux épaules carrées, au ventre bien établi. Dans sa grosse tête et sous son large front brillent deux yeux pleins de perspicacité et d'énergie; aussi le nom de père Bastoul ne lui vient-il que de sa bonhomie pleine de malice et de sa réputation de justice et de bon sens établie par maintes décisions devenues célèbres. Commandant de la place et juge sans appel dans bien des cas, il trouvait toujours moyen de renvoyer les plaideurs contens, et sa renommée était si grande, que les Arabes préférèrent souvent recourir à son bon sens plutôt que de s'adresser à leur cadi.

III.

Nous passâmes deux jours à Mascara; puis, toutes les affaires terminées, le vin du Béarnais goûté par M. de Laussat, nous nous mîmes en route pour Mostaganem; mais, au lieu de couper en ligne droite par le chemin qui suit la ravine des Beni-Chougran, nous prîmes la route des prolonges et marchâmes d'abord à l'ouest afin de visiter El-Bordj (le fort), dont on relevait l'enceinte. Nous devions y déjeuner et bivouaquer au pied de la montagne, à la fontaine dont les eaux se perdent dans la plaine de l'Habra. Caddour-ben-Murphi, agha de la cavalerie, qui était venu la veille saluer le général, nous accompagnait, faisant fête aux hôtes auxquels il allait offrir la *diffa*. C'était un grand soldat de six pieds de haut, à la figure mâle et décidée, *un maître du bras*. On sentait en lui l'énergie et l'audace d'un homme élevé dans la poudre, qui aime la guerre et doit sa grandeur à sa force. A ses côtés, presque caché par le large trousquin de la selle arabe, le petit Murphi, son fils, charmant enfant de onze ans, à l'œil vif et moqueur, dont la petite voix savait déjà se grossir pour commander, était surveillé par un nègre fidèle qui ne le perdait pas de vue. L'esclave portait le fusil au court canon qui avait déjà lancé la balle, et servait maintenant à l'enfant pour jouer sur son cheval avec la poudre. A la limite des jardins, les officiers de Mascara qui nous avaient accompagnés échangèrent avec nous les adieux, et nous continuâmes notre route en suivant le bord de ces grandes falaises, si l'on peut parler ainsi, descendant en pentes douces jusqu'à la plaine, tandis qu'à leur sommet s'ouvrent des précipices à pic et des ravines inextricables, retraite d'une tribu de Kabyles, celle des sauvages Beni-Chougran.

Maîtres des passages directs qui relient Mascara à Oran et à Mostaganem, ces Kabyles nous ont fait d'abord une rude guerre; puis, les *têtes de pierre* ont fini, comme les autres, par se courber sous le joug. Durs et intraitables, les Beni-Chougran passent toutefois pour fidèles à leur parole, et en 1831 les Turcs de Mascara leur durent la vie, lorsque, les tribus de la plaine s'étant révoltés, les Kabyles les firent échapper, avec leurs richesses, par les passages des montagnes dont ils étaient maîtres. Chedly, leur ancien agha, marchait avec nous, et le bruit courait que le général de Lamoricière allait lui rendre son autorité. La longue conversation qu'il avait à l'écart avec Caddour-Myloud, *le renard*, me portait à croire que cette fois le bruit public était d'accord avec la vérité. Chedly était du reste un homme plein d'intelligence, qui avait compris toutes les ressources de notre civilisation. Par ses soins, presque tous les oliviers dont ces montagnes sont couvertes étaient greffés, et depuis deux années la pomme de terre était mangée

à sa table avec le couscouss national. Chedly avait voyagé en France, et rien de plus curieux que de l'entendre vous raconter ses impressions de voyage, vous parler *des fleuves de mer* sur lesquels marchaient les bateaux de feu, et des chemins de fer. — Tu as vu la balle fuyant la poudre qui la chasse, disait-il aux siens, c'est ainsi de leur voiture de feu. — Et il imitait avec une perfection merveilleuse tous les bruits de la machine. Son œil vif, ses traits fins et rusés prouvaient qu'il avait dû tirer bon parti de ses observations, et, bien qu'il prétendît que ce qui l'avait le plus frappé c'était le gaz et la façon dont il prenait feu, il était facile de voir que rien n'avait échappé à ses remarques; mais l'instinct défiant du sauvage lui faisait garder le silence. Au reste, l'homme qui, devant une maison de pierre qu'on lui bâtissait dans une ravine sauvage où la vue était arrêtée de tous côtés, répondit en montrant le ciel lorsqu'on lui faisait observer que plus loin se trouvait un emplacement d'où le regard s'étendait sur le pays entier : « Y a-t-il plus beau spectacle que celui-là? » cet homme était certes un esprit élevé et réfléchi.

La terre est un livre pour les cavaliers, disent les gens du marghzen; on y lit la trace de ceux qui ne sont plus. C'était ainsi que nos souvenirs s'égaraient à travers le pays, et, tandis que les cavaliers arabes se livraient aux joyeux exercices de la *fantasia*, j'écoutais le commandant d'Illiers raconter à M. de Laussat un de ces mille accidens de la guerre que lui rappelaient les collines et les campagnes qui se déroulaient devant nous.

Chargé du commandement d'une petite colonne mobile aux environs de Mascara, M. Bosquet, alors attaché à l'état-major du général de Lamoricière, était campé dans les jardins de Sidi-Dao, quand ses coureurs lui annoncèrent que les cavaliers rouges d'Abd-el-Kader s'avançaient vers une fraction des Hachems qui s'étaient rapprochés de nous, afin de les emmener vers le sud. Donnant aussitôt l'ordre du départ, M. Bosquet se dirigea vers l'Oued-Traria, où se trouvaient les tentes des Hachems, en face de Mascara. Les cavaliers d'Abd-el-Kader avaient ordre de ne point engager le combat, mais seulement de s'efforcer d'entraîner les populations. Les tentes s'étendaient sur les deux rives du Traria. Du haut de la colline, on voyait les réguliers rouges de l'émir allant de tente en tente, pressant le départ. C'était une confusion incroyable : femmes, enfans, troupeaux mêlant leurs cris et leurs mugissemens; mais, à mesure que nos cavaliers s'avançaient, ceux de l'émir se retiraient; on eût dit un filet que de deux côtés opposés chacun tire à soi. Enfin la dernière maille nous resta, les tentes furent rassemblées, et, sous la conduite de Mohammed-Ben-Sabeur, les Hachems vinrent bivouaquer près des faisceaux français. Cette nuit-là M. Bosquet dormit tout armé, il avait peine à croire qu'elle se passât

sans rien d'extraordinaire. Par son ordre, une compagnie se tint prête à marcher, et un officier d'une bravoure éprouvée, le lieutenant Gibon, du bataillon indigène, se plaça en embuscade à un endroit qui avait été reconnu au crépuscule. Cependant tout resta calme, rien ne vint troubler le silence. Au point du jour, Mohammed-Ben-Sabeur, appelé chez M. Bosquet, reçut l'ordre de se préparer à partir pour Mascara, sous escorte, avec ses tentes. — Si tu n'as pas envie de t'en aller, ajouta-t-il, l'escorte te protégera en cas d'attaque; si au contraire tu veux fuir, j'aime mieux qu'elle te garde.

— Sois sans crainte, lui répondit Mohammed, mon cœur est droit; je viens à vous, et, en venant, je n'ai qu'une pensée. Ce que je te dis là, je l'ai dit à l'émir lui-même.

— Et où donc l'as-tu vu ?

— Cette nuit, dans les touffes de lauriers de la rivière. Il m'avait fait appeler, il voulait me voir : j'ai écouté sa voix, et je m'y suis rendu. Et toi aussi, Ben-Sabeur, tu me quittes? m'a-t-il dit; pourquoi m'abandonner dans la lutte? — Je te quitte, ai-je répondu, parce que l'heure de la résistance est passée; crois-moi, tu succomberas; contre les Français, ton bras est impuissant. Pour toi, j'ai tout sacrifié : mes frères sont morts, j'ai perdu mes biens, et la pauvreté est mon partage; il ne me reste même plus un cheval pour combattre. L'heure est venue d'écouter les cris de douleur des femmes et les gémissemens des petits enfans. — Le regard de l'émir était plongé vers la terre, il resta silencieux; mais une larme coula le long de ses joues, et, se levant, il me dit : Prends ce cheval, et qu'il te porte bonheur. — Puis il me mit dans la main la bride de son cheval et se retira du côté des siens.

— L'embuscade était à cent pas de là, reprit M. Bosquet, comment ne l'as-tu pas avertie?

— Si un ami que tu as servi long-temps était venu à toi ainsi, répondit Ben-Sabeur, l'aurais-tu trahi? Par ton cœur, je te le demande.

— Non, dit M. Bosquet; tu es un brave cavalier.

Et Mohammed-Ben-Sabeur partit sans escorte pour Mascara, où il arriva loyalement; depuis il nous a toujours servis avec fidélité.

Ces pauvres Hachems avaient eu, en effet, assez de mésaventures pour désirer un peu de repos. Leur histoire est, du reste, curieuse, car elle montre l'un des côtés particuliers à la guerre d'Afrique, le *déshabillement et rhabillement* d'une tribu, si l'on peut parler ainsi. Pour ruiner une tribu, pour la dompter (la chose, pour les Arabes, est presque toujours synonyme), il n'y a qu'un moyen, la *razzia*, le coup de main, qui fait tomber une troupe sur une population avec la rapidité de l'oiseau de proie et lui enlève sa richesse, ses troupeaux, ses grains, le seul côté vulnérable de l'Arabe. C'est par ce moyen que l'on a action sur lui, de même que, dans les guerres d'Europe, la chasse aux intérêts,

car la guerre n'est pas autre chose, se fait d'une autre façon, en s'emparant des grands centres d'industrie et de production, par lesquels on est maître de la nation entière. Quelques coups de main suffisent d'ordinaire pour amener une tribu à composition; mais, de même que parmi les hommes il y en a qui ont un mauvais sort attaché à leurs pas, de même il y a des tribus qui sont toujours frappées ou par l'un ou par l'autre. C'était le cas d'une fraction des Hachems que la colonne du colonel Géry rencontra chez les Ouled-Aouf. Les courses du général de Lamoricière avaient porté la ruine dans cette grande tribu; mais la fraction des Hachems rencontrée par le colonel Géry avait été plus maltraitée qu'aucune autre. Comme les hommes de cette troupe rejoignaient la Smala, les Assennas les avaient dépouillés. A la Smala, les Hachems étaient parvenus, par leur industrie, à rétablir leur petite fortune, quand ils furent *rasés* par le duc d'Aumale. Le général Lamoricière pourchassa ensuite les débris de la Smala; les malheureux lui échappèrent en partie, mais cette fois c'était pour tomber dans les mains des Harars, qui les laissèrent tout nus, de sorte que, lorsqu'ils furent rencontrés par la colonne Géry, il ne resta plus qu'à les mettre au tas avec les autres prisonniers. Fort heureusement pour ces captifs, le général de Lamoricière venait de remettre la main sur les autres familles de la tribu des Hachems, et maintenant que la guerre était portée loin de Mascara, comme la plaine d'Eghris était complétement vide et qu'il lui importait au point de vue politique de la repeupler, il résolut de replacer les Hachems sur leur ancien territoire. Rien n'est en effet plus dangereux qu'un pays désert, car alors le champ est libre pour les coupeurs de bourse, la surveillance et la police qui s'exercent sous la responsabilité des tribus ne peuvent plus avoir lieu. Il importait que la sécurité régnât aux environs de Mascara, et c'est dans cette vue que le général de Lamoricière expédia, du Haut-Riou, où il venait de les surprendre après le coup de main de la Smala, les fractions les plus nombreuses des Hachems, jusque-là fidèles à la fortune du sultan. Ce n'était plus cette fière tribu, si orgueilleuse de ses cinq mille cavaliers; misérables, ruinés, réduits à la misère la plus affreuse, à peine si les Hachems avaient cinquante chevaux éreintés; plus de tentes, plus de troupeaux, mais des femmes et des enfans, et c'était cette population qu'il fallait planter sur la terre et faire vivre. Les armes manquaient; une redoute construite dans la plaine, où l'on mit du canon, et deux cent cinquante *zéphirs* leur assurèrent la sécurité. Voilà les Hachems passés à l'état de réfugiés politiques. La moisson était sur pied, de sorte que la nourriture était assurée; mais tout le reste faisait défaut, et il fallait bien leur trouver des abris. Les tribus amies leur donnèrent des tentes, et ils se mirent à vendre du bois, de la paille, de la chaux, des nattes à Mascara, ramassant ainsi un peu d'argent. Dans les raz-

zias, l'on mettait toujours de côté des bœufs, quelques moutons, des chevaux, que l'on donnait aux principales familles, car, en relevant celles-ci, grace à la constitution féodale des Hachems, on relevait la tribu entière. Si l'homme de grande tente, en effet, jouit de priviléges nombreux, de lourdes charges lui sont aussi imposées, et il n'est élevé si haut que pour protéger tous ceux qu'il couvre de son ombre. Le vol était d'ailleurs une des grandes ressources des Hachems : les tribus ennemies l'apprirent à leurs dépens; bientôt l'on prit assez de fusils arabes pour constituer une sorte de milice avec contrôle, qui accompagna les colonnes, rendit des services et profita du butin. Au temps du labour, le *beylik* (état) prêta des grains, les tribus voisines fournirent des bœufs, et deux ans après, grace aux bonnes récoltes, la tribu des Hachems était remise à flot; n'offrant plus aucun danger comme ennemi politique, elle assurait, par la responsabilité qui pesait sur elle, la sécurité des routes.

Tout en causant, nous étions arrivés sur le petit plateau d'El-Bordj, où nous devions recevoir l'hospitalité de Caddour-Ben-Murphi. Les grandes tentes de la halte, les tentes de laine blanche, étaient dressées à la porte de l'enceinte qui fait appeler ce lieu le fort (El-Bordj). Un détachement de soldats de la garnison de Mascara s'occupait en ce moment à relever la muraille et à bâtir dans l'intérieur, aux frais des Arabes, des maisons en pierre pour l'agha et ses cavaliers. Le général était enchanté de ces travaux, qu'il regardait à juste titre comme très importans, car l'Arabe ne sera complétement à nous que le jour où, dans tout le pays, la pierre le fixant au sol, il ne tiendra plus seulement à la terre, comme maintenant, par le piquet de sa tente. Il encouragea de ses éloges ces braves soldats, qui, dès que la paix est revenue, quittent le mousquet, prennent la pioche et donnent leur sueur, comme l'instant d'avant ils auraient versé leur sang pour la grandeur de la France. Il était plus de midi quand le général eut fini de tout regarder, et, à cheval depuis cinq heures du matin, nos estomacs criaient famine; aussi le plaisir fut grand lorsqu'assis les jambes croisées sur les tapis des grandes tentes, nous vîmes arriver les larges plats de couscouss, les ragoûts aux pimens et les moutons rôtis. Le couscouss est une pâte de blé dont la farine se roule sur des tamis comme on roule la poudre. Cette pâte, cuite ensuite à la vapeur de la viande, est arrosée au moment où on la sert, soit avec du lait, soit avec du bouillon de mouton, car les Arabes ne mangent jamais de bœuf, à moins d'y être forcés par la faim. Des plats énormes, creusés dans un seul morceau de noyer, reçoivent la pâte et la pyramide de viande bouillie et de légumes qui la surmonte; puis de petites cuillers de bois sont distribuées aux convives, et tous à l'envi de plonger dans la montagne fumante, d'y creuser un souterrain pour arriver plus vite au centre, où le couscouss se conserve plus chaud, où le bouillon l'a

mieux pénétré. C'est une recherche de gourmet. Le grand Caddour et son fils, le petit Murphi, se tenaient debout à la porte de la tente, suivant l'usage arabe, qui veut que l'hôte surveille les apprêts du repas. Dès que Caddour vit aux cuillers plantées dans le couscouss que ses convives ne mangeaient plus, sur un signe, des nègres enlevèrent les plats et les portèrent aux cavaliers qui, répandus en groupes sur la pelouse, se délectèrent des reliefs des chefs; mais, comme ce n'étaient point des gens de distinction, la paume de la main leur servait de cuiller. Pendant ce temps, d'autres serviteurs apportèrent des écuelles sans nombre, remplies de ragoûts de mille sortes, œufs aux poivre rouge, poulets aux oignons, pimens saupoudrés de safran, autant de bonnes choses, pour peu que le gosier français soit devenu assez arabe pour pouvoir les supporter. Ceux qu'on nomme les *roumi saphi* (1), les nouveaux débarqués, se jettent avidement sur ces premiers plats et se trouvent sans faim pour le dernier service. Quant à vous, si jamais vous allez en Afrique, imitez notre exemple; nous nous étions tenus dans une sage réserve, afin de faire honneur aux *étendards* que nous apercevions dans le lointain. Une douzaine d'Arabes en effet s'avancèrent bientôt, portant au bout de longues perches des moutons entiers rôtis tout d'une pièce. Tiré d'un côté, poussé de l'autre, le mouton glissait de la perche et se trouvait servi sur un morceau de coton bleu. Un Arabe, d'une main habile, faisant alors de larges entailles avec son couteau, facilitait la besogne des convives, et chacun d'étendre la main et d'arracher le morceau qui lui convenait. A ces rôtis dignes des héros d'Homère succédèrent des pâtisseries par milliers, au miel, au sucre, au raisin; puis, les derniers plats enlevés, les serviteurs apportèrent de larges aiguières au col recourbé, et, chaque convive s'étant rafraîchi les mains dans un bassin d'argent, chacun alluma son cigare ou fuma sa pipe, puis le café *bouilli* fut offert dans de petites tasses sans anse contenues dans une grille d'argent, afin d'éviter toute brûlure. Enfin, comme l'heure avançait, le général donna le signal du départ.

Le vent d'ouest avait amené les nuages, et les nuages, suivant leur maussade habitude, la pluie aux larges gouttes, qui fit bientôt glisser nos chevaux dans les pentes glaiseuses de la montagne; fort heureusement, pluie et vent cessèrent une heure avant notre arrivée à la fontaine où nous passâmes la nuit. Le lendemain au jour, la campagne étincelait sous un beau soleil, et nous traversâmes les champs qui se paraient de leur première verdure, salués par les cris aigus que les femmes des *douars* poussaient selon l'usage arabe, pour rendre honneur au chef de la province. A mi-chemin, les *goums* de la Mina, con-

(1) *Roumi*, de *romani*, les étrangers; *saphi*, en arabe, veut dire pur, limpide; *roumi saphi*, un étranger naïf, un nigaud.

duits par le khalifat Si-El-Aribi, rejoignirent le général et prirent place à sa droite, marchant drapeau en tête du côté opposé au goum de Caddour. Ces cavaliers s'avançaient sur une ligne, sans s'inquiéter du terrain, à la hauteur du cheval du chef; ils nous donnaient le spectacle que l'on voyait autrefois dans notre vieille France, lorsque le haut baron partait suivi de tous ses gens d'armes. A deux titres divers en effet, Si-El-Aribi et Caddour-Ben-Murphi représentaient les deux grandes influences de la société féodale comme de la société arabe, la noblesse religieuse et la noblesse de guerre.

Tout dans le khalifat de la Mina, la noblesse de ses manières, la majestueuse dignité de sa démarche, la simplicité avec laquelle il recevait l'hommage des Arabes, sa générosité pleine de grandeur, la fermeté de son commandement, tout indiquait en lui l'homme de vieille race religieuse qui sait que ses aïeux ont été puissans, et qu'héritier du respect qui leur était dû, il commande aux consciences et aux bras; c'était surtout l'homme du conseil, décidant la lutte, la dirigeant par ses ordres, mais dédaignant d'y prendre part. Caddour, au contraire, était le chevalier banneret frappant d'estoc et de taille. Son courage l'a élevé, son courage lui conservera la puissance. Marteau qui brise tout obstacle, le péril est sa vie; il aime le danger; le combat pour lui est une richesse et une source de grandeur pour sa famille. « D'où te viennent ces nègres? lui demandait-on un jour. — Ceux-ci, je les ai achetés, répondit-il; ces deux-là, je les dois à mon bras. » Tous deux étaient superbes sous leurs haïks blancs comme la neige, montés sur des chevaux aux harnachemens d'or. Nous avancions ainsi en gagnant du chemin, lorsqu'en traversant un terrain sablonneux, coupé çà et là par des enclos de figuiers, nous vîmes venir un flot de poussière d'où se dégagea bientôt la silhouette d'une ligne de cavaliers courant sur nous à fond de train; on prend le trot, et, comme nous arrivions au sommet d'un petit mamelon, ces cavaliers, les gens du marghzen de Mostaganem, arrêtant brusquement l'élan de leurs chevaux, se précipitèrent à terre pour embrasser l'étrier du général, tandis que M. le colonel Bosquet, le chef du bureau arabe, qui était venu à leur tête, serrait sa main. Chacun descendit de cheval, et les saluts s'échangèrent. Le colonel Bosquet était de ces hommes comme l'on en rencontre si rarement. D'une volonté de fer, d'un bon sens et d'une sûreté de jugement égale à l'étendue de son esprit, à la vivacité de son intelligence, il avait réussi dans toutes les entreprises dont on l'avait chargé, tous l'estimaient; mais sa bonté bienveillante lui méritait aussi l'affection de ceux qui l'approchaient. On sentait en lui quelqu'un fait pour les grands commandemens, l'un de ces hommes capables de sauver d'un péril, quand tous désespèrent de la fortune. Bien jeune encore, depuis nommé général, commandant maintenant à Sétif, Dieu seul sait l'a-

venir qui lui est réservé; mais ce dont ne doute aucun de ceux qui l'ont connu, c'est que, si l'occasion se présente, il ne fera défaut ni à l'occasion, ni à lui-même.

Au reste, le spectacle qui nous entourait était vraiment singulier. Animé par la course, chacun avait le regard brillant et la joie sur le visage. De tous côtés, on entendait le son des armes et des éperons, tous les bruits précurseurs du combat; on eût vraiment dit que l'on se préparait à courir au danger, tandis que nous n'avions plus qu'une heure de marche pour rencontrer le général Pélissier, commandant la subdivision de Mostaganem, qui nous attendait aux trois marabouts avec le 4e chasseurs à cheval. Figures de bronze aux longues moustaches, grands hommes fièrement campés sur leurs petits chevaux trapus, ce régiment était digne de cette cavalerie dont le seul nom porte la terreur dans les rangs ennemis. *Sassours! sassours!* crient les Arabes du plus loin qu'ils voient s'ébranler leurs escadrons, et les cavaliers même des *jours noirs* hésitent à les attendre; ce prestige, les chasseurs le doivent au sang versé, au courage impétueux qui les distingue, à leur fermeté dans les heures difficiles. Les traits de ces soldats et de ces officiers, qui nous saluaient en passant du sabre, se retrouvent au musée de Versailles fixés sur la toile dans toute leur mâle vigueur par la main d'Horace Vernet, car ces escadrons, c'étaient ceux de la Smala, de l'Oued-Foddha, d'héroïque mémoire, où le général Changarnier, privé de canon, les lançait comme des boulets, disant d'eux : « Voilà mon artillerie! » C'étaient ceux de l'Oued-Mala, le tombeau des bataillons réguliers, d'Isly, que sais-je? de vingt combats encore où ils restèrent toujours dignes d'eux-mêmes. Le colonel Dupuch commandait cette vaillante troupe, dont les fanfares animaient la marche comme nous traversions la vallée des Jardins, qui précède Mostaganem.

Cette vallée, couverte d'arbres fruitiers et de figuiers, est abritée des vents de la mer par les collines du rivage; elle est la promenade habituelle des habitans de la ville de Mostaganem. On la quitte à une demi-lieue des murailles pour traverser un terrain où les colonnes bivouaquèrent souvent, et qu'illustrèrent les bœufs du maréchal Bugeaud et le grand chapeau de M. de Corcelles. Lors de l'expédition de Mascara, le maréchal Bugeaud, manquant de moyens de transport, voulut essayer de tirer parti des bœufs, que les Arabes habituent à porter des fardeaux comme les mulets; on en réunit un grand nombre, et les sacs de riz et les sacs de café furent attachés à leurs flancs. Ce fut alors qu'un *loustic* de régiment composa une chanson qui se répète encore dans le pays, sur le rhythme et l'air des *Gueux* de Béranger :

Les bœufs, les bœufs
Sont bien malheureux,
Leur sort est affreux,
Plaignez les bœufs.

Les bœufs le trouvèrent sans doute ainsi, car à la première sonnerie la panique avait gagné l'espèce cornue, et ils partirent à fond de train, semant partout les vivres confiés à leur réputation de sagesse.

Quant à M. de Corcelles, il était resté tout aussi célèbre que les bœufs porteurs du maréchal. Un grand chapeau gris, surmonté d'une plume d'oiseau de proie, une redingote noire coupée au milieu par un grand ceinturon blanc que tirait un grand sabre; bref, un *Fra Diavolo* député avait produit une sensation dont on parle encore, je vous jure, quand on perd le temps en causeries comme nous le faisions en ce moment. Nos joyeux propos pourtant furent interrompus; le tambour qui battait aux champs nous ramena auprès du général; nous entrions à Mostaganem.

Au dire d'un conteur arabe, deux enfans jouaient pendant le rhamadan, sur le bord d'un ruisseau qui s'en allait, après une course d'une lieue, se perdre dans la mer. Au milieu de leurs jeux, le plus jeune, cueillant un roseau, le porta à sa bouche, et, l'offrant ensuite à son camarade, lui dit : *Muce kranem* (suce le morceau de canne à sucre). Hammid-el-Abid, le puissant chef de la tribu des Mehal, débouchait en ce moment sur la colline, et il entendit les paroles des enfans. Hammid voulait fonder une ville en ce lieu, mais il ne savait quel nom lui donner; les deux enfans le tirèrent d'embarras, car ce fut ainsi, dit la légende, qu'en l'année 1300 fut nommée la ville bâtie par Hammid-el-Abid. Quelque répandue que soit cette légende, le chef guerrier a laissé des traces plus durables. Le fort du Mehal existe maintenant encore, et les travaux exécutés par les soins de ses trois filles ont rendu sa mémoire chère à tous les habitans, car ils doivent leurs aqueducs à la belle Seffouana, leurs jardins à Melloula la gracieuse, tandis que Mansoura, femme d'une haute piété, attirait la bénédiction du ciel sur la ville en faisant bâtir une mosquée qui lui servit de tombeau. C'est sans doute à ses prières que Mostaganem doit la prospérité qu'elle eut toujours en partage, même sous le chrétien maudit.

Une ravine, où coule le ruisseau, la sépare d'une petite colline appelée *Matemore*. Les nombreux *silos* que les Turcs y avaient creusés, renfermés dans l'enceinte d'une muraille crénelée, lui ont fait donner ce nom. Les principaux établissemens militaires occupent la crête de cette colline, d'où l'on découvre une vue magnifique : — à vos pieds, la ville, ses maisons, ses jardins; en face, la mer et ses grandes vagues sans cesse remuées par le vent d'ouest; sur la droite, à une lieue, de hautes montagnes, tandis que vers la gauche le regard suit les silhouettes boisées des collines qui longent la mer dans la vaste baie de la Macta, se relèvent à la pointe du cap de Fer, et dressent vers le ciel les arêtes dénudées de leurs roches grisâtres; au loin enfin, dans la brume, la montagne des Lions. L'horizon est immense, l'œil cependant en découvre sans peine tous les détails; mais, si l'air est humide,

si aucun vent ne l'agite, comme il arrive souvent aux approches d'un gros temps, alors, par un singulier effet d'optique, les distances se rapprochent, et il semble que quelques coups d'aviron doivent suffire pour vous amener au port d'Arzeuw, que l'on aperçoit, avec ses maisons blanches, sur le rivage opposé, à une lieue du cap.

Quatre mille indigènes, des colons de tous les pays, une garnison nombreuse, vivent en bon accord dans la ville de Mostaganem, passant leurs jours sans soucis comme sans chagrins. Le musulman dit : C'était écrit, et le baptisé : Qu'importe? Le résultat est le même; aucun ne s'inquiète du lendemain; le chef ne veille-t-il pas pour tous? Le chef veillait en effet et voulait se rendre un compte exact de la situation des choses; aussi, l'on peut m'en croire sur parole, le général n'eut guère de repos pendant le peu de jours qu'il resta à Mostaganem. Pour nous, dès que la liberté nous était rendue, nous passions notre temps avec les officiers de chasseurs, nos braves camarades, que nous retrouvions chaque soir au cercle qu'ils avaient établi dans l'une des baraques du quartier de cavalerie. Chacun trouvait à ce cercle la distraction ou le calme, à son gré. Les journaux et les *revues* couvraient la table, les canapés bourrés de foin invitaient au repos; mais en revanche les échecs et les dames étaient la seule distraction du joueur, s'il se rencontrait par hasard, car les cartes étaient sévèrement interdites. Dans cette salle, pour tout ornement, une peinture grise couvrait les murs, une pendule décorait la cheminée, et les meubles étaient cachés par du coutil rayé; mais un drapeau taché de sang, enlevé à l'ennemi par Geffine, et deux tambours du bataillon régulier d'Embarek, exterminé à l'Oued-Mala, étaient suspendus à la muraille. Il fait bon dans cette atmosphère de franchise et de cordialité; tous ces hommes revêtus de la même livrée glorieuse ont rencontré le danger, leur regard a vu la mort, et les armes dont le bruit accompagne chacun de leurs pas ne sont pas une vaine parade, mais bien souvent la protection de leur vie. Là, quand la main serre la main, chacun sait qu'au besoin elle se lèverait pour vous porter secours. Compagnons de fatigues et de périls, ils étaient sans cesse rapprochés par le danger. Dans un pareil milieu, la peine, la misère, et la basse jalousie, les amours-propres honteux disparaissent bien vite. Tel était l'esprit de ce régiment, disons mieux, de cette famille.

Comme le Juif errant, nous ne pouvions, hélas! nous arrêter nulle part, pas même aux lieux où la halte était la meilleure. Le bateau à vapeur de la correspondance laissa en passant devant Mostaganem des plis pour le général de Lamoricière, lui annonçant la prochaine arrivée du maréchal Bugeaud à Oran. Ordre fut aussitôt donné de remonter en selle, et deux jours après nous mettions pied à terre dans la cour du Château-Neuf.

P. DE CASTELLANE.

LE

ROI LOUIS-PHILIPPE

ET

SA LISTE CIVILE.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

Le roi me disait en 1847 : « Ce n'est rien que d'être attaqué; le mal est de ne pas être défendu. » Ces mots résument et renferment la loi fatale de tout son règne, l'histoire de chacune de ses luttes et la prédiction de son dernier jour. Le parti de la royauté de juillet était né d'une opposition de quinze ans. Malgré toute son habileté, Louis-Philippe ne put réussir à en faire un vrai parti de gouvernement. Condamné aux attaques incessantes de la calomnie, il dut encore subir les critiques habituelles de ceux-là même qui professaient pour lui des sentimens favorables et même dévoués. Les bourgeois de Paris ont crié *vive la réforme!* sans être ses ennemis, et le lendemain du jour où leur indifférence et leur abandon avaient rendu la révolution inévitable, on les entendit se plaindre d'avoir été abandonnés par le prince

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 1er octobre.

qu'ils prétendaient aimer. Ainsi fortifiée dans ses embuscades par des auxiliaires sur lesquels elle n'aurait pas dû compter, la calomnie avait beau jeu. Le succès ne pouvait lui manquer. Le premier sentiment qu'en éprouvèrent les amis intelligens du pays et du roi fut la douleur bien plus que la surprise.

I.

LE ROI LOUIS-PHILIPPE AU MUSÉE DU LOUVRE. — ENCOURAGEMENS AUX MANUFACTURES ROYALES, A L'INDUSTRIE ET AUX LETTRES.

On le sait : c'est principalement sur le terrain de ses affaires privées que le roi se trouvait livré presque sans défense à toutes les hostilités. Dans cette lutte plus directe et plus intime, il n'était soutenu que par un très petit nombre de ses partisans politiques. La plupart d'entre eux semblaient chercher au contraire dans les libertés de langage d'une opposition dirigée contre sa personne une espèce de compensation populaire à l'appui qu'ils accordaient par leur vote aux principes mêmes du gouvernement. Involontaire allié de la calomnie, ce génie malfaisant de la critique pénétrait jusque dans le palais des Tuileries. Tandis qu'au dehors ses ennemis accusaient le roi de thésauriser, d'augmenter incessamment sa fortune, au dedans des amis le blâmaient de dépenser sans mesure et pour l'unique satisfaction d'un goût particulier. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le blâme s'adressait surtout aux travaux de bâtimens ordonnés par le roi dans les résidences de la liste civile et du domaine privé. « Le roi, disait-on, sacrifie tout à la manie de bâtir; Fontaine ruine le roi; toutes les dettes du roi sont des mémoires de bâtimens. » Ces formes diverses de la même pensée se résumaient encore en des termes plus énergiques et plus vulgaires : « Le roi aime trop la truelle. »

J'ai souvent entendu le roi discuter cette épigramme; mais il la supportait avec plus de résignation que toutes les autres. « Je suis en trop bonne compagnie pour ne pas en prendre mon parti, me dit-il un jour : saint Louis, François Ier, Henri IV, Louis XIV et Napoléon avaient aussi beaucoup aimé la truelle. Qui le sait mieux que moi? Ma truelle, à moi, qu'on fait si infatigable et si prodigue, est insuffisante à restaurer tous les monumens élevés par eux. D'ailleurs, ajoutait-il, c'est un beau défaut pour un prince que d'aimer à bâtir; s'il est par là condamné aux quolibets des hommes de loisir, il en est bien consolé par les bénédictions de tous ceux qui travaillent. »

Le roi, si soudain à la réplique et si sensible à la contradiction, semblait presque se complaire à ce reproche de quelques-uns de ses

amis. Il ne prenait même pas la peine de leur répondre par un fait bien simple et bien authentique: c'est que, dans le cours de son règne, il a accordé aux arts, aux lettres et à la charité trois fois la somme qu'il a donnée dans le même temps aux travaux extraordinaires des palais et des monumens de la couronne. Pour aimer les arts, Louis-Philippe n'avait qu'à se laisser aller au courant de ses souvenirs et aux goûts de toute sa vie. Enfant, il avait reçu les leçons de David (1); proscrit, il avait enseigné le dessin à Reichenau. Père de famille, il avait fait naître et développé par l'étude ce goût des arts qui distinguait chacun de ses enfans, et qui, chez une de ses filles, devait s'élever jusqu'au génie. Duc d'Orléans, il avait donné asile dans ses galeries aux œuvres de tous les grands artistes de l'époque; il avait soutenu d'un patronage efficace le peintre populaire du drapeau tricolore. Il fut donc naturellement conduit à chercher dans les arts un noble refuge contre les soucis et les labeurs d'une périlleuse royauté.

Pendant les cinq mois de séjour que le roi faisait tous les hivers aux Tuileries, une partie de ses journées semblait appartenir de droit au Louvre. Ce n'est pas que le roi eût des heures parfaitement réglées pour chacune de ses occupations diverses; son caractère, mélange singulier d'ardeur et de persévérance, se serait plié de mauvaise grace à la discipline absolue d'une régularité parfaite. Avait-il commencé un travail, il aimait à le poursuivre jusqu'au bout, sans mesurer le temps qu'il y donnait. Cependant il y avait dans sa vie des habitudes générales. Ainsi, ses matinées étaient consacrées aux affaires de famille, aux intérêts intérieurs : c'étaient les heures de l'intendant-général de la liste civile, de l'administrateur du domaine privé et de l'architecte de la couronne, M. Fontaine. Dans ces conférences du matin, le roi discutait moins les travaux à ordonner le jour même que les projets d'embellissemens réservés à l'avenir, et qu'il aurait voulu exécuter immédiatement; ces projets faisaient naître de vives discussions, qui commençaient souvent par ces mots : « Je le veux! » mais qui se terminaient la plupart du temps par ceux-ci : « Vous ne le pouvez pas! » Les grandes pensées du roi venaient échouer le plus souvent contre les limites étroites et invincibles de son budget.

A midi sonnait l'heure de la politique; le roi présidait son conseil ou travaillait avec ses ministres. Vers deux heures, lorsque les ordres du jour des chambres législatives appelaient les membres du cabinet au Luxembourg et au Palais-Bourbon, le roi, prenant place à son bureau, signait des ordonnances, examinait quelques affaires, ou s'occupait de

(1) Louis-Philippe, duc de Chartres, avait eu pour maîtres de dessin Carmontelle et Bardin, qui lui donnaient des leçons sous la surveillance de David, toujours présent.

ces correspondances intimes dont la publicité révolutionnaire a si bien servi sa renommée; puis, quand le coup de quatre heures avait rendu au silence et à la solitude les galeries du Musée, le roi s'empressait presque toujours d'aller chercher au Louvre une distraction dont il attendait le signal avec impatience. Cet emploi des heures de l'après-midi n'était modifié de temps à autre que par des courses à Versailles, à Saint-Cloud, quelquefois à Neuilly, et plus rarement encore par quelques audiences. Pour terminer le tableau des habitudes ordinaires de la vie du roi, nous ajouterons que chaque soir, hors le mardi et le vendredi, qui, dans les deux dernières années, avaient été réservés à l'intimité de la famille, les salons des Tuileries s'ouvraient aux ambassadeurs, aux membres des deux chambres et à tous les fonctionnaires d'un rang élevé. Les visiteurs trouvaient dans le roi, de huit à dix heures et demie, un interlocuteur toujours prêt à accueillir les conversations sérieuses et utiles. A dix heures et demie, le roi reprenait le chemin de son cabinet. C'est alors, au milieu du silence et de l'isolement des premières heures de la nuit, qu'il mettait à profit les seuls momens qui lui eussent réellement appartenu dans la journée; c'est alors qu'il se recueillait sur les affaires importantes soumises à son examen ou sur les grandes questions du moment. Ce travail, toujours prolongé, toujours abandonné avec regret, n'était le plus souvent interrompu que par les avertissemens de la reine ou de Madame Adélaïde. Enfin, vers une ou deux heures du matin, le roi consentait à prendre quelque repos, pour recommencer le lendemain le cours de sa vie laborieuse.

A quatre heures de l'après-midi, comme nous venons de le dire, la porte intérieure qui sépare le Louvre des Tuileries s'ouvrait pour la visite presque quotidienne du roi. C'était comme une frontière posée entre le domaine de la politique et le royaume des arts. Quand le roi l'avait franchie, il semblait respirer plus à l'aise; il se livrait avec ardeur au gouvernement de cet empire, où la volonté est plus libre, le bienfait plus rapide, l'impartialité plus facile. Il n'est pas une de ses visites qui n'ait soulevé ou résolu une question d'art; il n'en est pas une qui, en assurant à un peintre ou à un sculpteur des travaux toujours vivement ambitionnés, n'ait été pour quelques artistes un encouragement ou une espérance. A cette heure de sérieux loisirs, le royal visiteur venait, par un examen personnel, par ses indications ou ses conseils, s'associer aux œuvres qui devaient plus tard prendre place dans les palais de la couronne. Ainsi, sur plus de trois mille objets d'art commandés sous son règne, il n'en est presque pas un seul dont il n'ait inspiré la pensée, soigneusement examiné l'esquisse, et arrêté les dernières dispositions. Le roi n'était donc pas seulement architecte,

comme on l'a dit souvent : c'était aussi un artiste; seulement il l'était avec ses idées, avec ses goûts, avec sa nature particulière. Ainsi l'art, comme le style, comme la parole, n'était pas pour Louis-Philippe un but, mais un moyen, un instrument subordonné. Il dédaignait un peu la forme, quand elle ne s'attachait pas à traduire une pensée pratique, une idée vraie, un souvenir exact. Le roi n'aimait ni le roman historique dans les lettres ni le style allégorique dans les arts; avant tout, il poursuivait les idées pratiques sur le terrain des affaires, la pensée sous le style dans les lettres, la vérité dans la peinture. Il réprouvait les poses et les scènes de convention inspirées par la superstition de certaines règles. Il allait plus loin : il voulait que les personnages fussent exactement ceux de l'époque qu'avait à retracer le peintre; il voulait que la représentation matérielle des faits fût aussi fidèle que l'histoire. Là est l'explication de sa froideur instinctive pour les brillantes allégories de Rubens, si chères à Henri IV. En dépit de la puissance de Lebrun et de la grace de Mignard, il se sentait peu de goût pour l'Olympe et pour les Romains de 1660. Généralement, le petit-fils de Louis XIV n'avait accepté l'héritage de son aïeul que sous bénéfice d'inventaire. Dans les arts en particulier, il ne voulut recueillir d'autre legs que celui de la pensée souveraine qui avait inspiré à Rigaud ses irréprochables portraits, à Lebrun et à Van der Meulen leurs scènes historiques, leurs magnifiques batailles. Louis-Philippe faisait restaurer à Versailles avec un soin religieux les dieux et les déesses de sa famille; cette restauration n'avait toutefois d'autre but que de conserver les souvenirs d'une époque qui avait vu le génie de l'art s'égarer et se perdre dans le délire de la flatterie. Ces souvenirs répugnaient doublement à ses goûts comme artiste, à ses opinions comme roi; sa conscience d'artiste se raidissait contre le faux goût et les exagérations du passé; peut-être l'emporta-t-elle quelquefois trop loin dans le mouvement contraire : c'est la loi de toute réaction, même la plus légitime. La peinture et la sculpture doivent sans doute prêter à l'histoire le secours de la forme vivante et de l'exemple en action; mais elles ne se rapprochent d'un tel but que par de libres excursions dans le monde de la pensée.

Quoi qu'il en soit, la constante préoccupation de Louis-Philippe fut de donner à l'art une direction exclusivement historique et nationale: ni le temps ni la dépense ne lui coûtaient pour réaliser, malgré les distances et les instrumens d'exécution, cette idée, assez souvent dans son esprit voisine de l'intérêt politique. Pour être toujours à même de s'assurer que ses intentions étaient fidèlement suivies, il avait fait disposer au Louvre un certain nombre d'ateliers. Là, les peintres les plus habituellement employés par lui étaient admis à exécuter leurs œuvres;

là, pour le roi des Français comme autrefois Callot pour Richelieu, Biagetti pour Napoléon, M. Siméon Fort retraçait, dans des plans topographiques dessinés à vol d'oiseau, toute une campagne militaire; là M. Gudin devait reproduire l'histoire entière de la marine française, si glorieuse jusque dans ses revers; là enfin, plus qu'en tout autre lieu, il était loisible à l'observateur de saisir sur le fait cette passion de la vérité historique qui ne permettait jamais que le fond fût sacrifié à la forme.

En 1845, le roi avait donné pour programme à M. Couder la fédération de 1790. Le peintre avait choisi pour théâtre de son action les abords de la grande estrade où le roi Louis XVI et l'assemblée nationale avaient pris place en face de l'autel de la patrie. Autour de cette estrade s'agitait une foule qui semblait vouloir se précipiter vers l'autel, prête à jurer de mourir pour cette patrie, divinité favorite de l'emphase révolutionnaire; là se pressaient, non loin des membres de l'assemblée nationale, des hommes, des femmes, des citoyens de toutes les classes, de costumes et de lieux divers : c'était un grand effet tiré d'un beau désordre; l'artiste satisfait de son esquisse attendait avec confiance le juge royal. Le roi arriva, n'ayant qu'un moment à lui; il examina l'esquisse, et se borna à dire en souriant : « Monsieur Couder, vous aimez le désordre; nous en reparlerons. » Le peintre, tout plein de sa pensée, ne songea même pas à interpréter ces paroles et se mit à l'œuvre. C'était au début du printemps, lorsque les premiers beaux jours appelaient d'abord le roi à Neuilly, lui permettaient d'aller plus tard s'établir à Saint-Cloud, et de se rapprocher des ateliers de Versailles, momentanément préférés à ceux du Louvre. M. Couder eut donc le temps de poursuivre son œuvre; elle était presque achevée, lorsque le roi reparut au Louvre. Quand il vit le tableau : « C'est une belle peinture, dit-il; mais ce n'est pas la fédération de 1790. Vous vous êtes trompé d'époque, monsieur Couder; en 90, la minorité n'était pas encore devenue maîtresse de la révolution. Le désordre était sur le second plan; pourquoi l'avoir mis au premier? Tous ces gens-là semblent vouloir escalader le trône ou ébranler l'autel de la patrie : ils ne le feront que trop tôt. Où sont les cent trente mille acteurs de cette grande scène, députations accourues des divers points du territoire? Où est cette acclamation solennelle d'une grande force organisée qui était alors plus nationale que révolutionnaire? J'y étais, monsieur Couder, j'ai vu tout ce que je viens de vous rappeler; cela vaut mieux que ce qui a suivi cette journée de près ou de loin. Voilà la vérité de votre sujet; abordez-le franchement, et recommencez votre tableau. »

On comprend le désespoir de l'artiste, la lutte qu'il entama et qu'il soutint avec le roi au nom de son œuvre presque achevée, au nom des

difficultés d'exécution que devaient offrir le froid aspect de la foule officielle se pressant sur l'estrade et la monotonie de ces lignes immenses se déployant parallèlement dans toute l'étendue du Champ-de-Mars. L'ancien duc de Chartres, fidèle au témoignage historique de ses souvenirs personnels, fut inébranlable et persista. Cependant le directeur des musées intervint pour faire observer que le prix du tableau avait été fixé à 25,000 fr. et qu'il était presque terminé. « Eh bien ! dit le roi, Montalivet donnera 25,000 fr. de plus; c'est une rature un peu chère, mais je la dois à l'histoire. »

Cette anecdote fera mieux comprendre que tout ce que je pourrais dire la persévérance scrupuleuse et désintéressée de Louis-Philippe à imprimer le cachet de la vérité historique aux œuvres de l'art sous son règne. Pour atteindre ce but, le roi ne reculait devant aucun sacrifice. Des doutes s'élevaient-ils sur l'époque ou les détails d'un fait, sur le lieu qui en avait été le théâtre, sur le costume ou les traits d'un personnage; des recherches et des acquisitions de livres, de cartes, de plans ou de portraits venaient bientôt en aide aux études des peintres ou des sculpteurs; des mouleurs habiles étaient envoyés au loin pour consulter et reproduire les monumens; enfin les artistes eux-mêmes allaient visiter, aux frais de la liste civile, les lieux témoins des scènes qu'ils devaient reproduire (1).

Les visites que le roi faisait au Musée pendant l'hiver prenaient une activité nouvelle quand l'exposition avait ouvert le Louvre aux ouvrages des artistes vivans. Avant 1830, les expositions avaient lieu tous les deux ans. Dès la seconde année de son règne, Louis-Philippe les rendit annuelles. C'est assurément un principe fort contestable que celui des expositions annuelles substituées aux expositions biennales. Le premier système peut être plus favorable à l'activité industrielle de l'art; mais le second ne profite-t-il pas davantage à l'art sérieux, qui préfère l'honneur au profit, la gloire à la fortune? C'est une question toujours pendante que j'indique et que je n'entends ni discuter, ni trancher ici. Quelle que soit l'opinion qu'on professe à cet égard, on peut du moins affirmer que le roi témoignait ainsi d'une sollicitude toujours impatiente de se manifester. Le résultat inévitable des expo-

(1) Plusieurs artistes ont fait ainsi des excursions lointaines aussi profitables à l'histoire qu'aux arts; nous citerons en première ligne M. Horace Vernet, qui figure pour 843,000 francs dans les acquisitions ou les commandes ordonnées par Louis-Philippe. M. Horace Vernet avait reçu du roi l'honorable mission de perpétuer sur la toile la mémoire des récentes et glorieuses campagnes de nos armées de terre et de mer en Afrique et au Mexique. Il n'est pas une seule de ces grandes scènes que M. Vernet n'ait reproduite à l'aide de dessins faits pendant l'action par des témoins oculaires ou recueillis par lui-même sur le terrain.

sitions annuelles était en effet de doubler au moins pour lui les dépenses qu'entraînait chacune d'elles. Ce surcroît de dépenses doit être évalué à 1 million pour la durée du règne. Louis-Philippe trouvait ainsi l'occasion d'assister en quelque sorte à la naissance et au progrès de tous les talens. Il accomplissait cette paternelle mission avec une constance religieuse et parfaitement impartiale. Là point de recommandations, point de préférences politiques, point de considérations étrangères à l'art : l'œuvre seule parlait pour l'artiste. Chaque jour, à la même heure, le roi venait reprendre, le crayon en main, la revue commencée la veille; chaque fois qu'une œuvre d'art lui paraissait sortir de la ligne commune soit par l'exécution, soit même par la nature du sujet, il l'inscrivait sur un livret disposé à cet effet. Cette étude, qui embrassait chaque année plus de 3,500 objets d'art, poursuivie jusqu'à son terme avec une infatigable persévérance, était remise plus tard au directeur des musées pour avoir ses observations et servir de base aux propositions définitives qui devaient être soumises au roi par l'intendant-général de la liste civile.

Dans une de ces revues annuelles, le roi avait remarqué une aquarelle signée d'un nom inconnu, et qui représentait un engagement de quelques soldats français avec les Arabes. L'exécution était élégante et facile; la scène était rendue avec tant de vérité, que l'auteur avait dû la voir de près. L'œuvre plut au roi. Cette idée d'un peintre mêlé au combat qu'il reproduit alla droit à son cœur; il inscrivit l'aquarelle sur son carnet. Le roi ne s'était pas trompé : c'était bien l'œuvre d'un des plus braves officiers de l'armée; cet officier, c'était l'un de ses fils, le duc de Nemours, soldat de la glorieuse campagne de Constantine, devenu le peintre de l'un de ses brillans épisodes. Le père ému plaça l'œuvre anonyme dans le cabinet où il passait les premières heures de la journée; les mains sacriléges du 24 février ont profané et détruit ce touchant souvenir des visites de Louis-Philippe au musée du Louvre.

Cependant les conséquences du travail personnel du roi ne se bornaient pas aux acquisitions de tableaux, de sculptures et de dessins ordonnées par lui à la suite des expositions. Ce travail servait encore de base à une série de propositions ou de mesures qui avaient toutes pour objet d'honorer l'art ou de l'encourager. C'est ainsi qu'à la suite du rapport annuel du directeur des musées sur l'exposition du Louvre, le roi autorisait l'intendant-général de la liste civile à désigner plusieurs artistes pour la croix de la Légion-d'Honneur, à décerner des médailles d'or aux auteurs des meilleurs ouvrages, à donner des subventions aux plus malheureux. En outre, le roi lui-même faisait un grand nombre de commandes aux maîtres de l'art et à leurs plus brillans élèves. Plus de mille médailles d'or accordées et une dépense de

11 millions environ constituent la somme d'encouragemens directs que Louis-Philippe a dispensés personnellement aux artistes pendant la durée de son règne.

Les visites royales devaient être un bienfait pour le Musée lui-même. La pénurie d'une liste civile restreinte et obérée mettait le roi dans l'impuissance d'achever le Louvre à ses frais : le parlement, dans un accès d'économie mal raisonnée, lui en avait refusé les moyens; mais, si le vieux monument devait rester inachevé, Louis-Philippe voulait du moins lui rendre la vie en tournant tous ses efforts vers les arts qui en font la gloire, vers le Musée qui en est l'ame. Au moment où Louis-Philippe est monté sur le trône, le Musée, noblement accru déjà par la munificence du roi Charles X, contenait six grandes collections. Il n'est pas une seule de ces collections qui n'ait été plus ou moins agrandie et augmentée de 1831 à 1848, pas une seule qui n'ait reçu des dispositions nouvelles, dans la pensée de favoriser les jouissances du public éclairé et les études des artistes. Pour compléter l'ensemble des écoles étrangères, le roi dota même le Louvre d'une collection de tableaux espagnols achetés à ses frais, et qui coûtèrent plus de 1,300,000 francs.

Pendant ces dix-sept années, le roi porta son attention sur l'école française, sur la collection des dessins, sur le Musée de Marine, sur l'étude de l'antiquité par les modèles, enfin sur les collections nouvelles, d'un si haut intérêt pour l'art et pour l'histoire, que pouvaient fournir les récentes découvertes faites en Assyrie, dans l'Asie-Mineure et dans l'Afrique française. Au moment de la révolution de février, la plus grande partie de ces dispositions était terminée; ce qui restait à faire était ordonné ou déjà même en cours d'exécution.

Plusieurs salles furent spécialement consacrées à l'art français. Les unes étaient destinées aux copies des tableaux de l'école italienne par les anciens élèves de l'école de Rome, les autres devaient recevoir exclusivement les œuvres des maîtres français; déjà pleines de chefs-d'œuvre, trois de ces salles avaient été placées sous l'invocation des noms les plus glorieux : Poussin, Lesueur, Joseph Vernet. La collection de dessins de maîtres trop long-temps négligée recevait un large développement. L'exposition de cette dernière collection, qui ne comptait que *quatre cents dessins* sous l'empire et sous la restauration, en présentait près de deux mille à la fin de 1847.

Le Musée de Marine, largement amélioré, fut disposé au second étage du Louvre, qui n'était, avant 1830, qu'un dépôt de décombres, et n'avait reçu depuis lors aucune destination. Enfin le rez-de-chaussée de l'antique palais, restauré et déblayé à grands frais, ouvrit au public ses vastes salles, qui avaient reçu six collections où l'art devait trouver encore de précieux modèles, où l'archéologie devait puiser de

nouvelles lumières. Louis-Philippe avait veillé lui-même à ces progrès intérieurs du Louvre; il les suivait assidûment dans ses visites quotidiennes (1). La monarchie consacrait au Musée une dépense de 992,000 francs (année moyenne de 1838 à 1847); dès les premiers jours de son avénement, le gouvernement provisoire a réduit d'un tiers cette liste civile des beaux arts.

A côté du musée du Louvre, que le roi Louis-Philippe avait traité comme le sanctuaire et la grande école de l'art, venaient naturellement se placer les manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais. Grace à de larges sacrifices, ces établissemens anciens, symboles de l'art industriel, ne déchurent pas du rang qui leur appartenait sous Louis XIV et sous Louis XV. Le roi Louis-Philippe aimait surtout à suivre les travaux de la manufacture de Sèvres et à visiter les habiles artistes qui y font revivre les succès et la renommée de leurs prédécesseurs. M. Brongniart, le vénérable et savant ami de Cuvier, avait été chargé en 1801, par le premier consul, de réorganiser et de diriger la manufacture de Sèvres; le roi le trouva encore et le main-

(1) Le tableau suivant embrasse le développement successif des collections du Louvre.

DÉPENDANCES DU MUSÉE

SOUS L'EMPIRE.	SOUS LA RESTAURATION.	SOUS LOUIS-PHILIPPE.
La Grande-Galerie. La Galerie des Antiques. La Galerie des Dessins.	La Grande-Galerie. La Galerie des Antiques. Cinq salles de sculpture moderne. Le Musée Charles X, composé de 10 salles. La Galerie des Dessins. Le Musée de Marine, composé de 4 salles.	La Grande-Galerie. La Galerie des Antiques. 5 salles de sculpture moderne. Galeries assyriennes. Plâtres antiques dont le Musée ne possède pas les originaux. Antiquités algériennes. Monumens de l'Égypte. Moulage de divers monumens du moyen-âge. Le Musée Charles X, composé de 10 salles. Galerie des Dessins (11 salles). Musée espagnol (5 salles). Collection Standish (7 salles). École française. Copies faites par les élèves de l'école de France à Rome. Musée de Marine (11 salles.)
Le nombre des gardiens s'élevait à 17.	Le nombre des gardiens s'élevait à 25 sous Louis XVIII, et à 34 sous Charles X.	Le nombre des gardiens s'élevait à 67 sous le règne de Louis-Philippe.

L'accroissement des collections anciennes et le classement des nouvelles ont eu lieu par les soins et sous la direction de M. le comte de Forbin de 1830 à 1841, et de son digne successeur, M. de Cailleux, de 1841 à 1848.

tint à la tête de cet établissement. Il l'appelait souvent pour s'entretenir avec lui des moyens de rendre à la célèbre manufacture son ancien éclat, d'y agrandir le domaine de l'art et de la science par la résurrection des verrières et des émaux. Déjà, en 1828, de premiers essais de verrières avaient été faits à Sèvres par ordre du roi Charles X; mais, jusqu'en 1830, la somme des nouveaux produits n'avait pas dépassé 12,000 francs. Ce n'est en réalité que sous le règne et par les soins presque personnels du roi Louis-Philippe que l'art du XVIe siècle, l'art de Jean Cousin et de Bernard Palissy, reprit un grand et véritable essor. Cent soixante-cinq verrières, dont quelques-unes de la plus grande dimension, furent successivement ordonnées et terminées; trente-huit décorent aujourd'hui un certain nombre d'églises que Louis-Philippe en a gratifiées. La fabrication des émaux n'a été introduite à Sèvres que plus récemment, en 1845. Encouragé par le roi, M. Brongniart dirigea tous les efforts de sa verte vieillesse vers cet art presque oublié, qui avait jeté un si vif éclat en France depuis les produits de Limoges au XIIe siècle jusqu'aux grands travaux de Pierre et Jean Courteis au XVIe siècle et aux chefs-d'œuvre de Petitot sous Louis XIV.

Le roi mettait d'autant plus d'ardeur à encourager la manufacture de Sèvres, qu'il favorisait par là même les progrès de toutes les industries qui se rattachent à l'art céramique. C'est encore dans cette pensée qu'une subvention royale permit à MM. Brongniart et Riocreux de publier leur ouvrage intitulé : *Description du Musée céramique de Sèvres*, et que des acquisitions nombreuses vinrent donner à ce musée une importance toute nouvelle. Au 1er août 1830, l'inventaire du Musée céramique se composait de 4,230 numéros, en y comprenant la collection de vases grecs donnée à la manufacture par Louis XVI; du 1er août 1830 au 24 février 1848, le musée s'est enrichi d'un grand nombre de poteries, faïences et verres antiques de presque tous les pays du monde, qui ont nécessité l'addition de 4,500 autres numéros. Plusieurs de ces acquisitions ont eu une véritable influence sur les progrès des arts industriels en France : c'est ainsi que les verres de Bohême rapportés de Francfort par M. Brongniart en 1835 peuvent être considérés comme les premiers modèles dont se sont inspirées les cristalleries de Saint-Louis, de Baccarat, les verreries de Plaine de Walsh, pour arriver en quelques années aux magnifiques produits qui ont figuré dans les dernières expositions. Je craindrais de m'être étendu avec trop de complaisance sur les effets de la généreuse bienveillance du roi pour la manufacture de Sèvres, si cette bienveillance n'attestait pas une fois de plus sa sollicitude pour l'industrie française tout entière. A peine intronisé, le gouvernement provisoire a réduit d'un quart environ le crédit des manufactures nationales : la monarchie leur avait alloué en 1847 une

somme de 836,759 fr.; la république du 24 février a fait descendre ce chiffre à 639,000 fr. Louis-Philippe se plaisait à encourager plus directement encore le commerce et l'industrie; nous nous bornerons à constater qu'il accordait un encouragement annuel de plus de 450,000 fr. en commandes et en acquisitions aux manufactures de Lyon, de Tours, d'Amiens, en même temps qu'à l'industrie parisienne (1).

Le roi parlait souvent avec fierté des progrès que l'agriculture, le premier de tous les arts français, avait pu et devait encore accomplir sous les auspices de la politique pacifique et libérale de son gouvernement. Toutefois ce n'était pas assez pour lui de protéger l'agriculture; il voulut descendre lui-même dans la lice et rivaliser d'efforts et de sacrifices avec les agriculteurs français. Frappé de la dégénérescence de quelques-unes de nos races chevalines, il se préoccupa surtout de cette branche importante de l'industrie agronomique. Déjà le haras de Meudon, habilement dirigé par les princes ses fils, avait rendu de grands services en popularisant les mérites du pur-sang anglais; le roi agrandit la question en cherchant à la rendre plus pratique. Il se proposa de régénérer les races françaises de selle, de carrosse et de travail, en remontant pour ainsi dire à leur meilleure origine, c'est-à-dire en croisant les plus beaux types que l'on pourrait encore se procurer avec la race arabe la plus pure. C'était recommencer au profit de la France l'heureuse et féconde expérience que l'Angleterre avait faite au XVIe siècle. Une occasion s'offrit bientôt à lui d'entreprendre cette œuvre, qui devait donner à l'agriculture des auxiliaires plus robustes et à l'armée une cavalerie plus agile et plus durable.

A la fin de l'année 1842, Méhémet-Ali envoya en présent au roi sept de ses plus purs étalons, choisis par lui-même et issus de la race arabe la plus précieuse, l'espèce nedjdi. Dès les premiers mois de 1843, Louis-Philippe fondait un haras arabe dans le parc de Saint-Cloud, qu'il dotait ainsi d'un des plus beaux établissemens hippiques qu'on ait jamais vus. Les premiers essais eurent bientôt le meilleur résultat, et de nouveaux étalons arrivèrent de Mascate et du Maroc. Le parc de Saint-Cloud étant trop étroit pour sa nouvelle destination, le roi résolut de faire du parc de Versailles le centre des grandes expériences qu'il allait tenter pour l'utilité du pays. Un nouvel et vaste établissement hippique y fut créé; mais ses développemens furent arrêtés par la révolution de 1848. Déjà l'état et les particuliers commençaient à recueillir les fruits de la munificence royale : le roi avait permis que trois de ces étalons arabes prissent place pour quelques années dans les haras de Tarbes, de Pau et du Pin, et beaucoup de propriétaires des con-

(1) Ces encouragemens étaient prélevés sur le million que Louis-Philippe consacrait chaque année au service du mobilier de la couronne.

trées même les plus éloignées avaient envoyé au haras de Versailles des jumens qui y étaient reçues gratuitement. Le roi a dépensé pour les frais de premier établissement du haras arabe de Saint-Cloud et de Versailles plus de 600,000 francs. La dépense totale de l'entretien montait, en 1848, à plus de 280,000 francs. Cette subvention devait croître chaque année (1). Un débris de ces beaux établissemens aura été du moins sauvé, grace aux efforts éclairés de M. Vavin, liquidateur de la liste civile. Quarante des plus beaux étalons du haras arabe ont été acquis par l'état le 1er août 1850, moyennant 100,000 fr. Ce prix pourtant n'était qu'illusoire pour le propriétaire, car l'entretien de ces chevaux avait été laissé à sa charge pendant près de deux ans: il ne recevait en réalité que 40,000 fr. tout au plus; mais le prince qui n'avait pas hésité à payer 350,000 fr. le haras de Meudon, qui avait dépensé en outre dans l'ensemble de ses haras plus de 680,000 fr. (2) en constructions devenues aujourd'hui la propriété de l'état, avait tout approuvé d'avance. Il n'y avait de place dans son esprit que pour le regret de voir abandonner des plans utiles et des essais intéressans pour l'agriculture française.

De tous les établissemens dépendans de la liste civile qui ont dû à la libéralité de Louis-Philippe de nombreux et précieux accroissemens, il ne me reste plus à citer que les bibliothèques de la couronne. Le roi se plaisait à témoigner sa sollicitude aux lettres; un des premiers actes de son règne avait été de confier à l'Académie française le soin de distribuer entre les descendans de Corneille des pensions dont il faisait les fonds de ses deniers personnels. En dehors de ses largesses publiques, la discrétion de ses nombreux bienfaits ménageait toujours la dignité de l'homme de lettres et laissait intacte son indépendance. Lorsqu'il rencontrait des souffrances à soulager, il n'était arrêté ni par la divergence, ni par l'hostilité prononcée des opinions; la main du roi s'étendait à droite comme à gauche. Qui saurait, si je ne le révélais aujourd'hui, que le républicain Fontan lui a dû de mourir tranquille, et que sans lui Charles Nodier eût été forcé de vendre la précieuse bibliothèque dont il n'allait se séparer qu'avec désespoir. Cette bienveillance, trop sceptique peut-être, peut seule expliquer la prodigieuse liberté d'esprit que Louis-Philippe apportait dans l'acquisition de tous les ouvrages qu'à défaut de titres plus sérieux une célébrité passagère

(1) Le roi avait décidé que le nombre des chevaux serait successivement porté jusqu'à cinq ou six cents; la dépense annuelle devait donc bientôt s'élever à un million environ.

(2) Cette somme se subdivise ainsi :

Haras de Saint-Cloud.	Travaux extraordinaires de 1832 à 1846...	249,979 fr.
Haras de Versailles....	Travaux extraordinaires de 1846 à 1847...	217,000
Haras de Meudon.....	Travaux extraordinaires de 1830 à 1846...	219,872
	Total.....	686,851 fr.

ou la popularité du moment recommandait à la curiosité des bibliophiles et des hommes d'études. Rien n'atteste mieux cette impartialité du roi que la longue liste des souscriptions destinées à venir successivement prendre place dans la bibliothèque du Louvre. A côté des noms les plus accrédités dans le parti conservateur et monarchique, on peut y lire les noms de Ledru-Rollin, Cormenin, Lamennais, Marrast, Pierre Leroux, Louis Blanc, Raspail, Michelet, Vaulabelle, Quinet, Considérant, etc., de tous ceux enfin qui, vaincus dans les sphères élevées de la discussion politique et de la morale sociale, appelaient par avance à leur aide la brutalité des masses. Je me hâte d'ajouter qu'il n'était pris qu'un seul exemplaire de ces œuvres de désorganisation, les souscriptions n'ayant pour but que de tenir la bibliothèque du Louvre au courant de tout ce qui pouvait intéresser le mouvement de l'esprit humain. Il arriva un jour où cette inaltérable impartialité mit Louis-Philippe aux prises avec la diplomatie et embarrassa son ministre des affaires étrangères. Fidèle aux intentions du roi relativement à l'acquisition des livres destinés à la bibliothèque du Louvre, j'avais souscrit à l'ouvrage intitulé *La Russie en* 1839, par M. de Custine. On se rappelle le retentissement de ce livre en Russie et en France; l'éditeur s'était d'ailleurs empressé, comme à l'ordinaire, de faire publier dans les journaux la souscription royale; le *Moniteur* avait innocemment repété les journaux. Le jour même où la feuille officielle avait parlé, le ministre de Russie signala au ministre des affaires étrangères cette souscription comme un mauvais procédé envers l'empereur de Russie. Le roi me manda près de lui. Pour donner une explication satisfaisante, il suffisait d'exhiber la liste des souscriptions aux livres ou aux libelles les plus hostiles à sa politique et à sa personne. « Je le vois bien, me dit le roi, il faut que je demande à l'empereur de Russie de me passer M. de Custine en considération de MM. Lamennais et Cormenin. »

Le roi employait à l'accroissement de ses bibliothèques un crédit annuel considérable, et, de même que nous avons traduit en chiffres les sacrifices qu'il n'avait cessé de faire pour enrichir le domaine de l'état en améliorant la dotation immobilière de la commune, il nous est facile de mesurer ici les efforts de chaque année en faveur des arts, des lettres et de l'industrie par les dépenses que lui coûtaient les établissemens placés sous son patronage aux termes de la loi de 1832, ou qu'il avait créés lui-même. Pendant le cours de son règne, Louis-Philippe a alloué aux musées, aux manufactures royales, au service du mobilier de la couronne, aux haras et aux bibliothèques une somme de 50,868,000 fr., soit en moyenne par année à peu près 3 millions. Les calomniateurs de Louis-Philippe, victorieux en 1848, ont réduit ce

budget des arts, des lettres et de l'industrie à la somme de 1,500,000 fr. La république du 24 février prête ici une haute éloquence aux chiffres de la monarchie.

II.

LOUIS-PHILIPPE DANS LES DÉPENSES DE SA MAISON, DANS SES RAPPORTS AVEC QUELQUES PRINCES ÉTRANGERS ET AVEC L'ÉTAT. — DERNIÈRE RÉFUTATION DE LA CALOMNIE PAR LES CHIFFRES.

La sollicitude du roi Louis-Philippe ne s'exerçait pas seulement dans le cercle des institutions groupées par la loi autour du trône. Ce cercle était trop étroit pour lui; il se plaisait à le franchir et à étendre bien au-delà les effets d'une généreuse bienveillance. L'art dramatique et l'art musical, intimement liés à la prospérité des lettres et à la gloire du pays, trouvèrent toujours en Louis-Philippe un protecteur éclairé.

Le roi, menacé par le fanatisme révolutionnaire dès les premières années de son avénement, dut faire violence à ses goûts et renoncer à ses anciennes habitudes. La prudence de ses ministres lui imposa cette dure nécessité; il ne l'accepta qu'à la longue et avec la plus vive répugnance. Les loges qu'il avait dans tous les théâtres royaux étaient une largesse presque gratuite; il ne lui était plus permis de se mêler comme autrefois à la foule dans les représentations publiques. Il prit alors le parti d'appeler les théâtres à lui, et dans cette pensée il fit restaurer à grands frais les salles de spectacle des Tuileries, de Saint-Cloud, de Versailles, de Trianon et de Compiègne. De 1833 à 1847, il dépensa plus de 658,000 fr. pour faire représenter successivement sous ses yeux les chefs-d'œuvre de l'art dramatique ou musical. Louis-Philippe admirait Corneille et Racine; il avait protégé les premiers essais de Casimir Delavigne : fidèle aux traditions littéraires du grand siècle, il était de la résistance dans les lettres comme dans la politique; ami de l'ordre et du bon sens, il repoussait instinctivement la muse échevelée, dont la licence, s'étalant en plein théâtre, a si fatalement préparé les voies à la démagogie. Le Théâtre-Français avait surtout ses préférences. C'était celui qu'il appelait le plus souvent aux Tuileries ou à Saint-Cloud, et sur lequel il a constamment étendu sa protection la plus efficace. La Comédie-Française avait beaucoup de dettes, mais heureusement pour elle Louis-Philippe était son principal créancier. Pendant son règne, il lui a successivement remis pour 324,000 fr. de loyers; il y a bien peu de temps encore, du fond de son exil, le roi presque mourant faisait au Théâtre de la République une nouvelle remise de 124,000 fr.

Louis-Philippe appelait souvent aussi la musique à figurer dans ses fêtes. C'était le délassement favori de son intimité. Tantôt de grands concerts, dirigés par Paër et plus tard par M. Auber, offraient, aux

Tuileries, la réunion des premiers talens de l'époque; tantôt l'Opéra, les Italiens, l'Opéra-Comique, venaient reprendre devant le roi les œuvres contemporaines de sa jeunesse. A certains jours réservés pour la vie intérieure, le mardi surtout, M. Auber faisait exécuter de petits concerts dont le programme était arrêté par Madame Adélaïde; l'auditoire se composait uniquement de la famille royale. Ces jours-là, le directeur de la musique entourait les instrumentistes les plus habiles de vingt-quatre jeunes élèves du Conservatoire choisis parmi les plus distingués. Ces soirées avaient pour le roi le grand charme d'une liberté si constamment refusée à ses goûts : elles ont laissé de précieux souvenirs dans l'esprit des artistes témoins d'une vie intime si simple et si noble (1). Louis-Philippe consacrait chaque année aux musiciens de ses petits concerts et aux élèves de chant du Conservatoire convoqués par M. Auber une allocation qui a dépassé 100,000 fr. en 1847.

Mais hâtons-nous de suivre le roi sur un autre terrain. Que n'a-t-on pas dit sur ses empiétemens intéressés à l'égard du trésor! Eh bien! la vérité est que plus d'une fois Louis-Philippe est venu en aide à l'état en payant sur sa cassette certaines dépenses non prévues par les chambres, ou qui n'étaient pas couvertes par des crédits suffisans. Ses sacrifices volontaires en ce genre remontent jusqu'aux premiers jours de 1830. On se rappelle que le 29 août, à l'issue d'une revue solennelle, le roi avait distribué lui-même les drapeaux de la garde nationale aux légions de Paris et de la banlieue. Bientôt après des députations de gardes nationales affluèrent au Palais-Royal de tous les points de la France, et vinrent aussi recevoir leurs drapeaux des mains du nouveau roi. Les demandes en paiement adressées au général Lafayette ne se firent pas non plus attendre; mais aucun crédit n'était ouvert pour y faire face. Un des premiers jours de septembre 1830, le général se rendit au Palais-Royal pour solliciter du gouvernement les moyens de payer cette dépense. Le conseil était réuni; le général Lafayette se contenta de faire passer une note au roi, expliquant l'objet de sa visite : il demandait une solution. Cette note était écrite de la main de l'aide-de-camp de service sur un papier portant en marge ces mots imprimés : *maison militaire du roi*. La note revint bientôt, mais avec deux décisions pour une. La marque imprimée était biffée et remplacée par ces mots : « Je ne veux pas et je n'aurai pas de maison militaire, » et plus loin : « Je me charge de payer les drapeaux. » Tracés d'un seul trait de plume, ces derniers mots équivalaient à une obligation de 600,000 francs souscrite par le roi personnellement, à la décharge du trésor public.

(1) M. Plantade, secrétaire de la musique du roi, a écrit jour par jour les procès-verbaux des grandes fêtes musicales et des petits concerts exécutés depuis 1840 sous la direction de M. Auber.

Peu de temps après la révolution de 1830, les chambres rayèrent presque entièrement du budget le crédit affecté aux présens diplomatiques. Le roi n'hésita pas à combler cette lacune dont pouvaient souffrir les intérêts ou la dignité de la France; il a employé à cette dépense, pendant son règne, plus de 800,000 francs. L'occasion s'offrait-elle d'envoyer des présens aux souverains de l'Asie où de l'Afrique? il avait toujours soin d'y faire figurer des armes, des draps, des bronzes et des bijoux achetés dans nos principales fabriques, avec l'indication des noms des fabricans; il s'efforçait ainsi de populariser les produits nationaux dans les contrées lointaines, où l'industrie française a tant de conquêtes à faire.

Les présens diplomatiques n'étaient pas, à beaucoup près, les seuls témoignages de la courtoisie du roi envers les souverains étrangers; il ne négligeait pas une occasion de leur offrir, à ses frais et au nom de la France, une magnifique hospitalité dans les palais de la couronne. C'est ainsi que les princes africains, dont les bonnes relations avec le gouvernement français intéressaient au plus haut degré l'avenir de nos possessions algériennes, Ibrahim-Pacha et le bey de Tunis sont venus successivement occuper l'Élysée-Bourbon, toujours accompagnés d'un nombreux cortége d'officiers et de serviteurs. Dès que les princes étrangers qui acceptaient l'hospitalité royale avaient franchi la frontière française, il y avait ordre du roi d'acquitter les frais de poste, de mettre à leur disposition, dans le palais qui leur était destiné, une garde d'honneur, une domesticité nombreuse, des chevaux, des voitures, tout un service de table, de les défrayer en un mot de toutes dépenses, eux et leur suite (1).

Dès les premières années de son règne, Louis-Philippe avait voulu que le budget de l'état ouvrît de plus larges ressources à l'entretien et à la conservation des monumens religieux. Grace à son active intervention, la subvention annuellement applicable aux églises les plus modestes et les plus pauvres fut portée de 700,000 fr. (crédit de 1832) à 1,200,000 (crédit de 1847). Indépendamment des dons nombreux en argent qu'il ajoutait chaque année à cette subvention du trésor public, il a employé plus de 1,100,000 fr. à les doter d'ornemens et d'objets d'art. C'est ici le lieu de consigner un fait que j'enregistre sim-

(1) A plus de vingt reprises, de 1830 à 1847, le Palais-Royal et l'Élysée-Bourbon ont reçu des princes étrangers. Les faits suivans donnent une idée des dépenses que supportait ainsi l'hospitalité royale.

La liste civile a payé pour ces augustes visiteurs plus de 400,000 fr. de frais de poste.

Le bey de Tunis avait amené avec lui treize grands officiers et quatorze domestiques. Les ordres du roi mirent à sa disposition, pendant son séjour en France, un service spécial composé ainsi qu'il suit : un colonel aide-de-camp et un officier d'ordonnance, vingt-quatre personnes du service intérieur, vingt-quatre du service de la bouche, un piqueur, quatre cochers, six postillons, huit garçons d'attelage, trente chevaux, dix voitures.

plement comme un nouvel exemple de l'impartialité politique du roi. A la fin de l'année 1839, Louis-Philippe apprit que le chapitre de Notre-Dame manquait de ressources suffisantes pour faire à l'archevêque de Paris, M. de Quélen, des funérailles dignes du rang que ce prélat occupait dans l'église. Il mit aussitôt à la disposition de M. Affre, premier vicaire-général capitulaire, les fonds nécessaires à l'accomplissement de ce pieux devoir; mais la famille de M. de Quélen avait résolu de prendre à sa charge tous les frais des obsèques, moins certaines dépenses qui concernaient spécialement le chapitre. Le roi autorisa alors M. Affre à combler la différence et à distribuer le reste en bonnes œuvres, comme il l'entendrait. M. de Quélen avait été l'adversaire constant de la royauté de juillet, et M. Affre, choisi par la volonté personnelle de Louis-Philippe pour succéder à M. de Quélen, devait, huit ans plus tard, du haut de la chaire de charité, jeter la première pierre au roi proscrit et malheureux! Mais je veux étouffer l'amertume de tels souvenirs : les passions humaines doivent faire silence sur un tombeau, et je ne vois plus que le prêtre mourant pour la paix de l'Évangile sur les barricades de l'anarchie sociale.

Les sentimens généreux de Louis-Philippe ne tenaient pas au rang suprême; sa probité scrupuleuse eût commandé l'estime et le respect, quelque part que le sort l'eût placé; nous citerons encore deux faits. En quittant la France, le roi laissait derrière lui pour plus de 31 millions de dettes. Ses biens personnels, ses ressources de toute espèce offraient, pour y faire face, un actif qu'il eût été téméraire d'estimer, en ce moment de dépréciation générale, à plus de 18 millions (1). Le séquestre rigoureux dont ces biens étaient frappés laissait planer sur lui la confiscation, sur ses créanciers une ruine complète. La confiscation n'aurait profité qu'à l'état, créancier de Louis-Philippe pour 3 millions. A tous ceux dont il restait encore le débiteur, elle eût enlevé le gage de leurs créances, et ce gage même était insuffisant. Eh bien! il faut le dire à l'honneur des créanciers du roi Louis-Philippe comme au sien : il n'en est pas un seul qui lui ait adressé l'expression d'une autre douleur que celle que tous éprouvaient comme Français. Pour le reste, ils s'en remettaient à la Providence et à la famille royale, et cependant ces créanciers en immense majorité étaient des ouvriers, des commerçans, des entrepreneurs, des artistes, tous frappés par la révolution dans leur crédit et leur travail. Leur confiance était bien placée. Dès les premiers jours de leur exil, les fils du

(1) Il ne faut pas oublier que le roi, en vertu de la donation du 7 août 1830 et du testament de Mme Adélaïde, avait seulement l'usufruit de la plus grande partie du domaine privé; la nue-propriété appartenait aux princes et aux princesses de la maison d'Orléans. Je comprends d'ailleurs dans la fortune personnelle du roi les encaisses de la liste civile et du domaine privé au 24 février.

roi, loin de s'abriter sous les principes formels d'un droit incontestable, formaient entre eux un pacte solidaire pour garantir le paiement intégral de dettes qui leur étaient de tous points étrangères. En même temps le roi, plus généreux peut-être du fond de l'exil qu'aucun de ses prédécesseurs sur le trône, allouait, de son propre mouvement, 5 pour 100 d'intérêts annuels à tous ceux que leurs travaux avaient fait les créanciers de la liste civile; le compte d'intérêts en leur faveur s'est élevé à 900,000 francs environ. Les sentimens qui inspiraient Louis-Philippe dans cette circonstance se peignent tout entiers dans le passage d'une lettre qu'il m'écrivait le 16 août 1848 : « Mes enfans ont partagé le vœu de mon cœur pour atténuer les souffrances de mes créanciers autant que le permettent les ressources qui nous restent; mais j'espère que l'engagement que prennent mes fils et les garanties hypothécaires qu'ils accordent donneront assez de crédit à mes créanciers pour les préserver d'un malheur (qui en serait un de plus pour moi), celui de se trouver hors d'état de faire honneur à leurs affaires. C'est une de mes peines les plus douloureuses que celle de voir tant d'hommes honorables menacés dans leurs plus chers intérêts pour avoir mis leur confiance en moi. »

Le désintéressement du roi ne se démentit pas envers la république elle-même, lorsqu'elle eut à traiter plus tard avec lui pour un intérêt assez considérable. D'après la loi du 2 mars 1832, la portion du mobilier de la couronne acquise depuis 1830, moyennant une somme de neuf millions, était exclusivement sa propriété personnelle. Louis-Philippe n'avait qu'un mot à dire pour priver de leurs meubles les plus précieux les palais enrichis par ses soins; il pouvait les faire transporter dans les habitations de son domaine particulier et placer ainsi l'état entre la nécessité de remeubler à grands frais la plus belle partie des monumens nationaux, ou la honte de les exposer nus aux regards des visiteurs français et étrangers. Telle ne fut pas la pensée du roi proscrit : il donna à ses mandataires l'autorisation la plus large de traiter avec l'état et de lui abandonner sur cette plus-value une somme considérable qu'il les laissait libres d'arbitrer; tout sacrifice était approuvé d'avance par lui.

A côté de ces faits, témoignages irrécusables de l'injustice des contemporains, il convient de citer les œuvres d'une charité qui ne voulait rester étrangère à aucune des misères humaines. Pour mieux atteindre toutes les infortunes, pour mieux se placer en dehors de la politique, la charité royale avait multiplié les canaux par lesquels elle devait s'épancher. Les secours dont la liste civile faisait les fonds étaient alloués soit par le roi lui-même sur des bons particuliers de sa cassette, soit par les princes sur les fonds que le roi mettait annuellement à leur disposition, soit sur les crédits du cabinet du roi, soit

enfin sur divers autres crédits ouverts à l'intendant-général de la liste civile. En cas de voyage, ils étaient prélevés sur des fonds spécialement remis à cet effet aux aides-de-camp du roi. Enfin la reine détournait pieusement la plus grande partie de sa pension royale pour la distribuer au nom du roi. Dans l'intérieur même de sa maison, Louis-Philippe ne se contentait pas d'aider secrètement ceux dont les familles étaient dans la détresse; il avait aussi voulu qu'un asile spécial fût ouvert à ses serviteurs blessés ou malades. Cet établissement, fondé dans l'ancien hôtel des Pages, rue du Faubourg-du-Roule, coûtait plus de 75,000 francs par an; il était confié aux soins d'un habile médecin aidé de deux internes et au dévouement des sœurs de saint Vincent de Paul.

Louis-Philippe tenait surtout à honneur de s'élever au-dessus des mauvaises passions du cœur humain. Souvent on l'a vu marcher droit sur la haine et tendre une main secourable à un ennemi souffrant. Il était né clément aussi bien que charitable : ces deux instincts de sa nature semblaient s'encourager et grandir l'un par l'autre. Le jeune avocat défenseur du régicide Darmès avait écrit au roi que la mère du condamné, pauvre et âgée, était dénuée de toutes ressources. Quelques jours plus tard, cette femme voyait s'ouvrir un asile sûr pour les souffrances de sa vieillesse. Le régicide Lecomte avait été condamné à mort par la cour des pairs; le chef de l'état avait vainement plaidé dans son conseil la cause de l'assassin. Lecomte était résigné à mourir; mais il laissait une sœur tendrement aimée. Le jour même où le roi constitutionnel dut se soumettre à la juste décision de ses ministres, il m'écrivit : « Venez me voir; j'ai le malheur de n'avoir pu sauver Lecomte, je veux du moins aider à vivre la sœur qu'il soutenait. » Peu d'heures après, je faisais connaître à M. Martin (du Nord), alors garde-des-sceaux, que je tenais à sa disposition toute somme d'argent qu'il jugerait nécessaire pour subvenir aux besoins de la sœur du régicide (1).

(1) Du reste, un document authentique fera mieux comprendre encore ce qu'accomplissait sous ce rapport le chef de la dynastie de juillet : c'est la récapitulation des secours accordés en 1832 sur les crédits du cabinet du roi. Peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt cette pièce, échappée à la destruction de février. Les papiers qui intéressaient la politique et l'intimité de la famille royale ont été plus ou moins respectés; mais des mains acharnées ont livré systématiquement aux flammes les archives de la bienfaisance, qui renfermaient sans doute plus d'une révélation contre les *vainqueurs*.

Secours accordés en 1832 *sur le crédit ouvert au cabinet du roi.*

A d'anciens serviteurs de la maison d'Orléans et à des personnes de la maison actuelle	20,091 fr.
Bourses, pensions et trousseaux dans les maisons d'éducation	6,255
A reporter....	26,346 fr.

Un souvenir touchant, que la reine Marie-Amélie me pardonnera de révéler, doit trouver sa place ici, en associant deux noms que la mort seule pouvait séparer. J'attendais un jour la reine dans le salon qui précédait son cabinet; son secrétaire des commandemens s'y trouvait, feuilletant quelques papiers dont l'un attira mon attention. C'était un cahier contenant un grand nombre de noms disposés suivant l'ordre alphabétique. Je fis une question indiscrète, à laquelle le secrétaire des commandemens répondit : « Puisque vous m'avez surpris, lisez; mais, je vous en supplie, n'en dites rien à la reine. » Je tenais entre mes mains la liste de plus de trois cents enfans que le roi et la reine faisaient élever dans les colléges et dans les écoles de Paris.

Pour traduire les faits en chiffres, Louis-Philippe a consacré, durant le cours de son règne, à des actes de munificence plus de 21,200,000 fr.
et aux secours de charité proprement dite, plus de 21,650,000

42,850,000 (1).

Batimens, forêts, domaines, musées, manufactures, mobilier, bibliothèques, j'ai successivement parcouru toutes les parties dont se composait la dotation de la couronne; j'ai fouillé les secrets de la charité

Report.....	26,316 fr.
Hommes de lettres et artistes.....	59,900
Pensionnaires de la liste civile de Charles X ou de la caisse de vétérance, anciens pensionnaires de la maison de Monsieur.....	73,635
Décorés de juillet.....	20,740
Combattans de juin blessés, veuves et orphelins de combattans.....	61,050
Blessés d'Anvers.....	10,000
Militaires, veuves et enfans de militaires.....	40,400
Choléra (indépendamment du crédit spécial ouvert au ministère du commerce).....	77,650
Établissemens de bienfaisance, villes et communes.....	28,150
Indigens de Paris.....	202,750
— des départemens.....	72,656
Secours en nature et d'urgence.....	132,500
Crédit de secours pour le choléra.....	500,000
Total.....	1,305,777 fr.

Et ici il est écrit de la main du baron Fain, l'ancien secrétaire de Napoléon et de Louis-Philippe, mort en 1836 : « C'est plus que la dixme sur la subvention de la liste civile. »

(1) Je dois faire remarquer que j'ai compris dans la première somme de ce tableau les 10 millions donnés par le roi à M. Laffitte en échange de la forêt de Breteuil. J'appelle d'ailleurs l'attention du lecteur sur l'observation suivante : aucun des chiffres de cet exposé ne s'applique aux dépenses de même nature faites par M. le duc ou par Mme la duchesse d'Orléans sur la dotation allouée au prince royal ou sur le douaire. Ces dotations spéciales étaient administrées en dehors de la liste civile. Je n'ai donc pu les faire entrer en ligne de compte. Mes chiffres eussent été bien autrement élevés, s'ils avaient dû se grossir de toutes les libéralités du prince que la France a pleuré, de la princesse que tous les partis honorent et respectent.

royale : sur tous les points, j'ai répondu à la calomnie par des documens et des chiffres authentiques. Pour compléter ma tâche, je réunis maintenant dans un tableau général la totalité des dépenses faites par le roi Louis-Philippe dans toutes les parties de sa liste civile, non pour sa personne, non pour sa famille, ni même pour l'entretien de la maison royale, mais uniquement dans l'intérêt de l'état, qui a profité de tout.

Dépenses de conservation, de surveillance et d'entretien de toutes les parties de la dotation de la couronne.	112,540,000 fr.
Dépenses facultatives faites dans la dotation immobilière de la couronne.	38,270,000
Décoration des palais, encouragemens aux arts, aux lettres, à l'industrie et au commerce.	28,967,000
Munificence royale et charité.	42,850,000
Total.	222,627,000 (1)

En regard de ce chiffre de 222,627,000 francs, nous placerons un autre chiffre et un fait :

Un chiffre : — le roi appliquait chaque année à son service personnel moins de 17,000 fr., et à sa dépense purement personnelle 10,000 fr. au plus.

Un fait : — le roi n'a jamais permis que le trésor public dépensât rien pour les princes ses fils dans leurs commandemens ou dans leurs missions. Généraux, amiraux, montrant à l'armée le chemin de Constantine, voguant vers Sainte-Hélène pour y recueillir les cendres de l'empereur, commandant à l'Algérie tout entière, le duc de Nemours, le prince de Joinville et le duc d'Aumale n'ont jamais ambitionné d'autre récompense que l'approbation de l'armée, de la marine et l'estime du pays. Ils n'avaient ni traitemens, ni frais de représentation, comme officiers-généraux; ils revendiquaient surtout, comme princes, le privilége d'atteindre par leurs bienfaits tous les malheurs immérités et toutes les souffrances honorables.

En consultant le premier chiffre du tableau, on voit que, pendant dix-sept ans et demi de règne, Louis-Philippe a consacré annuellement à la conservation et à l'entretien de la portion du domaine de l'état dont il avait la jouissance une dépense moyenne de plus de 6,400,000 fr. Le budget de la république ne destine au même objet qu'une somme inférieure à 5,350,000 fr. Louis-Philippe était donc

(1) Tous les chiffres qui ont concouru à la formation de ce tableau proviennent de moyennes calculées sur un espace de temps qui varie de quatorze à dix-sept années. Les résultats ont d'ailleurs été exprimés en chiffres ronds de manière à rester toujours en-deçà de la vérité. C'est la condition que je me suis invariablement imposée dans tout ce travail, œuvre de bonne foi et de vérité.

plus que scrupuleux envers l'état dans l'accomplissement de ses devoirs d'usufruitier.

Si l'on considère ensuite le chiffre total du tableau, on arrive aux résultats suivans : Louis-Philippe a dépensé, dans l'intérêt de l'état, une somme supérieure (année moyenne) à 12,700,000 fr., c'est-à-dire plus des deux tiers du revenu brut de la liste civile et de toutes les parties du domaine de la couronne; ce revenu a été annuellement de 18,984,000 fr. environ (1). Il a employé seulement 6,300,000 fr., c'est-à-dire moins du tiers de sa liste civile et du produit de la dotation immobilière de la couronne, aux dépenses réelles de la royauté, au service personnel et d'honneur, à l'entretien d'écuries qui contenaient trois cent quatre-vingts chevaux, à toutes les dépenses de maison, à celle d'une table qui recevait jusqu'à vingt-huit mille invités dans le cours d'une année, aux voyages royaux, à ceux des souverains étrangers, aux dépenses des princes de la famille royale dans leurs voyages ou dans leurs commandemens, enfin au paiement des dots stipulées par les traités de mariage, et que l'inexécution de la loi du 2 mars 1832 avait laissées à sa charge. Cette somme est d'ailleurs inférieure de 1,650,000 fr. à celle que le budget de l'état alloue aux dépenses du nouveau souverain, personnifié aujourd'hui dans le président de la république et l'assemblée nationale, et doté à ce titre d'une somme de 7,950,000 (2), prélevée sur les impôts du pays.

En résumé, *le roi avare,* usufruitier d'une portion du domaine de l'état, l'a entretenu avec plus de soin et à plus grands frais que ne le fait l'état rentré en possession de son domaine.

Le roi cupide a affecté à des améliorations, à des encouragemens, à des dons de toute espèce, une somme de 110 millions environ, dont l'emploi sans contrôle appartenait tout entier à son libre arbitre, à sa volonté absolue.

En résumé, le monarque a puisé beaucoup moins largement dans le trésor public pour les besoins intérieurs de sa royauté et de sa famille que le nouveau souverain pour ses dépenses personnelles.

Le roi Louis-Philippe a répondu sur tous les points par des bienfaits aux accusations incessamment dirigées contre sa parcimonie, si bien que le public, s'éclairant chaque jour davantage, ne sait déjà ce qui doit l'étonner le plus, de l'impudence des calomniateurs, ou de sa propre crédulité.

(1) Cette moyenne a été calculée sur dix-sept années et demie; elle peut varier, mais d'une quantité tout-à-fait insignifiante, par suite de la rentrée de quelques produits non encore recouvrés sur 1847.

(2) Nous n'avons pas fait entrer dans nos calculs le crédit supplémentaire de 2,160,000 f. voté le 25 juillet 1850 en faveur du président.

III.

ÉTUDE SUR LOUIS-PHILIPPE. — SON HUMANITÉ. — SA CLÉMENCE. — DEUX MOTS SUR LE 24 FÉVRIER.

En poursuivant les calomniateurs sur le terrain de la liste civile, je me suis efforcé de mettre en relief l'esprit pratique propre au roi Louis-Philippe dans l'administration de ses affaires, surtout les habitudes de sa vie, la tendance de ses idées, les traits saillans de son caractère. L'étude serait toutefois incomplète, si, de la direction des intérêts positifs, où se prouve un grand esprit, elle ne s'élevait aux sentimens qui peignent une grande ame, et qui marquent à Louis-Philippe le rang particulier que lui gardera l'histoire. Dieu l'avait fait bienveillant et doux. L'apaisement des passions humaines, la préservation universelle par l'anéantissement progressif du mal moral, avaient été les rêves philosophiques de sa jeunesse. Le plus bel attribut de sa royauté fut pour lui de les réaliser dans la mesure de ses forces et les limites de sa puissance. Sous ce rapport, la vie tout entière de Louis-Philippe présente le double et essentiel caractère de la persévérance et de l'unité.

Dès sa jeunesse, le duc de Chartres développa dans ses entretiens et dans ses correspondances (1) cet amour éclairé de la paix qui devait plus tard sur le trône guider sa politique. Au moment même de s'honorer par son courage dans la guerre, le brillant officier la regardait dès-lors comme un des plus grands fléaux de l'humanité. L'âge et l'expérience avaient profondément enraciné dans son ame cette conviction précoce, et plus tard le roi m'a souvent parlé de la douleur véritable où l'avait toujours jeté la vue d'un champ de bataille. Un jour de visite à Versailles, il parcourait les salles du rez-de-chaussée de l'aile du midi, consacrées aux victoires de l'empire. Il avait entamé avec moi cette thèse inépuisable de la paix et de la guerre, sur

(1) Voici en quels termes il s'exprimait en 1792, dans une lettre à M. Th. de Lameth.

Valenciennes, octobre 1792.

« Mon cher monsieur, me voilà ici depuis hier; j'y ai trouvé une nouvelle mission. Comme le plus ancien colonel de la division, j'ai dû prendre le commandement de la place, et je suis fort occupé.

« Je viens de recevoir l'avis du décret rendu contre les princes français. Quelle que soit mon opinion sur cet acte, je m'y soumets avec le respect que j'aurai toujours pour les lois de mon pays; mais je crains bien que les princes de ma famille, qui n'ont pas été élevés comme j'ai eu le bonheur de l'être, ne voient dans ce décret une occasion de troubles, et que dans leur intérêt même ils ne soient disposés à le combattre par la guerre étrangère, la guerre que je regarderai toujours comme le plus terrible fléau de l'humanité. Je ne sache pas de plus grand malheur pour une nation.

« Adieu, monsieur; vous connaissez tous les sentimens de votre affectionné. »

laquelle il aimait à revenir pour justifier sa politique. Il me conduisit devant le magnifique tableau de la *Bataille d'Eylau*, par Gros; on se rappelle cette plaine immense couverte de débris et de morts, cette neige souillée de sang, ces cadavres à demi ensevelis dans un vaste sépulcre de glace; la figure mélancolique et sombre de l'empereur Napoléon domine cette scène de désolation. « Tenez, me dit le roi, regardez ce visage de conquérant; Napoléon s'y connaissait, et il est de mon avis : ses yeux n'ont point de larmes, mais son ame s'amollit à l'aspect de ce champ de bataille. Il a fallu que la mort frappât à Eylau des coups aussi terribles pour ébranler cette ame toute guerrière. Ce jour-là, Napoléon a douté non de sa gloire, mais de son système. » Puis il ajouta : « Vous me comprendriez mieux, si vous aviez jamais vu un champ de bataille. C'est un spectacle qui n'a jamais passé sous mes yeux sans déchirer mon cœur, et l'ardeur même de l'action était impuissante à comprimer cette impression douloureuse. Je me rappellerai toute ma vie celle que j'éprouvai à Jemmapes : c'était au moment où, saisissant dans mes bras les drapeaux de plusieurs bataillons en déroute, je les ramenais au feu mêlés tous ensemble sous le nom de bataillon de Mons, que je venais de leur donner à l'instant. Pour s'opposer à l'irrésistible élan de mes soldats et protéger la seconde ligne des redoutes ennemies, les cuirassiers autrichiens se mirent en mouvement, présentant un front formidable. Ils avançaient en bon ordre. Une batterie d'artillerie que j'avais sous la main reçut l'ordre de laisser approcher l'ennemi pour le recevoir à bout portant par une décharge de mitraille. J'étais tout rapproché de cette scène, et j'en avais de sang-froid préparé le terrible dénoûment. Je pouvais compter le nombre des cavaliers, et j'étais frappé de leur air martial, de leur belle contenance. Tout à coup le canon gronde; je vois tomber devant moi des rangs entiers de ces hommes tout à l'heure pleins de vie; le flot de la cavalerie autrichienne recula devant la digue de feu que je lui opposais. Ma première pensée fut pour la joie du succès; la seconde, aussi rapide et plus profonde, fut pour tous ces malheureux que la guerre moissonnait avant le temps, pour toutes ces familles que je venais de priver d'un fils ou d'un frère. C'est au sein même de la victoire que je jurai d'épargner au monde, si jamais tel était mon pouvoir, l'horreur de ces jeux cruels. »

Dans ce souvenir est l'explication tout entière de la politique de Louis-Philippe. Il n'a jamais voulu la paix en roi qui aurait craint la guerre : il la voulait en philanthrope et en philosophe, comme il voulut, plus tard, l'abolition de la peine de mort. A peine monté sur le trône, Louis-Philippe entreprit de faire triompher le principe de cette abolition conforme aux opinions de toute sa vie. Il se déclara en même temps l'adversaire de toutes les peines irrémissibles dont la perpétuité lui

semblait une usurpation de l'homme sur les décrets de la bonté divine. Dès le 19 octobre 1830, il saisissait avec bonheur la première occasion de proclamer devant la chambre des députés son adhésion au vœu solennel d'humanité qu'elle venait lui apporter. Ses paroles, dans cette circonstance, sont comme le programme fidèle de tout son règne. « Messieurs, dit-il, le vœu que vous m'exprimez était depuis bien long-temps dans mon cœur. Témoin, dans mes jeunes années, de l'épouvantable abus qui a été fait de la peine de mort en matière politique, et de tous les maux qui en sont résultés pour la France et pour l'humanité, j'en ai constamment et bien vivement désiré l'abolition. Le souvenir de ce temps de désastre et les sentimens douloureux qui m'oppriment, quand j'y reporte ma pensée, vous sont un sûr garant de l'empressement que je vais mettre à vous faire présenter un projet de loi qui soit conforme à votre vœu. Quant au mien, il ne sera complétement rempli que quand nous aurons entièrement effacé de notre législation toutes les peines et toutes les rigueurs que repoussent l'humanité et l'état actuel de la civilisation. »

Le roi avait trop compté sur l'efficacité du vœu parlementaire et sur la force de sa propre volonté pour déterminer son ministère à prendre l'initiative dans la question de la peine de mort. D'ailleurs, ce ministère (le premier qui fut formé après la révolution de juillet) comptait alors parmi ses membres M. Laffitte et Casimir Périer; il allait bientôt se dissoudre par l'impossibilité de concilier plus long-temps des tendances politiques diamétralement contraires. Dès cette époque, le procès des ministres du roi Charles X inquiétait gravement l'opinion, et portait le trouble et l'hésitation dans les ames. Les passions populaires, armées contre M. de Polignac et ses collègues d'une législation sévère que le roi était impuissant à réformer, en appelaient à grands cris l'application rigoureuse.

C'est en vue des graves événemens qui semblaient se préparer que le roi chargea M. Laffitte de former un nouveau cabinet. Si j'évoque ici un souvenir personnel, c'est pour faire pénétrer avec moi le lecteur dans l'intimité de Louis-Philippe et le mettre à même de saisir sur le fait les sentimens qui inspiraient sa politique.

Le général Sébastiani avait été chargé, le 2 novembre 1830, de me proposer le portefeuille de l'intérieur. Un premier refus m'amena bientôt au Palais-Royal, où j'avais été mandé. Le roi me reçut dans le petit salon qui séparait son cabinet du salon d'attente. Madame Adélaïde était près de son frère. J'avais à peine connu le duc d'Orléans avant 1830; j'étais donc mal préparé à résister aux séductions de son esprit et de sa raison. Cependant je fis bonne contenance : j'invoquai surtout mon âge, qui ne me permettait même pas de prendre part aux scrutins de la chambre des pairs; comment pourrais-je délibérer dans le

conseil et présenter aux chambres des lois que je n'aurais même pas le droit de voter au Luxembourg? Toutes les instances de Louis-Philippe et de Madame Adélaïde avaient échoué, lorsque le roi s'écria: « Vous ne voulez donc pas m'aider à sauver les ministres? » Profondément ému par ces paroles, je sentis ma résistance fléchir. Le roi venait de me découvrir son ame. La situation s'offrit dès-lors à moi sous un aspect tout nouveau. Je ne voyais plus seulement devant moi les difficultés redoutables des affaires et la perspective imposante de la tribune; je voyais surtout l'honneur de la lutte contre des passions désordonnées, et ma jeunesse cédait à l'appât d'un danger personnel. Il s'agissait bien moins de me vouer à un système politique qu'à une pensée de clémence et d'humanité, ou plutôt cette pensée même constituait tout un système politique vers lequel je me sentais invinciblement entraîné. J'acceptai le portefeuille dans les conditions où il m'était offert, et dès ce moment je pris place aux côtés du roi, que je ne devais plus quitter pendant dix-huit années.

Les jours d'angoisses et de périls ne tardèrent pas à venir. On se rappelle le courage impassible de la cour des pairs et de son illustre président, M. Pasquier; la première magistrature du pays répondit par l'arrêt d'une justice sévère et humaine tout à la fois aux injonctions d'une multitude égarée. Suivant le vœu du roi, les ministres de Charles X furent sauvés.

Les opinions de Louis-Philippe venaient de recevoir une première et solennelle consécration par l'arrêt de la cour des pairs : il ne s'arrêta pas là, et poursuivit plus vivement que jamais dans le conseil des ministres l'abolition de la peine de mort, au moins en matière politique. Cette lutte intérieure paralysa plus d'une fois le cours de la justice; l'exécution des arrêts de condamnation demeura souvent suspendue entre les sévérités d'une loi que la royauté trouvait trop rigoureuse et les nécessités d'une répression que réclamait impérieusement l'intérêt de la société. Cette situation était devenue telle au mois d'avril 1831, que le ministère de Casimir Périer dut la prendre en sérieuse considération. Ce fut alors que M. Barthe, garde-des-sceaux, présenta au conseil une large réforme du Code pénal. Cette réforme, votée par les deux chambres après une discussion approfondie, supprimait la peine de mort dans neuf cas différens; elle abolissait la confiscation, la marque, le carcan, et faisait intervenir dans chaque verdict du jury les circonstances atténuantes réservées jusque-là à un petit nombre de cas exceptionnels. Cette dernière disposition était comme une porte éternellement ouverte à la miséricorde; il y avait là provocation directe à la générosité nationale; les mœurs publiques pouvaient désormais effacer la peine de mort des arrêts de la justice par la voix souveraine du jury. Nos codes conservaient sans doute encore trace de cette peine terrible

que Louis-Philippe aurait voulu proscrire; mais l'application du moins en était subordonnée à la conscience désormais plus libre des jurés; le roi surtout se réservait de la restreindre encore par l'intervention active et personnelle de sa prérogative. Celle-là, celle du droit de grace, lui était plus chère que toutes les autres, auxquelles cependant on ne l'a jamais accusé de faillir : il n'en est pas une seule qu'il ait mieux étudiée, plus souvent pratiquée, et qu'il ait entourée de plus solides garanties.

En même temps que la réforme du Code pénal pour adoucir les rigueurs judiciaires, Louis-Philippe voulut la réforme du droit de grace pour reculer les bornes de la clémence. Celle-ci appartient tout entière à sa volonté personnelle. Le droit de grace, tel que le roi le recueillit en montant sur le trône, n'avait ni l'autorité d'une application habituelle, ni la puissance de l'initiative. Hors quelques occasions rares et solennelles qui pouvaient donner lieu à des amnisties, le droit de grace, avant 1830, sommeillait quand il n'était pas invoqué; il attendait toujours la prière du condamné avant de tendre une main secourable au repentir. Le roi Louis-Philippe en fit un droit actif, spontané, toujours présent dans ses conseils, plus fort même que l'inflexibilité du condamné, s'il eût voulu mourir ou perpétuer sa peine. Tout arrêt prononçant la peine capitale devait être soumis aux lumières de la conscience royale, éclairée par le plus scrupuleux examen. Aucune juridiction n'était soustraite à cette règle généreuse, qui s'appliquait à la France africaine et coloniale aussi bien qu'au continent. De plus, tous les ans à deux époques, en février et en juin, les procureurs-généraux devaient envoyer à la chancellerie un travail sur les condamnés qu'ils jugeaient dignes de pardon. Le roi trouvait ainsi l'occasion régulière d'exercer sa clémence le 1er mai et le 9 août de chaque année.

Pour les peines capitales, le roi se faisait remettre par le garde des sceaux l'exposé des faits de la cause, la délibération du jury, l'avis du président des assises, l'avis du procureur-général et enfin celui du ministre de la justice. Si l'arrêt avait été rendu par un conseil de guerre ou par une cour coloniale, le rapport devait contenir en outre l'opinion du ministre de la guerre ou du ministre de la marine. L'examen fait par le roi de chacune de ces affaires était ainsi préparé par tous les éclaircissemens nécessaires et entouré de toutes les garanties désirables. Il n'est pas arrivé une seule fois, en dix-huit années, que le roi ait fait attendre vingt-quatre heures au garde des sceaux un dossier contenant un avis favorable à la grace; il n'est pas un rapport proposant l'exécution d'une peine prononcée qui n'ait été lu, relu et discuté par lui. Quand Louis-Philippe, voulant faire grace, trouvait

dans le garde des sceaux une résistance persistante, il exigeait que la discussion fût portée au conseil des ministres. Par ses ordres, le conseil a toujours délibéré sur les arrêts qui frappaient ses assassins. Dans l'un et l'autre cas, il ne cédait qu'à la dernière extrémité devant une délibération solennelle et unanime de ses ministres; encore fallait-il que la délibération s'accordât avec *le cri de sa conscience*. Du reste, personne ne peut avoir la prétention de peindre Louis-Philippe mieux qu'il ne se peignait par ses paroles et par ses actes. Laissons-le donc parler et résumer lui-même les combats qui se livraient alors dans son ame.

Le 8 juillet 1836, en sanctionnant la sentence de la cour des pairs qui condamnait Alibaud à la peine capitale, il écrivait de sa main : « Le droit de remettre ou de commuer les peines infligées par l'application des lois n'étant dans mes mains qu'un dépôt sacré dont je ne dois faire usage que pour le bien général et l'intérêt de l'état, ce serait méconnaître mon devoir et le cri de ma conscience que de l'exercer pour mon avantage personnel ou la satisfaction de mon cœur. Je reconnais donc le pénible devoir que m'impose l'arrêt de la cour des pairs, et j'ai seulement voulu me donner la consolation de déclarer que je ne suis mû que par ce sentiment, et que j'aurais regardé comme un beau jour dans ma vie celui où j'aurais pu exercer le droit de grace envers l'homme qui a tiré sur moi. »

De nombreuses notes et des décisions développées, toutes de la main du roi Louis-Philippe, indépendamment de sa correspondance particulière avec les divers gardes des sceaux, témoignent de ses religieux scrupules. On en peut suivre les traces dans deux affaires criminelles.

Un sieur Ripon avait été condamné pour crime d'incendie à la peine de mort par la cour d'assises de la Creuse le 1er août 1844. Dans un rapport adressé au roi, le garde des sceaux proposait l'exécution de l'arrêt; le ministre appuyait son opinion sur un rapport du président des assises. Le magistrat disait que « l'exécution de la sentence satisferait à deux considérations puissantes, l'intérêt social et la destruction de ce préjugé, trop commun dans les campagnes, que la peine de mort est supprimée. » En marge du rapport et à côté de ce passage, le roi écrivit : « Cet argument, tiré de l'opinion de la suppression de la peine de mort, me paraît absurde, vu le nombre douloureux des exécutions qui ont lieu continuellement; mais je remarque qu'on le reproduit à chaque fois qu'on croit devoir insister sur une exécution capitale. » Cette note peint fidèlement la disposition d'esprit que Louis-Philippe apportait à l'examen des affaires criminelles sur lesquelles il avait à se prononcer. Le roi se révolte contre l'argument opposé à sa clémence; sa généreuse impatience de toute contradiction éclate

par une double exagération, contraire tout ensemble à ses habitudes bienveillantes et à la vérité des faits. Il qualifie durement l'opinion du président des assises; enfin, quand il parle d'exécutions continuelles, il oublie que l'exercice du droit de grace rend chaque jour plus rares les applications de la peine capitale; il est injuste envers son gouvernement et envers lui-même.

Contrairement à l'avis du garde des sceaux, le roi se déclara pour la commutation de la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité. On peut lire au bas du rapport les considérations suivantes, écrites entièrement de sa main : « Je commence par dire que, dans mon opinion personnelle, la commutation que je prononce pèche plutôt par excès que par insuffisance de sévérité. J'arrive d'Angleterre, et j'y ai appris que le crime d'incendie n'y est plus puni par la peine de mort, qu'on y a trouvé cette peine disproportionnée à ce genre de crime, et que des peines inférieures le réprimaient efficacement. Je ne prétends pas établir que ce principe de la législation anglaise actuelle doive servir de règle à toutes les décisions que je puis être dans le cas de donner sur les condamnations pour incendie; mais je crois devoir l'appliquer spécialement à Ripon : 1° parce que Ripon n'est condamné que pour le seul crime d'incendie, sans aucune complication de vol, d'assassinat ou même de vengeance individuelle; 2° parce que sa condamnation a été motivée sur la déclaration unique de Lavaud, son complice; 3° parce que ce complice Lavaud, tout aussi coupable, selon moi, que Ripon, a obtenu, au moyen de cette déclaration, du moins je le présume, de n'être condamné qu'à six ans de fers, disproportion énorme non-seulement avec la peine de mort à laquelle Ripon a été condamné, mais même avec celle des travaux forcés à perpétuité, que la commutation applique à Ripon, et que ma conscience m'interdit d'exercer.

« LOUIS-PHILIPPE. »

« Au château d'Eu, le 22 octobre 1844. »

Un Arabe, nommé Ben-Saïd, avait été également condamné à la peine de mort par la cour d'Alger le 30 août 1843, pour avoir porté un coup et fait une blessure à un agent de la force publique, avec intention de donner la mort. Le garde des sceaux, d'accord avec le ministre de la guerre, proposait la commutation de la peine de mort en celle de vingt ans de travaux forcés. Le motif qui déterminait le ministre était puisé dans cette circonstance, que Ben-Saïd avait donné le coup de couteau au moment où il était conduit en prison par quatre miliciens portant le sabre nu. « Il a pu croire, disait le ministre, qu'on le menait au supplice, et, pour me servir de ses expressions, qu'*on allait lui couper le*

cou. » Le roi écrit en marge du rapport : « Je ne doute pas que ce ne soit ainsi, et cela me paraît évident en considérant les habitudes et les idées des Arabes. Je reconnais donc d'abord l'équité et même le devoir de remettre la peine capitale. Quant à la peine que la commutation doit y substituer, mon opinion diffère un peu de celle que mes deux excellens ministres me présentent. Je crois qu'elle doit être sévère, mais qu'il faut prendre garde que cette sévérité ne soit outrée, et que le degré adopté ne puisse être l'objet d'un blâme consciencieux. Aussi j'admets les travaux forcés, mais en limitant le terme à dix ans, au lieu de celui de vingt, qui me paraît hors de toute proportion avec les diverses exigences du cas. J'ajouterai en outre le vœu que, si la conduite de ce condamné dans le bagne le comporte, il me soit proposé, au bout d'un an, une commutation de la peine en celle d'une année d'emprisonnement, après laquelle, si rien ne s'y oppose, il sera rendu à ses pénates et à son pèlerinage de la Mecque, qui, je n'en doute pas, avait été son véritable but. »

Non content d'avoir si largement étendu l'exercice du droit de grace, le roi, lorsqu'il avait dû sanctionner les arrêts de la justice, soumettait encore sa conscience à une dernière et solennelle épreuve : le hasard m'en a fait le confident. Un soir ou plutôt une nuit, à cette heure avancée qu'il consacrait aux affaires les plus graves, j'entrai sans être annoncé, sans être entendu, dans le cabinet du roi. Louis-Philippe était penché sur un cahier dont plusieurs pages étaient déjà chargées de son écriture. J'avais entendu dire plus d'une fois au roi que la révolution de 1830 et les soins du gouvernement avaient complétement interrompu la rédaction de ses mémoires; ma première pensée fut qu'il avait repris l'histoire de cette vie si variée et si dramatique. Je ne pus m'empêcher d'adresser au roi, qui venait de m'apercevoir, une question respectueuse. « — Mon Dieu, non, me dit-il; vous me trouvez occupé d'un travail bien plus triste; sur ce cahier que vous voyez, j'enregistre les noms des criminels condamnés à la peine de mort, de ceux que mon droit de grace n'a pu protéger contre le cri de ma conscience ou les décisions de mon cabinet. J'y inscris le fait, les circonstances principales, les avis divers des magistrats, l'opinion de mon conseil, quand il a délibéré. J'y expose les motifs impérieux qui ne m'ont pas permis de faire grace, chaque fois que ma prérogative laisse à la justice son libre cours. J'ai besoin de me justifier à mes propres yeux et de me convaincre moi-même que je n'ai pu faire autrement. De là cette dernière et douloureuse épreuve à laquelle je soumets mon ame; je veux que mes fils sachent quel cas j'ai fait, quel cas ils doivent faire de la vie des hommes. Parce qu'on dit vulgairement le droit de grace, je n'ai jamais cru que la clémence fût seulement un droit; c'est

encore, c'est surtout un devoir qui ne peut être limité que par des devoirs d'un ordre supérieur. Je veux prouver à mes fils que je ne l'ai jamais compris autrement : là est ma consolation, quand la justice a frappé (1). »

Il était des occasions dans lesquelles la clémence du roi ne pouvait être vaincue même par la raison d'état. S'il n'obtint pas, au début de son règne, l'abolition de la peine de mort en matière politique, il réussit du moins à l'abolir en fait. Pendant dix-huit années, il a sauvé de la peine capitale tous les conspirateurs, sans en excepter un seul, qu'avait justement frappés la loi du pays. C'est un hommage que les partis eux-mêmes seront forcés de rendre à la mémoire du roi Louis-Philippe, à moins qu'ils ne revendiquent la solidarité des attentats de Fieschi, Alibaud, Lecomte, et de leurs tristes imitateurs. En vain les ministres représentaient-ils à Louis-Philippe la nécessité d'une répression plus sévère dans l'intérêt de la société menacée : appuyé sur les douloureux souvenirs de sa jeunesse et sur les convictions de toute sa vie, le roi restait inébranlable. L'abolition en fait de la peine de mort en matière politique était de toutes les gloires celle qu'il voulait surtout conserver à son règne. Un jour même sa conscience fut vivement troublée par la lecture d'un journal qui imputait à la politique l'exécution de paysans bretons condamnés à mort par le jury. Sans perdre un moment, il adressa au garde des sceaux, M. Barthe, une lettre dans laquelle éclatait l'anxiété de son ame. L'affirmation d'un ministre qui possédait sa confiance, le souvenir invoqué par M. Barthe de tous les faits de la cause, des appréciations unanimes du président des assises, du procureur-général et du jury, purent seuls lui rendre le calme. Les prétendues victimes des passions politiques et d'un gouvernement irrité n'étaient autres que des assassins de l'espèce la plus cruelle, des *chauffeurs* déjà frappés par la justice pour vingt crimes différens.

Les mêmes sentimens dictèrent au roi, en 1839, la grace du condamné Barbès. A ses yeux, Barbès était un conspirateur armé contre les institutions du pays bien plus que l'auteur d'un meurtre odieux, et il opposa une résistance invincible à la délibération unanime du conseil des ministres. Je ne siégeais pas alors dans le conseil; mais une circonstance personnelle me permet de parler en témoin de cette victoire de l'humanité sur les rigueurs de la politique. Mme Karl, sœur de Barbès, avait eu l'idée de recourir à mon intervention. A la cour

(1) La Providence n'a pas permis que ce précieux carnet périt au milieu du pillage et de l'incendie. Une main fidèle a pu le remettre au roi, pur et intact des atteintes du 24 février.

des pairs, j'avais été juge sévère : j'accueillis Mme Karl comme je le devais, et j'écrivis au roi que la sœur de Barbès allait arriver en suppliante près de lui. Avant d'avoir reçu ma lettre, Louis-Philippe avait fait cette réponse que l'on connaît : « Ma pensée a devancé la vôtre. Au moment où vous me demandez cette grace, elle est faite dans mon cœur; il ne me reste plus qu'à l'obtenir. » La prière et les larmes de Mme Karl n'avaient donc été pour rien dans le mouvement spontané qui portait le roi à protéger les jours d'un grand coupable; mais c'était un argument nouveau qu'il appelait à son aide. « Il n'est plus possible, s'écria-t-il, que la main arrosée des larmes de la sœur de Barbès signe l'arrêt qui l'envoie à la mort! » Barbès fut sauvé, et le lendemain la haine des partis reprit son œuvre contre le prince qui avait si généreusement pardonné.

En dehors de cette application si fréquente du droit de grace, le roi a honoré son règne par le grand acte de l'amnistie en 1837. Dès les premiers mois qui suivirent la révolution de 1830, les passions démagogiques avaient poussé dans les sociétés secrètes une foule d'ouvriers ennemis du travail, d'esprits fanatisés par les doctrines anti-sociales et d'ambitieux déçus : c'était déjà l'armée organisée du désordre, avec ses finances, ses chefs et ses soldats. Les conspirateurs marchaient dès-lors sous le drapeau républicain. Deux fois, en 1832 et en 1834, les anarchistes avaient offert le combat à la garde nationale, clairvoyante alors, et à l'armée, toujours fidèle : deux fois les sociétés secrètes furent vaincues. Un arrêt solennel de la cour des pairs du 23 janvier 1836 vint mettre le sceau à cette victoire en frappant la vaste organisation de la démagogie dans son comité central. La royauté résolut aussi de lui porter un grand et dernier coup. De toutes les combinaisons qui s'offraient pour achever la défaite de ses ennemis, elle choisit la plus décisive et la plus hardie : la clémence appuyée sur la force, la clémence qui rendait à la liberté les ministres du roi Charles X et les chefs des sociétés secrètes, la force qui restituait au même instant à la religion vengée l'un des plus antiques monumens de la piété catholique, l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le premier, le plus illustre complice de cette noble audace était M. le comte Molé, dont l'opinion sur l'amnistie était depuis long-temps connue. L'amnistie était la condition de M. Molé pour entrer aux affaires, elle était la condition du roi pour la formation du nouveau cabinet. Cette grande question était donc décidée en principe le 15 avril, le jour même où le roi changea son ministère. Son cœur paternel s'ouvrait d'ailleurs à l'espérance d'en faire le gage de la réconciliation des partis au moment où sa famille allait puiser de nouvelles forces dans le mariage du duc d'Orléans. La liberté de trois cents condamnés po-

litiques, le retour de cent exilés, la joie de quatre cents familles, lui paraissaient le présent de noces le plus digne de la princesse qui allait devenir sa fille. Cependant quelle devait être l'étendue de l'amnistie? où en seraient posées les limites? Tel fut le grave objet des délibérations du conseil dans lequel j'avais l'honneur de siéger comme ministre de l'intérieur. C'est le 8 mai 1837 que M. Barthe, garde des sceaux, soumit définitivement au roi le projet d'ordonnance, délibéré d'abord entre les ministres. Nous avions entouré l'amnistie d'un très petit nombre de précautions restrictives. L'une, la plus grave, concernait seulement deux condamnés, Boireau, complice de Fieschi, et le régicide Meunier. Le roi avait déjà écarté de la tête de Meunier la peine de mort, prononcée par la cour des pairs. L'amnistie ne devait profiter à tous deux que pour une commutation de peine. Les autres restrictions avaient uniquement pour objet l'application de la surveillance de la haute police aux chefs des sociétés secrètes condamnés par l'arrêt de la cour des pairs du 23 janvier 1836.

Le roi garda le projet d'ordonnance, qui devait être renvoyé avec sa signature au garde des sceaux et inséré au *Moniteur* du lendemain. Tous les ministres regardaient cette affaire comme terminée, lorsque, vers dix heures et demie du soir, nous fûmes tous mandés aux Tuileries. Les ministres ne s'étaient pas placés comme d'habitude autour de la table du conseil; lorsque j'arrivai, je trouvai le roi debout et expliquant avec vivacité qu'il avait des objections à faire contre le projet d'amnistie. Le projet, selon lui, n'était pas assez large : il ne pouvait ainsi donner et retenir tout à la fois; il ne voyait aucun motif plausible pour soumettre certains amnistiés à la surveillance, et surtout pour ne pas rendre entièrement la liberté au régicide Meunier. Les termes presque passionnés de ce plaidoyer, s'ils provoquèrent chez nous tous la même émotion, rencontrèrent chez tous aussi la même résistance. Ce ne fut qu'après une longue discussion et à une heure avancée de la nuit que l'ordonnance, telle que nous l'avions délibérée, put être envoyée au *Moniteur*. Onze ans plus tard cependant, la liste des amnistiés donnait un chef à la révolte armée du 23 février, deux dictateurs au gouvernement républicain du 24 février, ses tribuns les plus violens à l'assemblée qui a proscrit le roi Louis-Philippe et sa famille. On le voit, l'ingratitude ne devait pas plus manquer à la clémence de 1837 qu'aux bienfaits de 1830.

Ce qu'on ne sait pas assez, ce qu'il faut dire, c'est que, dans sa propre cause, le roi pardonnait toujours sans effort. Là où son influence personnelle, ses idées, son système et ses prérogatives étaient en jeu, au milieu même de la lutte il absolvait d'avance les hommes qui s'étaient faits ses adversaires politiques. Au mois de juillet 1847, au moment

même où les instigateurs d'une croisade passionnée contre ce qu'ils appelaient si injustement le *gouvernement personnel* parcouraient le pays dans tous les sens, semaient partout l'agitation soi-disant *légale* et préparaient les funestes banquets, le roi, puissant encore, dont ils provoquaient les ressentimens, leur pardonnait en ces termes, que j'extrais d'un acte solennel où il déposait alors ses pensées intimes et ses dernières volontés : « Ce dont la France a besoin, c'est de bannir de son sein ces craintes, ces rivalités, ces jalousies réciproques, que la malveillance ne se fatigue jamais de semer, d'exciter ou d'entretenir entre les différens pouvoirs ou les institutions de l'état, afin de les affaiblir les uns par les autres, et de les renverser ensuite plus facilement; c'est d'empêcher la propagation de la funeste idée dont j'ai vu surgir tant de déplorables conséquences, et qui leur fait supposer que leurs forces respectives s'accroissent par l'amoindrissement de celles des autres. La vérité est que la force et la stabilité des institutions et du gouvernement en général ne peuvent s'accroître que par la force et la stabilité de chacun des pouvoirs qui les composent, et que par conséquent ce qui amoindrit l'un amoindrit nécessairement tous les autres. Dieu sait que, dans le cours de ma vie, j'ai souvent vu la royauté, comme les assemblées électives, payer bien cher l'entraînement de ces illusions, et pourtant, malgré le consciencieux scrupule que j'ai toujours mis à m'en tenir complétement exempt, il n'est que trop vrai que depuis mon avénement j'ai eu trop souvent à en souffrir, particulièrement quand on pouvait croire que mes intérêts personnels ou ceux de ma famille étaient en jeu. Quoi qu'il en soit, je ne veux pas m'appesantir sur de semblables récriminations, je ne veux rien reprocher à personne; je ne veux me ressouvenir que des intentions dont la plupart étaient bonnes, même quand elles m'infligeaient des plaies aussi cruelles. »

Ce pardon devait emprunter plus tard aux douleurs de la persécution et de l'exil un caractère plus touchant encore. Le décret de bannissement contre tous les membres de la famille d'Orléans venait d'être proposé à l'assemblée constituante; cette nouvelle arrivée à Claremont y avait jeté une douleur profonde. Le cœur du roi saigna plus cruellement peut-être de cette blessure que de celle du 24 février; le 24 février semblait en effet recevoir du décret de bannissement une sanction froide et réfléchie. Le roi m'écrivait à ce sujet le 16 mai 1848 : « Ce qui me révolte, ce qui fait bouillir mon sang, c'est de me voir, moi et les miens, voués au bannissement! moi, qui, comme roi, n'ai jamais fait la plus légère infraction à la charte et aux lois jurées! moi, le doyen de ces vétérans qui, dans les plaines de la Champagne, ont sauvé la France de l'invasion des armées étrangères!... Ne s'élèvera-t-il

donc pas dans le sein de l'assemblée nationale quelque voix généreuse qui rappelle les glorieux services que tous mes enfans ont eu le bonheur de rendre à la France, eux qui, dès leur jeune âge, n'ont connu d'autre ambition que celle de lui consacrer leur vie et de verser leur sang pour elle? Et ce serait eux que la France repousserait ainsi de son sein! La récompense de leur dévouement serait donc le bannissement sur la terre étrangère! »

Quelques jours après, Louis-Philippe, entouré de ses enfans et de quelques amis fidèles, écoutait la lecture des journaux qui venaient d'arriver de France; l'émotion la plus douloureuse était empreinte sur tous les visages : la loi de bannissement avait été adoptée; on lisait la longue liste des membres qui y avaient attaché leur nom. Le lecteur s'arrête tout à coup devant le nom d'un représentant à qui ses antécédens personnels semblaient devoir commander au moins la pudeur d'un vote contraire : « N'allez pas plus loin, dit le roi; ne lisez que les noms des membres qui ont voté contre le bannissement. Mes enfans, ne vous ressouvenez que de ceux-là; oubliez les autres. »

Depuis cette nouvelle épreuve si dignement supportée, au mois de juillet 1848, le roi exilé écrivait une note historique sur les causes et les circonstances de la révolution de février; la note est exempte de toute amertume contre ceux qui avaient préparé *sa chute sans le vouloir et sans le savoir;* on n'y trouve pas même une malédiction pour ceux qui n'ont profité de l'amnistie que pour en combattre et proscrire le royal auteur. Louis-Philippe amnistiait de son silence les factions qui l'avaient poursuivi, et jusqu'à cette démagogie sensualiste qui, prenant le gouvernement pour un champ d'exploitation, le pouvoir pour un moyen de jouissances, s'était ruée avec tant de frénésie dans les palais et sur les propriétés personnelles de la famille d'Orléans. L'histoire mettra en regard de la simple grandeur et de la prospérité du règne de Louis-Philippe les hontes et les misères de la révolution de 1848 : ce sera tout à la fois le châtiment de notre temps et l'enseignement de l'avenir.

Pour moi, dans ce cadre restreint, dois-je tracer la première page de ces douloureuses annales? Dois-je montrer les salons du Palais-Royal et de Neuilly envahis par une foule furieuse venant, comme autrefois les barbares dans Rome, briser les vases précieux et les statues, déchirer ou livrer aux flammes les tableaux et les manuscrits? Dois-je raconter les hauts faits de cette journée glorieuse qui détruit en quelques heures une galerie magnifique (1,050 tableaux sur 1,500), enveloppant dans la même proscription Holbein, Mignard, Reynolds, Gros, Géricault, Léopold Robert, les grands maîtres de tous les siècles?

Dresserai-je le long catalogue des manuscrits et des livres à jamais

perdus pour les lettres? Parmi ces précieux recueils, il se trouvait un ouvrage, fruit de trente années de soins, de recherches et de travail: cent vingt volumes in-folio contenant la plus belle collection de portraits gravés qui existât au monde. Un puissant intérêt historique s'attachait à cette collection : elle avait été formée par Louis-Philippe lui-même à travers les vicissitudes de ses fortunes diverses, comme une pensée anticipée des galeries de Versailles. La même pensée avait présidé à la création d'une autre collection non moins riche : à côté de 1,073 médailles antiques de quatre-vingt-trois peuples ou villes, Louis-Philippe avait placé les médailliers complets des règnes de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI, de Louis XVIII, de Charles X et de Napoléon. Les manuscrits et les livres furent anéantis ou maculés par la brutalité des envahisseurs; les médailles en or, en argent et en bronze devinrent la proie de la rapacité plus intelligente de leurs complices. En quelques instans, tout avait disparu.

Les hordes qui avaient pénétré dans le palais de Neuilly ne s'arrêtèrent même pas devant le cabinet de la reine, devant ce sanctuaire de la prière et de la charité, où l'épouse et la mère avait disposé sous quarante-sept cadres la couronne décernée à Vendôme au courage et à l'humanité de l'ancien duc de Chartres, et les prix obtenus par ses fils au collége Henri IV! Un cri a retenti, je le sais : « Respectez la reine! » mais ce vain bruit se perdit dans la tempête; les pieux souvenirs ont péri pour toujours!

Dois-je enfin, après l'immense destruction d'un seul jour, montrer la tyrannie officielle et les profanations organisées du lendemain?

Non, étouffons les ressentimens; inclinons-nous devant le pardon qui sort d'un tombe. Le roi lui-même, au milieu d'un exil chaque jour plus douloureux, ne trouvait dans son cœur que des vœux pour la France. Au mois de mai 1849, il écrivait dans l'un de ses codicilles : « Fasse le ciel que la lumière de la vérité vienne enfin éclairer mon pays sur ses véritables intérêts, dissiper les illusions qui ont tant de fois trompé son attente, en le conduisant à un résultat opposé à celui qu'il voulait atteindre! Puisse-t-elle le ramener dans ces voies d'équité, de sagesse, de morale publique et de respect de tous les droits, qui peuvent seules donner à son gouvernement la force nécessaire pour comprimer les passions hostiles, et rétablir la confiance par la garantie de sa stabilité! Tel a toujours été le plus cher de mes vœux, et les malheurs que j'éprouve avec toute ma famille ne font que le rendre plus fervent dans nos cœurs. »

Lorsqu'un vieillard auguste fait entendre de telles paroles devant Dieu même, lorsqu'en regard de cette vie si clémente et si patriotique, on évoque le souvenir des trois exils de Louis-Philippe, des

six assassinats dirigés contre sa personne, de sa chute au 24 février, de sa mort sur la terre étrangère, l'ame demeure muette sous les décrets impénétrables de la Providence, et l'esprit n'a plus qu'un doute cruel sur les conditions nécessaires du gouvernement des sociétés humaines! La générosité de Louis-Philippe fut sans doute excessive. Que d'autres osent blâmer ce noble cœur, que d'autres imputent à cette générosité téméraire l'ébranlement de la société et la chute de la monarchie! je repousse ce blasphème au nom du roi que j'ai servi, et, pour compléter à la fois son portrait et sa défense, je m'écrie avec Bossuet :

« Il était juste, modéré, magnanime, très instruit de ses affaires et des moyens de régner; jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté non-seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples. Que lui peut-on reprocher, sinon la clémence? Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de César, qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir : *Cæsari proprium et peculiare sit clementiæ insigne, quâ usque ad pœnitentiam omnes superavit* (1). Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de ce prince aussi bien que de César; mais que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus ne pensent pas, pour cela, nous persuader que la force ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. »

MONTALIVET.

(1) Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre VII, chap. XXVI.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE.

LES CONTES DE LA REINE DE NAVARRE,

COMÉDIE DE MM. SCRIBE ET LEGOUVÉ.

Pour bien connaître Marguerite de Navarre, il faut l'étudier dans sa correspondance. C'est là, en effet, qu'elle se montre à nous tout entière, sans arrière-pensée, sans déguisement, car ses lettres n'étaient pas destinées à la publicité. Les *Poésies* et les *Contes* de Marguerite, utiles à consulter sans doute, sont loin de nous éclairer d'une lumière aussi sûre. Cependant pour tout esprit bien fait, qui prend la peine de comparer les *Contes* et les *Poésies*, il y a dans le caractère spécial de ces deux recueils un digne sujet de méditation, et de cette comparaison jaillit une pensée bien voisine de la vérité. Je ne veux pas dire des *Contes de la reine de Navarre* ce que Montesquieu disait de la loi salique. Il est pourtant vrai que la plupart de ceux qui en parlent ne les ont pas lus. Il s'en faut de beaucoup que tous ces contes soient égrillards. A côté d'un récit qui semble emprunté à Boccace, on trouve le récit d'un amour malheureux, exalté jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à l'abnégation la plus sublime aux yeux des ames tendres, la plus folle aux yeux des esprits qu'on appelle sensés. Il y a dans les *Contes* mêmes de Marguerite un côté mystique, moins frappant sans doute que dans ses *Poésies*, mais qui pourtant n'échappe pas aux regards d'un lecteur attentif. Chaque récit, sérieux ou grivois, est suivi d'une discussion en règle sur le mérite et les vertus des personnages mis en scène, et dans cette discussion le sentiment chrétien se produit presque tou-

jours sous la forme la plus sévère. Quant aux *Poésies* de Marguerite, qui sont loin de posséder le même charme, la même valeur littéraire que ses *Contes*, depuis *le Miroir de l'ame pécheresse* jusqu'aux *Mystères*, qui terminent le recueil, il est bien difficile d'y trouver le plus petit mot pour rire. On s'étonne à bon droit que les docteurs de la Sorbonne aient condamné comme hérétique *le Miroir de l'ame pécheresse*. Le raisonnement des docteurs n'était pas, en effet, conforme aux lois d'une saine logique. Marguerite n'avait parlé ni des saints, ni du purgatoire; donc elle ne croyait ni au purgatoire ni aux saints. Ce n'est pas là certainement ce qu'on peut appeler un enthymême victorieux. Cependant, sans la protection toute-puissante de son frère, Marguerite serait peut-être montée sur le bûcher. Bien que le texte des *Contes*, publié par Claude Gruget dix ans après la mort de l'auteur, ne puisse être accepté comme un texte original, il ne faut pourtant pas exagérer l'importance des altérations qu'il a subies, et, si nous n'avions pas les lettres de Marguerite, nous pourrions par la lecture de ses *Contes* deviner à peu près toutes les pensées qui ont rempli sa vie. Sa correspondance, dont les autographes sont conservés à la Bibliothèque, nous dispense de toute conjecture. Il est inutile désormais de chercher à deviner, sous le voile plus ou moins transparent de la fiction, ce que Marguerite nous révèle dans ses lettres.

Or, si cette correspondance réfute victorieusement les reproches de légèreté et même de libertinage qui ont été adressés à Marguerite par l'ignorance et la superstition, elle nous explique en même temps ce qu'il y avait de douloureux dans sa tendresse pour son frère. Il n'est pas vrai que la reine de Navarre ait choisi plus d'un amant parmi les poètes réunis à sa cour; il n'est pas vrai qu'elle se soit donnée à Marot, car Marot n'était rien moins que discret : s'il eût possédé Marguerite un jour, une heure seulement, il n'aurait pas manqué de s'en vanter, et l'on ne trouve le souvenir d'un tel bonheur ni dans ses élégies, ni dans ses épigrammes. Il n'est pas vrai que Marguerite se soit livrée à son frère : l'accusation d'inceste portée contre elle ne repose sur aucun fondement; mais il est vrai qu'elle a ressenti pour son frère une tendresse qui allait au-delà de l'amitié. Nous pouvons nous prononcer sur cette question sans redouter le reproche de légèreté. Les pièces sont entre nos mains, et, loin de condamner Marguerite, elles commandent la pitié à toutes les ames généreuses. Oui, Marguerite a aimé François Ier autrement qu'un frère, mais elle a refoulé au fond de son cœur cette coupable passion, et n'a rien fait pour la rendre contagieuse. Elle en rougissait comme d'un crime, et la lettre qui nous la révèle montre assez clairement que son frère ne la partageait pas. Cette lettre, écrite par la duchesse d'Alençon à l'âge de vingt-neuf ans, ressemblerait à une énigme, tant le langage en est embarrassé, si nous n'avions pas pour

l'expliquer, pour la commenter, la correspondance de Marguerite avec Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux. Dans la lettre mystérieuse adressée à son frère, elle lui dit que sans doute il ne voudra pas faire un long détour pour éviter de rencontrer celle qui met en lui tout son bonheur, qui estime sa vue plus chère que tous les biens de ce monde; elle mêle à ces accens de tendresse un sentiment de remords qui certes ne s'accorde pas avec une amitié fraternelle; elle ajoute que, si son frère consent à ne pas l'éviter, elle saura trouver un prétexte pour s'échapper et le voir; et comme si elle craignait de n'avoir pas encore exprimé assez clairement sa confusion et sa honte, elle signe : « Pis que morte. » Cette signature étrange se retrouve dans sa correspondance avec Guillaume Briçonnet, et comme dans cette correspondance Marguerite parle toujours d'une faute à expier sans jamais la nommer, comme elle demande conseil à Briçonnet sur le moyen le plus sûr de rentrer dans le droit chemin sans jamais lui dire en quoi elle a failli, il est bien difficile de ne pas rapprocher des lettres de Marguerite à l'évêque de Meaux la lettre énigmatique dont j'ai tout à l'heure donné la substance. Les réponses de l'évêque, écrites dans un style mystique, ne laissent pas assez nettement deviner sa pensée pour que Marguerite puisse y trouver une consolation. Les sentimens de Guillaume Briçonnet, très chrétiens, je veux bien le croire, sont noyés dans un tel déluge de métaphores, et ces métaphores elles-mêmes sont si étrangement choisies, qu'il est impossible de garder son sérieux en l'écoutant; mais le style burlesque du confesseur n'efface pas la tristesse de la pénitente.

Il faut donc reconnaître, pour peu qu'on ait le goût de la justice, que Marguerite a été cruellement calomniée. Comment expliquer les reproches qui pèsent sur sa mémoire? Comment cette femme, dont toute la vie n'a été qu'un long dévouement, se trouve-t-elle accusée d'impudicité? La protection généreuse qu'elle accorda toujours aux protestans persécutés suffit, à mon avis, pour rendre raison de cette contradiction. Les docteurs impitoyables qui ont allumé le bûcher de Berquin au moment où ils se vantaient d'envoyer son ame criminelle aux pieds de son juge n'oubliaient pas que Marguerite avait tout fait pour le sauver. Si Berquin, docile aux conseils de Marguerite, eût continué paisiblement ses études philosophiques et n'eût pas bravé l'autorité de l'église, il fût mort tranquille dans son lit. Les bourreaux de Berquin ne pouvaient pardonner à la sœur du roi l'asile qu'elle offrait dans sa cour de Béarn à tous les libres penseurs; la Sorbonne était jalouse de cette princesse ingénieuse et savante, qui mettait sa puissance au service de la liberté. La rancune de la Sorbonne s'est traduite en accusation d'hérésie. Quoi de plus simple? quoi de plus naturel? Était-il possible qu'il en fût autrement? Quand le conné-

table de Montmorency, après avoir obtenu par le crédit de Marguerite toutes les grandeurs, toutes les dignités, toutes les richesses qu'il pouvait souhaiter, la payait d'ingratitude, conseillait au roi d'assurer le salut spirituel de son royaume en commençant par sa propre famille l'application de la justice, et n'obtenait de lui qu'une réponse dédaigneuse où l'orgueil et l'égoïsme parlent plus haut que l'orthodoxie, n'était-il pas inévitable que la Sorbonne, dont la rancune se révélait par la bouche de Montmorency, essayât de prendre sa revanche? Le roi avait dit : « Ma sœur m'aime trop pour jamais croire ce qui sera contraire au bien de mon état; elle ne croira jamais que ce que je voudrai. » Déconcertés par ces paroles hautaines, les ennemis de la philosophie, que Marguerite protégeait avec ardeur, ont ajouté au reproche d'hérésie le reproche d'impudicité, et cette double accusation a été acceptée par la foule ignorante comme un article de foi.

Certes, je ne voudrais pas recommander les *Contes* de Marguerite comme un traité de morale à l'usage des jeunes filles. Cependant, parmi ces contes mêmes, il y en a plus d'un où la morale la plus sévère ne trouverait pas grand'chose à condamner, où la passion, loin d'être exaltée comme une loi suprême, nous est présentée avec un cortége de dangers, un appareil de souffrances, qui ne sont pas faits pour encourager le mépris du devoir. Et puis, d'ailleurs, est-il permis de juger l'auteur de ce livre avec une sévérité absolue, sans tenir compte du temps où elle a vécu, du milieu où s'est développée son intelligence, de l'éducation qu'elle a reçue, des exemples qu'elle a eus devant les yeux? Le philosophe peut juger le livre en lui-même, l'historien ne doit jamais oublier l'état moral de la France pendant la première moitié du XVIe siècle. Or, sous le règne de Louis XII, sous le règne de François Ier, l'opinion se montrait fort indulgente pour la galanterie : faut-il s'étonner que Marguerite ait souvent partagé l'indulgence de l'opinion? Louise de Savoie, dont les principes n'étaient rien moins que rigoureux, n'a-t-elle pas dû déposer dans l'ame de sa fille le germe d'une tolérance à toute épreuve? J'en ai dit assez, je crois, pour démontrer qu'il ne faut pas attribuer à Marguerite seule ce que la morale doit condamner dans ses *Contes*.

Marguerite a été mariée deux fois, une première fois au duc d'Alençon, lorsqu'elle avait à peine dix-sept ans. La retraite précipitée de son premier mari à la bataille de Pavie, que l'histoire a flétrie du nom de lâcheté, n'expliquerait pas l'aversion qu'elle avait pour lui; car si la lâcheté justifie le mépris, elle a besoin, pour se trahir, de se trouver en face du danger, et depuis le jour de son mariage jusqu'à la bataille de Pavie, c'est-à-dire dans l'espace de seize ans, le duc d'Alençon n'avait jamais eu à donner la mesure de son courage. Il faut donc chercher ailleurs la cause de cette aversion. La lettre mystérieuse dont

j'ai parlé nous dispense de toute conjecture. Marguerite avait été mariée contre son gré à un homme qui n'avait en lui-même rien de séduisant, d'un visage et d'un esprit vulgaires, qu'elle n'aurait pu aimer, lors même que son cœur n'eût pas été dominé par une passion dont elle rougissait. Deux ans après la mort du duc d'Alençon, Marguerite épousa Henri d'Albret, âgé de vingt-quatre ans, c'est-à-dire plus jeune qu'elle de onze ans. Cette seconde union n'aurait sans doute jamais été troublée sans les calomnies du connétable de Montmorency, qui semblait prendre à tâche de poursuivre sa bienfaitrice. Grace aux avis officieux du connétable, Henri d'Albret se crut trompé par Marguerite, et se laissa emporter par la colère jusqu'à la frapper. Il fallut l'intervention du roi pour ramener la paix dans le ménage. Heureusement la jalousie du mari ne tint pas contre l'évidence, et Marguerite pardonna généreusement. Elle savait, par la grace de son esprit, par le charme de ses manières, faire oublier son âge, et la violence même de la jalousie qu'elle inspirait prouve assez clairement à quel point elle avait réussi. Marguerite aimait sincèrement Henri d'Albret. Cependant, quoiqu'elle eût réussi à dompter ses coupables pensées, son frère tenait toujours la première place dans son cœur. Les lettres écrites pendant son voyage en Espagne nous révèlent toute la vivacité de sa tendresse : elle accuse avec impatience la longueur de la route, la lenteur des chevaux qui l'emportent vers le prisonnier, l'inclémence de la saison. Toutes ses pensées vont à son frère. Pourvu qu'elle le délivre, qu'elle le ramène en France sain et sauf, elle sera trop payée de ses fatigues. Qu'un messager couvert de fange vienne lui apporter des nouvelles de son frère bien-aimé, elle ira l'embrasser, et, s'il n'a pas de lit pour se reposer, elle lui donnera son lit et dormira sur la dure. Ainsi toute la vie de Marguerite se résume dans sa tendresse pour son frère.

François Ier, bien qu'il appelât Marguerite sa mignonne, l'a plus d'une fois traitée avec un égoïsme cruel. Il lui a pris sa fille, à peine âgée de trois ans, pour l'élever à sa guise à Plessis-lez-Tours. Ni prières, ni larmes n'ont pu le fléchir : il voyait dans sa nièce un bien dont il voulait disposer dans l'intérêt de sa politique, et sa conviction à cet égard était si complète, si profondément enracinée, que sans doute Marguerite l'eût étonné, si, au lieu d'invoquer leur mutuelle affection pour garder sa fille, elle eût invoqué ses droits de mère. Si le fils de Louise de Savoie n'a pas dit, comme plus tard Louis XIV : « L'état c'est moi, » toute sa conduite s'explique par cette orgueilleuse pensée. Ce roi, si vanté comme la fleur de la chevalerie, n'avait d'un chevalier que la bravoure, et c'est à sa bravoure qu'il doit l'indulgence de la postérité. L'histoire pourtant, lorsqu'elle prend ses devoirs au sérieux, est obligée de se montrer sévère pour François Ier; car, si la bravoure tient un rang

élevé parmi les vertus militaires, elle ne suffit pas à l'homme de guerre. Tous ceux qui ont pris la peine de lire avec attention le récit de la bataille de Pavie, écrit par les hommes du métier, savent très bien que le roi de France a perdu la partie par présomption, par ignorance. Il a livré bataille contre l'avis de tous les vieux généraux qui l'entouraient, contre l'avis de La Trémouille; il a cédé au conseil imprudent de Bonnivet; il s'est laissé abuser comme un enfant par Antonio de Leyva. En engageant le combat, tandis que les troupes espagnoles s'éparpillaient pour rendre moins meurtrier le feu de son artillerie, il a forcé au silence les canons qui balayaient les rangs ennemis. Il a payé de sa personne, il a bravement combattu, il a joué sa vie pour racheter sa faute; mais sa bravoure, si justement admirée, n'excuse pas sa conduite : il n'est pas permis à un général, roi ou roturier, de sacrifier le sang de ses soldats à son ignorance, à sa vanité. Or, la bataille de Pavie, livrée contre l'opinion unanime des hommes de guerre, conduite au mépris de toutes les lois du métier, n'est aux yeux de l'histoire qu'un acte d'orgueil et de folie. La lettre de François Ier à sa mère, inspirée sans doute par un noble sentiment, est loin d'avoir l'éloquence qu'on lui attribue; cette ligne si célèbre : *Tout est perdu fors l'honneur*, n'est pas, comme on le répète, toute la lettre du roi. Avant de trouver cette noble pensée, François Ier adresse à Louise de Savoie une série de lieux communs, de phrases banales, qui ne préparent pas l'esprit du lecteur à l'admiration. Prisonnier dans la forteresse de Pizzighittone, dès qu'il a écouté les conditions de Charles-Quint, apportées par le sire de Rœux, il n'hésite pas à disposer de Marguerite, et à qui veut-il la donner? Au connétable de Bourbon! Ce roi chevalier offre la main de sa sœur bien-aimée au traître qu'il méprise. Il n'a pas voulu rendre son épée au connétable, et il ne craint pas de lui offrir sa sœur. Touchante preuve de tendresse! Dans l'espérance de racheter le duché de Bourgogne, il donne sa *mignonne* à un traître. Puisqu'il avait étudié la guerre et la politique dans les romans de la Table-Ronde, il devait au moins se conduire en chevalier après la défaite comme pendant la bataille, et ne pas disposer de sa sœur comme d'un à-point pour sa rançon. La plus éclatante bravoure ne rachètera jamais une telle action.

Personne n'ignore les conditions du traité de Madrid. Le signer avec l'intention de l'exécuter, c'était l'œuvre d'un insensé; le signer avec la ferme résolution de le violer, n'est certes pas l'œuvre d'un homme loyal. Rapprochée du traité de Madrid, que devient la lettre de François Ier à Louise de Savoie? que devient l'honneur du roi chevalier? Le prisonnier de Madrid avait conçu un noble dessein, un dessein généreux; il voulait abdiquer, afin de réduire à néant toutes les prétentions politiques de son geôlier. Une fois dépouillé de la couronne par sa

propre volonté, le roi n'était plus qu'un prisonnier rachetable à prix d'argent; il ne restait plus qu'à débattre le chiffre de la rançon; mais il ne paraît pas que cette résolution, si peu d'accord avec le caractère habituel de François Ier, ait été autre chose qu'une pensée passagère. Charles-Quint, lorsqu'il l'apprit par une indiscrétion peut-être calculée, ne s'en effraya pas, et la traita de comédie; l'événement a prouvé qu'il avait raison. Abdiquer, en effet, c'était se sacrifier à la France, et François Ier s'estimait trop haut pour renoncer au pouvoir suprême dans l'intérêt de son pays. Charles-Quint a donc bien fait de ne pas s'alarmer. On aura beau dire que le traité de Madrid était inexécutable : la protestation, signée par François Ier avant le traité même en présence des ambassadeurs de Louise de Savoie, ne justifie pas la déloyauté du prisonnier. Promettre au vainqueur une des plus riches provinces de France, et donner en otage ses deux fils aînés, est et sera toujours aux yeux de tous les esprits droits une triste manière de recouvrer sa liberté.

Parlerai-je de la générosité de François Ier? Oui, sans doute, il avait le goût, la passion de la magnificence; mais sa générosité n'était pas sans bornes, comme on se plaît à le dire. A son retour en France, après le traité de Madrid, quand il choisit une nouvelle maîtresse parmi les filles d'honneur de Louise de Savoie, quand il jeta les yeux sur Anne de Pisseleu, il voulut la combler de présens sans bourse délier, et ne trouva rien de mieux que d'envoyer redemander à la comtesse de Chateaubriand les bijoux qu'il lui avait donnés. Françoise de Foix fit semblant de se faire prier, et au bout de quelques jours lui renvoya en lingots tout ce qu'elle avait reçu de lui. C'était se montrer tout à la fois fière et désintéressée. Elle ne voulait pas abandonner à une autre femme ces gages d'une tendresse si vite oubliée, et donnait à son amant une leçon de délicatesse. Il est douteux pourtant que François Ier l'ait comprise. Un roi capable d'adresser une pareille demande à la maîtresse qu'il quitte n'est guère fait pour s'incliner devant cette dédaigneuse réponse. Une telle générosité devait inquiéter la future duchesse d'Étampes.

Charles-Quint semblait né pour gouverner. Élevé par deux hommes habiles, M. de Chièvres et Adrien d'Utrecht, il connut de bonne heure l'art de mettre à profit les défauts de ses adversaires et de les vaincre sans courir au-devant du danger. Roi d'Espagne à seize ans, empereur d'Allemagne à dix-neuf ans, il eut sans effort la gravité qui convenait à son rôle. Les admirateurs de François Ier ont reproché à Charles-Quint d'avoir paru trop rarement sur les champs de bataille : un tel reproche n'a pas besoin d'être réfuté. Il n'est permis qu'aux esprits étourdis de confondre les devoirs d'un roi avec les devoirs d'un soldat. Toutes les fois que Charles-Quint a jugé utile de payer de sa personne,

il l'a fait sans ostentation comme sans couardise. Quant aux batailles qu'il a gagnées par ses généraux sans quitter son palais, si elles ne lui assurent pas un rang élevé parmi les hommes de guerre de son temps, elles le classent à coup sûr parmi les plus habiles politiques. Habituellement dissimulé, Charles-Quint n'est pas sans quelque ressemblance avec Louis XI. Cependant il y aurait de la puérilité à vouloir établir entre eux une comparaison, car il y avait parfois dans la gravité de Charles-Quint quelque chose de théâtral : il n'oubliait jamais sa puissance, et voulait à toute heure frapper l'imagination de ceux qui l'écoutaient ou le regardaient. Il ne négligeait rien pour donner à son silence même une majesté qui le mît au-dessus des autres hommes. Il n'aimait pas la guerre pour la guerre, et ne demandait à l'épée de ses généraux que les triomphes qu'il ne pouvait obtenir par l'habileté de ses négociateurs. Il n'avait qu'une seule passion, la passion de la puissance. On ne trouve pas dans toute sa vie la trace d'une passion rivale. Ses maîtresses n'ont jamais été pour lui qu'une pure distraction, encore mesurait-il le temps qu'il leur abandonnait. Il aimait la magnificence, mais il l'aimait surtout pour éblouir, pour étonner, pour marquer sa supériorité, et personne ne l'a jamais vu ébloui lui-même de la splendeur de ses fêtes.

Ainsi tout faisait de Charles-Quint l'adversaire le plus redoutable de François Ier. N'ayant aucun des vices de Henri VIII, il suivait patiemment les projets qu'il avait conçus, et ne s'en laissait détourner ni par les plaisirs qui s'offraient à lui, ni par les obstacles qu'il rencontrait sur sa route.

C'est avec les trois personnages que je viens d'esquisser que M. Scribe et M. Legouvé ont voulu construire une comédie. Ils ont cru qu'en mettant aux prises la duchesse d'Alençon et Charles-Quint, ils trouveraient moyen de nous égayer. Le titre même qu'ils ont donné à leur ouvrage indique assez clairement qu'ils n'ont pas entendu respecter l'histoire, et sans doute ils attachent peu d'importance aux événemens accomplis sous le règne de François Ier.

Cependant, tout en reconnaissant le mérite de leur franchise, je crois devoir protester contre l'usage qu'ils ont fait des noms historiques. Demander au traité de Madrid le sujet d'une comédie pouvait à bon droit passer pour une tentative singulière. Il n'y a certes pas dans ce déplorable traité le plus petit mot pour rire. Ce projet paradoxal n'a pourtant pas suffi à l'imagination de MM. Scribe et Legouvé. Pour ne laisser aucun doute dans l'esprit de l'auditoire, pour montrer nettement toute la hardiesse de leur pensée, ils ont appelé le traité de Madrid *la revanche de Pavie*. Je ne crois pas qu'il soit possible de porter plus loin le mépris de l'histoire. Je cherche dans le règne entier de François Ier la revanche de Pavie, et je trouve à grand'peine une bataille

qui mérite ce nom pompeux. Si la victoire de Cérizolles est la revanche de Pavie, la revanche s'est fait long-temps attendre, car elle n'a été prise par la France que dix-neuf ans après la défaite. Serait-ce d'aventure le traité de Cambrai qui mériterait le nom de revanche? Ce traité, signé par Louise de Savoie, Marguerite de Navarre et Marguerite d'Autriche, est une tache dans la vie de François Ier, car il abandonnait, pour obtenir la paix, tous les alliés qui s'étaient compromis pour lui. Les auteurs de la comédie nouvelle ne s'arrêtent pas devant ces misérables objections. Ils ne s'inquiètent ni de la victoire de Cérizolles, ni de la paix de Cambrai. C'est dans le traité de Madrid qu'ils voient, qu'ils veulent voir la revanche de Pavie; et, pour justifier le titre qu'ils ont choisi, ils mettent sur le compte de Marguerite de Navarre la délivrance de François Ier, qu'elle n'a pourtant pas obtenue. Ils suppriment d'un trait de plume les trois négociateurs que Louise de Savoie avait envoyés en Espagne avant sa fille, qui avaient commencé la tâche poursuivie plus tard par Marguerite, et qui s'est achevée après son départ. Ils ont espéré, par cette omission, accroître l'importance politique de la duchesse d'Alençon, et je serais très disposé à leur pardonner le parti qu'ils ont adopté, s'ils l'avaient suivi plus franchement. Je ne tiens pas à voir en scène l'archevêque d'Embrun ou le président du parlement de Paris; mais, si l'on raie de la liste des personnages les négociateurs qui ont assisté Marguerite dans ses démarches auprès de Charles-Quint, il faut au moins donner à Marguerite quelques-unes des facultés qui caractérisent l'homme d'état, et les auteurs de la comédie nouvelle ne paraissent pas y avoir songé.

A Dieu ne plaise que je demande aux poètes dramatiques de suivre pas à pas l'histoire! Qu'il s'agisse d'une action sérieuse ou comique, il faut laisser à la fantaisie la liberté d'interpréter les événemens et les personnages. Seulement l'interprétation, pour être avouée par le goût, par le bon sens, doit respecter la réalité; il n'y a pas de commentaire possible sur un texte effacé. Or, je crois pouvoir démontrer facilement que les auteurs de la comédie nouvelle ont fait une part beaucoup trop large à la fantaisie; il n'ont pas interprété le traité de Madrid, ils l'ont dénaturé.

Les personnages de la comédie nouvelle n'ont absolument rien à démêler avec l'histoire. Si jamais la faculté d'inventer s'est librement exercée, c'est à coup sûr dans cette œuvre Malheureusement, ce que l'histoire a perdu, la poésie ne l'a pas gagné. Si la réalité a été méconnue, foulée aux pieds, traitée avec un mépris superbe, la fantaisie, en déployant ses ailes dans un espace indéfini, n'a pas effacé de la mémoire des auditeurs cette chose prosaïque et vulgaire qui s'appelle l'histoire. Charles-Quint, à parler franchement, est une espèce de moyenne proportionnelle entre le don Quexada de *Don Juan d'Autri-*

che et le comte de Rantzau de *Bertrand et Raton*. Les historiens français, italiens, espagnols, n'ont pas fourni un trait pour la composition de ce personnage. Feuilletez Ulloa, Sandoval, Du Bellay; vous ne trouverez pas dans leurs livres, si justement estimés, une seule page qui puisse servir à expliquer le Charles-Quint de la comédie nouvelle. L'empereur d'Allemagne, le monarque privilégié qui réunissait sous sa domination l'Espagne, les Pays-Bas, les Indes, est voltairien comme don Quexada, élève de Candide et de Zadig comme le comte de Rantzau. Ne lui demandez pas une parole, une pensée, un sentiment qui appartienne au pays qu'il habite, au temps où il vit : les auteurs, doués d'un esprit cosmopolite, ne tiennent compte ni des lieux, ni des temps. Leur Charles-Quint ne relève que de leur seule fantaisie. Il est railleur comme un roman écrit par un encyclopédiste et crédule comme un oncle du boulevard Bonne-Nouvelle. C'est un mélange d'ironie et de niaiserie dont l'histoire n'a jamais offert le modèle, mais que chérissent à bon droit tous les musiciens qui se prennent pour les héritiers de Grétry et de Dalayrac : un tel personnage, en effet, convient merveilleusement à l'Opéra-Comique. Chacune de ses railleries ou de ses bévues offre le thème d'une ariette ou d'un morceau d'ensemble; les ténors et les *prime donne* doivent voter des actions de graces aux auteurs de la comédie nouvelle pour le rajeunissement inattendu de ce type, déjà soumis à de si nombreuses épreuves. Si la comédie n'a pas à se féliciter de l'invention de ce personnage, en revanche l'Opéra-Comique doit s'en réjouir, et c'est une gloire assez belle pour contenter l'orgueil le plus exigeant.

François Ier, dans *les Contes de la reine de Navarre*, m'a rappelé les plus candides émotions de ma jeunesse. Je me suis cru, pendant quelques instans, ramené sous les voûtes du théâtre Feydeau, qui a disparu depuis long-temps. Il me semblait entendre le morceau si fameux de *Françoise de Foix :*

Chevaliers, soutiens de la France,
Soyons célèbres tour à tour
Au champ d'honneur par la vaillance,
Par la constance au champ d'amour.

L'orchestre, je ne sais pourquoi, était absent, et nous avons été privés de la musique de Berton; mais toutes les mémoires fidèles au culte de la musique nationale, qui n'ont pas sacrifié l'école française aux écoles allemande et italienne, se rappelaient avec délices le morceau que je viens de citer. A quoi bon chercher dans le François Ier de MM. Scribe et Legouvé le François Ier de l'histoire? Depuis quand, s'il vous plaît, la fantaisie est-elle devenue la très humble servante de la réalité transmise aux esprits curieux par le témoignage des contemporains? Il faut laisser aux érudits, aux rats de bibliothèque, comme se plaisent gra-

cieusement à les nommer les beaux esprits que la mode a pris sous sa protection, le soin puéril de mettre sous un nom réel des faits réels, la ridicule ambition de reconstruire par la pensée un François Ier qui ne soit fait ni de bois ni de carton, mais de chair et d'os, de sang et de passion, comme les hommes qui ont vécu, comme les hommes que nous coudoyons chaque jour. Est-il vraiment possible qu'il se rencontre aujourd'hui des esprits assez mesquins, assez timides, assez pusillanimes, pour chercher dans la réalité historique le point de départ de la fantaisie? Plaignons-les sincèrement, car ils ne savent ce qu'ils font. Le François Ier de la comédie s'est affranchi, grace à Dieu, du joug humiliant de l'histoire. Louise de Savoie, Marguerite de Navarre, ne le reconnaîtraient pas; mais qu'importe? c'est un personnage librement imaginé, et, bien qu'il parle sans accompagnement, bien que sa pensée ne soit soutenue ni par le cor ni par les violons, il y a dans tous ses mouvemens, dans toute sa démarche, je ne sais quoi de galant et de hardi qui sent son paladin, et qui est fait pour provoquer les applaudissemens.

Marguerite, dans la comédie nouvelle, voudrait bien ressembler au Figaro de Beaumarchais; faute de mieux, après d'inutiles efforts, elle se contente de reproduire, aussi fidèlement qu'elle le peut, le Bolingbroke du *Verre d'eau*. Elle devine tout, elle conduit tout; tous les personnages qui s'agitent autour d'elle relèvent de sa seule volonté. Elle gouverne son frère, elle gouverne Charles-Quint, elle gouverne le conseil de Castille : roi et ministres sont des marionnettes dont elle tient les fils dans sa main. Il est vrai que ce Bolingbroke en jupons n'inspire pas un intérêt bien vif, que la tendresse fraternelle tient bien peu de place dans les discours de cette femme qui veut, avant tout, montrer son esprit. Tout cela est trop évident pour avoir besoin d'être démontré; mais au moins la Marguerite de la comédie nouvelle possède le mérite de la nouveauté. Tous ceux qui ont lu l'excellent travail de M. Génin sur Marguerite de Navarre reconnaîtront, sans se faire prier, que MM. Scribe et Legouvé, pour conserver toute leur liberté, ont négligé prudemment de le consulter. L'intelligence complète de tous les faits dont se compose la biographie de Marguerite aurait pu les gêner; pour marcher plus hardiment à la conquête de l'idéal, ils ont fermé les yeux à la lumière, et ont créé par la toute-puissance de leur fantaisie une Marguerite dont le type ne se révèle ni dans les ouvrages, ni dans les lettres qu'elle a signés de son nom.

L'infante Isabelle, qui doit épouser Charles-Quint, est un modèle de niaiserie souvent applaudi au boulevard, et que le parterre du Théâtre-Français n'a pas revu sans plaisir. Eléonore, sœur de l'empereur, reine douairière de Portugal, a toute l'ampleur intellectuelle nécessaire pour briller dans la *stretta* d'un duo. Elle n'est pas tout-à-fait assez passion-

née pour briller dans le récitatif ou dans le *largo;* mais elle a tout ce qu'il faut pour éclater victorieusement dans la *stretta.* Tous les professeurs de composition doivent la recommander à leurs élèves comme un personnage qui se plie docilement à tous les caprices du hautbois et de la clarinette. En présence d'une création si hardie, si nouvelle, si parfaitement inattendue, est-il permis de parler de l'histoire? Opposer la réalité au souffle poétique, n'est-ce pas se rendre coupable de sacrilége?

Comment célébrer dignement Gattinara et Babieça? Je ne demande pas à MM. Scribe et Legouvé pourquoi ils ont transformé Gattinara en Guatinara; ils ne descendraient pas à me répondre. Cette curiosité philologique n'amènerait sur leurs lèvres qu'un dédaigneux sourire. J'aime mieux appeler l'attention sur la crédulité vraiment exemplaire de Guatinara, sur la jalousie prodigieusement amusante de Babieça. Pourquoi MM. Henri et Ferréol n'étaient-ils pas chargés de remplir ces deux rôles importans? Ils les ont joués si souvent à la satisfaction générale du parterre, que M. Scribe s'est rendu coupable envers eux d'une véritable ingratitude en négligeant de leur confier la centième répétition de ces deux types, éternellement jeunes, éternellement nouveaux. C'était bien la peine vraiment de conquérir à ces deux types si gracieux et si gais l'enthousiasme et les applaudissemens, pour obtenir une telle récompense! On n'a donc pas calomnié les poètes en les accusant d'être aussi ingrats que les rois.

Le lecteur devine sans peine que l'action nouée entre ces personnages de pure fantaisie n'a rien de commun avec cette réalité mesquine qui s'appelle l'histoire. Nous voyons, en effet, Charles-Quint bouder Marguerite, parce qu'elle n'a pas eu l'esprit de lui offrir avec empressement une aumônière qu'elle brode pour le plus vaillant des chevaliers. Ombres de Bouilly et de Creuzé de Lesser, humiliez-vous! Jamais votre imagination si féconde n'a rien trouvé d'aussi ingénieux. François Ier veut se laisser mourir de faim, et Marguerite, pour le ramener à la vie, demande à souper, et porte tour à tour la santé de Louise de Savoie, du dauphin, de Françoise de Foix, de toutes les dames de la cour de France. S'il faut en croire les galans poètes qui ont cherché dans le traité de Madrid le sujet d'une joyeuse comédie, toutes les dames de la cour de France ont remis à Marguerite des nœuds de rubans, des écharpes brodées de leurs mains, des boucles de cheveux. Pauvre comtesse de Chateaubriand, que de rivales se disputent le cœur de son royal amant! Le François Ier de MM. Scribe et Legouvé est un terrible séducteur. Il n'y a pas une femme dans son royaume qui ose lui résister, et Marguerite, sa sœur, joue auprès de lui, au profit de ces cœurs ardens, le rôle d'entremetteuse. Comment le roi prisonnier résisterait-il à l'éloquence d'un tel message? Il boit

gaiement à toutes les femmes de la cour de France. Je regrette pourtant qu'il ne demande pas à Marguerite les nœuds de rubans, les écharpes et les boucles de cheveux dont elle s'est chargée pour lui. On me répondra qu'il doit être blasé depuis long-temps, que des succès si nombreux et si faciles doivent avoir perdu toute saveur : cette réponse ne me contente pas.

Quand il s'agit d'emporter en France l'acte d'abdication, Marguerite imagine un stratagème qui me ravit par sa nouveauté. Charles-Quint achève ses dépêches, et Babieça, l'époux malheureux de Sanchette, attend que sa majesté impériale et royale les ait scellées du sceau de ses armes. Toutes les lettres sont arrêtées par Guatinara, toutes, hormis, bien entendu, les lettres de sa majesté. Que fait alors Marguerite? Elle montre à Charles-Quint un conte qu'elle n'a jamais écrit, un conte de Voltaire, *Ce qui plaît aux dames*, et prie l'empereur de le mettre sous enveloppe avec ses dépêches pour Louise de Savoie; puis, sous prétexte de corriger une phrase défectueuse, elle substitue adroitement au conte l'acte d'abdication. Il est impossible d'*opérer* avec plus de prestesse : Robert Houdin serait jaloux de Marguerite.

L'entrevue de Charles-Quint et de François Ier exciterait, j'en suis sûr, une vive admiration sur le boulevard du Temple. Pourquoi faut-il que cette mémorable entrevue ait été offerte aux spectateurs de la rue Richelieu? Elle n'a pas été estimée ce qu'elle vaut. J'espère bien que M. Scribe ne se tiendra pas pour battu, et reproduira cette entrevue sous une forme nouvelle. François Ier, prisonnier de Charles-Quint, battu à Pavie pour son étourderie, pour son ignorance de l'art militaire, battu par les généraux de Charles-Quint, accuse le vainqueur de lâcheté et le défie en combat singulier. Cette fanfaronnade est parfaitement ridicule, mais elle fait de François Ier un héros accompli, et sans doute cette gloire suffit à M. Scribe. L'histoire, il est vrai, parle d'un défi adressé à Charles-Quint par François Ier; mais les deux adversaires étaient séparés l'un de l'autre par tout l'espace compris entre Madrid et Chambord; si le ridicule n'était pas amoindri par l'éloignement, la provocation du moins n'offrait pas les mêmes dangers.

Quant au dénoûment imaginé par M. Scribe, il laisse bien loin derrière lui les inventions les plus hardies qui se sont produites au théâtre depuis cinquante ans. François Ier a refusé de s'échapper sous la robe d'un moine : un roi de France peut être vaincu, ridicule jamais. Les historiens espagnols nous apprennent pourtant qu'il a voulu fuir en prenant les habits d'un nègre qui apportait du bois dans sa chambre, et nous donnent même le nom du valet qui a révélé le projet d'évasion. Si Clément Campion n'eût pas été soufflété par Guillaume de La Rochepot, peut-être le roi de France se fût-il échappé sous le costume d'un nègre. Entre le capuchon d'un moine et la nécessité de

se barbouiller de suie, l'esprit d'un prisonnier peut hésiter; mais supposez la ruse découverte : dans tous les cas, le ridicule est le même. Pour délivrer son frère, Marguerite veut le marier avec Éléonore de Castille. Peu importe que l'histoire parle de ce mariage comme d'un fait accompli avec le consentement de Charles-Quint; peu importe que François Ier ait demandé la main d'Éléonore : M. Scribe ne s'embarrasse pas de pareilles bagatelles; Marguerite obtient de Guatinara, dont elle connaît l'amour pour Isabelle de Portugal, la clé qui ouvre l'oratoire d'Éléonore. La porte masquée de l'oratoire se trouve derrière la statue de saint Pacôme. Grace à cette clé bienheureuse, Éléonore épouse secrètement le roi de France. Pour retenir Charles-Quint, qui pourrait troubler la cérémonie, Marguerite lui raconte une nouvelle encore inachevée dont elle cherche le dénoûment, et l'empereur l'écoute avec une complaisance qui ne laisse rien à désirer. La comédie se termine par un triple mariage : Charles-Quint épouse Isabelle, François Ier Éléonore de Castille, et Marguerite Henri d'Albret, dont je n'ai pas parlé, parce que son rôle se réduit aux proportions d'un ténor léger. Les espérances que Marguerite a données à Charles-Quint, amoureux d'elle de par la volonté des auteurs, s'appellent *les Contes de la reine de Navarre*.

Il y a loin, comme on voit, du *Verre d'eau* à cette comédie, car, si *le Verre d'eau* se moque de l'histoire, il s'en moque gaiement, et *les Contes de la Reine de Navarre* n'ont pas plus de gaieté que de vérité. Le style est à la hauteur de l'invention. Je passe sur quelques menues phrases où Charles-Quint parle d'*éteindre* les occasions et les prétextes, je laisse de côté les tirades ingénieuses où les situations se *relèvent;* mais je dois appeler l'attention de tous les hommes studieux, de tous les écoliers qui veulent se fortifier dans la connaissance de la grammaire, sur une phrase prononcée par Charles-Quint, et que je ne me lasse pas d'admirer. L'empereur s'adresse à la cour d'Espagne : « Je vous annonce mon mariage avec l'infante Isabelle, et j'ai à vous faire part d'un autre événement *dont* j'attends vos félicitations, le mariage de ma sœur avec le roi de France. » Ne faut-il pas s'incliner respectueusement devant cette locution condamnée par Beauzée, par Dumarsais, par Condillac, qui traite la grammaire avec un souverain mépris, mais qui, en revanche, donne tant de grace à la pensée? L'événement *dont* j'attends vos félicitations est, à mon gré, une des inventions les plus ingénieuses que puisse se permettre un poète comique. Pour moi, je n'hésite pas à placer cette belle parole de Charles-Quint sur la même ligne que le fameux *quoi qu'on die*. Qu'on ne vienne pas me dire que la correction est une des premières lois du style, que les qualités les plus éclatantes ne dispensent pas de la correction, que la correction est la première des qualités littéraires, comme la santé est le premier

des biens : je ne prête pas l'oreille à de pareilles billevesées. La correction ne plaît qu'aux petits esprits. L'étude attentive de la langue est la preuve manifeste d'une intelligence étroite. Pour descendre à ces pauvres détails, il faut n'avoir jamais senti le souffle de la Muse. Quiconque est doué d'une imagination ardente, quiconque dispose de l'espace et du temps au nom de sa fantaisie prend en pitié l'étude de la grammaire. Il faut laisser aux instituteurs primaires le soin puéril d'approfondir les lois de la syntaxe. Quand on se mêle d'écrire des comédies, et surtout des comédies historiques, on ne doit pas se montrer plus timide envers la grammaire qu'envers l'histoire. Comment! l'auteur aura le droit de faire dire à Charles-Quint : Henri d'Albret, je vous donne en mariage la duchesse d'Alençon, que j'aime, et pour dot la Navarre,—quoique le traité de Madrid stipule expressément, au nom du roi de France, l'abandon des droits d'Henri d'Albret sur la Navarre, quoique François Ier n'ait jamais dit un mot, jamais fait un pas, jamais étendu la main pour rendre la Navarre à son beau-frère, et le poète qui traite l'histoire si lestement sera forcé de respecter la grammaire! C'est se moquer vraiment que de vouloir lui imposer une telle condition. Aux yeux du poète souverain, l'histoire et la grammaire sont comme si elles n'étaient pas; s'il lui plaît de les consulter, de suivre leurs avis, elle doivent le remercier, mais ne jamais prendre pour un tribut légitime de déférence ce qui n'est de sa part qu'un acte de pure générosité. Ainsi, quand j'appelle l'attention sur le langage de Charles-Quint, quand je signale la syntaxe toute nouvelle qu'il veut mettre en honneur à la cour de Madrid, mon dessein n'est pas de tancer M. Scribe sur son ignorance. Je ne crois pas qu'il ait péché par oubli. Il a voulu nous montrer qu'il se moque de la grammaire aussi résolûment que de l'histoire, qu'il ne bronche pas plus devant les lois de notre langue que devant les faits accomplis dans notre pays, et je trahirais les droits sacrés de la vérité, si je ne reconnaissais pas qu'il a pleinement réussi dans sa démonstration. Il est bien entendu maintenant que le style de fantaisie convient seul à l'histoire de fantaisie. Il n'y a que les esprits mal faits qui puissent demander compte au poète de l'emploi qu'il fait des mots. Les mots lui appartiennent aussi bien que les faits, et, puisqu'il foule aux pieds les faits, je ne vois pas pourquoi il s'inclinerait servilement devant les lois grammaticales enseignées dans les écoles, lisières des petits esprits dont s'affranchissent les esprits hardis. Ce qui s'appelle incorrection pour les pédans de collége s'appelle, pour les poètes pénétrés de leur dignité, indépendance, souveraineté; et puis n'est-il pas prouvé depuis long-temps que le style entrave la vivacité du dialogue?

Mlle Madeleine Brohan, qui débutait dans le rôle de Marguerite, a fait preuve d'une intelligence précoce; personne, en l'écoutant, ne croirait

avoir devant les yeux une jeune fille de dix-sept ans. Il y a pourtant un danger dans l'assurance même qu'elle a montrée : il est à craindre qu'elle ne sache aujourd'hui tout ce qu'elle saura. Je ne m'arrête pas à réfuter les éloges exagérés qui lui ont été prodigués, comme si l'on eût pris à tâche de l'étourdir et de l'aveugler. Dire que Mlle Madeleine Brohan n'efface pas Mlle Mars, ne rappelle pas la Contat, ce serait gaspiller le temps et les paroles. J'aime mieux dire franchement à la débutante ce que je pense de son talent, et lui signaler les défauts que l'étude et le travail peuvent corriger. Sa voix manque de souplesse; bonne pour l'ironie, elle ne se prête pas à l'expression de la tendresse. Les phrases, commencées presque toujours avec un accent viril, se terminent trop souvent en fausset. Quant à la prononciation, c'est la partie la plus défectueuse. Mlle Madeleine Brohan ne paraît pas se douter qu'il existe dans notre langue, comme dans toutes les langues du monde, une prosodie que toutes les personnes bien élevées pratiquent habituellement, lors même qu'elles n'ont pas pris la peine de s'en rendre compte. Ainsi elle dit : *majestée* au lieu de majesté, *tendrêce* au lieu de tendresse, *persône* au lieu de personne; elle dénature comme à plaisir la valeur musicale de toutes les syllabes, et confond les désinences masculines avec les désinences féminines. En un mot, la langue qu'elle parle n'est pas la langue de la bonne conpagnie. Mlle Mars, dont on a si imprudemment rappelé le nom, sauf de très rares exceptions, parlait notre langue avec une irréprochable pureté; si Mlle Madeleine Brohan veut justifier les éloges prématurés dont elle est comblée, il faut qu'elle se résigne à prendre les conseils de quelques personnes éclairées, il faut qu'elle étudie la prosodie de notre langue et ne dise plus : Mon *cœûr*, mon *bonheûr*, que je suis *malhureuse!* — Les panégyristes de la débutante me reprocheront sans doute de chercher des taches dans le soleil, ils m'accuseront peut-être de me complaire dans le blâme; c'est une épigramme vulgaire qui ne mérite pas de réponse. Je sais très bien que Mlle Madeleine Brohan peut invoquer pour excuse de nombreux exemples, je sais très bien qu'elle n'est pas seule à commettre les fautes que je signale : le nombre des complices n'est jamais pour un coupable un moyen de justification. Si je signale les défauts de la débutante, c'est précisément parce qu'elle a fait preuve d'intelligence. Pour devenir une grande comédienne, il lui reste encore beaucoup à apprendre, depuis le maintien jusqu'à la prononciation. Quand elle ne portera plus le corps en avant, quand elle ne tournera plus la tête avant de lancer le mot, quand elle parlera purement, elle ne possédera pas encore son art tout entier; mais elle sera du moins dans le droit chemin. Qu'elle se défie des louanges et qu'elle étudie : elle a dès à présent tout ce qu'il faut pour parvenir.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1850.

L'heure la plus cruelle dans la vie d'un peuple en révolution, ce n'est pas quand il faut descendre sur le pavé des rues pour y jouer à coups de fusil l'existence du lendemain. Ces crises-là ne durent pas : ou l'on y succombe tout de suite, ou l'on en sort avec le sentiment exalté d'une puissance acquise. On a dans les veines un sang échauffé par la fièvre du combat, et l'on s'estime à tout jamais le vainqueur qu'on est au jour de la victoire. On s'est sauvé soi et son pays par la force, et sur le moment l'on ne peut guère se défendre de cet orgueil qu'il y a naturellement au fond de la force triomphante. Oui, ces jours de lutte sont encore acceptables, parce que, dans l'élan avec lequel on les traverse, on oublie ceux qui les suivront; mais c'est justement pour ceux qui suivent qu'on a besoin de tout son courage. L'emploi de la force, fût-ce au profit d'une bonne cause, a, par nécessité, cela de regrettable, qu'il crée des situations violentes dont on ne peut avoir contracté quelque temps l'habitude sans perdre le secret, sinon le goût de tout ordre pacifique et régulier. La force devient petit à petit dans l'opinion le remède universel, le seul moyen de résoudre tous les problèmes politiques. Tel est cependant l'empire de la civilisation sur la société, que, même en se résignant trop facilement à rentrer sous ce régime barbare de la force, elle s'obstine toujours à le considérer comme une épreuve transitoire, comme un rude et court passage vers un avenir plus normal, vers une règle définitive et respectée. Bien mieux, la société aspire si vivement à reprendre possession d'un état plus digne des lumières et des mœurs dont elle se vante, que, pour peu qu'elle ait le temps de faire une halte dans ce chemin étroit où elle marche sous la verge, l'illusion lui vient aussitôt, et elle se persuade que la verge s'est écartée de ses épaules. Ne lui reprochons pas de s'abuser ainsi trop vite; aidons-la plutôt à se bercer de cette illusion consolante. Croire avant le temps que la loi et la paix ont déjà reparu, c'est contribuer à

leur rendre du prestige; croire au règne de la loi, même quand il n'y en a que l'ombre, c'est lui donner un commencement de réalité.

Les hommes auxquels leur destin inflige la responsabilité de ces situations qu'il faut bien appeler des situations violentes, politiques de cabinet ou politiques d'épée, doivent donc par-dessus tout à leur pays, s'ils veulent réellement le tirer du défilé, de lui dissimuler autant que possible ce qu'il y a de contraint et de tendu dans l'existence qu'il mène. Moins ils sauront s'observer eux-mêmes et couvrir par le calme de leur attitude le désordre brutal des circonstances exceptionnelles, moins ils s'entendront pour jeter le voile sur les caractères extraordinaires de leur autorité, moins en retour ils obtiendront que l'on s'accoutume à regarder cette autorité comme vraiment et authentiquement légale. Or c'est là ce qu'il y a de douloureux et d'humiliant, dans cette phase des vicissitudes révolutionnaires, pour quiconque persiste à rêver qu'il en sortira. C'est de sentir toujours, quoi qu'on en ait, ce lourd niveau de la force qui pèse sur votre tête au lieu et place du joug léger de la loi; c'est de se dire que, dans cette cinquantième année du XIXe siècle, la société la plus policée qu'il y ait au monde, la plus illustre par ses gloires d'autrefois, la plus fière par ses souvenirs, la plus ambitieuse par ses espérances, la société française, est à la merci d'un coup de hasard ou d'un coup de main, à la merci du premier mousquet qui partirait tout seul. Encore une fois, les horreurs sanglantes de la guerre civile ne laissent pas au cœur cette amertume qui l'abreuve en présence de l'incertitude des pouvoirs, de la misère des commandemens dont on est ouvertement réduit à dépendre, aussitôt qu'il est patent et avéré pour tous que la force est le dernier mot de toute question.

Nous voulons que l'on nous comprenne bien, et nous ne redoutons pas une application plus directe de la pensée qui nous dicte ces lignes. Oui, la crise à laquelle nous assistons aujourd'hui au milieu de l'anxiété générale et dont nous n'avons point à discuter les détails, cette crise trop prolongée nous est surtout pénible, parce qu'elle dit trop durement où nous en sommes. Il y a là un tort commun que nous ne pouvons nous empêcher de blâmer chez tous les intéressés : ils manquent de part et d'autre à la tâche qui leur était assignée en révélant au pays attristé le fonds même de son impuissance, en lui prouvant trop clairement, par le funeste effet de leur discorde, que la paix publique est encore assez mal affermie pour tenir à l'issue d'une querelle particulière. La France possède tout l'appareil d'une société bien ordonnée. Elle a ses ministres, ses législateurs, ses magistrats, son armée. Toutes choses suivent extérieurement leur cours presque comme à l'ordinaire; on est à peu près libre de se figurer que ce vaste corps se meut spontanément, et peut subsister par lui-même. Voici que vous arrêtez la machine et que vous publiez sa faiblesse, rien qu'en vous signifiant vos mauvais vouloirs réciproques! La question vitale pour la France, ce n'est plus, au vu de tout le monde, que son assemblée, son administration, sa magistrature, continuent à fonctionner; ce n'est plus que son commerce et son industrie travaillent : c'est de savoir si les deux principales personnes de la république s'accommoderont une fois de plus, ou risqueront décidément la partie à qui sera le plus fort.

Est-ce donc ainsi qu'on prétend nous détourner en masse de la voie des révolutions? Est-ce en nous montrant sans plus de scrupule qu'on y marche soi-

même? Tous les rapports des pouvoirs publics et des hommes politiques sont sans doute dominés aujourd'hui par le fait révolutionnaire. Nul, hélas! ne l'ignore, il n'y a point de droit en tout cela, et si l'on a quelque chance de constituer quoi que ce soit d'un peu durable, c'est en couvrant le plus longtemps possible cette absence de droit par de bons dehors. Déchirer au contraire tous les voiles dans l'entraînement d'une rivalité jalouse, éclairer à plaisir les impossibilités que le fait révolutionnaire a de tous côtés amassées sous nos pas, qu'est-ce enfin, sinon l'aggraver encore?

Personne ne demande que M. le président de la république et M. le général Changarnier vivent dans une intimité parfaite : il y a des positions où l'on n'est point placé pour devenir intimes; mais personne non plus n'oserait dire que la mission qu'ils ont reçue tous deux, à titres divers, de la confiance publique soit de hâter par leurs brouilles un dénoûment qu'ils ne sauraient eux-mêmes exactement prévoir, et qu'ils feraient mieux, en tout cas, de ménager par leur union. Quel plus sûr moyen de rendre ce dénoûment coûteux et funeste, que d'achever de persuader aux partis et même aux factions, par une conséquence trop facile à déduire, que la force seule dictera la loi du dernier moment! Et comment échapper à la rigueur de cette conclusion, quand on voit ceux qui devraient donner l'exemple de la modération et de la patience rompre, pour de médiocres griefs, la sécurité précaire au sein de laquelle on voudrait s'oublier, et déchaîner dès à présent toutes les angoisses d'une veille de bataille?

Quand le général Changarnier exige le renvoi du général d'Hautpoul, quand le président de la république retire, malgré les instances impétueuses du général Changarnier, le commandement du général Neumayer, le dernier argument qu'il y ait derrière les rancunes réciproques si imprudemment accusées, c'est, avec une évidence trop désastreuse, un recours à la force. Voilà ce que tous les honnêtes gens ne peuvent supporter sans gémir, et il n'est point de si grands services rendus aux pays qui ne soient chèrement compensés par ce triste spectacle qu'on lui offre. Et puis enfin il devient dur de voir toutes ces brigues qui se succèdent à propos des commandemens militaires, grands ou petits, toutes ces ardentes compétitions des grosses épaulettes. Les lois les plus rigoureuses sont moins fatales aux libertés civiques que ces ambitions de soldat qui vont loin, pour peu qu'on leur donne carrière. Nous souffrons d'avoir à faire cette remarque, mais il est difficile que les chefs de l'armée ne sentent pas et ne s'exagèrent même pas leur importance à la manière dont tous les partis sollicitent leur bras. Ne nous parle-t-on pas maintenant d'une *gauche militaire?* Nous avons pour sûr aussi des épées dans la droite. Sommes-nous donc destinés à voir un jour ces épées de généraux tirées de toutes parts se croiser sous les yeux de la France muette, immobile et soumise d'avance au vainqueur? Il n'y a pas de si lamentable perspective que ne justifie l'incident qui absorbe encore à cette heure tout l'intérêt public.

Les affaires d'Allemagne sont cependant assez graves pour qu'elles dussent, en un autre moment, appeler la meilleure part de notre attention. Toutes les troupes des états germaniques ont été mises sur pied. La Prusse a pris rapidement et sans bruit une position qui, pour être très étendue, n'en est pas moins très forte. Ses corps détachés dans le duché de Bade et dans les principautés d'Hohenzollern se rallient, par le Rhin et par Coblentz, à l'armée prin-

cipale, qui, sous les ordres du général Groeben, tient tout le cours de la Lahn, et s'avance au nord-est par Wetzlar jusqu'à Paderborn, dans le voisinage immédiat de Cassel. Il est possible que les Prussiens soient déjà maintenant sur le territoire électoral. Les armées du midi n'ont pas accompli de moindres mouvemens. Toutes les forces disponibles de la Bavière ont été dirigées sur la ligne du Mein; c'est à peine s'il est resté la garnison ordinaire de Munich. Bamberg est approvisionné pour trois mois. Les Wurtembergeois flanquent à gauche et soutiennent en arrière l'armée bavaroise, pendant que de gros corps autrichiens sont massés à droite sur les frontières de la Bohême et prêts à les franchir. L'Allemagne va-t-elle donc décidément expier ses folies unitaires par une guerre fratricide? La Prusse reculera-t-elle au dernier moment devant l'Autriche? Trouvera-t-on un compromis honorable, ou faudra-t-il que le sang coule?

Le vrai malheur de l'Allemagne, c'est que ce soit au congrès de Varsovie, sous la haute influence du czar Nicolas, qu'il faille maintenant traiter ces questions suprêmes. Le congrès de Varsovie a succédé trop tôt au congrès de Bregenz; c'est un fâcheux revers de médaille. Tout à Bregenz avait pris une allure presque chevaleresque. Le vieux roi de Wurtemberg renouvelait solennellement son serment de foi et hommage au jeune césar autrichien; il jurait de combattre pour son empereur. Son langage ressemblait, ou peu s'en faut, à celui qu'aurait pu tenir le vassal d'un Barberousse, et toute cette pompe poétique s'en va maintenant se traduire à Varsovie sous une forme plus humble, dans des réunions où la Russie décidera, selon son intérêt, de la paix ou de la guerre. La Russie remplit ainsi « sa sainte mission, » selon le mot de l'empereur; elle gagne vers l'ouest « comme une mer, » selon la prédiction de Pierre-le-Grand, et, par une rencontre extraordinaire dans l'histoire, elle gagne sans conquérir, sans le secours des armes, qu'elle emploierait peut-être plus difficilement qu'on ne pense; elle s'agrandit par la faiblesse même, par les divisions de ses voisins.

Nous ne croyons pas que la Russie pousse maintenant à la guerre ses protégés allemands. Si elle avait voulu la guerre, il y a long-temps que les impatiences soulevées dans le cœur du czar par les irrésolutions du roi de Prusse, son beau-frère, auraient déterminé la rupture. Il est vrai que les pieux égards du czar pour l'impératrice ont pu l'empêcher de se livrer jusqu'ici à ses ressentimens contre un prince qui la touche de si près; mais il n'en est pas moins certain que la politique moscovite appréhenderait d'allumer en Allemagne un incendie dont les résultats seraient incalculables, et dont les étincelles pourraient bien voler au-delà de la Vistule. Si la Russie ferme ses frontières avec tant de vigilance par un triple cordon de douanes et de soldats, c'est qu'elle a plus sujet qu'on ne croit de redouter la contagion des idées de l'Occident. Toute lutte ouverte qui durerait quelque temps, non pas seulement en Allemagne, mais en Europe, serait un foyer où chaufferaient tous les anciens élémens de désordre, pour rayonner par tout de plus belle.

La Prusse est néanmoins acculée à une situation si fausse, que l'on ne pourrait dire jusqu'à quel point la pusillanimité l'emportera dans ses conseils sur la honte de se rendre. Cette rivalité avec l'Autriche, qui a pu n'être d'abord qu'un jeu diplomatique, a fini par piquer les joueurs au vif : c'est comme une

petite guerre où les régimens engagés se mettraient à prendre leur rôle au sérieux. S'il en était malheureusement ainsi, et que la Prusse se risquât tout de bon, il n'y aurait plus alors à douter que la Russie ne prît parti contre elle. Les prétextes ne manqueraient pas. La conduite pitoyable du gouvernement prussien vis-à-vis du Danemark ferait un chemin tout tracé pour une intervention russe. Nous ne croyons pas du tout, malgré les prétendues révélations de la presse anglaise, que la France ait rien à faire sur le Rhin, sous prétexte d'un concert avec les Russes : ni l'entreprise, ni le concert ne nous plairaient; mais la Prusse n'en serait pas plus à l'aise le jour où, avec les Russes en Silésie, elle aurait à faire face aux armées de l'Allemagne méridionale dans ce pauvre pays de Hesse, si cruellement sacrifié à la rivalité des grandes puissances.

Nous pressons un peu cette esquisse générale de la situation allemande, parce que nous réclamons encore quelques instans pour un intermède qui se joue maintenant à part dans un coin du tableau. Au milieu de la grande pièce politique dominée entièrement par l'intérêt européen, il en est une autre beaucoup plus petite, qui ne tire point assurément si fort à conséquence, mais qui ne laisse pas d'être curieuse par l'originalité même de son caractère tout local. Nous parlons ici de la crise ministérielle qui tient toujours en suspens le gouvernement du Hanovre, et qui, tantôt accélérée, tantôt ralentie, n'aboutit à rien de définitif. Nous saisissons cette occasion de montrer pour combien il faut souvent compter les influences particulières des personnes et des lieux, lorsqu'on cherche à se faire une idée quelque peu précise des événemens extérieurs. Voici la sixième fois que le ministère dirigé par M. Stuve aura cette année donné sa démission pour la reprendre : en moins de quinze jours, on a vu à la cour de Hanovre la retraite du cabinet de M. Stuve, la formation laborieuse d'un nouveau cabinet sous la haute main de M. Detmold, la retraite de ce cabinet devant M. Stuve lui-même, qui reste jusqu'à présent maître du terrain, autant du moins qu'il peut l'être sous le bon plaisir du roi. Le mot de toutes ces variations est dans la position respective du roi, de M. Detmold et de M. Stuve; il y a là des traits de nature qui impriment à toutes ces vicissitudes une physionomie bien purement germanique.

Le Hanovre a plus encore peut-être qu'aucun pays de l'Allemagne cette caste de hobereaux qui formait naguère, en beaucoup d'endroits au-delà du Rhin, non pas seulement dans la société, mais aussi dans l'état, une sorte de parti nobiliaire. Lorsque le roi Ernest-Auguste brisa violemment la constitution en 1837, ce fut pour s'entourer de cette noblesse entêtée de ses priviléges, et la brutalité du vieil esprit hanovrien se joignit à la rudesse britannique avec laquelle le vieux souverain se hâtait d'entrer en jouissance du pouvoir absolu. Il prit ses ministres dans ce corps antique et exclusif des hobereaux, et il écarta complétement des hautes fonctions les représentans d'une bourgeoisie qui était cependant l'une des plus éclairées de l'Allemagne. La révolution de 1848 amena tout de suite au pouvoir les hommes qui, même sous le régime absolu, avaient su prendre une attitude d'opposition, mais d'opposition raisonnable, et l'opinion libérale d'un pays d'ailleurs très sage se trouva satisfaite d'un changement qui ne menait point à des tendances exagérées ou violentes. On en revint au système parlementaire d'avant 1837, et, grace au froid et ferme caractère de

ces populations de souche saxonne et frisonne, le Hanovre n'eut point trop à souffrir des maux qui désolèrent l'Allemagne en 1848. Il y a dans cette petite nation l'étoffe d'un état aussi sérieusement constitutionnel que l'Angleterre ou la Hollande.

De tous ceux qu'élevaient ainsi les événemens de 1848, le plus connu était M. Detmold, aujourd'hui ambassadeur de Hanovre à Francfort, et qui, avant d'occuper ce poste qu'il doit à la confiance de M. Stuve, avait rempli les fonctions de ministre de l'empire pendant le vicariat de l'archiduc Jean. C'était un peu un ministère *in partibus;* mais M. Detmold s'en tirait en homme d'esprit, et nul n'avait en effet plus que lui, dans toute l'Allemagne, même avant sa transformation en homme politique, la réputation d'un homme d'esprit. Fils d'un médecin distingué de Hanovre, il était revenu vivre dans sa ville natale après avoir étudié, voyagé à la façon allemande, et il avait pris le titre plus que la profession d'avocat, dont l'exercice à huis-clos, tel que le comportait l'organisation judiciaire du Hanovre, n'avait rien d'attrayant pour sa vivacité. Disgracié de la nature, contrefait sans que sa difformité le rendît ridicule, M. Detmold devint presque une puissance dans ce monde, il est vrai un peu étroit, des petites cités de l'Allemagne du nord; on redoutait, en l'absence de toute autre tribune, ses saillies et ses épigrammes, et l'on capitulait avec son humeur sarcastique. Ce furent ces sarcasmes qui, en le rangeant parmi les adversaires de l'ordre établi, lui firent une renommée plus libérale qu'il ne se souciait peut-être lui-même de l'avoir. Ce n'est point en effet un homme de théories qui se passionne avec les idées; comme le disait spirituellement un critique qui l'a très bien jugé, le Zollverein n'est pas pour lui une conception patriotique et providentielle; c'est un moyen de faire renchérir le thé, le sucre et le café, et d'augmenter ainsi le produit des douanes. On comprend qu'un politique qui donnait si peu dans l'idéalisme dût être médiocrement enthousiaste des fantasmagories de la docte assemblée de Saint-Paul. Aussi lui reproche-t-on encore d'avoir dormi plus d'une fois à son banc de ministre du nouvel empire, lorsqu'on discutait les intérêts les plus urgens de la grande patrie germanique. Le sentiment le plus vif qu'il ait gardé de ce temps-là, c'est probablement le désir de se venger des mauvais tours que lui jouait alors le parti prussien, et il faut attribuer à ce besoin de représailles autant sans doute qu'à son peu de goût pour les visées trop chimériques la précipitation avec laquelle il a engagé son gouvernement dans la politique anti-prussienne de la diète de Francfort.

Nous avons dit comment l'affaire de Hesse-Cassel n'était en quelque sorte que le terrain où se débattait pour l'instant l'éternel litige de l'Autriche et de la Prusse. Instrument avoué du parti autrichien, la diète de Francfort a voulu condamner le plus directement possible la refonte du système germanique que la Prusse poursuit, en affectant de restaurer purement et simplement l'ancien système de 1815. La résistance si fondée du peuple hessois n'a été pour la diète qu'une occasion de frapper sur la constitution prussienne du 26 mai, sur la nouvelle Allemagne d'Erfurt, en proclamant la perpétuité du vieux droit institué par le pacte de Vienne. C'est ainsi que la diète de Francfort a promulgué, le 21 septembre dernier, un arrêté fédéral qui, sans avoir égard aux circonstances, infligeait aux Hessois l'application des articles 57 et 58 de l'acte final de Vienne, des articles 1 et 2 de l'arrêté du 28 juin 1832, à cette fin prin-

cipale de montrer au gouvernement prussien que sa charte impériale et unitaire n'avait rien changé en Allemagne. M. Detmold ne pouvait manquer de s'associer à la politique autrichienne; il n'était pas homme d'ailleurs à s'embarrasser beaucoup de scrupules constitutionnels; il a toujours été plutôt de l'opposition en général que d'un principe en particulier. Il donna donc son approbation complète au décret fédéral du 21 septembre, et vint de Francfort à Hanovre pour solliciter lui-même l'entrée des troupes hanovriennes dans l'électorat de Cassel.

Le ministère cependant, et surtout son chef, M. Stuve, n'entendait pas aller si vite. M. Stuve, plus réellement libéral que M. Detmold, ne l'est pas néanmoins dans le sens tout-à-fait moderne du mot. Bourguemestre d'Osnabrück, membre de cette espèce de cour des comptes (*Schatz-Collegium*), de cette antique institution financière dont le roi Ernest-Auguste consentit à subir le demi-contrôle, même après son coup d'état de 1837, M. Stuve est plutôt imbu du goût ancien pour les prérogatives communales, pour les droits particuliers des corporations et des ordres, qu'il n'est pénétré des idées constitutionnelles en général; il confondrait volontiers le privilége avec la liberté. C'est de ce point de vue, du reste très allemand en soi, que M. Stuve a déclaré une guerre d'extermination à la bureaucratie, auxiliaire du despotisme même éclairé, qui supprime tous les priviléges, ceux du paysan et du bourgeois comme ceux du seigneur. C'est par cette aversion pour la bureaucratie qu'il s'est surtout rendu populaire, et c'est elle aussi qui l'a toujours dérobé aux influences prussiennes. M. Stuve déteste les Prussiens, non pas seulement parce qu'il est *particulariste*, comme on dit en Allemagne, c'est-à-dire bon Hanovrien, Hanovrien avant tout, mais aussi parce que le régime prussien est à ses yeux un régime de nivellement administratif qui le choque dans son respect naturel pour les franchises nationales, pour l'indépendance privilégiée des anciens corps politiques.

Quelle que soit d'ailleurs cette antipathie contre la Prusse, elle ne va pas jusqu'à prévaloir contre le culte que M. Stuve a voué aux principes du *self-government*. Aussi l'arrêté fédéral du 21 septembre l'avait-il sensiblement blessé; il le fit combattre dans son journal officiel, et le *Schatz-Collegium* en désapprouva publiquement toute la doctrine. M. Stuve n'admettait point qu'on pût absolument dénier aux représentans du pays le droit de refuser l'impôt. D'un autre côté, n'ayant point été, comme M. Detmold, en contact prolongé avec la diplomatie autrichienne, il a gardé toutes les appréhensions ordinaires du libéralisme allemand vis-à-vis du cabinet de Vienne. Aussi, quand M. Detmold revint dernièrement à Hanovre, M. Stuve fit résoudre en conseil de ministres qu'on désavouerait formellement la part prise par le plénipotentiaire hanovrien au décret du 21 septembre. Le soir du même jour, M. Detmold reçut du roi l'ordre de Guelphe. Les ministres offrirent leur démission, et M. Detmold fut chargé de la formation d'un cabinet qui devait immédiatement accepter la responsabilité d'une rupture ouverte avec la Prusse et d'une intervention armée dans la Hesse; mais le roi, pas plus que M. Detmold, n'avait osé prendre ces nouveaux ministres, qui ne sont déjà plus, au sein de la coterie nobiliaire. Cette coterie est bien assez puissante à la cour pour tracasser M. Stuve, pour aigrir le vieux prince contre des conseillers auxquels elle ne pardonne pas leur origine bourgeoise, et qu'elle regarde comme les

usurpateurs de charges qui jusque-là lui appartenaient. Il faudrait toutefois y regarder encore avant de revenir en Hanovre aux temps de MM. de Scheele et de Lütken, et, sans le secours de ces influences rétrogrades, l'Autriche n'entraînera point aisément le roi Ernest-Auguste dans une alliance offensive contre la Prusse. Un ministère moins accentué n'avait plus de consistance. A peine formé, il s'est retiré, et M. Stuve a repris les affaires, sous la double condition que le roi accepterait les réformes déjà votées par les chambres pour l'administration intérieure, et que M. Detmold, son très équivoque ambassadeur auprès de la diète, y demanderait l'adjonction d'une grande assemblée nationale. Il est permis de douter que M. Stuve ait le temps d'accomplir toutes ces belles choses : M. de Scheele finira bien par avoir son jour.

Nous passons du Hanovre à la Hollande, et c'est comme un vrai changement à vue. Les deux pays se rejoignent pourtant de bien près; la race frisonne s'étend sur tous ces rivages de la mer du Nord avec le même caractère, et l'Ems, qui est la première ligne de démarcation naturelle entre les Hollandais et les Hanovriens, n'empêche point les ressemblances de langage et de mœurs qui les rapprochent; mais le Hanovre a toujours été entraîné dans les complications de la politique allemande, auxquelles la Hollande a échappé. Le voisinage de la mer n'a pas offert à la population du littoral les ressources qu'y ont trouvées les Hollandais, et le caractère féodal des régions du centre a pris le dessus dans l'ensemble de son histoire. Aussi le Hanovre a-t-il grand peine à sortir des intrigues de cour et des manœuvres diplomatiques, tandis que la Hollande s'avance avec une liberté de plus en plus régulière dans la voie des institutions représentatives qui sont depuis si long-temps son patrimoine, patrimoine glorieux qu'elle a su, dans ces dernières années, améliorer et ne pas compromettre.

Les états-généraux sont maintenant rentrés en session; les deux chambres ont voté leurs adresses à une assez forte majorité; elles ont très heureusement évité de leur donner, en un sens ou dans l'autre, une couleur trop vive. Il y a là aussi, comme dans toute l'Europe, des nécessités de circonstance qui commandent des transactions; il est à regretter qu'on n'y obéisse point partout avec la même prudence. Ainsi la nomination du président de la seconde chambre, M. Duymaer van Twist, a même été le résultat d'un accord général entre les libéraux modérés et les conservateurs anciens ou nouveaux, et les libéraux plus ou moins avancés qui soutiennent ordinairement le cabinet ont dû céder devant un choix dont ils ne pouvaient d'ailleurs être blessés, puisqu'il n'avait rien de choquant pour leurs opinions. Le discours prononcé par M. Duymaer van Twist, au moment où il a pris possession du fauteuil, rendait bien le sentiment de cette situation. « L'année 1848, a-t-il dit, cette année dont nous connaissons déjà les douleurs et les angoisses, tandis qu'il ne nous a pas encore été donné de deviner le bien que la Providence fera sortir de ce mal, l'année 1848 n'a pas produit à la Hollande une satisfaction complète en tout et pour tous; mais elle a cependant amené sous bien des rapports des redressemens et des améliorations, et elle n'a du moins chez nous rien renversé ni bouleversé de ce qui existait. Grace à la sagesse du roi, à l'esprit conciliateur de ses ministres et de la représentation nationale, grace surtout au bon sens du peuple néerlandais, il a été possible, avec la bénédiction de Dieu, de consolider les bases de l'édifice national sans nous laisser détourner par les exigences

outrées de l'esprit qui remuait les peuples. » Nous citons avec plaisir ces remarquables paroles, comme nous citions, il y a quinze jours, celles du roi Léopold. C'est quelque chose d'instructif et de solennel de voir ces deux pays, séparés l'un de l'autre par un mouvement révolutionnaire, rivaliser maintenant de sagesse et de fermeté pacifique, suivre en même temps une même conduite et y trouver chacun pour sa part une sécurité sans exemple au milieu de l'Europe ébranlée.

Aussi le gouvernement néerlandais a-t-il grand soin de se tenir de son mieux à l'écart des questions dangereuses qui se débattent sur sa frontière d'Allemagne. Le ministre des affaires étrangères, interpellé sur l'état des relations du Limbourg avec le corps germanique, a longuement démontré qu'il n'avait là d'autre politique que de s'en tenir à la lettre des traités existans, et de rester toujours par conséquent en dehors des événemens d'outre-Rhin, tant qu'ils n'avaient pas de solution. Les questions intérieures sont les seules qui aient de la gravité pour la Hollande, et parmi celles-là il en est deux surtout qui sont depuis long-temps chargées de véritables difficultés permanentes, la question financière et la question coloniale.

Ces deux questions se présentent à l'entrée de cette session sous de meilleurs auspices. Le ministre des finances, en apportant son projet de budget aux chambres, a constaté que la perspective du trésor s'était sensiblement améliorée. L'année dernière il avait fallu reconnaître un déficit de 9 millions, causé par les diminutions que l'année 1848 avait amenées dans la vente des denrées coloniales; ce déficit a été réduit à un million seulement au commencement de l'année 1850, et l'on peut espérer qu'il aura bientôt tout-à-fait disparu sous l'influence combinée d'un système d'économie encore plus sévère, d'une vente plus avantageuse des denrées coloniales, enfin d'un accroissement naturel dans les recettes. Cet accroissement s'est déjà fait sentir; les neuf mois du service courant ont dépassé tout à la fois et les résultats obtenus durant la même période de l'année dernière et les évaluations portées d'avance au budget de celle-ci. Il paraît même, d'après la statistique officielle du mouvement commercial de 1849, qu'on vient de publier, que l'année 1849 aurait, à son tour, produit plus qu'aucune des trois précédentes, quant à la valeur totale des importations, des exportations et du transit.

Les affaires des colonies vont, d'autre part, recevoir une impulsion nouvelle; le gouvernement a donné aux Indes néerlandaises un nouveau gouverneur et un nouveau vice-président. C'est M. Bruce, dernièrement commissaire du roi dans l'Over-Yssel, qui a remplacé M. Rochussen comme gouverneur-général, et c'est M. Van Nes, ancien fonctionnaire supérieur dans les colonies, qui a reçu la vice-présidence du conseil des Indes, dont le siége est à Batavia. Tous deux sont des jurisconsultes et des hommes d'affaires. M. Bruce a siégé, depuis 1839 jusqu'en 1847, à la seconde chambre des états; il y comptait parmi les libéraux modérés; tout en demandant des réformes, il ne les voulait que progressives, dans les finances d'abord, puis dans l'état politique. C'est lui qui, dans la session de 1844 à 1845, décida la chambre à voter l'emprunt que demandait M. Van Hall. M. Van Nes a, depuis 1823, occupé plusieurs places considérables dans la magistrature et l'administration des Indes. Il a pris une part active à la pacification de Java, et il a ensuite contribué avec un succès extra-

ordinaire à l'accroissement des produits de l'industrie du sucre, en propageant les meilleures méthodes de fabrication. Les écrits qu'il a publiés en Hollande depuis 1847, sur les questions coloniales, portent tous la marque de sa vieille expérience. Comme il sera de droit le conseiller le plus intime du gouverneur-général, son opinion sur toutes ces matières a désormais un poids particulier.

Ce ne saurait être une tâche commode que d'administrer ainsi à distance ces vastes colonies. M. Van Nes réclame dans ses écrits une autorité plus entière pour le gouverneur des Indes néerlandaises; il voudrait que le futur règlement colonial donnât à ce haut fonctionnaire plus de latitude pour agir seul. Il n'y a point cependant chez les colons de Java cette impatience du joug de la métropole qu'on voit à chaque instant percer sur tous les points du monde colonial où flotte le pavillon anglais. De récentes manifestations entretiennent les inquiétudes, déjà anciennes, que ce département si considérable donne tantôt par un côté, tantôt par l'autre, au gouvernement britannique. Ainsi, il y a toujours dans la Guyane anglaise un mécontentement assez vif; on voudrait inutilement obtenir des institutions représentatives plus larges et plus libres. Les rapports qui se nouent entre le Canada et les États-Unis deviennent d'une intimité de moins en moins rassurante pour la mère-patrie. Il n'est pas jusqu'aux trains de plaisir par où les Canadiens s'en vont en masse aux concerts de Jenny Lind, qui ne soient une occasion ouverte à la propagande américaine; l'esprit yankee est trop pénétrant, trop absorbant pour ne pas toujours empiéter sur quelque race que ce soit, du moment où elle se trouve en contact avec lui. Enfin l'on vient d'apprendre que le premier acte par lequel les habitans de la Nouvelle-Galles du Sud inauguraient la constitution qu'ils doivent à lord Grey, ç'avait été de nommer comme membre de la législative pour Sydney l'un des personnages les plus remuans et les plus hostiles à l'administration qu'il y ait dans la cité.

Le gouvernement anglais est, du reste, livré pour l'instant à des préoccupations moins lointaines, et il ne doit pas manquer d'être assez mal à l'aise devant l'agitation soulevée dans tout le pays par la nouvelle mesure pontificale qui rétablit la hiérarchie catholique et romaine sur le vieux sol anglican. Un cabinet whig par le fond, et contenant encore autant de *whiggism* qu'il en peut subsister dans la confusion des anciennes doctrines, un cabinet qui n'avait point pour sa part d'objections formelles à l'entrée d'un Israélite dans le parlement ne saurait s'associer très vivement aux préjugés du vulgaire britannique contre le papisme; mais il n'est pas douteux que ces préjugés n'aient conservé en Angleterre une force dont la cour de Rome n'avait peut-être point calculé l'explosion en la provoquant. Le cri de *no popery* a si long-temps été un cri national de l'autre côté du détroit, qu'il se retrouve encore au fond des ames, même lorsqu'il n'a plus de signification politique, même lorsqu'il ne répond plus à quoi que ce soit qui puisse menacer la constitution anglaise. Nous n'avons aucune sympathie pour ces vieilles rancunes; nous les trouvons aussi peu libérales qu'elles sont peu intelligentes. Nous ne pouvons cependant nous abstenir de remarquer jusqu'à quel point elles témoignent de la persistance tenace du caractère anglais. L'anti-papisme a été pendant des siècles en Angleterre l'un des instincts les plus véhémens du sens public, ç'a été presque notre *chauvinisme;* mais tandis que nous en sommes à regretter jusqu'à cette naïve

exagération de notre orgueil patriotique, tandis que nous la voyons remplacée par les beaux penchans humanitaires des gamins qui sifflent en plein théâtre l'uniforme français, John Bull n'a presque rien perdu de sa furieuse méfiance contre l'évêque qui siége à Rome, et s'indigne avec la même ardeur de ses prétendues usurpations.

La presse anglaise n'a été sur ce chapitre que l'écho d'un esprit véritablement populaire, et, si cet esprit ne règne point sans partage dans la chambre des communes, il pourrait bien trouver un concours assez importun pour le cabinet dans cette chambre des lords qui n'a point encore laissé échapper une occasion de maintenir la religion d'état, la vieille devise du torysme : *Church and state*. On conçoit sans doute qu'il y ait eu un moment de surprise désagréable pour ces fidèles anglicans, établis dans leur tradition avec la sécurité flegmatique de tout bon Anglais, lorsqu'ils ont vu « la lettre apostolique » du saint-père diviser le territoire de sa majesté en provinces ecclésiastiques, comme s'il pouvait exister sur ce territoire une autre religion légale que celle dont sa majesté la reine, à la fois reine et papesse, est encore aujourd'hui le chef visible. Il y a quelques années, le docteur John Mac-Hale, l'un des quatre archevêques d'Irlande, osa le premier joindre à son nom celui du siége où il résidait, et signer au bas de ses mandemens épiscopaux *John of Tuam*, sans souci du pauvre prélat anglican qui logeait dans la même ville et prenait déjà, de par la loi, le même titre. Ce fut un grand scandale qui n'aboutit à rien, une grande rumeur, maintenant oubliée, qui n'a point empêché qu'il y ait porte à porte dans cette indigente cité de Tuam deux évêques également décorés de son nom, et monseigneur Mac-Hale, tout en étant un voisin peu commode, n'en prétend pas davantage toucher aux dîmes de son collègue anglican.

Les treize nouveaux évêques catholiques d'Angleterre, l'archevêque de Westminster et ses douze suffragans, ont une position encore bien moins offensive, puisque leurs titres ne sont pas ceux des siéges occupés par les prélats anglicans; seulement ce ne seront pas non plus désormais des titres *in partibus infidelium;* mais le pape n'a pas même violé cette antique loi que le docteur Mac-Hale avait foulée aux pieds en s'appropriant le nom d'un siége de l'anglicanisme. Il y a mieux : la constitution de ces évêchés dégage au contraire les catholiques anglais de la juridiction immédiate du pontife romain, et rend à leur église plus d'indépendance nationale qu'elle n'en avait eu depuis le schisme. C'est un côté de la situation qu'on n'a point assez envisagé, et qui est excellemment traité dans un mémoire explicatif du docteur Ullathorne, évêque catholique de Birmingham, l'un des négociateurs qui ont doté l'Angleterre de ce nouvel établissement. Jusqu'ici en effet, l'Angleterre n'ayant été administrée que par des vicaires apostoliques, ses affaires religieuses étaient bien réellement dans les mains mêmes du pape, qui les conduisait par l'intermédiaire de ces simples agens, totalement dénués de l'indépendance originelle attachée au caractère épiscopal. Les prélats maintenant institués auront évidemment une autorité plus nationale.

Nous souhaiterions que la politique du saint-siége eût été partout aussi justifiable. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter la rupture des négociations que le chevalier Pinelli avait été chargé de suivre à Rome pour le gouvernement sarde. Nous craignons que cette raideur de conduite n'ait envenimé

une querelle où il eût fallu plus de modération. Nous ne voyons pas ce que la sécurité de l'Italie, qui doit être particulièrement chère au cœur de Pie IX, pourrait gagner au développement d'une agitation quelconque en Piémont, et il nous paraît, d'un autre côté, que la chaire de saint Pierre ne sera pas beaucoup plus en crédit, si des populations naturellement religieuses restent indifférentes à la condamnation prononcée contre leurs gouvernans. Or, c'est là ce qui semble jusqu'à présent le résultat le plus clair de la décision intraitable avec laquelle Rome a refusé tout accommodement. Le Piémont et la Sardaigne jouissent d'une tranquillité complète, et des feuilles dont la charité devrait du moins modérer le zèle ont beau jeter tous les jours aux magistrats les noms d'apostats et d'excommuniés, le public ne s'en émeut pas autrement. Il y a maintenant dans toute la monarchie piémontaise un travail de fusion entre les gens raisonnables de toutes les classes; cette fusion s'opère surtout grace aux traditions de royalisme enracinées dans le pays : la majorité loyale de l'ancienne noblesse et de l'ancienne bourgeoisie se rallie volontiers autour d'un trône constitutionnel, et il ne reste plus en dehors de cette salutaire alliance que les membres les plus inaccessibles de la plus dédaigneuse aristocratie, et les bourgeois rébarbatifs séduits par les utopies de l'émigration démagogique.

Lord Palmerston n'est pas tellement affairé du bruit que font autour de lui les évêchés catholiques, qu'il ne trouve du loisir pour son humeur procédurière. Il a découvert un autre Pacifico qu'il se propose d'employer à la plus grande vexation, non pas cette fois de la Grèce, mais du Portugal. Le Tage, à propos d'un certain médecin prédicant dont on a cassé les meubles, est menacé d'un blocus tout pareil à celui que don Pacifico attira naguère sur le Pirée. Le duc de Palmella, le vieux défenseur de l'alliance anglaise et des principes anglais en Portugal, vient justement de mourir, comme pour ne pas voir ce nouveau gage de la protection britannique dont sa patrie fut toujours trop richement dotée. Le duc de Palmella était l'un des derniers représentans de la diplomatie de 1815. Il avait joué dans le congrès de Vienne, par la supériorité de son esprit et le charme de ses manières, un rôle plus considérable que celui où il aurait été appelé, si l'on n'eût consulté que le degré d'importance de l'état qu'il représentait. Il se flatta toujours, trop facilement même, d'introduire en Portugal la forme tempérée du gouvernement constitutionnel qu'il admirait en Angleterre. Il réussit du moins à maintenir successivement contre dom Miguel le roi dom Pedro et la reine dona Maria; il fut la caution de cette jeune princesse vis-à-vis de l'Europe, et dégagea cette partie de la Péninsule du principe absolutiste, en s'associant à la quadruple alliance qui chassa dom Miguel. La disgrace où il a passé les dernières années de sa vie n'avait point changé ses sentimens ni ses idées.

En Espagne, la politique sommeille jusqu'à l'ouverture des cortès, et un seul incident est venu troubler ce calme plat : c'est le remplacement du général Cordova à la capitainerie générale de Madrid par le général Norzagaray. On s'est beaucoup occupé de cette affaire dans les cercles politiques, et l'on a attribué la disgrace du général Cordova aux circonstances les plus extravagantes. La vérité est que le général Cordova, qui ambitionnait le commandement su-

périeur de l'île de Cuba, quand le gouvernement était décidé à le confier au général D. José de la Concha, n'a pu supporter ce petit désappointement, et là-dessus il a brisé avec le cabinet. Du reste, c'est une affaire qui n'a pas eu la plus petite influence sur la situation.

Puisque nous parlons de l'île de Cuba, il est à propos d'ajouter quelque chose sur les grandes réformes que le gouvernement espagnol vient d'y introduire. A la faveur des discordes péninsulaires, il s'était glissé dans l'administration de cette colonie lointaine de fâcheux abus dont plus d'un capitaine-général a fait son profit. Ainsi, par exemple, il fallait que le capitaine-général apposât sa signature sur une multitude de pièces qui n'en avaient pas besoin; mais on payait chacune de ces signatures 1 franc, et cela faisait un revenu de dix-huit mille piastres par an. Chaque navire qui entrait au port devait être muni d'un permis du capitaine-général, et ce permis valait cinq ou six piastres fortes à l'autorité qui le délivrait. Le gouvernement fait la guerre à ces mœurs d'un autre âge. Le général Concha et ses successeurs n'auront plus tous ces petits bénéfices qui constituaient à la colonie de grands griefs contre la métropole, et qui fournissaient au gouvernement anglais des révélations peu agréables pour l'honneur des capitaines-généraux. Cette réforme, le renfort de quatre mille hommes qu'on envoie au général Concha, l'établissement prochain d'un service mensuel de bateaux à vapeur, dont deux sont déjà achetés, entre la Havane, Puerto-Rico, les îles Canaries et Cadix, assurent pour long-temps à l'Espagne la possession pacifique de ses provinces d'outre-mer. Le général Concha est déjà parti à bord du vapeur *Caledonia*, conduisant six cents hommes de troupes. Le reste s'en va sur des bâtimens marchands, escortés par deux bricks de guerre. On a fait aussi grand bruit, dans ces derniers jours, d'une prétendue insurrection qui aurait eu lieu à Pinar-del-Rio, dans cette même île de Cuba, et dont le chef serait le commandant militaire de cette petite ville, D. Ramon Sanchez, Américain de Venezuela au service de l'Espagne depuis son enfance. Il n'y a là qu'un conte dont les dépêches officielles ont démontré la fausseté. On jouit maintenant, à Cuba, de la tranquillité la plus parfaite, et l'on s'y moque des projets ridicules de Lopez.

Le calme dont on avait cru jouir aux États-Unis après l'adoption du compromis de M. Clay n'aura malheureusement pas duré long-temps. Les dernières nouvelles sont loin d'être à la paix, et l'agitation générale, les rivalités ordinaires, la dislocation croissante des partis, ont recommencé de plus belle. Les deux principaux points du compromis enlevé pour ainsi dire d'assaut dans la chambre des représentans, les deux points par où M. Clay avait surtout essayé d'accorder, en les compensant, les satisfactions réclamées de part et d'autre, c'étaient, on s'en souvient, pour le nord, l'admission de la Californie parmi les états, l'érection du Nouveau-Mexique en territoire, et par conséquent une diminution de l'état du Texas, moyennant, il est vrai, une indemnité de 10 millions de dollars; — pour le sud, une loi qui facilitait l'extradition des esclaves, et empêchait les abolitionistes du nord de les couvrir aussi aisément contre les recherches de leurs maîtres. Ces deux mesures, devenues maintenant obligatoires dans toute l'Union, n'en sont pas moins l'objet d'attaques furieuses, qui ne s'arrêtent point devant la consécration législative, qui ne s'expriment

pas seulement dans des articles de journaux, qui se traduisent en voies de fait avec toute la violence des passions américaines.

La presse du Texas semble unanime pour repousser un démembrement quelconque de l'état, et il n'est pas douteux qu'elle représente l'esprit de la population. On ne veut rien céder des limites primitives, on veut garder tout l'état tel qu'il était lorsqu'il fut annexé; plutôt que de se rendre aux ordres du gouvernement central, on fera scission de concert avec tout le sud, dût « une mer de sang couvrir le Texas entier. » C'est là du moins le langage des journaux du pays. On ne se dissimule pas que les finances texiennes auraient grand besoin des 10 millions de dollars votés à Washington pour prix du sacrifice qu'on demande aux Texiens; mais on se fait un point d'honneur de résister à la tentation. Quant à l'extradition des esclaves, c'est là particulièrement que l'espoir d'un accommodement réel entre les deux fractions de l'Union américaine semblerait le plus en péril. Les états du sud prennent pour une déception le bill qu'on leur avait offert comme une garantie. Ce bill a pour conséquence de suspendre l'*habeas corpus* au détriment des esclaves fugitifs revendiqués par leurs propriétaires, et il supprime en pareil cas l'intervention du jury; des agens spéciaux sont chargés d'arrêter les hommes de couleur ainsi poursuivis et de les restituer à qui de droit. Tous les organes du sud déclarent à l'envi que les représentans et les sénateurs du nord n'ont souscrit à cette apparente concession que parce qu'ils savaient trop qu'elle serait illusoire. Le sud se plaint d'avoir été joué, soit parce que les esclaves en fuite auront toujours la ressource d'aller chercher un asile au Canada, ressource dont ils profitent déjà, soit parce que le peuple dans les états du nord empêche l'exécution de la loi.

L'agitation du nord, au sujet de cette question des esclaves, s'est en effet tout d'un coup ranimée, et elle est plus vive encore à présent qu'elle n'avait été avant le vote de la loi. Ce ne sont pas seulement des *meetings* abolitionistes où l'on s'engage à ne point obéir au bill qui a passé dans le congrès; ce sont des émeutes où le sang coule. Les hommes de couleur, qui avaient d'abord paru se résigner et s'étaient contentés de se mettre sur une défensive affectée, sont bientôt sortis de cette attitude expectante. Les abolitionistes, qui les travaillaient à New-York, à Philadelphie, à Boston, n'ont que trop réussi. A Philadelphie, on s'est battu dans les rues à coups de fusil le 6 et le 7 octobre; à Detroit, un esclave fugitif ayant été arrêté, le 12, en vertu de la loi nouvelle, la population noire a, dit-on, opposé une résistance désespérée. La milice appelée sous les armes est obligée de faire un service actif, et les deux races, mises ainsi en présence l'une de l'autre, sont depuis lors toujours à la veille d'en venir aux mains. Un engagement un peu sérieux sur un seul point de l'Union pourrait être le signal d'une affreuse mêlée. Il est à regretter que le gouvernement fédéral n'ait pas employé jusqu'ici autant de vigueur pour assurer l'exécution du compromis de M. Clay qu'il en avait montré pour obtenir ces lois elles-mêmes du congrès. On reproche à M. Fillmore de n'avoir pas veillé avec assez de fermeté aux détails pratiques de l'application du nouveau bill des esclaves. On lui reproche aussi de n'avoir point assez purgé son administration d'hommes qui n'en étaient point les soutiens naturels, et de s'être par là créé des embarras qu'il eût évités avec plus de décision.

Ces embarras ne viennent pourtant pas uniquement des désordres populaires, ils tiennent surtout à la décomposition du parti whig, qui fait de terribles progrès, et ces progrès sont encore accélérés par la dernière recrudescence de l'agitation abolitioniste. Voilà quelque vingt ans que cette agitation a commencé dans la ville de Boston; elle n'était à son début qu'une affaire de zèle religieux : elle ne touchait ni aux anciennes bases des partis politiques, ni à la bonne intelligence des différentes églises; mais insensiblement elle a tout désuni, et, au sein de chaque congrégation comme au sein de chaque parti, il s'est élevé une lutte intérieure entre les adversaires et les patrons de l'esclavage. C'est ainsi que lors de la dernière élection présidentielle se forma de tous côtés, notamment chez les whigs, une troisième fraction de l'opinion publique qui, sans tenir grand compte des principes distincts propres aux whigs ou aux démocrates, proclamait comme supérieure à ces principes mêmes la nécessité d'effacer à tout prix les souillures de l'esclavage du sol américain. Les whigs s'étaient inutilement opposés à la guerre du Mexique, comme auparavant à l'annexion du Texas. La crainte de voir le parti de l'esclavage fortifié de toutes les régions nouvelles que cette guerre ajoutait au territoire des États-Unis poussa dès lors les whigs dans les rangs des *free-soilers* (c'est le nom dont s'appellent ceux qui ne veulent plus que des hommes libres au sein de l'Union), et le parti démocratique a recueilli le bénéfice de cette division des whigs.

Il semblait que le compromis de M. Clay pût leur permettre de se reconstituer avec leur unité primitive, puisqu'il leur ôtait le prétexte même de leur rupture en écartant les chances d'accroissement les plus prochaines pour les états à esclaves, en introduisant parmi les membres de l'Union la Californie et le Nouveau-Mexique, qui ont repoussé l'esclavage de leur constitution et sont ainsi décidément soustraits à l'influence anti-abolitioniste du Texas. Malheureusement les ambitions particulières ne se sont pas rendues à cette perspective rassurante, et l'on a exploité les apparences rigoureuses du bill d'extradition pour maintenir au milieu des whigs la fougue de l'esprit abolitioniste. L'époque des élections arrive maintenant dans un certain nombre d'états, et il y a des candidatures qui se produisent en se recommandant surtout de leur opposition au bill des esclaves, en prenant leur point d'appui en dehors de leur camp naturel, en dehors même du parti démocratique, en allant chercher des alliances jusque dans le socialisme, qui là-bas aussi menace de grandir, si contraire qu'il soit aux habitudes positives du génie américain. C'est ce qu'on a vu, il y a peu de jours, dans une assemblée tenue à Syracuse par les délégués whigs de l'état de New-York. Les *free-soilers* s'y sont fait une majorité en inscrivant sur leur drapeau l'organisation du travail à côté de la liberté du sol, et ils ont eu l'appoint de ceux qui revendiquent maintenant de l'autre côté de l'Atlantique le titre spécial de *travailleurs*, comme on le faisait chez nous après février. Ainsi, par exemple, les *travailleurs*, réunis le 3 octobre à Albany (*the working men's convention*), viennent de voter des résolutions qui rappellent trop fidèlement toutes les illusions dont on abusa nos classes ouvrières il y a bientôt trois ans : la journée de dix heures, la suppression du travail dans les prisons, la modification des marchés passés par le gouvernement avec les entrepreneurs, la répression de l'injustice des maîtres

qui exploitent l'ouvrier, etc. Il n'y a qu'une question qu'on n'a point achevé de résoudre dans ce *meeting* d'Albany, c'est la question de l'organisation du travail : il est vrai qu'elle est restée pendante en plus d'un autre endroit.

Quoi qu'il en soit, cette alliance des *free-soilers* avec des radicaux qui jusqu'ici n'avaient pas eu de place aussi distincte dans les combinaisons politiques achève de troubler les whigs. Jusqu'ici, les partis procédaient en Amérique beaucoup plutôt de la divergence des intérêts matériels que de pures contradictions en matière de théories. Le grand débat entre les whigs et les démocrates, c'était de savoir si le gouvernement central pèserait sur les gouvernemens particuliers, ou si ceux-ci lui échapperaient. Voici que la théorie abolitioniste mène une partie des whigs à sacrifier leurs anciennes doctrines de centralisation et d'unité fédérale au point de pousser sans scrupule à une rupture ouverte avec les états du midi; voici que malgré la sagesse de leurs antécédens, malgré les habitudes modérées de leur politique, ils tendent la main aux utopistes de la démagogie. Il est juste de dire qu'une portion considérable du *meeting* de Syracuse a déclaré qu'elle faisait scission et convoqué les whigs pour le 17 d'octobre à Utique; mais s'il est encore, ainsi qu'on le voit par là, des *whigs nationaux*, préoccupés avant tout du maintien de l'union et décidés à soutenir le compromis de M. Clay, les whigs abolitionistes, mettant l'intérêt de leur idée au-dessus de l'intérêt général de la république américaine, faciliteront évidemment la victoire des démocrates, qui paraissent ainsi à peu près sûrs de l'emporter dans l'état de New-York. Cette opposition quand même au bill des esclaves se présente dans la Nouvelle-Angleterre comme à New-York. On en est à croire que le congrès, aussitôt rentré en session, sera saisi de plusieurs projets abolitionistes, et qu'on commencera par demander le rappel de la loi d'extradition. Ce serait, en propres termes, un cartel envoyé par les états du nord à ceux du midi, et l'on conçoit que ces derniers, en face de cette agitation chaque jour croissante, veuillent se tenir en garde. Voilà ce qui explique pourquoi l'on convoque les assemblées de la Georgie et du Mississipi, pourquoi les négocians de la Caroline se préparent, dit-on, à jeter l'embargo sur les vaisseaux du nord, pourquoi l'on dit déjà que la convention qui doit encore se réunir à Nashville, le 11 novembre, proposera l'établissement d'une sorte de congrès à part pour tout le midi. Surprise par ce retour soudain d'une effervescence qu'on avait pu croire apaisée, la république américaine en est de nouveau, comme la nôtre, à placer tout son espoir dans un seul recours, dans la bonne entente des hommes modérés de tous les partis. Si l'on ne réussit pas à sauver ce compromis de M. Clay, dont l'enfantement avait déjà coûté tant de peine, l'Union n'aura jamais été plus en danger de se dissoudre.

Ces funestes divisions, qui semblent incessamment renaître dans l'Amérique du Nord, s'effacent, au contraire, de plus en plus dans la grande république américaine du midi. La Confédération Argentine, sous le ferme gouvernement du général Rosas, entre dans une ère de prospérité pacifique qu'il est à propos de signaler au moment où le nouveau traité conclu par l'amiral Leprédour doit être porté devant notre assemblée législative. Le rétablissement de relations amicales et régulières entre la France et la Plata ne nous paraît plus douteux. Nonobstant le mauvais effet que pouvait avoir l'expédition ma-

lencontreuse que nous avons toujours blâmée, l'amiral Leprédour a maintenant, assure-t-on, obtenu du général Rosas les principaux changemens auxquels l'assemblée législative subordonnait la ratification du traité. C'est la meilleure preuve des dispositions conciliantes avec lesquelles on a négocié de part et d'autre. La France n'aurait donc plus désormais de raison pour éloigner une transaction honorable qui répond à toutes les susceptibilités comme à tous les intérêts.

L'opinion s'est au reste sensiblement transformée dans ces derniers temps : elle s'est dégagée des ambiguïtés avec lesquelles on avait pris à tâche de l'obscurcir et de la passionner; on a commencé à comprendre que l'affaire la plus pressante de la France à la Plata, c'était l'affaire de son commerce. Il était en effet bien singulier que ce fût la France qui s'opposât la dernière à la pacification des deux rives argentines, quand il n'est point de pays en Europe qui trouve sur ces bords de si nombreux élémens d'échange et de si larges débouchés pour ses produits. Laissons de côté la question un peu trop spéculative des procédés plus ou moins parlementaires employés par le général Rosas pour le gouvernement de son propre pays : c'est bien assez que nos compatriotes de Montevideo aient pris si chaudement parti dans une querelle intestine où ils ont trop attiré derrière eux la France, qui n'y avait rien à voir. Si nous consultons des documens à coup sûr plus intéressans et plus significatifs que des colères d'émigrés, si nous parcourons les relevés officiels de nos transactions mercantiles avec Buenos-Ayres, nous serons frappés de la rapidité avec laquelle elles se sont accrues dans ces dernières années, malgré les maux de l'intervention. Ces mêmes difficultés n'ont pas empêché la population basque de grossir chaque jour à Buenos-Ayres. Une preuve authentique de ce développement est consignée dans une récente délibération du conseil-général des Basses-Pyrénées. Le mouvement d'émigration pour Buenos-Ayres, qui, du 20 août 1848 au 20 août 1849, était tombé à trois cent soixante-dix-sept individus, s'est relevé de 1849 à 1850 au chiffre de neuf cent soixante-neuf, d'où le rapporteur conclut avec raison que les émigrans ont trouvé plus de chances de succès et de sécurité à Buenos-Ayres qu'à Montevideo.

Du reste, le général Rosas semble de plus en plus protester par ses actes contre la pensée qu'on lui attribuait d'avoir voulu supprimer toutes relations commerciales et politiques entre l'Amérique et l'Europe. Il sait que l'*américanisme* exclusif serait sa ruine et celle de son pays. Il ouvre la Plata au commerce européen avec une libéralité dont il faut lui tenir compte, parce que les chiffres officiels viennent encore prouver qu'on en profite. Les tarifs de douanes sont extrêmement modérés, et les négocians ont un délai de six mois pour acquitter les droits auxquels leurs marchandises sont taxées. Aussi les entrées des navires étrangers qui, en 1824, époque la plus favorable de l'administration unitaire, étaient seulement de trois cent soixante-neuf, se sont, en 1849, accrues jusqu'au nombre de huit cent un, et, pour prendre des dates encore plus récentes, dans une seule semaine de février 1850, il arrivait à Buenos-Ayres onze cent soixante émigrans européens, et il y entrait une valeur de 200,000 fr. en quadruples espagnols, preuve bien notable de la richesse d'un pays où, malgré d'immenses importations, les transactions commerciales se liquident

encore par un solde aussi considérable en numéraire. N'oublions pas enfin que le récent établissement des vapeurs-poste entre la Grande-Bretagne et Buenos-Ayres a été pour le général Rosas une occasion toute particulière de montrer un bon vouloir très libéral vis-à-vis de l'Europe. Les paquebots, leurs passagers, leurs approvisionnemens, ont été affranchis des droits de port, de tonnage, de douane et de toutes autres formalités imposées aux navires marchands.

Quant à l'administration intérieure de la République Argentine, il est un fait certain, c'est que l'état d'hostilité qui semblait devoir la détruire ne l'a point empêchée de prospérer. La dette consolidée a été réduite de 50 millions de piastres à 5 millions, placés maintenant au-dessus du pair. L'apaisement des haines politiques a très certainement influé sur ces résultats; les émigrés argentins rentrent peu à peu sur le territoire de la confédération sans être inquiétés pour le passé, en acceptant franchement une autorité chaque jour mieux enracinée dans le pays et mieux appréciée des puissances étrangères. Depuis le traité Southern, l'Angleterre est dans les meilleures relations avec le général Rosas. Les complications qui avaient provoqué l'éloignement du chargé d'affaires de Sardaigne ont tout-à-fait cessé; le cabinet de Turin s'est même plu à reconnaître « la protection efficace dont les personnes et les intérêts de ses nationaux avaient toujours joui pendant l'absence de son agent à Buenos-Ayres. » La France serait-elle donc la seule à troubler ces bons rapports que la République Argentine aspire sincèrement désormais à nouer avec l'Europe? On ne peut sans doute refuser une dernière protection aux aventuriers français de Montevideo; mais la population française de Buenos-Ayres, formée d'artisans paisibles, industrieux, étrangers aux luttes intestines, appelle à meilleur titre encore cette protection de la mère-patrie. C'est pour qu'elle ne leur manque pas lors de la prochaine vérification du nouveau traité Leprédour que nous enregistrons ici avec un soin particulier ces quelques détails très authentiques sur la situation vraie de la Plata.

Nous ne sommes point d'ailleurs en position de négliger beaucoup les moyens d'agrandir nos débouchés commerciaux d'outre-mer. Depuis la triste fin qu'eut notre essai de paquebots transatlantiques, ni le gouvernement, ni l'industrie n'ont rien fait pour réparer un échec si grave. Le ministre des affaires étrangères ne paraît pas incommodé le moins du monde d'avoir à recourir aux paquebots anglais pour le transport de ses dépêches dans les deux Amériques et dans l'Inde. Les grandes lignes de communication maritime nous manquent presque tout-à-fait, et il en est de ce chapitre-là comme de celui des conventions postales, dont notre diplomatie ne semble pas assez comprendre l'importance, soit défaut d'aptitude, soit défaut de sérieux. Depuis la révolution de février, on ne peut citer qu'une seule convention postale convenable à notre industrie, celle conclue avec l'Espagne, car les conventions avec la Belgique et la Suisse sont loin d'offrir les mêmes avantages.

En attendant, les États-Unis nous donnent un utile exemple. Ils inaugurent, là où nous avons échoué, un service de vapeurs qui mettra le Hâvre et New-York en communication régulière. Le premier paquebot de cette ligne, qui a tant d'avenir devant elle, *le Franklin*, est entré dernièrement au Hâvre. Son arrivée a été célébrée par une fête où avaient été invitées plusieurs personnes

notables. M. Rives, ministre des États-Unis à Paris, et M. Léon Faucher, vice-président de l'assemblée nationale, ont insisté vivement sur les avantages de la nouvelle entreprise. Ce serait maintenant à la France, M. Faucher l'a dit en termes chaleureux, de seconder la ligne américaine en établissant une ligne française; mais nous oublions que nous ne sommes pas précisément à l'heure des projets pacifiques et des pensées d'avenir.

Nous ne voulons point finir ce rapide tableau des affaires américaines sans donner un souvenir, par malheur un peu tardif, à un homme qui fut l'un des plus importans de toute la Péninsule, l'un des rares citoyens qui y aient réellement mérité ce nom. Le général San-Martin est mort en France il y a bientôt deux mois; il avait quitté depuis long-temps déjà le pays dont il avait tant contribué à fonder l'indépendance, et où il regrettait de ne pouvoir établir la concorde. C'était le général San-Martin qui avait organisé le premier les troupes argentines, et fait, avec des *gauchos* habitués à la vie des pampas, ce fameux régiment de grenadiers à cheval qui, en douze années d'une campagne continuelle, de 1814 à 1826, fournit presque tous les officiers de la guerre d'émancipation, traversa plus de quatre mille lieues de pays, livra plus de cent combats, et, sorti de Buenos-Ayres au nombre de quinze cents hommes, n'en ramena que cent vingt-six, sans que jamais la discipline s'y fût un moment relâchée. C'est le général San-Martin qui, après avoir affranchi les provinces argentines en 1813, s'unit avec Bolivar, libérateur de la Colombie, pour chasser les Espagnols de toutes les régions intermédiaires qui séparaient les deux extrémités de ce vaste continent du sud. Le Chili, le Pérou, s'ouvrirent à ses armes. Nommé protecteur de la république péruvienne, il sut abandonner à temps le pouvoir pour ne pas entrer en lutte avec Bolivar, dont l'ambition mystérieuse aspirait à former un seul empire de tous ces nouveaux états. Quelles que soient les chances que l'avenir réserve à l'Amérique du Sud, le nom du général San-Martin devra toujours tenir une grande place dans son histoire.

ALEXANDRE THOMAS.

V. DE MARS.